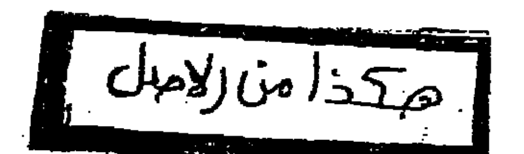


Le Monde

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ Cadeaux de Noël sur le Net
■ 50 ans de conflits au Proche-Orient



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16430 – 7,50 F — DIMANCHE 23 - LUNDI 24 NOVEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 260 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 1123 - 7,50 F



Le PDG d'Elf s'engage dans le combat contre le réchauffement de la planète

Philippe Jaffré promet, contrairement aux autres pétroliers, de réduire les gaz à effet de serre

DANS un entretien au *Monde*, Philippe Jaffré, PDG d'Elf Aquitaine, s'engage à réduire les émissions de gaz carbonique (CO_2) de son groupe de 15 % d'ici 2010. Il prend ainsi une position inverse de celle des autres grands pétroliers. Elf, déclare-t-il, « *est prêt* » à adopter cette stratégie dans la mesure où « *le consensus de la communauté scientifique semble de plus en plus fort pour affirmer qu'un phénomène susceptible d'entraîner un réchauffement climatique s'est installé* ». Cette action porterait en particulier sur les installations que le groupe possède dans le golfe de Guinée, en Afrique.



Elf Aquitaine devient ainsi la première grande entreprise de dimension mondiale à soutenir la proposition européenne de réduction de 15 % des émissions des gaz responsables d'un renforcement de l'effet de serre. Une conférence réunissant l'ensemble des pays du monde doit se tenir début décembre à Kyoto (Japon), afin d'élaborer un protocole de réduction de ces émissions avant que le réchauffement ne provoque des déséquilibres irréversibles (élévation du niveau de la mer et aggravation des sécheresses et des inondations). La proposition de l'Union européenne s'oppose à celle des Etats-Unis, qui n'évoque qu'une perspective de stabilisation pour 2010. Une campagne d'opinion extrêmement vive se développe aux Etats-Unis pour s'opposer à tout accord de réduction à Kyoto. Elle est menée par les grands groupes du pétrole, du charbon et de l'automobile.

En Europe, les industriels se déclarent pour la plupart inquiets par une baisse de la consommation d'énergie qui, selon eux, « *casserait la croissance* ». Les électriciens, EDF en tête, en profitent pour plaider la cause de l'énergie d'origine nucléaire, qui ne produit pas de gaz à effet de serre.

Lire page 14

Douarnenez, l'ultime escale d'une aventurière des mers

« *JE NE SUIS qu'une créature solide à travers le vent* », a coutume de dire Anita Conti. Mais cette fois, l'aventurière est fatiguée, très fatiguée. A Douarnenez, elle vient de poser ses bagages. Et la ville, honorée, lui a ouvert les bras. N'est-il pas convenable qu'à quatre-vingt-dix-huit ans Anita Conti, exploratrice des mers, trouve enfin son havre ?

Elle a voyagé sur tous les océans, abordé les cinq continents, croisé, au cours de sa traversée du siècle, Pierre et Marie Curie, Blaise Cendrars, Théodore Monod, le commandant Cousteau, Léopold Sédar Senghor, et le fameux docteur Schweitzer. Océanologue passionnée, elle a embarqué sur des dizaines de bateaux, rallié des centaines de ports, prospecté des milliers de kilomètres de côtes et de marigots.

Elle a fréquemment changé de latitude, prenant la route de l'Afrique après celle de Terre-Neuve, fondant une pêcherie de requins à Conakry avant d'embarquer sur le chalutier saleur *Bois rosé* et de faire cap, avec soixante hommes d'équipage, vers le Groenland, trimbalant son sac de marin des ports de l'Italie à la Norvège, du Portugal au Japon. Partout, elle a fait des études, des poèmes, des croquis, des photos. Partout, elle s'est intéressée à la vie des gens de mer, fascinée par « *le grand métier* » des hommes qui vivent sous le ciel et « *debout dans la mer* ».

Son nom, parmi les pêcheurs, est devenu un mythe. Un thonier de Concarneau fut baptisé *Racleur d'océans* en souvenir de son premier livre ; un chalutier de Saint-Guénolé porte fièrement son nom. La dame de la mer, d'origine arménienne, est chez elle en Bretagne.

Douarnenez l'a compris. Apprenant la détérioration de la santé d'Anita Conti, jusqu'alors établie à Fécamp, ainsi que son dénuement matériel, la petite ville s'est prestement organisée pour accueillir et célébrer la vieille dame et puis étudier, avec l'association regroupant les amis de l'exploratrice, le principe d'une coopération pour mettre en valeur son énorme fonds documentaire (40 000 photos, une dizaine de films, des manuscrits, des carnets de bord, de la correspondance). « *Sa personnalité marquée par l'audace et l'indépendance, son expérience unique, visionnaire, des métiers de la mer durant un siècle, ainsi que son charisme au sein du milieu maritime sont en parfaite adéquation avec l'histoire et l'esprit de Douarnenez,* affirme Jocelyne Poitevin, le maire. *Elle apporte un souffle, du rêve, de la vie. Comme un supplément d'âme à notre travail de protection du patrimoine maritime.* »

Un esprit qui manquait sans doute à l'ambitieux et coûteux projet de port-musée qui fit faillite, en 1996, et continue d'abriter pourtant une fabuleuse collection de bateaux.

Outre la perspective d'une exploration systématique des archives de la voyageuse, outre leur mise en valeur dans des documents pédagogiques pour les enfants, voire l'installation d'un lieu qui lui serait consacré, l'arrivée d'Anita Conti pourrait donc symboliser une nouvelle orientation de Douarnenez et de son musée vers la mémoire, la culture, la sociologie des gens de mer. Bref, la vie, l'âme des Douarnenistes. Pas simplement celle de leurs bateaux.

Annick Cojean

L'Allemagne s'italianise

CERTES, Bonn n'a pas encore le charme de Rome, Munich la chaleur de Milan. Des vents italiens soufflent pourtant avec force, ces derniers temps, sur l'Allemagne. Le fameux « modèle rhénan » est, dirait-on, en voie d'« italianisation ». Ses thuriféraires s'en défendent.

Et pourtant ! L'Allemagne, c'était l'anti-Italie : la vertu économique face au vice, la rigueur technique face à l'insouciance artistique, la stabilité politique face aux jeux politiciens. C'était là *l'image que l'on s'en faisait en* France. C'est aussi celle que Theo Waigel, le ministre allemand des finances, et Hans Tietmeyer, le patron de la Bundesbank, tentent toujours d'accréditer.

L'opposition entre les deux pays, l'Allemagne et l'Italie, se fait cependant aujourd'hui plus floue. Qu'observe-t-on en effet outre-Rhin ? Des finances publiques objet d'intenses « *manipolazioni* », une petite voiture de grande classe qui dérape et des réformes économiques et sociales bloquées. Ces quelques événements autorisent en tout cas à s'interroger. La mode italienne n'est-elle pas en train d'envahir nos voisins allemands ?

Premier cliché écorné par la réalité : il porte sur la supposée rigueur économique intrinsèque du pays. Volontiers donneurs de leçons sur ce sujet, les Allemands se révèlent aujourd'hui un peuple bien peu vertueux. La République fédérale a certes connu avec la réunification, coûteuse, un choc économique d'une ampleur exceptionnelle.

Mais elle n'a pas, jusqu'à présent, révélé en la matière un savoir-faire particulièrement efficace. Elle n'a pas réellement réussi à échapper à la perspective de la constitution, sur son flanc est, d'un Mezzogiorno, une région à bas salaires largement subventionnée, à l'instar du Sud italien. Elle n'a pu empêcher, pour financer cette gigantesque OPA, un dérapage des déficits publics – de l'Etat fédéral et des Länder – et une véritable explosion de la dette – désormais supérieure à 60 % de son produit intérieur brut.

Surtout, pour contenir le déficit affiché dans les limites fixées par le traité de Maastricht et satisfaire l'objectif, sacralisé, du « *Dreikommanull* » (« *trois-virgule-zéro-pourcent* ») cher à Theo Waigel, Bonn a décidé de recourir à des méthodes que les Italiens eux-mêmes hésitent à utiliser aussi massivement.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 13

Une Europe de l'emploi

■ A Luxembourg les Quinze adoptent une « stratégie » de lutte concertée contre le chômage

■ Lionel Jospin attend pour la fin de 1998 les premiers résultats de sa politique en faveur de l'emploi

■ Au congrès du PS Laurent Fabius prêche pour une accélération de l'Europe sociale

Lire pages 4, 5 et 6 et notre éditorial page 13

Lettres d'Algérie : « Vivement la paix ! »

LE DERNIER volet des lettres d'Algérie collectées par *Le Monde* rassemble cinq courriers adressés par Yamina, Kader, Abdel, Mohamed et Toufik à des proches installés en France. Ces lettres témoignent de la vie quotidienne des Algériens, de leur obsession de la sécurité. « *Ne me dis plus jamais que tu as honte d'être parti* (...). *Pleure un bon coup, mais reste où tu es* », écrit Yamina à Bachir, son mari en exil. Toufik, quatorze ans, décrit à son frère Rachid ce qu'il a dans la tête après l'assassinat de leur oncle : « *Les seules sensations que j'ai, c'est la peur et la tristesse. La peur du futur et la tristesse du présent.* » Et il conclut : « *Rachid, vivement la paix !* »

Lire page 10

Schubert au Châtelet



NIKOLAUS HARNONCOURT

LE CHEF D'ORCHESTRE autrichien et l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam donnent au Châtelet, du 24 au 27 novembre, l'intégrale des symphonies de Schubert. Dans un entretien au *Monde*, Nikolaus Harnoncourt, soixante-huit ans, qui a fondé le Concentus Musicus de Vienne il y a quarante-cinq ans, parle des rapports du savoir et de l'émotion dans l'interprétation musicale.

Lire page 24

FINANCES Après la Thaïlande et l'Indonésie, la Corée du Sud s'est finalement résolue, vendredi 21 novembre, à demander officiellement une aide d'urgence de près de 20 milliards de dollars au Fonds monétaire international pour sortir de la tourmente financière. Celle-ci pourrait avoir des répercussions plus graves : le « dragon » sud-coréen est la onzième puissance économique mondiale, un important partenaire d'un Japon lui-même fragilisé. ● LES LEADERS DU FORUM ASIE-PACIFIQUE (APEC), qui se réunissent lundi à Vancouver, au Canada, vont examiner les moyens de stopper « l'effet domino » qui menace l'Asie. La libéralisation des économies et des échanges, vocation de ce forum créé en 1989, risque d'être freinée. ● TOUS LES PAYS ÉMERGENTS, de la Russie au Brésil, sont touchés par la crise de confiance des investisseurs.

Avec la Corée du Sud, la crise asiatique prend une dimension plus globale

Le recours de Séoul au Fonds monétaire international aura des conséquences dans tous les pays d'Asie, notamment au Japon, dont le système bancaire est déjà déstabilisé. Les répercussions sur le reste du monde pourraient être plus dangereuses encore

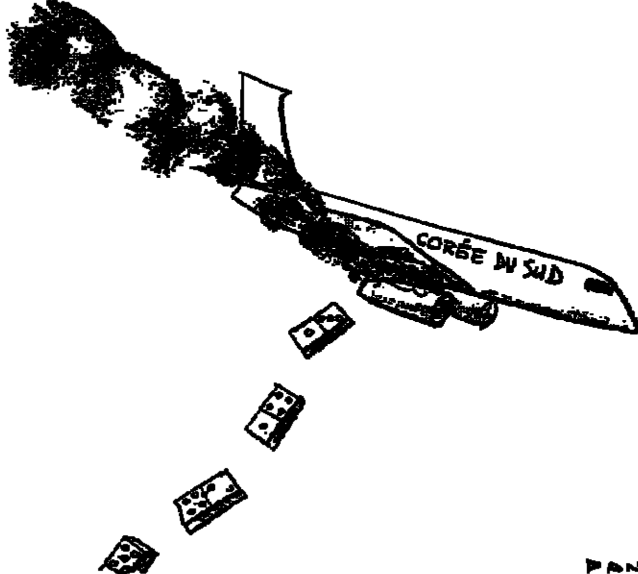
TOKYO
de notre correspondant

La crise financière thaïlandaise puis indonésienne, suivie des turbulences hongkongaises, n'aura peut-être été qu'un orage au regard du cyclone qui s'annonce avec la chute du « domino » coréen. L'économie sud-coréenne « pèse » autant que celles de l'Indonésie, de la Malaisie et de la Thaïlande réunies. Au onzième rang des puissances économiques mondiales, la Corée est un partenaire qui compte, tant pour la région que pour les Américains, les Européens et, surtout, les Japonais. Or la dépréciation du won pourrait entraîner les autres monnaies asiatiques à la baisse et engendrer une spirale déflationniste difficilement contrôlable. Si une telle spirale s'empare d'une région, foyer de croissance qui absorbe entre autres 40 % des exportations américaines, aucun pays ne sera épargné par ses effets.

Le recours de la Corée au Fonds monétaire international (FMI), finalement annoncé par son ministre des finances, Lim Chang-yuel, vendredi 21 novembre dans la soirée, après une journée de déclarations officieuses et de démentis officiels, aura certes d'abord des effets sur l'économie de ce pays. L'assistance du FMI, dont M. Lim estime qu'elle ne devrait pas dépasser 20 milliards de dollars (alors que les analystes financiers et la presse coréenne avançaient des montants bien supérieurs), sera assortie d'obligations contraignant la Corée à accélérer la restructuration de son système financier en quasi-banqueroute et de ses entreprises surendettées. « *Le pays va entrer dans un douloureux processus de restructuration* », a admis le ministre.

CONCURRENCE RENFORCÉE

Mais la crise coréenne et la dépréciation du won qu'elle entraîne vont se faire sentir aussi dans le reste de la région : de l'Asie du Sud-Est à la Chine et à Taïwan en passant par l'Inde et par l'archipel nippon. La chute du won a un premier effet déstabilisateur pour la région : elle rend les exportations coréennes plus compétitives. Ce regain de la concurrence est particulièrement ressenti en Asie du Sud-Est, qui pouvait espérer maintenir sa croissance grâce à l'essor de ses exportations, favorisées par la forte dévalorisation des monnaies de la région. La concurrence renforcée de la Corée se fera sentir en particulier sur un autre « tigre », Taïwan, dans les domaine de l'acier, de la pétrochimie et de l'électronique, où les deux pays sont au coude à coude. La crise financière de la Corée aura d'autres effets dans la région : ses banques y sont fortement implantées (notamment en Indonésie) et ont pratiqué une politique agressive de prêts. Dans le sous-continent, les Coréens sont les quatrièmes investisseurs étrangers.



BANQUES FRAGILISÉES

Avec des conséquences peut-être plus graves pour le reste du monde, la crise coréenne risque enfin de prolonger la stagnation de l'économie japonaise, où la demande intérieure reste atone et dont le seul moteur de croissance reste les exportations. La Corée est un partenaire important du Japon. Elle absorbe 7,1 % de ses exportations (31 milliards de dollars en 1996), faisant de la péninsule le plus gros client du Japon, et elle lui fournit 4,4 % de ses importations. L'archipel dégage ainsi un excédent de 15 milliards de dollars. En concurrence sur certains secteurs (automobile, équipements, chantiers navals, puces électroniques), les exportateurs japonais risquent d'être durement touchés. Selon les estimations d'analystes, la dépréciation du won pourrait se traduire par un recul de l'ordre de 10 % à 13 % des ventes nippones dans la péninsule et, en revanche, par un bond de 30 % des importations du Japon en provenance de la Corée. D'autres font valoir que les exportations japonaises étant constituées essentiellement par des biens d'équipement ou des pièces détachées destinées aux produits d'exportation (automobile notamment), la dépréciation du won affectera peu les ventes nippones.

Les défaillances du système financier coréen risquent en outre d'aggraver la situation des banques nippones, déjà fragilisées par leurs mauvaises créances. Les Japonais sont les premiers créanciers de la Corée. Les engagements des banques nippones dans la péninsule sont évalués à 24 milliards de dollars (9 % du total de leurs prêts dans la région), soit un quart de la dette extérieure coréenne.

Philippe Pons

Le forum Asie-Pacifique aux prises avec la tourmente financière

BANGKOK
de notre correspondant

Guidée par des visionnaires et réunissant des chefs d'Etat habitués à « surfer » sur de fortes courbes de croissance depuis le milieu des années 80, le forum de l'APEC en était venu à imaginer, en 1994, la création, dès l'an 2020, d'une zone de libre-échange en Asie-Pacifique. La crise asiatique ouverte par le flottement du baht thaïlandais en juillet a remis les pendules à l'heure.

Le sommet de Vancouver, le cinquième du genre, sera, du lundi 24 au mardi 25 novembre, confronté à des questions plus terre à terre. Comment freiner l'effet de dominos qui, après avoir ébranlé l'Asie du Sud-Est, a secoué Hongkong et menace de déstabiliser la Corée du Sud au lendemain même de son admission au sein de l'OCDE ? Tel sera l'ordre, plus prosaïque, du jour.

En effet, le FMI a déjà offert, en juillet, une aide d'urgence de 1 milliard de dollars aux Philippines, avant d'organiser, le mois suivant, un plan de secours de 17,2 milliards de dollars en faveur de la Thaïlande, puis de réunir, en novembre, 33 milliards de dollars au bénéfice de l'Indonésie. A la veille du sommet, c'était au tour de la Corée du Sud de demander au FMI près de 20 milliards de dollars pour sortir de l'ornière.

Les réunions de Vancouver, ouvertes jeudi par les ministres du commerce, seront donc dominées par la question très immédiate de la stabilisation économique et financière de l'Asie de l'Est, dont les onze « entités » (on évite le terme d'Etats, en raison de la présence de Taïwan aux côtés de la Chine populaire) sont majoritaires au sein d'une tribune volontairement sans structure, puisqu'elle ne dispose même pas d'un secrétariat. Même l'Australie, qui a tant misé sur sa vocation asiatique ces dernières années, commence à éprouver quelques frissons.

RESTRUCTURATION D'ÉCONOMIES

En ce qui concerne les méthodes à suivre pour protéger monnaies et Bourses ou, quand il le faut, forcer la restructuration d'économies en difficulté, un premier choix a été fait, mercredi, lors d'une réunion à Manille de vice-ministres des finances. L'idée d'un Fonds de secours asiatique autonome y a été abandonnée. Les Occidentaux, notamment les Américains, y étaient d'autant plus hostiles qu'ils y voyaient un filet sans contrepartie pour gouvernements à la dérive.

Le FMI demeurera donc le grand ordonnateur de l'aide, en dépit du fait que l'une des questions les plus difficiles à surmonter, qui n'est pas dans les cordes habituelles du Fonds, est l'amplitude de la dette privée extérieure de certains Etats. Suivant l'exemple de ce qui a été offert à l'Indonésie, une deuxième ligne de crédit sera à la disposition des Etats qui souhaitent offrir une aide supplémentaire, étant entendu que cet effort sera tributaire de l'application, par le pays récipiendaire, des mesures définies en commun accord avec le FMI.

Vancouver devrait également offrir à Washington l'occasion de s'impliquer plus directement dans le sauvetage d'économies asiatiques. Dans le cas de la Thaïlande, les Etats-Unis n'avaient pas levé le petit doigt. Dans celui de l'Indonésie, ils ont donné 3 milliards sur les 33 milliards de dollars de crédits avancés. Leur contribution devrait être nettement plus élevée dans l'aide à la Corée du Sud, un plan d'intervention que prépare d'ailleurs le FMI en étroite collaboration avec Washington.

Les rapports bilatéraux qui ont souvent dominé les sommets de l'APEC devraient donc se retrouver au second plan. Pour Bill Clinton et pour Ryutaro Hashimoto, le premier ministre japonais, les circonstances ne se prêtent guère à des discussions sur le différend commercial qui continue d'opposer leurs deux pays. Jiang Zemin vient de se rendre aux Etats-Unis et de relâcher et d'expulser, dans la foulée et à la satisfaction de Washington, le dissident Wei Jingsheng, ce qui réduit d'autant plus l'intérêt d'une nouvelle rencontre avec le chef de la Maison Blanche. Suharto, le président indonésien, a clairement fait comprendre que sa présence ne devrait pas s'accompagner de manifestations d'hostilité à propos de Timor ou de la politique intérieure de Djakarta.

En revanche, même s'il met un bémol à son discours, le premier ministre malaisien, Mahathir Mohamad, devrait profiter de cette tribune pour réclamer, une nouvelle fois, l'amorce d'une réglementation des marchés monétaires. Ce souci se greffe sur une inquiétude réelle, dans la région, face aux appels occidentaux à l'ouverture des systèmes financiers et bancaires asiatiques.

Déjà condamnés à une austérité fragilisante, parce qu'elle est source de conflits sociaux, et à une baisse au moins sensible de leurs taux de croissance pendant une ou deux années, de nombreux dirigeants asiatiques se méfient d'une libéralisation souvent perçue comme l'abandon, ne serait-ce que momentané, d'une parcelle de pouvoir et même de souveraineté au profit des grandes puissances économiques. Globalisation et libre-échangisme ne seront donc pas forcément les gagnants au sommet de Vancouver.

Jean-Claude Pomonti

APEC : la moitié de la production mondiale

Créée en 1989 à l'initiative de l'Australie, l'APEC, forum de coopération économique Asie-Pacifique, regroupe dix-huit entités : trois chinoises (Chine, Hongkong et Taïwan) ; quatre américaines (Canada, Chili, Etats-Unis et Mexique) ; six des neuf membres de l'Asean (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), trois du Pacifique sud (Australie, Nouvelle-Zélande et Papouasie-Nouvelle-Guinée) ; ainsi que la Corée du Sud et le Japon.

Le Vietnam et le Pérou, qui figurent sur une liste d'une douzaine de candidats (dont la Russie), devraient être admis au sein de cette tribune en 1998, lors d'un prochain sommet à Kuala Lumpur (Malaisie). Les économies de l'APEC représentent plus de la moitié de la production et du commerce mondiaux. Elles regroupent 38 % de la population de la planète. L'un des objectifs principaux de l'APEC est de promouvoir la libéralisation du commerce et de l'investissement.

Le modèle de croissance des « pays émergents » est remis en cause

ANALYSE

La surchauffe économique provient de l'appel illimité aux capitaux extérieurs

LA CRISE coréenne vient confirmer l'ampleur de la secousse qui s'est emparée, depuis l'été, des marchés mondiaux. Cette crise de confiance des investisseurs est désormais généralisée. Elle ne touche plus seulement l'Asie puisque tous les pays « émergents » sont concernés.

Sont dits « émergents » les pays à fort potentiel de croissance ayant amorcé leur décollage grâce à l'ouverture sur les marchés mondiaux. Ces pays emprunteurs présentent néanmoins un risque élevé pour les investisseurs en raison des incertitudes sur leur avenir, qu'ils soient situés en Asie, en Europe de l'Est ou en Amérique latine. Ce terme d'origine financière a fini par s'appliquer à de très nombreux pays en voie de développement, mais également à des pays développés comme la Corée du Sud, considérée comme la onzième économie du monde en termes de PIB.

On assiste à un risque de contagion en chaîne. Au Brésil, une série de mesures vient d'être décidée pour défendre la monnaie nationale, le real. La Russie, qui vient de relever ses taux d'intérêts de manière urgente pour protéger le rouble, cherche également à tout faire pour ne pas être entraînée dans la tourmente. Les tensions sur les monnaies d'Europe de l'Est, à commencer par la couronne tchèque et le zloty polonais, n'ont pas cessé d'être fortes depuis l'été.

Déjà, la géographie des événements est plus étendue qu'à l'époque de la crise mexicaine. A la fin de 1994 et au début de 1995, le phénomène, alors surnommé « effet tequila », avait été limité aux pays proches du Mexique. « *Aujourd'hui, c'est comme un château de cartes, du fait que les mêmes acteurs sont présents sur tous les marchés. On se demande à la fin quel pays va rester debout. Le monde est devenu plus instable* », constate un économiste.

EFFETS DÉVASTATEURS

D'où le rôle accru du FMI, dont l'action est requise pratiquement partout. Déjà, à propos de ce qui s'était passé au Mexique en 94/95, le directeur général du FMI Michel Camdessus avait parlé de « *la première crise du XXI[e] siècle* ». Depuis le décrochage du baht thaïlandais, le 2 juillet dernier, on est sans doute entrés dans la seconde. A la différence des crises traditionnelles de la dette des années 80 – crises dont les protagonistes étaient des Etats –, l'enjeu porte aujourd'hui essentiellement sur les dérapages de l'économie privée.

Partout, ce sont des banques ou des entreprises privées qui sont en crise, avec des systèmes de surveillance bancaire limités, des structures opaques, des liens très forts avec les milieux politiques en place... Autant d'éléments qui sont très difficiles à gérer avec les moyens traditionnels du Fonds monétaire, habitué à gérer les déséquilibres macro-économiques des pays dont il a la charge. « *Les facteurs-clés de la crise sont devenus micro-financiers. Une étincelle dans le comportement des opérateurs et tout s'enflamme* », souligne Philippe Raphael, de la Direction de la prévision à Bercy.

On assiste, en Asie mais également en Europe centrale et orientale, à la remise en cause d'un modèle de développement. Après avoir alimenté l'enthousiasme et attiré d'immenses flux de liquidités venues du monde entier grâce leurs anticipations de croissance très prometteuses, les plus dynamiques des pays émergents semblent aujourd'hui se trouver dans l'impasse. L'appel illimité aux capitaux extérieurs n'a pas eu les conséquences escomptées. Les effets de correction peuvent être dévastateurs.

Attirés par de hauts rendements, les investisseurs ont été de moins en moins sensibles aux risques des pays émergents. Sur place, l'apport de liquidités a entraîné une croissance soutenue, qui a alimenté fortement un essor de la demande intérieure. Ces pays se sont mis à consommer de manière incontrôlée, et ont fini par importer beaucoup plus de biens qu'ils n'étaient capables d'en exporter (d'autant plus que leur degré de spécialisation industrielle est souvent demeuré limité). En Thaïlande ou en République tchèque, les déficits courants ont fini par atteindre, il y a quelques mois, le niveau record de 8 % par rapport au PIB. C'est comme si la France avait un déficit commercial de 600 milliards de francs par an...

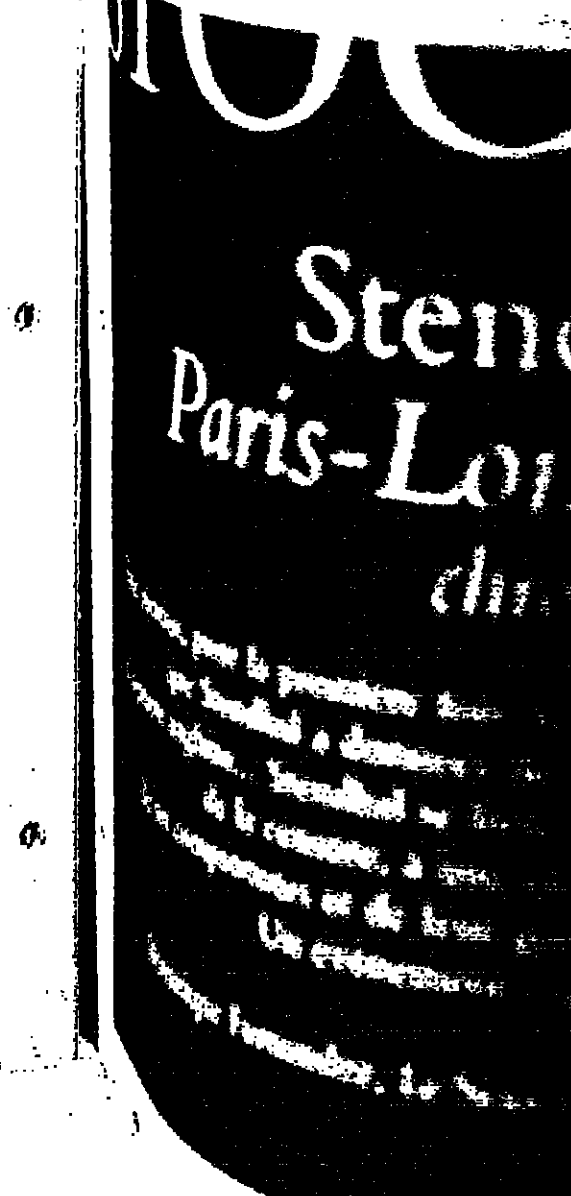
SURÉVALUATION DES MONNAIES

Au total, ces éléments combinés provoquent la surchauffe. L'économie de ces pays devient moins compétitive. La surévaluation des monnaies, le plus souvent handicapées par des systèmes de taux de change fixe avec le dollar ou le mark, provoque un retournement de confiance et met un terme aux illusions. « *Au fond, c'est une crise d'adolescence* », souligne Christian de Boissieu, professeur à l'université de Paris-I.

On aboutit au paradoxe suivant : « *Les pays endettés, comme la Hongrie, l'Argentine ou même le Brésil, sont restés relativement épargnés par la tourmente*, souligne Nathalie Ricœur-Nicolaï, responsable des études sur les pays émergents à la Caisse des dépôts et consignations. *A l'inverse, les pays non endettés au départ, comme la Thaïlande, mais aussi la Pologne ou la République tchèque, sont, eux, beaucoup plus touchés.* » Les derniers pays mentionnés, peu soucieux de rigueur financière en l'absence d'endettement de l'Etat, ont cru pouvoir se permettre de faire appel sans limite aux capitaux extérieurs. Comme ils n'ont pas fait grand-chose dans le même temps pour juguler une demande intérieure devenue non solvable (comme dans le cas de la Corée), ils ont créé la surchauffe qui les a fait chuter.

Deux modèles finissent pas s'opposer. La Chine, qui contrôle de manière très stricte les mouvements de capitaux extérieurs et cherche à privilégier les investissements à long terme, sort relativement épargnée par la crise. Elle accumule les excédents extérieurs et connaît une forte croissance. A l'inverse, la Russie, qui attire des capitaux souvent spéculatifs et tentés par la rentabilité à court terme, s'enfonce dans la récession. Pour Pierre Jacquet, directeur adjoint de l'IFRI (Institut français de recherches internationales), « *la crise asiatique montre que l'ouverture aux capitaux étrangers entraîne des risques. Mais ceux-ci valent la peine d'être pris, à condition d'adopter une approche graduelle* ».

Lucas Delattre



L'Irak avait développé plusieurs moyens de larguer des produits biologiques de destruction

Un bidon avait été adapté à l'avion Mirage F1

Les découvertes faites par les inspecteurs de l'ONU qui veillent au désarmement de l'Irak ont révélé que Bagdad avait mis au point plusieurs moyens de larguer des produits biologiques, redoutables pour les populations civiles sans défense. L'un de ces moyens est un bidon adapté à l'avion Mirage F1 de conception française. Le doute subsiste quant à la destruction de tous les sites de production d'armes biologiques irakiens.

SELON UN RAPPORT établi à la mi-novembre par la Commission spéciale de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscom), les inspecteurs « onusiens » ont pu réunir des preuves qui tendent à indiquer que Bagdad a mis au point un bidon adapté à l'avion Mirage F1, de conception française, pour larguer des produits biologiques. Cet armement aérien faisait partie de l'arsenal biologique irakien – aux côtés d'une panoplie plus particulièrement chimique – que l'ONU a recensé et qui complétait des moyens balistiques mobilisés pour la même mission, à partir de missiles sol-sol Scud ou de leurs dérivés.

Entre 1976 et 1989, l'Irak a acquis auprès de la France plus de 110 Mirage F1, destinés à l'interception aérienne, mais dont la plupart ont été transformés sur place et voués à des missions d'attaque au sol, d'assaut contre des navires en mer et de reconnaissance à longue distance grâce à leurs capacités de ravitaillement en vol.

Après la guerre du Golfe en 1991, pendant laquelle l'aviation irakienne a subi de très lourdes pertes dès les premiers raids aériens de la coalition anti-Saddam Hussein, moins d'une soixantaine de ces avions français étaient encore en service. On ignore à ce jour combien de Mirage F1 sont restés opérationnels. L'embargo international contre l'Irak a eu pour résultat d'interrompre la livraison de pièces détachées nécessaires au maintien de cette flotte de combat en état de vol. L'aviation irakienne a, de surcroît, été interdite de prendre l'air, sauf exception, et ses pilotes ont été empêchés de s'entraîner.

AGENTS TOXIQUES

L'Unscom détient néanmoins des informations selon lesquelles l'Irak avait eu le temps, avant la guerre, de tester un Mirage F1 susceptible de larguer un bidon contenant des produits biologiques dispersés par aérosol. Ces agents toxiques, tels le *bacillus anthracis* (anthrax), dont les effets pulmonaires sont mortels dans 10 à 50 % des cas, ou la toxine botulinique, qui produit une paralysie irrémédiable par empoisonnement, sont particulièrement efficaces à l'encontre de populations non protégées. La période d'incubation – de l'ordre d'une demi-journée à trois jours pour le botulisme, par exemple – en fait un armement dont l'action retardée se prête assez bien à un mode de dispersion par bidon aérolargué. Les investigations de l'ONU ont permis de découvrir en Irak d'autres modes de dispersion, notamment au moyen de missiles sol-sol ex-soviétiques Scud (modernisés par les Irakiens), de missiles dérivés Al Hussein (dont la portée est de 650 kilomètres), de bombes, d'obus d'artillerie de 155 mm, voire de roquettes de 122 mm.

Durant la guerre du Golfe, les raids aériens alliés ont permis de détruire ou d'endommager certains sites de fabrication de ces armements biologiques, tels ceux de Salman Park et d'Al Kindi. L'Unscom, pour sa part, a procédé après la guerre à la destruction du site d'Al Hakam, où les Irakiens prétendaient fabriquer de la nourriture pour les animaux, mais qui s'est avéré être une usine d'agents biologiques.

Les enquêteurs « onusiens » considèrent aujourd'hui que Bagdad est en mesure de relancer – même sur une petite échelle – une production rapide et clandestine de *bacillus anthracis*, en ayant probablement réussi à leur cacher des moyens de recherches sous prétexte d'études pharmaceutiques.

Dans ce même rapport, l'Unscom établit, à partir des documents découverts lors des inspections, que l'Irak avait à sa disposition, avant la guerre, un arsenal de 20 000 litres de toxines botuliniques, 8 500 litres d'anthrax et 2 200 litres d'autres produits biologiques (comme le Ricin). On ignore si un tel programme d'armement a pu être totalement éradiqué. Selon des évaluations des services de renseignement occidentaux, une panoplie estimée entre 25 à 40 têtes biologiques au total pourrait encore être dissimulée en Irak.

Jacques Isnard

Reprise des missions des inspecteurs de l'ONU

Les inspecteurs de la commission de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscom) ont repris leurs missions, samedi 22 novembre, après la fin de la crise entre Bagdad et les Nations unies. D'après le chef de la commission, Richard Butler, les inspecteurs doivent *« évaluer les dégâts (...) et voir ce qui doit être fait pour nous ramener là où nous en étions il y a trois semaines »*.

D'autre part, une réunion d'urgence à New York des experts en désarmement de l'ONU s'est conclue vendredi par un accord pour l'augmentation du nombre des inspecteurs de l'Unscom, selon une source proche des participants. Une recommandation en ce sens devait être présentée au Conseil de sécurité samedi. – *(AFP.)*

La commission Vérité et Réconciliation menace les anciens chefs de l'apartheid

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La commission Vérité et Réconciliation (TRC) a durci son attitude à l'égard des anciens dirigeants de l'apartheid en assignant à comparaître, jeudi 20 novembre, l'ex-chef d'Etat Pieter Willem Botha. En cas de refus d'obtempérer, M. Botha s'expose à des poursuites judiciaires pouvant aboutir à deux ans d'emprisonnement, a averti Mgr Desmond Tutu, président de la TRC. C'est la première fois que la commission chargée de faire la lumière sur les crimes de l'apartheid se montre aussi menaçante à l'encontre d'un des anciens responsables politiques du régime de ségrégation raciale.

Ces derniers ont toujours refusé de reconnaître la moindre responsabilité personnelle dans les atrocités commises par leurs subordonnés. Jusqu'à présent néanmoins, la TRC s'était montrée conciliante. Soucieuse de ne pas menacer le processus de réconciliation, la commission voulait éviter à tout prix de faire apparaître ses travaux comme une chasse aux sorcières dirigée contre la minorité blanche. Dans cet esprit, elle s'était montrée particulièrement prévenante à l'égard de M. Botha, faisant valoir l'âge de l'ancien président (81 ans), son état de santé et sa qualité d'ex-premier personnage de l'Etat. L'année dernière, Mgr Tutu s'était rendu à son domicile pour s'entretenir avec lui plutôt que de le convoquer devant la commission.

ARROGANCE ET FRUSTRATION

Le soudain durcissement de la TRC à l'encontre de M. Botha s'explique par l'attitude provocante dont a récemment fait preuve l'ancien chef d'Etat dans la presse. Celui qui dirigea d'une main de fer le régime d'apartheid de 1979 à 1989 a qualifié la TRC de *« cirque »*. Le « crocodile » (son surnom en Afrique du Sud) a affirmé qu'il refusait de comparaître devant la commission et qu'il n'avait aucune excuse à présenter. M. Botha considère qu'il n'a fait que lutter contre les assauts des *« forces révolutionnaires marxistes »* qui voulaient s'emparer du pays !

Déjà, lors de sa rencontre avec Mgr Tutu, l'ex-président avait affirmé qu'il n'avait rien à se reprocher, malgré les révélations d'anciens responsables de la police l'accusant d'avoir autorisé l'élimination de militants anti-apartheid. Auparavant, Frederick De Klerk – le successeur de M. Botha à la tête du régime – avait officiellement exprimé la ligne de défense des anciens dirigeants. Présentant devant la TRC la déposition du Parti national (NP), M. De Klerk avait affirmé que les crimes perpétrés constituaient des dérapages individuels réalisés en dehors des consignes officielles. Mécontent de son traitement par la TRC, le successeur de M. Botha avait décidé de boycotter la commission et d'intenter une action judiciaire contre elle.

L'arrogance des responsables politiques de l'apartheid n'a fait que renforcer la frustration d'une partie de la population noire à l'égard des travaux de la TRC, déjà nourrie par les révélations sur les atrocités commises et les demandes d'amnistie de leurs auteurs. Toujours prompte à jouer sur les sentiments de l'opinion, Winnie Madikizela-Mandela s'en est récemment fait l'écho. L'ex-épouse de Nelson Mandela doit bientôt s'expliquer devant la TRC sur les ombres de son passé au temps de la lutte anti-apartheid. Dans une interview, elle s'est étonnée que la commission soit plus prévenante avec les ex-dirigeants de l'apartheid qu'avec elle. Le durcissement à l'encontre de M. Botha devrait permettre à la TRC de faire taire ces critiques, quitte à mécontenter une partie de la population blanche.

Frédéric Chambon

Une banque suisse s'excuse dans l'affaire des fonds juifs en déshérence

ZURICH. Mise sur la sellette aux Etats-Unis pour son comportement dans l'affaire des fonds juifs en déshérence, l'Union des banques suisses (UBS) s'est pour la première fois publiquement excusée. *« Si, dans nos efforts sincères pour apporter une solution au grave problème que nous pose le passé, nous avons heurté les sensibilités, sachez que nous le regrettons profondément »*, a déclaré, vendredi 21 novembre, à Zurich, le président de la direction générale de l'UBS, Matthis Cabiallavetta. Une année auparavant, son prédécesseur avait suscité l'indignation en affirmant que les fonds non réclamés ne représentaient que des *« broutilles »*. La banque avait également été mise en cause pour la destruction d'archives et pour le licenciement d'un veilleur de nuit, Christoph Meili, qui avait sauvé une partie des documents relatifs à la période nazie. – *(Corresp.)*

Enrico Mattei est mort victime d'un attentat à la bombe

ROME. Il aura fallu trente-cinq ans pour avoir la confirmation que le président de l'ENI (groupe public d'hydrocarbures), Enrico Mattei, tué lors d'un accident d'avion, le 27 octobre 1962, a bien été victime d'un attentat. Jeudi 20 novembre, le parquet de Pavie a en effet officiellement annoncé qu'une bombe avait été placée dans le bimoteur Morane-Saulnier qui, en provenance de la Sicile, a explosé en vol entre Milan et Pavie. Le pilote et un journaliste américain avaient également péri dans ce qui, à plusieurs reprises, avait été désigné par la justice comme un pur et simple accident. Il faudra attendre 1994 pour que les propos de repentis de la Mafia fassent rouvrir l'enquête et que les nouveaux examens pratiqués sur le corps d'Enrico Mattei et les expertises permettent de conclure à la thèse de l'attentat. – *(Corresp.)*

L'imam d'El Azhar dénonce les auteurs de l'attentat de Louxor

LE CAIRE. Cheikh Mohamad Sayed Tantaoui, la plus haute autorité de l'islam sunnite, a qualifié, vendredi 21 novembre, les auteurs du récent attentat de Louxor de *« lâches et salauds qui reçoivent leurs ordres du démon »*. Lors de la grande prière du vendredi, Cheikh Tantaoui a appelé la population à dénoncer les extrémistes musulmans. *« Ceux qui ne le feront pas sont coupables d'omission criminelle et doivent recevoir le même châtiment »* que les extrémistes, a-t-il dit. Alors que la sécurité a été renforcée autour des différents sites touristiques du pays, la police a interpellé dans la province d'Assiout (400 km au nord de Louxor) quarante-cinq habitants du village d'el Badari dont est originaire le chef du commando de terroristes, Medhat Abdel Rahman. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ISRAËL : le ministre français des affaires étrangères,** Hubert Védrine, est attendu en Israël, lundi 24 novembre, pour un voyage qui doit le conduira aussi dans les territoires palestiniens et en Egypte.

■ **IRAN : les ambassadeurs** d'Allemagne et de France, Horst Baechmann et Jean-Pierre Masset, ont regagné Téhéran ensemble vendredi 21 novembre, après sept mois d'absence. Ils sont les derniers ambassadeurs des pays membres de l'Union européenne à revenir en Iran après le règlement de la crise des ambassadeurs entre l'Union et ce pays. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : soucieuse d'apaiser la crise politique** née de l'affrontement entre le premier ministre, Nawaz Sharif, et la Cour suprême, la très puissante armée pakistanaise a imposé à cette dernière, vendredi 21 novembre, qu'elle repousse d'une semaine le procès pour outrages qu'elle voulait ouvrir contre le premier ministre. – *(AFP)*

■ **INDE : l'Inde se dirige vers une crise politique ouverte** et de possibles élections anticipées après le rejet, vendredi 21 novembre, de l'ultimatum du parti du Congrès qui risque de faire chuter le gouvernement minoritaire du premier ministre Inder Kumar Gujral. Le Parti du Congrès exigeait que le Front uni, au pouvoir à New Delhi, se sépare de l'un de ses alliés, le DMK, accusé de complicité avec les assassins de l'ancien premier ministre et chef du Congrès, Rajiv Gandhi. Lundi, le parti du Congrès doit décider s'il retire son soutien au cabinet Gujral. – *(AFP)*

■ **AFRIQUE DE L'EST : les inondations** qui affectent depuis un mois le sud de la Somalie (1 343 morts, 230 000 déplacés) ont commencé à s'étendre dans le nord du pays, tandis que des pluies torrentielles continuent à s'abattre sur le Kenya et l'est de l'Ethiopie (300 morts, 65 000 déplacés). – *(AFP.)*

هكذا من الأمل

Les conservateurs britanniques subissent un nouvel échec électoral

LONDRES
de notre correspondant

Paralysé par ses divisions sur l'Europe, le Parti conservateur n'a pas été capable de profiter de la première crise du gouvernement de Tony Blair, secoué par sa décision – controversée – d'autoriser la publicité pour le tabac lors des courses automobiles de formule 1 et par le don au Labour de 1 million de livres par le patron de la F 1 (*Le Monde* daté 16-17 novembre).

Contrairement à leurs espérances, lors de deux élections partielles vendredi 21 novembre, les tories n'ont gardé de justesse qu'un siège, qui était l'un de leurs fiefs, à Beckenham, dans le sud de Londres, et ont perdu l'autre, à Winchester (Sud-Ouest), au profit des libéraux-démocrates. Qui plus est, le député Peter Temple-Morris, qui venait d'être suspendu par le chef des conservateurs pour *« déviance »* pro-européenne, a claqué la porte pour rejoindre les bancs travaillistes.

La déroute des conservateurs à Winchester a jeté un froid dans un parti qui croyait être en mesure d'entamer sa reconquête du pouvoir. Mais le candidat « lib-dem », dont la victoire aux élections législatives du 1er mai, par deux voix seulement, avait été annulée à la demande du député sortant conservateur, l'a emporté cette fois avec 21 556 voix d'avance, grâce au bon report des électeurs travaillistes. De plus, M. Blair a tiré profit des célébrations, jeudi 20 novembre, du 50e anniversaire du mariage de la reine Elizabeth et du prince Philip. L'organisation des cérémonies, la teneur des discours et l'ambiance du « banquet populaire » organisé à cette occasion portent la patte du premier ministre, qui s'emploie, depuis la mort de Diana, à redresser l'image passablement écornée de la famille royale.

« ÉCOLE DE DISRAELI »

Dans un discours très respectueux, M. Blair s'est dit *« de l'école de Disraeli en ce qui concerne les relations entre le premier ministre et le monarque »*. En clair, il s'inspire du rôle joué auprès de la reine Victoria par son prédécesseur, qui avait réformé et restitué la popularité de la monarchie. La reine a également reconnu que la monarchie *« n'existe que par le soutien et le consentement du peuple »*. M. Blair a su utiliser la monarchie pour renforcer son image personnelle et celle du Labour, qui apparaît aux yeux de beaucoup comme le parti naturel de gouvernement. Ses relations avec la reine semblent bien meilleures que celles qu'avaient ses prédécesseurs tories. En reliant son modernisme réformateur à une *« tradition avec laquelle il peut coexister avec bonheur »*, il s'efforce de se rallier les bonnes grâces de l'*establishment* institutionnel après avoir obtenu celles de la City.

Patrice de Beer

Les Quinze amorcent une politique concertée de l'emploi

Les dirigeants français se sont félicités des résultats du sommet de Luxembourg, tandis que l'Espagne et l'Allemagne en donnaient une interprétation restrictive

Les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de l'Union européenne ont défini, vendredi 21 novembre à Luxembourg, quelques orientations communes qui doivent guider leur action en matière de lutte contre le chômage. L'un des objectifs est d'accroître les possibilités de formation ou de réinsertion offertes aux jeunes chômeurs et aux chômeurs de longue durée. Les orientations définies à Luxembourg feront l'objet d'une évaluation collective régulière, mais aucune mesure contraignante ni aucune sanction ne sont prévues. Le texte mentionne d'autre part la nécessité de parvenir à une plus grande souplesse du marché du travail. Ce texte indique que chaque gouvernement reste maître chez lui. Tous les Etats membres, dont les conceptions divergent en matière de politique de l'emploi, ont donc pu l'approuver.

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

C'est avec le sentiment du devoir accompli que les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont quitté Luxembourg dans la soirée du vendredi 21 novembre, à l'issue de leur sommet sur l'emploi. Une impression qu'éprouvaient particulièrement les Français, à l'origine de l'exercice. C'est à Amsterdam, en juin, comme contrepartie à l'aval donné au pacte de stabilité budgétaire voulu par les Allemands, que Lionel Jospin avait obtenu, dans le scepticisme général, une résolution sur la croissance et l'emploi, ainsi que la promesse de tenir ce conseil européen extraordinaire. *« Nous sommes contents. Pas à pas, l'Europe prend une dimension sociale qu'on l'avait accusée de négliger. Nous avons franchi une nouvelle et bonne étape »*, a commenté Jacques Chirac lors de la conférence de presse tenue conjointement avec M. Jospin, qui repartait immédiatement après pour le Congrès du Parti socialiste à Brest.

Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont mis d'accord sur une méthode, un calendrier, des objectifs dont certains mesurables. Comme l'avait proposé la Commission de Bruxelles, ils ont retenu un certain nombre de « lignes directrices », qui deviennent ainsi des orientations communes dont chaque gouvernement devra s'inspirer en rédigeant, au cours des mois à venir, les plans nationaux pour l'emploi.

DÉLAI DE CINQ ANS

Les plus précises d'entre elles concernent l'insertion professionnelle et *la formation pour les chômeurs jeunes ou de longue durée*. Pour donner un tour plus concret à l'engagement ainsi pris, Jean-Claude Juncker, le premier ministre luxembourgeois, qui présidait les débats, a obtenu que soit fixé un délai maximum de cinq ans pour atteindre les objectifs ainsi définis, avec possibilité de dérogation.

Les Espagnols, réticents sur l'ensemble de l'opération et qui comptent la proportion la plus élevée de chômeurs dans l'Union, ont fait valoir qu'un tel effort serait budgétairement lourd à supporter. Il a également été décidé que le nombre de chômeurs qui se voient proposer une formation devrait être porté *au moins* à 20 %, *et si* possible à 25 %, chiffre correspondant à la moyenne des trois pays les plus performants. Le progrès à faire en France ne sera pas négligeable puisque, selon Catherine Colonna, la porte-parole de l'Elysée, 15 % des chômeurs bénéficient *actuellement* d'une formation dans notre pays.

L'ultime mise au point des conclusions du Conseil a permis de vérifier que c'étaient les Allemands et les Espagnols qui abordaient avec le plus de réticence le démarrage d'une politique de convergence en faveur de l'emploi. En cours de journée, les observations des conseillers du chancelier Kohl étaient restrictives, insistant *sur la nécessité de conserver* un caractère réaliste aux objectifs fixés en commun et de préserver l'autonomie de chacun au moment de la mise en œuvre. Une disposition d'esprit qui ne peut que préoccuper alors qu'on va aborder la phase suivante.

PAS DE SANCTIONS

« C'est le début d'une démarche continue », ont souligné Jacques Chirac et Lionel Jospin. En matière de procédure d'abord : les plans d'action pour l'emploi, qui devraient susciter un premier débat important au niveau national, seront examinés par les Quinze en juin à Cardiff. En décembre, à Vienne, les chefs d'Etat et de gouvernement se pencheront sur la mise en œuvre de ces plans nationaux et, pour continuer l'exercice, arrêteront de nouvelles lignes directrices qui serviront de référence en 1999. Que se passera-t-il si les performances de l'un ou l'autre des Etats membres restent en deçà des engagements pris ? Contrairement à ce qui est prévu pour le pacte de stabilité budgétaire, il n'y aura pas de sanctions. *« Ce n'est pas ce que nous cherchons »*, a constaté M. Jospin. Mais le Conseil pourra adopter des *« recommandations »* pour exercer une pression sur le pays défaillant et, aussitôt que le traité d'Amsterdam aura été ratifié, il pourra le faire à la majorité qualifiée de ses membres.

L'accord intervenu vendredi devrait donner une impulsion nouvelle au « dialogue social européen ». Il prévoit que les partenaires sociaux seront constamment associés au suivi de la politique mise en œuvre. A la veille de chaque Conseil européen, la « troïka », comprenant le président en exercice de l'Union, son prédécesseur et son successeur, rencontrera employeurs et syndicats afin de faire le point.

Le succès de la manifestation syndicale transnationale de jeudi témoigne de l'intérêt renouvelé des syndicats. Dans une contribution écrite remise au Conseil, M. Jospin suggère d'agir *« en proposant aux partenaires sociaux des sujets sur lesquels un besoin de dialogue se fait sentir. Je pense notamment à l'harmonisation des législations sociales*, y écrit-il. *Le récent conflit routier en France (...) illustre, s'il en était besoin, la nécessité et l'urgence de progrès en la matière au niveau européen. Je considère également que la modernisation de l'organisation du travail, y compris la réduction du temps de travail, devrait être un thème important d'un dialogue social plus dynamique et constructif »*.

Pour l'avenir, M. Jospin a proposé d'envisager, en faisant appel à la même méthode (objectifs fixés au niveau européen, plans nationaux s'en inspirant, vérification collective) d'ouvrir d'autres pistes : création d'emplois liés aux nouvelles technologies, accroissement de la part des travailleurs bénéficiant d'une formation permanente, ainsi que des investissements dans la recherche. Le premier ministre a encore appelé de ses vœux *« une approche plus concertée des restructurations industrielles, impliquant notamment la consultation des partenaires sociaux aux niveaux appropriés, afin d'en mieux prévenir les effets économiques et sociaux »*.

Philippe Lemaître

Une stratégie contre le chômage

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre envoyé spécial

Inspirée de la méthode suivie pour la convergence des politiques économiques en prévision de l'euro, la *« stratégie coordonnée pour l'emploi »* adoptée par les Quinze à Luxembourg consiste à définir chaque année des *« lignes directrices »* communes pour encadrer les plans d'actions nationaux contre le chômage.

Ces lignes directrices proposent une philosophie générale et fixent des objectifs concrets, dont la réalisation sera évaluée régulièrement. Le Conseil procédera annuellement à un examen de la façon dont elles auront été transposées dans les politiques nationales. Les partenaires sociaux seront associés à la démarche. Quatre lignes directrices ont été définies pour 1998. Les plans d'actions nationaux basés sur elles devront être présentés avant le conseil européen de Cardiff, en juin 1998, et feront l'objet d'un examen en décembre.

Les Quinze ont décidé parallèlement de renforcer l'arsenal communautaire de lutte pour l'emploi. Conséquence de la crise provoquée par la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique, ils ont notamment chargé un groupe d'experts d'analyser le problème des mutations industrielles dans l'Union. Son rapport devra être remis en juin au conseil de Cardiff. La Banque européenne d'investissement (BEI) est invitée à poursuivre son programme d'action spécial d'Amsterdam.

En plus des actions engagées, près de 10 milliards d'écus (65 milliards de francs) de nouveaux prêts pourraient être accordés au cours des trois prochaines années. Destinés en priorité aux petites et moyennes entreprises, ils doivent générer un investissement global de plus de 30 milliards d'écus.

Voici les quatre lignes directrices pour 1998 :

● **Améliorer la capacité d'insertion professionnelle :** les Etats feront en sorte, dans un délai qui ne peut excéder cinq ans, d'offrir un nouveau départ à tout jeune avant qu'il atteigne six mois de chômage, sous forme de formation, de reconversion, d'expérience professionnelle, d'emploi ou de toute autre mesure propre à favoriser son insertion professionnelle ; ils feront de même pour aider les chômeurs adultes avant qu'ils atteignent douze mois de chômage. L'Espagne a obtenu que ce délai puisse être rallongé pour les pays ayant un trop fort taux de chômage, de peur d'être contraints à des dépenses excessives.

Par ailleurs, les systèmes d'idemnisation et de formation doivent être revus pour promouvoir la capacité d'insertion professionnelle et inciter réellement les chômeurs à chercher et à accepter un emploi ou une formation. Les Etats s'efforceront d'augmenter sensiblement le pourcentage de chômeurs qui se voient proposer une formation, avec pour objectif d'atteindre un nombre d'au moins 20 % (contre 10 % en moyenne aujourd'hui dans l'Union). L'objectif proposé par la présidence était de 25 %.

Enfin, pour faciliter le passage de l'école au travail, les Quinze se promettent d'améliorer leurs systèmes scolaires pour réduire le nombre d'élèves qui quittent prématurément l'école et de doter les jeunes de qualifications correspondant aux besoins du marché du travail.

● **Développer l'esprit d'entreprise :** le démarrage et la gestion d'entreprises seront soutenus. L'activité indépendante sera encouragée en allégeant les obstacles, notamment dans les régimes fiscaux et de sécurité sociale. Les possibilités de création d'emplois au niveau local, dans l'économie sociale et dans les nouvelles activités liées aux besoins non encore satisfaits par le marché seront encouragées. L'opportunité de réduire le taux de TVA sur les services à forte intensité de main-d'œuvre, défendue par la Commission, s'est heurtée aux réticences des Allemands : elle sera examinée *« sans obligation »*.

● **Encourager la capacité d'adaptation des entreprises et de leurs travailleurs :** les partenaires sociaux sont invités à négocier, notamment au niveau sectoriel et au niveau des entreprises, des accords visant à moderniser l'organisation du travail, y compris les formules souples de travail, afin de rendre les entreprises productives et compétitives et d'atteindre l'équilibre nécessaire entre souplesse et sécurité. Ces accords peuvent porter sur l'annualisation du temps de travail, la réduction du temps de travail et des heures supplémentaires, le développement du temps partiel, la formation tout au long de la vie et les interruptions de carrière.

● **Renforcer les politiques d'égalité des chances :** il s'agit notamment de diminuer la discrimination entre hommes et femmes sur le marché du travail et d'accélérer la mise en œuvre des accords en matière d'interruption de carrière, de congé parental, de travail à temps partiel.

H. de B.

Déchirée, la République serbe de Bosnie renouvelle son Parlement

SARAJEVO
de notre correspondant

Les élections législatives anticipées en République serbe (RS), l'une des deux entités composant la Bosnie-Herzégovine avec la Fédération croato-musulmane, qui se déroulent samedi 22 et dimanche 23 novembre, ont été organisées pour tenter de sortir la RS d'une crise entre sa présidente, Biljana Plavsic, et les ultranationalistes regroupés dans leur fief de Pale (près de Sarajevo) autour de Momcilo Krajisnik, l'élu serbe à la présidence collégiale bosniaque.

« En République serbe, plus rien ne fonctionne : ni le Parlement ni le gouvernement. Des élections représentent la seule issue pour faire redémarrer les institutions », explique Johan Verheyden, le porte-parole de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), chargé de mettre en œuvre ce scrutin.

SUCCÈS PAS ASSURÉ

Profondément divisée entre partisans et adversaires des accords de paix de Dayton, la RS, qui a aujourd'hui deux polices et deux pouvoirs centraux, ne devrait pourtant pas offrir un paysage politique ressoudé après ces élections.

C'est depuis Banja Luka (Nord-Ouest), plus grosse ville de la RS, que Biljana Plavsic est entrée, depuis cinq mois, en guerre ouverte contre les dirigeants de Pale, accusés de corruption et de conduire le pays à la ruine. Soutenue par la communauté internationale, qui a pris bonne note de ses engagements en faveur des accords de paix, Mme Plavsic n'est pas certaine, néanmoins, de sortir vainqueur du match qui l'oppose aux « durs » de Pale. On la crédite de 15 % à 20 % des intentions de vote.

Selon beaucoup d'observateurs, la première erreur de la présidente aura été de lancer son propre parti, l'Alliance populaire serbe (SNS), dans la course pour les législatives, au lieu de reconduire la coalition qui, avec d'autres partis d'opposition, avait enregistré certains succès dans l'ouest de la RS – notamment la « prise » de Banja Luka – lors des récentes élections municipales. Sa seconde faute aura été de ne pas répondre à la demande d'une partie de la population qui aspire à vivre, enfin, dans un Etat de droit.

Les médias qu'elle contrôle sont devenus l'outil de propagande du SNS, et sa police ferme les yeux sur les brimades qui se poursuivent à l'encontre des minorités musulmane et croate. *« C'est l'application d'une politique réfléchie*, avance Zoran Ruzicic, un social-libéral. *Plavsic veut le pouvoir. Elle a donc réajusté le discours ultranationaliste qu'elle tenait dès 1992 aux côtés de Radovan Karadzic »*, l'ancien chef des Serbes de Bosnie recherché pour crimes de guerre. A l'image de leur vice-président, Dourad Banjac, nombre de membres du SNS sont en effet des anciens du SDS (Parti démocratique serbe). *« Nous n'avons plus rien à voir avec le SDS*, corrige-t-il. *Ce parti raisonne encore en termes d'idéologie. Nous, en échéances économiques. »* Mais il multiplie les contradictions. S'il estime qu'il *« faut faire table rase sur l'Histoire qui a déchiré ce pays »*, il ajoute que *« le retour des réfugiés chez eux n'est pas encore à l'ordre du jour »*. S'il *« soutient l'arrestation des criminels de guerre serbes »*, c'est *« à la condition qu'ils soient jugés en République serbe »* et non par le Tribunal pénal international de La Haye. *« A la copie, je préfère l'original »*, résume un sympathisant du Parti démocratique serbe (SDS) de Mamcilo Krajisnik. Le SDS, qui regroupe la majorité de son électorat dans l'est de la Bosnie et qui occupait 45 des 83 sièges dans l'ancien Parlement, a d'ailleurs axé sa campagne sur des attaques systématiques contre Biljana Plavsic, accusée de *« trahison »* et de *« pacte avec l'ennemi »*, représenté sur le terrain par la Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR).

« Le SDS devrait pourtant connaître un effritement de son électorat », note un observateur. Mais la force qui devrait en profiter est le Parti radical serbe (SRS) – une émanation du parti d'extrême droite de Vojislav Seselj, l'un des favoris à la prochaine élection présidentielle de Serbie –, arrivé en deuxième position, en RS, lors du scrutin municipal.

« RASSEMBLER LES SERBES »

« Nous ferons aussi bien, sinon mieux », lance Nikola Poplasen, président du SRS. *« Les accords de Dayton appartiennent désormais à l'Histoire*, commente-t-il. *Il faut aller au-delà, rassembler les Serbes dans une même patrie en gommant en douceur la frontière entre la RS et la Serbie et en accentuant celle avec la Fédération croato-musulmane. »*

En appelant à la tenue de ces élections, la communauté internationale rêvait sans doute à mieux. *« Avant de soutenir Plavsic, il aurait fallu commencer par arrêter Radovan Karadzic, dont la capacité de nuire demeure élevée »*, observe un diplomate. Le portrait de celui qui se terre dans sa villa de Pale a ainsi été affiché un peu partout, et une lettre non signée a appelé les électeurs à faire obstacle à la rébellion orchestrée depuis Banja Luka et à contrer l'application des accords de paix.

Christian Lecomte

Initiative franco-allemande pour le Kosovo

Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, et son homologue français, Hubert Védrine, ont proposé, dans une lettre adressée jeudi 20 novembre à Slobodan Milosevic, président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), qu'un statut spécial soit accordé au Kosovo, la province du sud de la Serbie peuplée à 90 % d'Albanais de souche. Cette proposition, *« saluée »* par la Ligue démocratique (LDK), principale formation politique albanaise du Kosovo, a été critiquée par Belgrade. *« Le Kosovo est une affaire intérieure à la Serbie et à la Yougoslavie »*, a répété jeudi Ivica Dacic, porte-parole du Parti socialiste au pouvoir.

Dans leur lettre, MM. Védrine et Kinkel envisagent des mesures en contre-partie d'éventuels *« progrès effectués en faveur d'un règlement pacifique du problème du Kosovo »*, comme l'établissement de relations diplomatiques durables entre l'Union européenne et la RFY ou la reconduction de mesures commerciales au profit de la RFY.

هكذا من الأصل

MAJORITÉ Toutes les familles de la gauche plurielle ont envoyé des observateurs au congrès du Parti socialiste, qui se tient à Brest depuis vendredi 21 novembre, et qui s'achèvera, dimanche, par un discours de Lionel Jospin. ● L'UNITÉ retrouvée du PS a été saluée par tous les orateurs de la première journée, au cours de laquelle n'ont été émises que quelques légères dissonances. Laurent Fabius a estimé que, sous l'autorité de Lionel Jospin, le gouvernement fait un *« sans-faute »*, et assuré que le parti serait *« rassemblé »* autour de François Hollande, qui devrait être élu premier secrétaire, le 27 novembre, par les militants. ● LES PROPOS du président de la République sur le cumul des mandats et les *« expérimentations hasardeuses »* dans la lutte contre le chômage ont été jugés *« pas très heureux »* par François Hollande.

Les socialistes s'auto-congratulent au cours d'un congrès sans passion

Laurent Fabius salue le « sans-faute » de Lionel Jospin et du gouvernement, mais se présente en champion de la « gauche moderne ». Il récuse tout « matraquage fiscal » et réclame une réorientation de la construction européenne

BREST
de notre envoyé spécial

TOI AUSSI, C'EST TON PREMIER CONGRÈS UNITAIRE?

PESSIN

Si l'ennui naquit un jour de l'uniformité, les socialistes ont quelque souci à se faire, au regard de la première journée, vendredi 21 novembre à Brest, de leur congrès national. Rançon de la paix interne retrouvée, sous la direction de Lionel Jospin, la grande messe brestoise a commencé par une kyrielle de discours d'auto-satisfaction ou d'auto-congratulation à peine perturbés par quelques dissonances, écoutés dans un silence poli, sans aucun enthousiasme. Le soir, sur France 2, le premier ministre a réfuté toute *« jospinomania »* et a souligné que, s'il y avait *« sacre »* à Brest, c'était celui de François Hollande, tout en écartant toute *« sacralisation »* de la fonction de premier secrétaire. Sacre ou non, le congrès n'a pas démarré dans une atmosphère de fête, ni dans une *véritable confrontation d'idées.*

Même les déclarations de Jacques Chirac, devant le congrès de l'Association des maires de France, sur le cumul des mandats, ou à Luxembourg sur *« les expérimentations hasardeuses »* n'ont pas réussi à secouer le congrès. Les propos du chef de l'Etat ont suscité une totale indifférence. Aucun congressiste ne les a commentés à la tribune ou même dans les couloirs, à l'exception de François Hollande, qui les a jugés sur France Info *« pas très heureux »*.

L'heure n'est plus aux déchirements suicidaires de Rennes, mais plutôt à l'unité. Les résultats définitifs des votes sur les motions – fédération de Guadeloupe exceptée – vont dans ce sens. Pour une participation de 72,14 %, la motion A, de M. Hollande et de la quasi-totalité des courants, a recueilli 66 387 voix et 84,07 %, la motion B, d'anciens poperénistes conduits par Marie-Thérèse Mutin 4 288 voix et 5,43 %, et la motion C, de la Gauche socialiste, 8 069 voix et 10,21 %. Sur les 204 membres du conseil national élus à la proportionnelle des courants, 172 iront à la A, 11 à la B et 21 à la C.

Ce résultat complique un peu la tâche de M. Hollande pour la composition du conseil national, qui doit être connue dimanche. Sous réserve d'ultimes tractations, le bloc majoritaire, composé d'amis de M. Jospin, de Michel Rocard, de Martine Aubry et de Pierre Mauroy, devrait avoir, à lui tout seul, une majorité de 104 membres. Les amis de Laurent Fabius devraient se retrouver à 47, au lieu de 45, tandis que ceux d'Henri Emmanuelli espèrent revenir à 15, au lieu de 43 après Liévin.

Se référant tant à M. Fabius, crédité d'avoir impulsé la rénovation du PS, qu'à M. Rocard, sans oublier François Mitterrand, le fabiusien Alain Claeys, chargé de l'organisation et de la trésorerie au secrétariat national, a salué *« l'homogénéité de notre pensée »*. Pour lui, si le PS est *« l'interlocuteur naturel du gouvernement »*, il l'est *« peut-être avant tout de l'ensemble des organisations et mouvements qui ont permis la victoire de juin 1997 »*. Saluant le *« cours nouveau »* du PS, Jean-Christophe Cambadélis, chargé des fédérations et des relations extérieures, a proposé sa transformation *« en parti populaire »*.

PEU DE DISSONANCES

Dans une démarche très social-démocrate, Alain Bergounioux, chargé de la formation au secrétariat national, a prôné *« cohérence »* et *« association »* entre le gouvernement et le parti, tout en s'en prenant aux minoritaires : *« La coupure entre le parti et le gouvernement, c'est l'assurance de l'écart entre le discours et la pratique. »*

Les dissonances ont été peu nombreuses, même si Bernard Roman, chargé de l'innovation au secrétariat national, très laudatif pour M. Jospin, a fait part de ses *« réserves sur les tiédeurs »* des projets sur l'immigration et la nationalité. Laurence Dumont, chargée des droits de l'homme au secrétariat national, proche de Louis Mermaz, a par ailleurs estimé que le groupe parlementaire de l'Assemblée nationale devait *« exister plus qu'il n'existe aujourd'hui »* par rapport au gouvernement, et Laurence Rossignol, pour la Gauche socialiste, a réitéré ses critiques sur la réforme des allocations familiales. Au milieu de cette journée un peu terne, M. Fabius a cherché, avec sobriété, à tenir la vedette, en se présentant en champion de la *« gauche moderne »*, celle du vingt et unième siècle, et en mêlant compliments et conseils fermes au gouvernement.

« Le gouvernement est conduit avec efficacité par Lionel Jospin et il accomplit un sans-faute. Nous pouvons en être fiers. Le parti dans ses profondeurs souhaite être rassemblé et il le sera autour de François Hollande », a assuré le président de l'Assemblée nationale. Esquissant *« un vrai projet d'avenir »*, M. Fabius a prôné *« une véritable co-responsabilité dans l'entreprise »*, des regroupements préventifs pour empêcher des OPA internationales inamicales et une *« priorité au bond en avant technologique et à la créativité »*. Il a aussi mis en garde sur la réforme de la fiscalité : *« Changer la nature des prélèvements, ce n'est ni les superposer ni les aggraver. La gauche ne peut pas, elle ne doit pas être assimilée au matraquage fiscal. »*

M. Fabius a de nouveau plaidé pour une réorientation de la construction européenne. *« S'il devait durablement y avoir en Europe d'un côté une sorte de TGV financier, de l'autre un tortillard social, nous aurions échoué »*, a prévenu l'ancien premier ministre, ajoutant : *« On a commencé de réagir au sommet de Luxembourg, mais ce n'est qu'un début. »* Il a surtout rappelé que la réforme des institutions européennes devait être réalisée avant l'élargissement.

« Comme beaucoup d'entre vous, a-t-il averti, *je n'accepterais pas cette dérive vers une grande Europe hyperlibérale qui serait une petite Europe sociale. Je souhaite que le congrès nous donne mandat afin que, lors des futures discussions préparant et accompagnant la ratification du traité d'Amsterdam, ce risque de dilution soit clairement écarté. »* M. Jospin comme M. Hollande sont prévenus : il faudra compter encore avec Laurent Fabius.

Michel Noblecourt

Oskar Lafontaine soutient le PS

Au moment même où Lionel Jospin, à Luxembourg, tentait de convaincre Helmut Kohl de relancer l'Europe sociale, Oskar Lafontaine, président du SPD allemand, câlinait les socialistes français à Brest. Figurant parmi les 182 délégués étrangers et les 76 représentants de la famille socialiste, il ne s'est pas contenté de paroles convenues. Très chaleureusement applaudi, le président du SPD a assuré d'emblée qu'il suivait *« avec attention »* l'action du gouvernement français *« pour réduire le temps de travail »*. Voyant dans le sommet de Luxembourg *« une victoire du Parti socialiste et de Lionel Jospin »*, M. Lafontaine s'est mis au diapason de l'auditoire en l'invitant à ne pas se laisser *« impressionner par le monétarisme »*.

Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste, a pris pour thème « la mondialisation de nos idées » et évoqué l'Algérie pour soutenir « avec force le combat pour la restauration du dialogue et de la paix civile ».

Sous le regard curieux et ironique des observateurs de la gauche plurielle

BREST
de notre envoyée spéciale

Les premiers arrivés étaient les communistes. Pierre Blotin, numéro deux du parti, Paul Lespagnol, secrétaire national. Ils se sont amusés de voir qu'ils devaient retirer leurs badges au stand des « délégations françaises », puis se sont sagement assis avec les congressistes. Studieux. Attentifs. *« Un mélange de culture ouvrière et bolchévique »*, se moque gentiment Charles Fiterman, à quelques rangs derrière eux.

Quelques minutes plus tôt, l'ancien ministre communiste du gouvernement de Pierre Mauroy avait croisé la délégation de la place du colonel Fabien.

« Alors, c'est vrai ? T'as adhéré au PS ?, demande l'ancien responsable communiste à Pierre Blotin.

– Ah, mais non je croyais que c'était toi !

– On y va tous les deux, allez ! », tranche Charles Fiterman.

Chacun, ensuite, s'en est allé à nouveau écouter les intervenants. Etrange congrès, où se presse toute la gauche plurielle. Dans le hall, on trouve *Politique la Revue*, trimestriel de la gauche alternative et radicale née avec le « mouvement social » de décembre 1995, tout comme, pour la première fois, l'hebdomadaire *Politis*. *« On est dans la majorité plurielle, on s'en veut partie prenante »*, justifie Denis Sieffert, son rédacteur en chef.

VOIR LA CHOSE DE PLUS PRÈS

« Jospin s'est imposé à la gauche, et toute la gauche est là », résume le socialiste Laurent Dutheil. Le matin, dans son rapport d'activité, Alain Claeys, secrétaire national à l'organisation du PS, avait tenu à saluer la mémoire de Georges Marchais, *« homme du programme commun, dont la principale erreur aura été justement de vouloir défaire ce qu'avec d'autres il avait contribué à élaborer »*.

Les Verts sont là aussi, comme la Ligue communiste révolutionnaire et le Parti des travailleurs, dont le rerésentant vient toujours virilement serrer la main de Jean-Christophe Cambadélis. Bousculade : on vient à deux, trois, quatre ou plus par délégation. Chacun, bien qu'il s'en défende, veut voir la chose socialiste, qui brille de mille feux, d'un peu plus près.

« Ce n'est pas un effet attraction, c'est un effet gauche plurielle », justifie Jean-Luc Bennahmias secrétaire national des Verts. *« C'est la recomposition de la gauche qui est en jeu. Personne ne peut se payer le luxe de ne pas regarder ce qui se passe et ce que ce congrès est de nature à refléter »*, commente Christian Piquet, de la LCR. Chacun, pour se donner une contenance, s'oblige à rire de cette *« grand-messe »* si sage.

« Un rapport d'activité ? C'est comme les congrès d'avant la guerre froide », commente *un ex-communiste, tandis que* Pierre Blotin, goûtant avec gourmandise le paradoxe de sa réflexion, se demande si, *« ici, tout n'est pas joué à l'avance »*...

Samedi, à l'heure du déjeuner, François Hollande et Jean-Christophe Cambadélis convieront tout ce petit monde à un déjeuner pluriel, fortement médiatisé. *« Les élections régionales seront un précipité des rapports de forces dans le pays et leurs résultats ouvriront ou n'ouvriront pas d'autres épisodes de la vie politique française »*, a prévenu le second vendredi.

Nul doute que la présence de Robert Hue ne passera pas inaperçue. *« Marchais n'aurait pas pu s'y résoudre »*, commente Charles Fiterman. *« Cela aurait été au-dessus de ses forces »*, ajoute l'ancien numéro deux du Parti communiste. *« La gauche, j'avais réussi avec François Mitterrand à la rassurer. Mais elle était tellement compétitive, tellement différente*, renchérit Pierre Mauroy. *Notre unité fait partie de notre aspiration commune. »*

Peut-être même Robert Hue aura-t-il *droit à la première ovation, debout.* Enfin un peu de piment dans un congrès sans effets de tribune, où les militants ne quittent même plus les couloirs pour entrer écouter leurs derniers « éléphants ».

Ariane Chemin

PROFIL

FRANÇOIS HOLLANDE, JOSPINISTE RÉCENT

D'un naturel enjoué et d'une jovialité toute bienveillante, François Hollande est déjà un dirigeant socialiste heureux avant d'être intronisé premier secrétaire du PS par les militants, le 27 novembre. Le député de Corrèze a la confiance de Lionel Jospin – qu'il rencontre souvent en tête à tête en dehors des petits déjeuners du mardi à Matignon – et la cote dans le parti. Ce Normand d'origine – il est né le 12 août 1954 à Rouen – cumule les éloges aujourd'hui, comme il accumulait hier les diplômes : licence en droit, diplôme de Sciences-Po, HEC, promotion Voltaire de l'ENA en 1980. C'est là qu'il rencontre sa compagne, Ségolène Royal, avec laquelle il a quatre enfants. L'école de la haute fonction publique est le théâtre de ses premières armes politiques. Il fonde le Comité d'action pour la réforme de l'ENA et adhère en 1979 au PS. A la sortie de l'ENA, il choisit la Cour des comptes et est recruté par Jacques Attali comme petite main à l'Elysée. Directeur de cabinet de Max Gallo (porte-parole du gouvernement Mauroy de mars 1983 à juillet 1985), il s'était lancé, en 1981, dans l'aventure électorale.

Défiant Jacques Chirac dans ses terres de Corrèze, aux législatives, il arrive devant le PC. Loin de se décourager, il peaufine son implantation. En 1988, il est élu dans la circonscription de Tulle, dont il est toujours conseiller municipal. Battu en 1993, il reconquiert facilement son siège en 1997.

En 1984, François Hollande avait lancé les « transcourants » au sein du PS, en prenant le risque d'indisposer Lionel Jospin qui le soupçonnait de rouler pour Laurent Fabius. Deux ans plus tard, le premier secrétaire d'alors le fait pourtant entrer dans le groupe des experts. En 1985, il fonde Démocratie 2000 qui se transformera, en octobre 1992 à Lorient, en club Témoin.

Ce club se met au service de Jacques Delors et le brillant professeur d'économie à Sciences-Po ne cache pas son désappointement quand le président de la Commission européenne renonce à se présenter.

Emmanuelliste par nécessité à Liévin, en novembre 1994, il rejoint Lionel Jospin en octobre 1995 comme porte-parole du PS. Sa réussite à ce poste conduit le vainqueur des législatives de juin à le préférer à un jospiniste « pur sucre » comme successeur à la tête du Parti socialiste.

M. N.

Dialogue courtois avec les syndicalistes brestois

BREST
de notre correspondante régionale

Premier arrivé au Palais des congrès de Penfeld, vendredi 21 au matin, François Hollande, en bras de chemise, écoute aimablement les délégations syndicales brestoises. Plein de sollicitude, Harlem Désir, délégué aux rapports avec les mouvements sociaux, baisse les stores dans son dos pour que les « camarades » ne soient plus éblouis. Jean-Noël Kerdraon, député de Brest, connaît tout le monde et serre toutes les mains. La confrontation redoutée entre les socialistes et les salariés des industries de la défense tourne à l'échange de politesses.

« Du boulot pour Brest », ont bien entonné quelques voix fortes mais clairsemées ; la musique bretonne a vite pris le relais. Malgré la densité des drapeaux rouges de la CFDT et de la CGT, la manifestation, convoquée juste avant l'ouverture du congrès, n'a guère réuni que 200 à 300 personnes.

Un chômeur âgé de 21 ans, seul, prit la parole pour souhaiter aux congressistes *« un bon séjour dans le pays de Brest. Mais n'oubliez pas,* a-t-il prévenu, *que nous sommes mobilisés depuis des mois pour nos emplois et notre avenir, et que les Bretons ont la tête dure »*.

Samedi matin, le ton risquait d'être un peu plus vif avec le ministre de la défense, Alain Richard, qui devait recevoir les syndicats de l'arsenal et de ses entreprises sous-traitantes. Le futur premier secrétaire du PS a, pour sa part, pu se contenter de jouer la séduction.

VENUS « POUR ÉCOUTER »

« Lorsque nous nous sommes décidés pour Brest, nous n'étions pas sans savoir qu'il y avait des difficultés, entame François Hollande. *Nous nous sommes dits que nous allions venir, non pour tenir un congrès fermé sur lui-même, mais aussi pour écouter. »*

Les représentants syndicaux égrènent donc quelques revendications : parité de traitements entre les ouvriers de l'arsenal et ceux de la sous-traitance, mesures pour les cadres quinquagénaires dans une future loi sur le licenciement, etc. L'accord se fait pour engager une réflexion sur la façon de pérenniser des activités nouvelles à Brest, comme la construction de plates-formes pétrolières et la réparation navale civile.

Sur d'autres dossiers, M. Hollande encourage les membres de la délégation à profiter de l'occasion pour rencontrer les ministres concernés ou leur entourage. Inutile de les pousser beaucoup, les demandes d'audiences s'organisent rapidement.

Le ministre de l'agriculture et de la pêche, *Louis Le Pensec*, devait rencontrer quelques marins et quelques agriculteurs. Le cabinet de Martine Aubry était très sollicité par une organisation d'handicapés, les inscrits maritimes, etc. Alain Geismar, conseiller du ministre de l'éducation, Claude Allègre, était déjà au travail vendredi, en recevant des étudiants. Les patrons du Finistère souhaitaient eux aussi s'entretenir avec M. Richard.

Vendredi, les abords du congrès jouissait d'un calme total. Seul un distributeur de tracts tentait de convaincre les socialistes que leur congrès était *« une occasion unique pour promouvoir la cause de la ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires »*.

« Depuis le temps que la gauche nous promet des avancées, soupire ce Breton, *en 1981 déjà... »* Le 15 novembre, la fédération PS du Finistère votait un vœu en ce sens. François Cuillandre, son premier secrétaire, et le premier à parler dans l'enceinte du congrès, s'est bien essayé à quelques mots de breton. De là à nourrir beaucoup d'espoirs...

Martine Valo

هكذا من الاصل

M. Jospin s'appuyera sur les résultats de Luxembourg pour faire accepter l'Union européenne par ses alliés

« Déception » du MDC, tandis que « L'Humanité » souligne les « mesures concrètes » prises lors du sommet

Face aux formations de sa majorité « plurielle » les plus hostiles à la construction européenne, le premier ministre avance à petits pas. Il peut désormais s'appuyer sur le sommet de Luxembourg consacré à l'emploi, qu'il avait lui-même réclamé, pour conduire le Parti communiste et le Mouvement des citoyens à de meilleurs sentiments vis-à-vis de L'Europe. *L'Humanité* de samedi 22 novembre enclenche cette inflexion.

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

La méthode Jospin va-t-elle avoir raison des réticences européennes des formations qui, en dehors du Parti socialiste, constituent la majorité « plurielle » du gouvernement ? Que ce soit au Parti communiste, dont la vision sur la question évolue nettement, à défaut de se modifier en profondeur dans la base du parti ; que ce soit au Mouvement des citoyens, qui risque de prendre le relais du PCF dans la contestation européenne ; ou que ce soit chez les Verts passés de l'*« inquiétude »* au silence, la majorité se met insensiblement en ordre derrière Lionel Jospin.

N'est-ce jusqu'à la Gauche socialiste qui met en sourdine les critiques contre la politique européenne de M. Jospin, premier ministre et néanmoins secrétaire du Parti socialiste jusqu'à la fin du congrès de Brest, qui s'achève dimanche 23 novembre.

Même si les résultats obtenus à Luxembourg, au sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement sur l'emploi, sont loin d'avoir une équivalence avec les contraintes qui font le quotidien de l'Union monétaire, le premier ministre se félicite que ce rendez-vous soit une *« date importante au niveau de la méthode »*.

Rappelant qu'il avait présenté en mars 1996, un mémorandum sur le *« modèle social européen*, le président de la République considère que ce sommet est *« positif »*. A l'instar de la monnaie unique, le gouvernement souhaite que l'emploi soit une constante de la réflexion, voire de l'action, des partenaires européens.

DÉMARCHE À LONG TERME

M. Jospin veut ainsi engager une démarche à long terme. En sachant que, contrairement à la politique économique, celle de l'emploi relève du principe de subsidiarité, c'est-à-dire que les Etats restent maîtres chez eux. Cette démarche fait-elle émerger un modèle social-démocrate, comme on veut le croire à l'hôtel Matignon ? Elle permet, au moins, de faire étalage de bonnes intentions qui attendent réalisation.

A tout le moins, Luxembourg peut favoriser la mutation des partenaires du PS les plus réticents sur l'Europe. La réunion de ministres du jeudi 14 novembre, à Paris, a mis en évidence la bonne volonté du PCF, selon un participant. Ministre communiste de référence, récemment confronté au conflit des routiers qui a illustré la dérégulation sociale européenne, Jean-Claude Gayssot a particulièrement encouragé la démarche initiée par M. Jospin sur le terrain de l'emploi. Au point même de provoquer un étonnement secret de la part de Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur et chef de file du Mouvement des citoyens (MDC).

Les feux du conseil européen extraordinaire à peine éteints, cette compétition à la gauche du PS est du reste éclatante. Georges Sarre, porte-parole du MDC, estime que *« la déception est grande au regard au regard des objectifs originels »* et considère que *« rien de fondamental n'a changé »* après Luxembourg alors que *L'Humanité* de samedi 22 novembre titre : *« Emploi : un sommet européen petit bras »*.

Mais le ton de l'éditorial du journal du PCF tranche singulièrement avec cette dureté. *« Lors de ce sommet inédit* (...)*des mesures concrètes ont donc été prises »*, écrit l'éditorialiste communiste, en ajoutant qu'*« elles sont à prendre en considération pour ce qu'elles sont : des "plus" s'inscrivant dans une démarche différente »*.

L'HOMMAGE DE ROBERT HUE

Certes, *« le compte n'y est pas. Les "décisions ambitieuses et concrètes" que disait attendre Lionel Jospin sont absentes »*, concède-t-il. Il n'en demeure pas moins, précise « L'Huma » immédiatement, que *« Luxembourg aura été utile au moins à deux titres »* : les artisans de la construction européenne ne peuvent plus ignorer l'emploi et *« un précédent a eu lieu, qui ne demande qu'à "faire des petits". Le sommet d'hier est un appel à aller plus loin »*. Confrontée au refus conjoint du président de la République et du premier ministre d'organiser un nouveau référendum portant cette fois sur la monnaie unique, la direction du PCF va devoir transcender cette étape monétaire en s'appuyant tout à la fois sur la dimension emploi, introduite dans le processus européen par la France, et sur le *« mouvement social »* qui lui est cher et qui s'est manifesté, jeudi 20 novembre, dans les rues de Luxembourg.

Toujours est-il que Robert Hue, lors d'une réunion à Argenteuil (Val-d'Oise) vendredi 21 novembre, au soir, a rendu *« hommage au travail déjà accompli par le gouvernement de Lionel Jospin »*, en soulignant les *« nombreuses avancées intéressantes* (...)*notamment sur l'emploi qui reste la question des questions »*.

Cette problématique sera-t-elle aussi assimilée par les amis de M. Chevènement ? La relation particulière que le ministre de l'intérieur a instaurée avec le premier ministre incitera-t-elle M. Sarre à être moins intransigeant ? Les Verts de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, préfèrent, eux, se cantonner, pour le moment, dans le silence.

Olivier Biffaud

Un indépendant en campagne pour les élections prud'homales

L'Union nationale des syndicats autonomes veut élargir son action en l'étendant au secteur privé

DEPUIS DEUX SEMAINES, Ange Leonetti ne dort plus que cinq heures par nuit, tant la campagne des élections prud'homales l'accapare. Conducteur de bus à Grenoble, il a dû prendre quelques jours de congé pour déposer à temps ses bulletins de vote et ses professions de foi, mais aussi pour faire imprimer affiches et tracts.

Ce fils de fonctionnaire corse, déçu par l'*« inertie »* des syndicats traditionnels, a créé en 1994 une organisation « autonome » dans son entreprise, la Semitag (Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise). Il désire aujourd'hui que ce syndicat siège au conseil des prud'hommes, pour que *« la justice y soit mieux rendue »* : *« Depuis trois ans, j'ai engagé vingt procès ; il m'est arrivé plusieurs fois de perdre aux prud'hommes et de gagner devant la cour d'appel. J'estime donc que les actuels représentants des salariés n'appliquent pas toujours les règles de droit. »*

Ange Leonetti a donc été ravi d'apprendre que l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) s'engagerait dans la bataille des prud'homales. L'UNSA, qui regroupe notamment la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et la FGAF, est surtout présente dans le secteur public. Mais elle a décidé de devenir interprofessionnelle et veut en faire la démonstration à l'occasion de ce scrutin réservé aux salariés des entreprises de droit privé.

Ange Leonetti a obtenu le soutien financier de l'union régionale Rhône-Alpes de l'UNSA, que préside René Buatois : environ 20 000 francs, qui seront remboursés si son syndicat obtient au moins 5 % des voix.

Ange Leonetti a pris le risque de constituer une liste qui élargit le champ traditionnel d'intervention de l'UNSA : elle ne se contente pas de présenter des candidats du secteur des transports, où l'organisation est bien implantée. Ce serait pourtant légal, puisque la section « commerce » des prud'hommes, dont relève la Semitag, recouvre aussi le « transport ».

Mais elle comprend aussi des représentants de la distribution, où l'UNSA est pour l'instant inexistante. *« Electoralement, il est important que les employés des grandes surfaces se reconnaissent dans notre liste ; j'ai donc été chercher des salariés de Continent, Darty, Carrefour ou Casino... »*, explique M. Leonetti. M. Buatois confirme qu'*« Ange Leonetti a le mérite d'avoir "ratissé" large »*. *« Espérons que nous n'aurons pas de mauvaises surprises... »*, ajoute-t-il toutefois, soucieux que les sympathisants de son organisation partagent ses valeurs de solidarité et de laïcité.

Les deux premiers de la liste sont des militants syndicaux. Ange Leonetti s'est placé en tête. Comme second, il a choisi un homme sûr, Henri Rey, contrôleur à la Semitag et secrétaire du comité d'entreprise. Mais quinze des dix-neuf membres de la liste ne sont pas syndiqués et connaissent à peine l'UNSA. Ils ont accepté de figurer sur la liste *« pour rendre service à Ange »*, parce qu'ils le connaissent depuis de longues années et parce qu'il a défendu certains de leurs collègues dans des conflits du travail.

C'est le cas de Marie-France Di Benedetto, employée à la parfumerie Sephora : *« J'ai dit oui parce que je connais bien la femme d'Ange, qui a longtemps travaillé avec moi, et parce qu'il a défendu avec succès une de nos collègues, licenciée de façon abusive »*, indique-t-elle. Mais de l'UNSA, Marie-France sait seulement que *« c'est apolitique »*, ce qui lui convient : *« Je ne vote jamais, parce que les hommes politiques se valent tous. »*

COURS DU SOIR

Marie-France Namur, vendeuse à Maxi-Livres, *« voit Ange chaque fois qu'il passe dans la galerie commerciale »*. Ils ont parlé des prud'homales *« autour de la caisse »*, et elle a accepté d'être sur la liste. *« Ange ne m'a pas caché que ce serait pour faire de la figuration, seules les têtes de liste ayant des chances d'être élues. Il m'a expliqué que plus la liste serait longue, plus ça ferait sérieux. »*

Ange Leonetti sait bien que la distribution est une terre de mission. Il compte réunir bientôt les membres de sa liste pour leur préciser ce qu'est l'UNSA. Mais, insiste-t-il, *« l'important, aux prud'homales, c'est d'avoir des têtes de liste trapues en droit du travail »*. Il estime que la formation de six semaines proposée aux conseillers est insuffisante.

Ses professions de foi précisent que les deux premiers de la liste possèdent une *« capacité en droit »*. Ayant commencé à travailler après leur certificat d'études, M. Leonetti et M. Rey ont pris des cours du soir pour obtenir ce diplôme. La troisième candidate de la liste, salariée à Buffalo Grill, est étudiante en droit, la quatrième est assistante juridique.

La section « commerce » de Grenoble comptant environ 40 000 électeurs, M. Leonetti se dit que *« si 15 000 viennent voter »*, lors des élections aux conseils de prud'hommes du 10 décembre, l'UNSA *« pourrait recueillir 3 000 voix, et obtenir trois sièges »*. Un score qu'il jugerait *« formidable »* pour une organisation aussi jeune que la sienne.

Rafaële Rivais

« Les premiers résultats sur l'emploi fin 1998 »

INTERROGÉ sur France 2, vendredi 21 novembre, à l'issue du sommet européen de Luxembourg sur l'emploi, le premier ministre a estimé qu'« on assiste à une réorientation de la politique européenne. (...)Au moment où nous allons vers la monnaie unique, nous montrons – et la France a joué un rôle dans cette direction – que nous ne nous occupons pas simplement de monnaie (...), mais de ce qui angoisse des dizaines de millions de gens en Europe, à savoir le chômage. (...)Après les critères de Maastricht, il y a désormais les objectifs de Luxembourg pour l'emploi et pour la croissance et c'est un tournant important ».

VERBATIM

Evoquant le projet de passage aux 35 heures, Lionel Jospin s'est « déclaré heureux de savoir que, peut-être, les nouveaux responsables du patronat envisageraient de revenir discuter avec le gouvernement. (...) Ce que je demande aux chefs d'entreprise, c'est qu'ils entrent dans ce processus. Mon idée, ce n'est pas que les Français travaillent moins, c'est qu'il soient plus nombreux à travailler ».

En matière de lutte contre le chômage, a ajouté le chef du gouvernement, « la démarche est fixée, il y a une vraie prise de risque de notre part, parce que moi je ne crois pas à l'immobilisme, je ne crois pas à la fatalité en politique. (...) Les premiers résultats commenceront à apparaître à la fin de l'année 1998. (...) Ce qui est important, c'est qu'ensuite la tendance soit différente et nouvelle ».

M. Jospin a enfin évoqué le congrès du Parti socialiste à Brest et notamment « les titres des journaux, la "jospinomania" ». « C'est totalement étranger à ma culture, ces histoires de sacre, ces histoires de cour, et donc je n'accepterai aucune cour autour de moi. (...) S'il y a un sacre – moi, je quitte le poste de premier secrétaire du Parti socialiste –, ce sera le sacre de François Hollande », *a-t-il expliqué.* « Mais François Hollande est comme moi. C'est un homme simple, qui a le sens de l'humour, du relativisme. Il ne demande pas un sacre parce que je crois qu'il est temps de désacraliser le pouvoir, que le pouvoir se fasse respecter par ses actes, (...) et que nous abandonnions les pompes du pouvoir », *a conclu le premier ministre.*

Expérimentations et interprétation présidentielle

LE PRÉSIDENT de la République n'a pas d'arrière-pensée, dit Jacques Chirac. Il est le mieux placé pour interpréter ses propres propos, ajoute Lionel Jospin. Telle est la double conclusion, délivrée par les intéressés eux-mêmes, du dernier épisode de la chronique des petites phrases qui assurent l'animation de la cohabitation. Cette fois, le chef de l'Etat s'en est pris aux *« expérimentations hasardeuses »* en matière sociale dans les pays de l'Union européenne. Sans plus d'explications.

Depuis bientôt six mois que M. Chirac s'est imposé une cohabitation avec un premier ministre socialiste, le président de la République a eu l'occasion d'exprimer clairement ses craintes ou ses désaccords. Et de les assumer.

La genèse des *« expérimentations hasardeuses »* entre dans un autre cadre. A l'occasion du sommet de Luxembourg *(lire page 4)*, l'Elysée a fait distribuer, dans la nuit du 20 au 21 novembre, le texte d'une contribution du chef de l'Etat sur l'emploi souhaitant que celui-ci s'intègre dans un *« véritable pacte social »*. *« Sans un large accord du corps social,* y souligne M. Chirac, *l'instabilité des dispositifs de la politique de l'emploi et le mirage d'expérimentations hasardeuses peuvent affecter gravement l'efficacité de la lutte contre le chômage. »*

Quelles peuvent bien être ces *« expérimentations hasardeuses »* dénoncées par M. Chirac ? Ce sont des *« propos généraux »* se contente de dire Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée, en invitant à comprendre que le président préfère le dialogue social aux mesures législatives autoritaires. L'interprétation la plus commune de cette formule conduit normalement à penser aux 35 heures. De la création des 350 000 emplois publics et parapublics décidée par M. Jospin le chef de l'Etat a déjà dit tout le mal qu'il en pensait au cours d'un déplacement à Troyes.

« D'ACCORD AVEC MOI... »

Interrogé lors de sa conférence commune avec le chef du gouvernement sur sa petite phrase, le président reste dans le vague, en précisant : *« J'ai entendu dire qu'on me prêtait des arrière-pensées. Le premier ministre sera d'accord avec moi pour dire que les expériences hasardeuses doivent être à tout prix évitées. »*

Sourire de M. Jospin qui, interrogé à son tour dans le journal de 20 heures de France 2, aura beau jeu de répondre que le président, comme il l'a dit, *« ne faisait allusion à aucune politique en particulier »*. Poursuivant dans la voie des faux-semblants qui avait été ouverte, il ajoute : *« Qui peut mieux interpréter les propos du président que le président lui-même ? »* L'harmonie règne au sommet de l'exécutif.

O. B.

M. Prada et M. Lebègue semblent les mieux placés dans la compétition pour la Caisse des dépôts

C'ÉTAIT PRÉVISIBLE ! Comme la direction générale de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) est l'un des plus beaux postes que la République puisse offrir à ceux qui la servent, il y a eu afflux de candidatures après l'annonce par Philippe Lagayette qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat (*Le Monde* du 1er novembre). Lionel Jospin a donc l'embarras du choix. Celui-ci a, toutefois, déjà arrêté ce que sera son principal critère de sélection : il devra s'agir d'un professionnel. Même si le gouvernement refuse d'évoquer ce dossier, il est donc maintenant acquis que la décision sera prise dans les tout prochains jours et qu'elle se jouera entre six personnalités.

Dans un premier temps, on a beaucoup dit que la candidature la plus logique aurait été celle de l'actuelle numéro deux de la Caisse, Isabelle Bouillot. Sa connaissance de la CDC plaidait pour elle. De plus, le gouvernement n'aurait sans doute pas été mécontent de promouvoir une femme à la tête de cet empire. Pour des raisons personnelles, l'ancienne directrice du budget, qui fut aussi en charge de l'économie à l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand, n'a pas souhaité postuler.

Le nom de Jean Lemierre a aussi été avancé, mais le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, n'a visiblement pas voulu se passer du directeur du Trésor, avec lequel il s'entend à merveille.

Le candidat soutenu par l'Elysée, Christian Noyer, ne figure pas plus dans la liste des six favoris. Comme le gouvernement a déjà offert deux postes à l'ancien directeur de cabinet de Jean Arthuis, dont celui d'administrateur pour la France au conseil du FMI et de la Banque mondiale et que celui-ci a décliné ces propositions, il ne se considère pas en dette à son égard.

LE SIXIÈME CANDIDAT

Enfin, un dernier nom semble peu probable, même si celui-ci n'est pas encore définitivement rayé : c'est celui de Pascal Lamy. L'ancien bras droit de Jacques Delors à Bruxelles et actuel numéro deux du Crédit lyonnais a refusé de prendre la présidence d'Air France, puisque la compagnie ne doit pas être privatisée, et de cela Lionel Jospin lui tient personnellement grief.

Le gouvernement a donc décidé de réfléchir sur d'autres noms. Le premier d'entre eux est celui de Michel Prada, politiquement inclassable mais plutôt de sensibilité de centre gauche. Ancien directeur de la comptabilité publique puis du budget, ancien président du directoire du Crédit d'équipement des PME, il est actuellement président de la Commission des opérations de Bourse (COB). Si son nom était retenu, il devrait être remplacé à la tête de la COB par Daniel Lebègue, l'ancien directeur du Trésor, proche des socialistes, actuellement vice-président de la BNP. Mais M. Lebègue est lui aussi en lice pour le poste de directeur général de la Caisse.

Ancien patron du CIC, brutalement évincé de ce poste par Alain Juppé, Jean-Pierre Aubert, proche des socialistes, est également intéressé. C'est également le cas d'un ancien membre du cabinet de Pierre Bérégovoy, Gilles Guitton, actuellement président du CIC de Paris. Le nom de Hervé Hannoun, ancien directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy à Matignon et actuel sous-gouverneur de la Banque de France, est également évoqué, mais il n'est pas certain qu'il soit très intéressé.

Le sixième nom est celui de Jean-Paul Huchon, l'ancien directeur de cabinet de Michel Rocard à Matignon et actuel maire de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines). Ami personnel du ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, il peut trouver en ce dernier un bon avocat pour plaider sa cause.

Mais, pour l'heure, les deux candidats qui semblent les mieux placés sont M. Prada et M. Lebègue...

Laurent Mauduit

Grève des transports à Rouen : la justice est saisie par la CGT

ROUEN
de notre correspondant

La grève des traminots de l'agglomération de Rouen est entrée samedi 22 novembre dans son dixième jour. La médiation de la préfecture de la Seine-Maritime pour tenter de rapprocher les points de vue de la CGT, syndicat majoritaire qui est à l'origine du mouvement, et de la direction de la société TCAR (Transports en commun de l'agglomération de Rouen), filiale de la CGEA, a échoué.

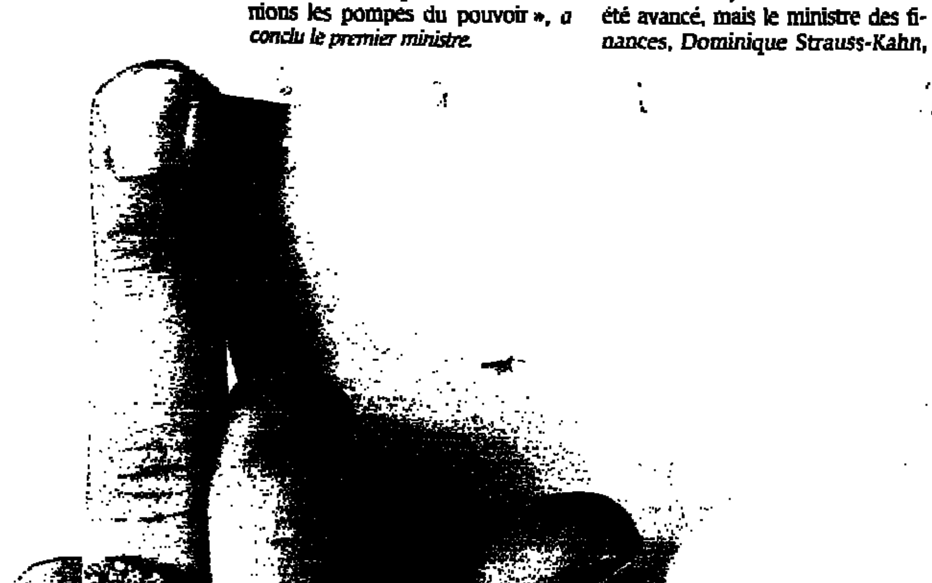
La CGT exige toujours l'application de l'accord signé en décembre 1996 après quinze jours de grève, qui prévoyait la réduction du temps de travail de 37 heures à 34 heures pour les personnels de conduite, ainsi que l'embauche de 80 personnes affectées à la sécurité. Cet accord, comprenant une intervention financière de l'Etat à hauteur de 84 millions de francs, est considéré comme caduc par la direction, qui soutient que l'Etat n'est prêt à verser que 30 millions de francs.

Le projet de loi Aubry sur les 35 heures a fini de convaincre la TCAR d'attendre sa mise en application. Vendredi 21 novembre, devant le juge des référés de Rouen, saisi par la CGT, l'avocat de la société a en effet affirmé qu'une demande a été faite au ministère du travail afin que la future loi bénéficie également aux transports publics. *« Ce qui est désormais acquis »*, a-t-il affirmé.

Pour sa défense, la société avance également que l'Etat l'a trompée en 1996 en lui faisant signer un accord appuyé sur la loi de Robien, non applicable dans les transports publics. Simultanément, la CGEA, par l'intermédiaire de l'UTP (Union des transports publics), a déposé un recours devant le Conseil d'Etat pour obtenir l'annulation de l'accord de 1996. Le juge des référés de Rouen rendra son délibéré lundi 24 novembre.

Suivie à 60 % par le personnel de conduite, la grève devrait se poursuivre jusqu'au 25 novembre, terme du préavis déposé par la CGT.

Etienne Banzet



La Guyane accueille le président de la République sur fond de crise politique et sociale persistante

L'immigration au centre des entretiens entre M. Chirac et le président brésilien

Jacques Chirac est attendu à Cayenne, dimanche 23 novembre dans la soirée, pour un séjour de deux jours en Guyane. Pour ce deuxième déplacement outre-mer en qualité de chef de l'Etat, après la Réunion en mars 1996, le président de la République sera accompagné de Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, et de Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer.

IL Y A UN AN, agacé par la persistance du malaise de lycéens de Cayenne et par les scènes d'émeutes qui s'en étaient suivies, le président de la République avait chaudement encouragé deux de ses ministres, François Bayrou et Jean-Jacques de Peretti, à aller calmer les impatiences des Guyanais.

Le ministre de l'éducation nationale de l'époque et le ministre délégué à l'outre-mer avaient ainsi débarqué, *« à l'improviste »*, à l'aube du 19 novembre, sur l'aéroport de Cayenne-Rochambeau, avant de réussir, en deux jours, à désamorcer une crise née d'une invraisemblable incurie de différents rouages de l'Etat.

Comme il était prévisible (*Le Monde* du 19 novembre 1996), le préfet de Guyane et le recteur de l'ancienne académie des Antilles-Guyane *ont, depuis lors, été* remplacés. Comme le demandaient les élèves du lycée Félix-Eboué – où Jacques Chirac pourrait se rendre –, un rectorat autonome a été créé. Selon son premier titulaire, Christian Duverger, les premiers engagements pris, dans l'urgence, par M. Bayrou ont été tenus. Lors d'une conférence de presse de rentrée, en septembre, M. Duverger avait ainsi annoncé l'ouverture de quarante-cinq nouvelles classes sur la centaine qui étaient prévues, en deux ans, dans le plan de rattrapage destiné à mettre un terme à la non-scolarisation de quelque trois mille jeunes enfants.

Le choix de ce département d'outre-mer et le moment choisi par le chef de l'Etat pour le visiter ne doivent donc rien au hasard. En outre, la Guyane est le seul des quatre départements d'outre-mer français à avoir donné sa préférence à M. Chirac lors de l'élection présidentielle de 1995. Ce voyage officiel a, enfin, été minutieusement préparé, au début de l'automne, lors d'une visite de repérage effectuée par la fille du président, Claude Chirac. La crise guyanaise n'est pas finie pour autant. A deux reprises cette année, au mois d'avril puis au cours de l'été, Cayenne a été le théâtre de *violentes manifestations*, à la *suite* d'une nouvelle bévue, venant, cette fois, du milieu judiciaire : chargé de l'enquête sur la tentative d'incendie du domicile du procureur de la République de Cayenne lors des émeutes de novembre 1996, un magistrat en poste à Fort-de-France a préféré faire incarcérer une dizaine *de responsables indépendantistes* et de dirigeants syndicaux guyanais en Martinique et en Guadeloupe, à 2 000 kilomètres de chez eux, plutôt que de se rendre lui-même en Guyane !

> La société créole, concentrée sur une étroite bande de terre le long du littoral atlantique, ne sait plus assimiler les derniers arrivants

La mouvance indépendantiste, dont les représentants ont, pour la première fois, dépassé 10 % des suffrages aux dernières élections législatives, a eu ainsi beau jeu de dénoncer la *« déportation »* de plusieurs des siens.

Ainsi que le rappelait le rapport remis le 30 octobre par Jean-François Merle, un ancien conseiller de Michel Rocard à l'hôtel Matignon, au secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, la Guyane souffre d'être trop souvent considérée comme *« une annexe »* des Antilles.

Le rapporteur allait jusqu'à préconiser soit une révision de la Constitution pour élargir les *marges d'adaptation de la législation* à l'outre-mer, soit la remise en cause de l'actuel statut départemental (*Le Monde* daté 2-3 novembre).

La Guyane est aussi malade de son passé de terre de relégation et de son voisinage immédiat avec le tiers-monde.

La population a doublé au cours des vingt dernières années et dépasse désormais le seuil de 150 000 habitants, dont 20 % à 30 % d'immigrés en situation irrégulière. Cette pression démographique n'a pas de conséquence en termes de densité dans un territoire aussi vaste que le Portugal, mais la société *créole*, concentrée sur une étroite bande de terre le long du littoral atlantique, ne sait plus assimiler les derniers arrivants, venus le plus souvent du Surinam, du Brésil et de Haïti.

Bien que refusant, *« par principe, toute chasse à l'homme »*, Christiane Taubira-Delannon, député (app. PS) de Guyane, constate ainsi que *« la société est prise d'assaut par des flux migratoires incessants »* et estime qu'il faudrait, de façon *idéale*, *« un moratoire »* de l'immigration, afin que le « melting-pot » guyanais parvienne à se *« restabiliser »*.

De son côté, le président (PSG) du conseil régional de Guyane, Antoine Karam, déplore à la fois *« la démission de l'Etat »* et *« l'assistanat généralisé »*, qui fait, par exemple, *que des RMistes investissent dans* l'orpaillage.

Bien qu'opposés l'un à l'autre pour des raisons locales, tous deux se montrent assez réservés sur l'intérêt de la visite présidentielle. Tous deux plaident cependant pour une meilleure intégration de la Guyane dans son environnement régional. Ce que ne manquera pas de faire M. Chirac lors du déjeuner qu'il devrait partager, mardi, sur les rives de l'Oyapock avec le président brésilien, Fernando Henrique Cardoso.

Jean-Louis Saux

En Nouvelle-Calédonie, les divisions s'aggravent entre indépendantistes

Le congrès du FLNKS repoussé au 20 décembre

ALORS QUE L'USINE de la société Le Nickel, filiale calédonienne du groupe Eramet, a retrouvé un approvisionnement normal après plusieurs semaines *de blocage, les dissensions s'aggravent* au sein de la coalition indépendantiste du FLNKS (Front de libération nationale kanak socialiste). Celui-ci vient, en effet, de repousser une nouvelle fois la tenue de son congrès au 20 décembre prochain. Déjà, au début du mois de novembre, le congrès *de l'Union calédonienne, principale* composante du FLNKS, avait vu les militants indépendantistes les plus radicaux l'emporter (*Le Monde* du 12 novembre).

La stratégie de blocage des sites miniers d'Eramet, récemment menée par trois des quatre composantes du Front (dont la principale, *l'Union calédonienne*), qui avait pour but d'appuyer le projet de construction d'une usine de nickel par la province Nord (indépendantiste), continue à susciter des critiques.

Ainsi le Palika (Parti de libération kanak), quatrième composante du FLNKS, dénonce depuis plusieurs mois le choix du FLNKS de faire du règlement du dossier minier par l'Etat un préalable à la reprise des discussions politiques *sur l'avenir institutionnel du territoire*. Il demande la reprise rapide de ces discussions et dénonce les reports successifs du congrès du FLNKS, alors qu'approche l'échéance de 1998 à laquelle devrait être fixé l'avenir institutionnel de la Nouvelle Calédonie.

Mais la grogne est également perceptible de la part de certains élus de l'Union calédonienne, qui affichent leur désaccord avec l'actuelle direction. Ainsi l'ancien président de l'UC, François Burck, a appelé à une réunion, samedi 22 novembre, de *« tous les militants de l'UC qui ne sont pas d'accord avec la façon dont s'est déroulé le dernier congrès du parti »* et, en particulier, avec la mise à l'écart de responsables jugés plus modérés, comme Léopold Jorédié, président de la province Nord, et Rock Wamytan, président du FLNKS.

M. Sautter préfère une baisse de la TVA à celle des impôts directs

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT au budget, Christian Sautter, a déclaré, vendredi 21 novembre au Sénat, que, s'il fallait diminuer les impôts, il faudrait revenir sur la hausse *« de 2 points de TVA imposés en 1995 »*. La majorité sénatoriale a bâti son contre-projet budgétaire *sur le retour au plan quinquennal* de réduction des impôts directs, initié en 1996 par Alain Juppé et s'est prononcée pour une maîtrise des dépenses publiques, avec le gel de 21,3 milliards de francs de crédits.

M. Sautter a estimé que, dans le programme de réduction des impôts proposé par le gouvernement Juppé, *« 1,3 % des ménages auraient profité de 15 % des allègements »*. *« On ne trouve pas 21,3 milliards sous le pied d'un cheval, j'attends avec curiosité de voir si vous allez supprimer des postes de fonctionnaires ou telle ou telle dépense »*, a souligné M. Sautter.

M. Dugoin renvoyé devant le tribunal d'Evry

UN NOUVEAU CAP vient d'être franchi dans l'instruction des *différentes affaires impliquant* Xavier Dugoin, président RPR du conseil général de l'Essonne, dont l'immunité parlementaire a été partiellement levée le 12 novembre par le Sénat. Le juge d'instruction, Chantal Solaro, a rendu, mercredi 19 novembre, une ordonnance de renvoi de M. Dugoin devant le tribunal correctionnel d'Evry pour *« détournement de fonds publics et abus de confiance »*.

M. Dugoin a été mis en examen, le 20 mai, dans le cadre de l'affaire concernant l'emploi supposé fictif de Mme Dugoin, embauchée sous son nom de jeune fille, Marie-Aline Hugot, au cabinet du président *du conseil général de mars* 1993 à *mi*-1995 pour un salaire mensuel de 23 000 francs. Le renvoi devant le tribunal correctionnel pourrait également être requis par le parquet d'Evry pour deux autres enquêtes confiées à la direction régionale de la police judiciaire. La PJ de Versailles, après avoir entendu mercredi M. Dugoin, doit rendre ses conclusions au parquet d'Evry la semaine prochaine. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **RÉGIONALES : le comité fédéral de Paris du Parti communiste** français s'est prononcé pour la *constitution de listes d'union de la* gauche et des écologistes aux élections régionales, selon un communiqué diffusé vendredi 21 novembre. Cette décision a été prise à une *« large majorité, au terme d'une consultation de six semaines des communistes parisiens »*, indique le texte. La fédération PCF de la capitale revendique 6 300 membres.

■ **PRUD'HOMALES** : la CGT s'est « félicitée », jeudi 20 novembre, du retrait, par décision de justice, de 38 listes proches du Front national aux élections prud'homales. *« Ces résultats souvent obtenus dans l'unité syndicale (...) constituent un formidable point d'appui pour engager des pourvois en cassation contre 34 autres jugements connus »*, souligne la CGT.

هكذا من الأصل

MÉMOIRE **Pour la première fois depuis la Libération, sur décision du garde des sceaux, les neuf magistrats *« cités à l'ordre de la Nation »* ne verront pas leur noms indistinctement mêlés dans la nouvelle édition de l'annuaire de la magistrature. Elisabeth Guigou a décidé de séparer clairement, parmi ces magistrats, ceux qui étaient dévoués au maréchal Pétain de ceux qui ont été résistants ou déportés. ● PLUS de cinquante ans après la Libération, l'institution judiciaire commence à s'interroger sur son comportement sous le régime de Vichy. ● SYMBOLIQUEMENT, les élèves de l'Ecole nationale de la magistrature ont baptisé leur promotion du nom de Paul Didier – le seul magistrat français à avoir refusé de prêter serment au maréchal Pétain. *« Un homme qui a su conserver et défendre son indépendance envers et contre tout »*, estiment les « auditeurs de justice ».**

La justice française se retourne lentement sur son passé vichyste

Sur décision d'Elisabeth Guigou, pour la première fois depuis la Libération, les magistrats cités à l'ordre de la Nation sur décision du maréchal Pétain ou du fait d'actes de résistance ne verront plus leurs noms indistinctement mêlés dans l'annuaire de la magistrature

C'EST une simple question de mise en page mais elle a valeur de symbole. Depuis plus de cinquante ans, l'annuaire de la magistrature présentait, au chapitre des magistrats *« cités à l'ordre de la Nation »*, neuf noms : les quatre premiers avaient été distingués par le maréchal Pétain sous le régime de Vichy ; les cinq autres étaient des magistrats résistants ou déportés dont le courage avait été salué après la Libération. Rien, ou presque, ne les distinguait : le nom du président d'une section spéciale assassiné par la Résistance figurait ainsi sur la même page que celui d'un magistrat mort à Buchenwald.

A la demande de la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, ce « mélange » a pris fin. Pour la première fois depuis la Libération, la trente-cinquième édition de l'annuaire de la magistrature sépare clairement les magistrats dévoués au maréchal Pétain de ceux qui ont été résistants ou déportés. La page 39 présente ainsi la liste des quatre magistrats cités à l'ordre de la Nation *« avant le 24 août 1944 »*, donc sous le régime de Vichy. Au verso, la page 40 donne les noms des cinq magistrats cités *« après le 24 août 1944 »*, soit après l'installation du gouvernement provisoire de la République française.

Parmi les quatre magistrats honorés par le maréchal Pétain figurent un juge d'instruction qui avait été tué par un *« terroriste »*, selon la terminologie de l'époque, alors qu'il l'interrogeait dans son cabinet, au palais de justice. Les trois autres ont été tués par la Résistance à titre de représailles : le premier avait présidé une section spéciale qui avait condamné à mort un résistant qui fut exécuté ; le deuxième était à la tête d'une section spéciale qui avait prononcé des peines contre des résistants ; le troisième avait requis et obtenu la peine de mort contre un résistant devant un tribunal spécial du sud de la France.

Les magistrats distingués après le 24 août 1944 ont une toute autre histoire. Le président du tribunal du Mans est mort en déportation, à Buchenwald, le 5 février 1945 ; le premier président de la cour d'appel de Bastia a été tué en 1943, dans son cabinet de travail, par une mine qui a détruit le palais de justice ; l'un des substituts du tribunal de la Seine, membre de la direction du mouvement Libération-Nord, a été arrêté, torturé et retrouvé mort à la prison de Fresnes le 16 avril 1942 ; le procureur de Louviers a été assassiné par les Allemands le 14 avril 1944 au camp de Royallieu, à Compiègne ; et un avocat général de Grenoble est mort pendant son transfert en déportation vers l'Allemagne, le 6 juillet 1944.

Pour mettre fin à la confusion entretenue par la présentation de l'annuaire de la magistrature, la chancellerie avait envisagé, dans un premier temps, de supprimer purement et simplement les noms des magistrats honorés par le maréchal Pétain. Cette solution a paru difficile à mettre en œuvre. La Légion d'honneur qui leur avait été attribuée par Vichy n'avait en effet jamais été annulée : en 1946, la commission de révision des décorations avait donné un avis favorable à leur maintien. Le ministère de la justice a donc estimé qu'il était difficile de ne plus la mentionner dans l'annuaire. Le problème portait surtout sur la citation à l'ordre de la Nation. L'ordonnance du 9 août 1944 sur le rétablissement de la légalité républicaine, qui avait affirmé qu'*« en droit, la République n'avait jamais cessé d'exister »*, avait déclaré *« nuls et de non-effet »* tous les actes constitutionnels, législatifs ou réglementaires promulgués après le 16 juin 1940.

La Légion d'honneur attribuée par Vichy n'avait jamais été annulée

Pour assurer un minimum de continuité administrative, l'ordonnance précisait cependant que cette nullité devait être *« expressément constatée »*. Les citations à l'ordre de la Nation n'ayant jamais été expressément désignées par un texte, et donc annulées, Elisabeth Guigou a considéré qu'elle ne pouvait exclure leurs bénéficiaires de l'annuaire. D'où le choix de maintenir leurs noms en les distinguant de ceux des résistants ou déportés.

Cette décision a été plutôt bien accueillie par les syndicats de magistrats. *« On a tendance, depuis la Libération, à occulter le rôle qui a été tenu par les magistrats sous Vichy,* remarque le président du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), Jean-Pierre Boucher. *Cette présentation de l'annuaire participait à la confusion et il est bon qu'Elisabeth Guigou y ait mis fin. Il faut maintenant aller plus loin et avoir le courage d'évoquer enfin publiquement cette période noire et honteuse de la magistrature. Les magistrats de l'époque ont appliqué des lois scandaleuses, parfois avec zèle. Il faut savoir, par des recherches, des livres, ce qui s'est exactement passé. »*

L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) s'est, elle aussi, félicité du geste de Mme Guigou. *« Cela me paraît salutaire et opportun, surtout dans la période que nous traversons,* estime le président, Georges Fenech. *Il est nécessaire de distinguer les magistrats associés à une œuvre qui s'est éloignée des principes même de la justice de ceux qui ont payé leur sens du devoir du sacrifice ultime de leur vie. On peut même se demander s'il faut véritablement conserver dans l'annuaire de la magistrature les noms des magistrats qui ont été cités à l'ordre de la Nation par le maréchal Pétain. »*

Seule l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) s'est montrée circonspecte. *« C'est un geste symbolique qui correspond à l'air du temps,* note son président, Valéry Turcey. *Je crois cependant que, dans cette affaire, il faut lutter contre la tentation du manichéisme. Le régime de Vichy est une période douloureuse de notre histoire mais il ne faut pas avoir une vision caricaturale du rôle des magistrats. Certains ont collaboré, cela ne fait pas de doute, mais d'autres ont su résister et leur position n'était pas facile. Ne soyons pas trop sévères avec nos aînés. »*

Anne Chemin

La promotion Paul Didier, au nom de la désobéissance

LE SCRUTIN fut serré mais c'est finalement le nom de Paul Didier qui l'a emporté. Réunis en assemblée générale, vendredi 14 novembre, pour choisir le nom de baptême de leur promotion, les élèves de l'Ecole nationale de la magistrature – appelés auditeurs de justice – ont élu, à deux voix près, la figure symbolique de Paul Didier, unique magistrat à avoir refusé de prêter serment au maréchal Pétain en 1941. Un choix d'autant plus significatif en ces temps de repentance et de procès Papon, que les auditeurs de justice ont hésité avec un autre nom chargé d'histoire : celui de René Parodi, magistrat résistant, mort en 1942 après avoir été torturé par la Gestapo.

Substitut au parquet de la Seine, René Parodi s'était engagé très tôt dans la Résistance en multipliant les actes de sabotage contre l'occupant allemand. Membre de la direction collégiale du mouvement Libération-Nord, il est l'un des coordinateurs de la résistance à Paris en 1941 et 1942. La Gestapo, qui a repéré son réseau, vient l'arrêter à son domicile, le 6 février 1942. René Parodi est à l'audience, sa femme court l'avertir qu'il faut fuir mais il refuse de se soustraire à l'interpellation. Placé deux mois au secret, torturé, il est retrouvé mort dans sa cellule de Fresnes, le 16 avril 1942, sans avoir parlé.

Le nom de Paul Didier est associé, quant à lui, à l'acte qui l'a longtemps marginalisé au sein de la magistrature. Né en 1889, Paul Didier est nommé juge au tribunal de la Seine en 1940. En 1941, il assiste à l'audience de la première chambre du tribunal où les magistrats doivent prêter serment au maréchal Pétain. A l'appel de son nom, il répond : *« Je refuse de jurer »*. Il est aussitôt relevé de ses fonctions, interné au camp de Châteaubriant, avant d'être placé en résidence surveillée en 1942. A la Libération, il sera réintégré dans la magistrature mais ne tirera jamais bénéfice de son geste, qui n'a eu à l'époque aucun retentissement dans le corps.

LA TRADITION DES NOMS SYMBOLIQUES

En choisissant Paul Didier comme parrain de promotion, les auditeurs inscrivent leur choix dans la lignée de leurs prédécesseurs, qui ont repris, depuis quelques années, la tradition des noms symboliques pour baptiser leur promotion, tels le juge Falcone en 1993, Alfred Dreyfus en 1995 et l'appel de Genève en 1996. Surtout, ils rendent justice à ce magistrat, isolé dans son action, qui représente à leurs yeux *« un homme qui a su conserver et défendre son indépendance envers et contre tout »*.

Bien que certains aient voté pour le nom de René Parodi, qui a *« signé un engagement ultime en donnant sa vie »*, l'ensemble des auditeurs de justice se reconnaissent dans la filiation de Paul Didier. *« Le nom de Paul Didier a finalement été choisi car René Parodi est un grand résistant mais son action n'est pas spécifique à la magistrature. Tandis que Paul Didier a utilisé sa fonction pour résister »*, analyse Stéphane Hardouin, jeune magistrat. *« Il ne faut pas oublier que c'était loin d'être évident de dire non à ce qui était le gouvernement de la France,* renchérit Florence Esposito. *C'était d'autant moins évident quand on connait le moule de la magistrature, la grande réserve qui caractérise ce corps. »*

C'est que, à l'heure où l'on débat de l'indépendance de la magistrature, les auditeurs de justice veulent affirmer l'autonomie et la liberté de ton qu'a acquises la profession par rapport au pouvoir. *« Il s'agit de dire que les magistrats que nous devenons ne seront pas asservis au pouvoir,* affirme David Benichou. *Paul Didier symbolise les valeurs de l'indépendance et de la désobeissance, la capacité du refus face à un Etat devenu illégitime. »*

Au-delà, c'est un travail de mémoire que les jeunes magistrats ont entrepris, à l'heure où d'autres corps professionnels font acte de repentance. *« Choisir Paul Didier, c'est aussi une façon de participer au mouvement général qui remet en cause certains mythes,* explique Stéphane Hardouin. *C'est une façon de dire que, si d'autres avaient dit non, la magistrature s'en sortirait mieux aujourd'hui. »*

Cécile Prieur

Une magistrature directement impliquée dans la politique antisémite

DÈS sa naissance, le régime de Vichy sent tout le profit qu'il peut tirer d'une institution aussi fortement symbolique que la justice. L'un de ses gestes les plus significatifs est d'organiser, à Riom, de février à avril 1942, le procès politique du précédent régime, afin, souligne le chercheur Alain Bancaud, d'*« affirmer solennellement son monopole de l'exercice de la violence légitime »* et de *« s'inscrire dans la tradition de l'Etat de droit »*. Pendant quatre ans, le combat contre les opposants du régime passera par les tribunaux, tout comme l'application du droit antisémite ou les mesures contre les francs-maçons. *« La justice, une fois de plus, sera convoquée pour la réalisation du grand dessein de régénération »*, résume l'universitaire Jean-Pierre Royer.

Dès juillet 1940, une vague d'épurations touche la magistrature. Les premières victimes sont les naturalisés : une loi du 17 juillet 1940 dispose que *« tout magistrat qui ne serait pas de nationalité française à titre originaire comme étant né de père français est réputé d'emblée démissionnaire »*. Vient ensuite le tour des francs-maçons, dont les anciens dignitaires ne peuvent occuper des fonctions et emplois publics, puis les magistrats *« de race juive »*, qui doivent, aux termes du statut du 3 octobre 1940, cesser leurs fonctions. Enfin, une loi de 1940 suspend l'inamovibilité des juges : un décret précisera, plus tard, que ce texte vise les *« éléments qui, en raison soit de leur origine, soit de leur activité antérieure, se montreraient incapables de collaborer sincèrement et efficacement à l'œuvre de rénovation nationale »*.

Au total, 209 magistrats sont sanctionnés, dont 41 seront réintégrés sous Vichy. Sur les 3 400 magistrats de France et d'Afrique du Nord qui figuraient dans l'annuaire de 1939, 5 % sont contraints de quitter le corps. Ces exclusions se déroulent apparemment dans une grande indifférence. *« Aucune pétition de magistrats en faveur de collègues sanctionnés ne figure dans les dossiers personnels »*, remarquent les chercheurs Christian Bachelier et Denis Peschanski. Pour ce travail d'exclusion, le régime de Vichy sollicite la collaboration de la haute hiérarchie judiciaire : une circulaire du 20 novembre 1940 demande ainsi aux chefs de cour d'établir les *« listes de magistrats, juges de paix et suppléants, greffiers et secrétaires de parquet, de race juive exerçant leurs fonctions dans leur ressort »*. Parmi les exclus, six mourront en déportation.

Cette magistrature épurée s'implique alors très directement dans la politique antisémite de Vichy. C'est aux magistrats qu'il revient de condamner les juifs qui ne se sont pas fait recenser, d'examiner les recours de ceux qui contestent être « juif » au sens des statuts de 1940 et 1941 et de contrôler la *« liquidation des biens confisqués aux juifs »* au nom de l'« aryanisation ». *« Les magistrats ont contribué à asseoir la légitimité de la législation antisémite,* souligne Danièle Lochak. *En acceptant d'appliquer et d'interpréter les textes qui définissaient le juif, ils ont contribué à faire admettre comme évidente l'idée que les juifs étaient d'une espèce – d'une « race »... – différente, qu'ils n'étaient pas des citoyens comme les autres, pas des sujets de droit comme les autres et, finalement, pas des hommes comme les autres, qu'il était légitime de les dépouiller de leurs droits et de leurs biens. »*

Les magistrats participent aussi au combat contre les ennemis politiques. *« Il y a, dans Vichy, une tendance à la répression, dont le juge doit être le servant et qui a vocation à devenir toujours plus répressive, toujours plus totale, sous l'effet des événements »*, souligne Alain Bancaud. En quatre ans, le régime du maréchal Pétain instaure dix juridictions d'exception. Au lendemain de l'attentat contre un officier allemand, le 21 août 1941, à la station de métro Barbès-Rochechouart, il crée les « sections spéciales », qui statuent sans motiver leurs décisions. Les magistrats ne peuvent appliquer les circonstances atténuantes et les peines sont immédiatement exécutoires, sans possibilités de recours ou de pourvoi en cassation. De 1941 à 1943, elles prononcent 33 peines de mort – 12 seront exécutées – et plus de 1 200 condamnations aux travaux forcés.

La participation de la magistrature aux persécutions et à la répression politique ne suscite aucune protestation collective du corps. Seul Paul Didier refuse de prêter serment, et les tribunaux appliquent sans rechigner les lois rétroactives et le droit antisémite. *« Vichy libère et légitime en vérité l'anticommunisme comme les tendances à la xénophobie, voire à l'antisémitisme, d'une magistrature issue pour une large part des fractions traditionnelles de la bourgeoisie moyenne provinciale et nationaliste,* analyse Alain Bancaud. *(...) Il libère aussi les prédispositions répressives de certains magistrats, qui servent les objectifs du régime moins par opinions politiques que par horreur du désordre et par conviction de devoir lutter contre la déliquescence des mœurs. »*

« Aucune tradition de résistance au politique »

Pour le chercheur Alain Bancaud, l'attitude des magistrats sous Vichy correspond à un *« légalisme, traditionnel depuis la Révolution, qui les conduit très loin dans l'acceptation »*. *« Ils reconnaissent au pouvoir politique l'appréciation de l'opportunité politique et du caractère exceptionnel des circonstances justifiant les exceptions,* écrit-il dans la revue *Droit et société*. *Le corps judiciaire, qui a construit sa continuité historique sur le respect le plus scrupuleux du législateur, n'a de surcroît aucune tradition collective et publique de résistance au politique. Le dernier acte d'insubordination, qui relève plutôt d'une désertion et d'une somme de décisions individuelles, remonte au début de la IIIe République, avec la démission massive de magistrats refusant d'appliquer les décrets contre les congrégations religieuses. »*

A la Libération, l'épuration de la magistrature est menée avec célérité. Le 7 septembre 1944, une commission centrale est créée auprès du ministère de la justice. D'octobre 1944 à février 1945, cette instance, qui compte six magistrats et six personnalités de la Résistance, se réunit une soixantaine de fois : elle doit terminer l'examen de tous les dossiers avant le retour du principe de l'inamovibilité des juges, le 15 mai 1945. Sur 3 000 magistrats, 370, soit 12 %, sont déférés devant la commission. Au total, 265 sont sanctionnés, dont 165 par des révocations. Finalement, près de 10 % de la magistrature sont exclus du corps, même si une cinquantaine sont réintégrés dans les années qui suivent. *« Un chiffre beaucoup plus élevé qu'on ne le dit généralement »*, constatent Alain Bancaud et Henri Rousso.

Parmi les reproches, la commission ne retient pas l'antisémitisme. *« Ce n'est jamais un grief qui justifie les sanctions les plus lourdes ou classe un magistrat dans la catégorie de ceux qui sont impardonnables »*, notent Alain Bancaud et Henri Rousso. La prestation de serment ou la participation aux juridictions d'exception ne sont, elles non plus, pas retenues de manière systématique. *« La commission stigmatise le plus souvent le fait de n'avoir pas utilisé l'étroite marge de manœuvre juridique que le régime de Vichy laissait malgré tout aux magistrats »*, soulignent les deux chercheurs. La commission critique ainsi le *« zèle répressif »*, la *« sévérité excessive »* ou l'*« application trop stricte ou trop rigoureuse »* de la loi. Elle sanctionne également les manifestations incompatibles avec la *« réserve »* et la *« dignité »* du magistrat, comme des discours d'audiences solennelles trop ouvertement favorables au maréchal Pétain ou le port ostensible de la francisque.

A. C.

★ *Juger sous Vichy*, « Le genre humain », éd. du Seuil, 160 p., 95 F.
★ *Le Droit antisémite sous Vichy*, « Le genre humain », éd. du Seuil, 612 p., 190 F.
★ *Histoire de la justice en France*, de Jean-Pierre Royer, PUF, 788 p., 188 F.
★ *L'Epuration de la magistrature de la Révolution à la Libération*, éd. Loysel, 165 p., 150 F.
★ « La magistrature et la répression politique de Vichy ou l'histoire d'un semi-échec », par Alain Bancaud, *in Droit et société*, n° 34 (1996).

Réquisitions modérées au procès en appel des Thermes de Barbotan

TOULOUSE
de notre correspondant

Après cinq jours de débats devant la cour d'appel de Toulouse, le procureur général Jean-Paul Dupont n'a requis, vendredi 21 novembre, aucune peine de prison ferme à l'encontre des huit prévenus dans l'affaire de l'incendie des Thermes de Barbotan, qui avait causé la mort de vingt et une personnes le 25 juin 1991. En février 1997, treize personnes avaient comparu en première instance devant le tribunal correctionnel de Toulouse. Seuls l'architecte Edmond Lay et l'ancien directeur technique de la Chaîne thermale du Soleil (CTS), Joseph Couybes, avaient été condamnés à deux ans de prison, dont huit mois ferme (*Le Monde* du 21 février 1997).

« Je regrette que toutes les personnes susceptibles d'être mises en cause ne puissent comparaître », a concédé le procureur, rejoignant ainsi dans son réquisitoire l'opinion des familles de victimes qui se plaignent toujours de voir ceux qu'elles considèrent comme les *« plus hauts responsables »* absents du prétoire. Ces dernières déplorent en particulier l'absence des deux anciens préfets du Gers, relaxés en première instance. S'agissant du maire, Marc Déro, dont les juges avaient relativisé la responsabilité, estimant qu'il était soumis à *« la puissance économique des Thermes »*, le procureur a déclaré que *« Le contexte économique ne peut excuser un comportement fautif »*. Pour autant, il n'a pas réclamé d'aggravation de la peine (dix mois de prison avec sursis).

L'arrêt de la cour sera rendu le 29 janvier 1998.

Stéphane Thépot

Manifestation à Paris contre les projets de loi sur la nationalité et l'immigration

De nombreuses associations réclament le « respect des engagements »

Des associations, syndicats et partis de gauche ont appelé, samedi 22 novembre, à manifester à Paris contre les projets de loi sur la nationalité et l'immigration que le gouvernement va défendre devant le Parlement. Ils réclament *« le respect des engagements et l'abrogation des lois Pasqua-Debré-Méhaignerie »*.

À QUELQUES jours du début de l'examen parlementaire des projets gouvernementaux sur la nationalité et l'immigration, les opposants à ces deux textes devaient se retrouver dans la rue, samedi 22 novembre, à Paris. De nombreuses associations (LDH, SOS-Racisme, Cimade, MRAP...), syndicats (CGT, FSU, Sud-PTT, Sgen-CFDT, Unef-ID...) et plusieurs partis de gauche (PCF, Verts, LCR...) ont appelé à défiler entre le métro Solferino et le palais du Luxembourg, siège du Sénat, afin de réclamer *« le respect des engagements et l'abrogation des lois Pasqua-Debré-Méhaignerie »*.

Une manifestation pour partie rituelle : depuis l'épisode parlementaire de la loi Debré, en décembre 1996, les sans-papiers et leurs soutiens organisent traditionnellement un rassemblement le jour de l'ouverture des débats parlementaires ou le samedi qui la précède. Toutefois, la victoire de la gauche aux élections législatives de 1997, les espoirs suscités par ce résultat, puis la déception provoquée par les textes gouvernementaux parmi les associations d'aide aux étrangers donnent à cette journée une coloration particulière : tout à la fois un défilé de la dernière chance et une occasion de prendre date.

Pour les organisateurs, l'objectif reste naturellement d'infléchir la direction prise par le gouvernement. Ils réclament, dans leur appel, *« une mise à plat et une refonte en profondeur de la législation actuelle »*. Dénonçant le *« climat de suspicion »* provoqué par les lois Pasqua, Méhaignerie et Debré, ils estiment que le projet du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, *« ne rompt pas avec cette logique »*. Les quelques amendements adoptés, jeudi 20 novembre, par la commission des lois de l'Assemblée nationale, n'ayant pas modifié l'équilibre du texte, c'est donc sur le seul rapport de force qu'ils peuvent aujourd'hui compter.

Le climat actuel n'aide pas à la mobilisation. La popularité de Lionel Jospin, telle qu'elle apparaît dans les sondages, et les gages qu'il a su donner aux partis de la « gauche plurielle » n'incitent pas ceux-ci à déployer toutes leurs forces militantes. *« Entre les 35 heures qui ont ravi les Verts et les syndicats, et le soutien au Parti communiste exprimé à l'Assemblée nationale, Jospin a mis tout le monde dans sa poche »*, constate un responsable associatif.

Certes, les Verts et le PCF ont signé l'appel lancé à l'origine par les syndicats. Les premiers ont même indiqué que leurs députés pourraient voter contre le projet immigration s'il restait en l'état. Les uns comme les autres ont cependant exigé, pour parapher le texte unitaire invitant à la manifestation, d'en voir le titre modifié. Plutôt que de s'inscrire contre un *« projet inacceptable »*, il se pose *« pour le respect des engagements »*. Nuance...

C'est donc moins une démonstration de puissance qu'une mise en garde que les organisateurs ont voulu lancer à l'occasion de cette journée du 22 novembre. Les projets gouvernementaux, s'ils sont adoptés – ce dont finalement personne ne doute –, ne règleront en rien les questions posées par l'immigration, assurent les opposants à ces textes. Sans oublier la procédure de régularisation sur critères lancée le 24 juin par Jean-Pierre Chevènement. *« Les dizaines de milliers de refus annoncés nous promettent, ou plutôt promettent au gouvernement, de nouveaux Saint-Bernard »*, annonce-t-on au syndicat SUD. Grèves de la faim ? Occupations d'église ? Actions résolument nouvelles ? Comités de sans-papiers et associations assurent n'en rien savoir encore. *« Mais ça arrivera forcément »*, pronostiquent-ils, ajoutant que *« le gouvernement ne pourra pas dire qu'il n'avait pas été prévenu »*.

Nathaniel Herzberg

Le PCF pour « une refonte de la législation »

Présent dans les manifestations du 22 novembre aux côtés des syndicats et des associations, le Parti communiste réaffirme sa volonté d'obtenir *« une refonte en profondeur de la législation »* sur l'immigration et la nationalité. A la veille du débat parlementaire, André Gerin, député (PCF) du Rhône, a annoncé le dépôt de plusieurs amendements destinés notamment à supprimer les *« dispositions répressives et policières »* du texte présenté par le gouvernement. Le groupe communiste à l'Assemblée nationale a, par ailleurs, décidé d'organiser un débat avec les associations et les personnalités favorables à l'abrogation des lois Pasqua-Debré, le 27 novembre à Paris.

Nouvelle mise en examen dans l'affaire Elf

LES JUGES D'INSTRUCTION Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont mis en examen, vendredi soir 21 novembre, pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*, Jean-Claude Vauchez, ancien administrateur délégué d'Elf-Aquitaine International (EAI), filiale suisse du groupe pétrolier. M. Vauchez avait été placé en garde à vue, jeudi matin. Sa mise en cause se fonde sur l'octroi, en 1990, par la société genevoise, d'un salaire et d'une carte de crédit à Christine Deviers-Joncour, ancienne collaboratrice de Roland Dumas, incarcérée depuis le 5 novembre. M. Vauchez était le signataire de ce contrat.

Ancien responsable des hydrocarbures au sein du groupe français et ex-PDG d'Elf-Gabon, André Tarallo avait été mis en examen, jeudi, pour avoir signé le contrat précédent, en juillet 1989, octroyant un salaire mensuel de 50 000 francs à Mme Joncour, au titre de la Société nationale Elf-Aquitaine (*Le Monde* du 22 novembre). En janvier 1990, Mme Joncour avait ensuite été salariée par une filiale française, Elf-Impex (15 000 francs mensuels), en même temps que par EAI (10 000 francs suisses, soit 40 000 francs français par mois). Travaillant sous les ordres d'Alfred Sirven, ex-directeur des « affaires générales » d'Elf, M. Vauchez a expliqué avoir agi sur ses ordres.

DÉPÊCHES

■ **ESCROQUERIE : l'enquête sur le réseau de traites fictives** dans le quartier parisien du Sentier a entraîné la mise en examen de cinquante-trois personnes, dont quarante-cinq se trouvaient encore détenues, samedi matin 22 novembre. Outre des négociants, la liste comprend deux agents d'assurances et un banquier, soupçonnés de complicité avec les concepteurs de cette fraude organisée, qui aurait causé pour les banques un préjudice voisin de 1 milliard de francs (*Le Monde* des 19 et 21 novembre).

■ **TWA : deux familles de victimes de l'explosion du vol 800** de la TWA, qui s'est abîmé en mer au large de New York le 17 juillet 1996, ont décidé de déposer plainte, auprès du procureur de la République de Paris, contre le journaliste Pierre Salinger pour *« divulgation de fausses nouvelles »*. Il est reproché au journaliste américain d'avoir, en novembre 1996, *« affirmé qu'il détenait des informations selon lesquelles l'accident du Boeing de la TWA était le fruit d'une dramatique erreur des forces armées américaines »*. Le FBI a annoncé en début de semaine qu'il abandonnait définitivement la *« piste criminelle »* dans cette affaire (*Le Monde* du 20 novembre).

■ **UNIVERSITÉS : des étudiants de l'université d'Evry**, en grève depuis le 17 novembre, ont manifesté, vendredi 21 novembre, devant le conseil général de l'Essonne. Ils dénoncent l'insuffisance des locaux de cet établissement de sept mille cinq cents étudiants. L'exiguïté actuelle conduit l'université à multiplier les délocalisations pour accueillir toutes les filières. Ils réclament également la construction d'une bibliothèque.

■ **DÉLINQUANCE : les députés socialistes** Jean-Pierre Balduyck (Nord) et Christine Lazerges (Hérault) ont été chargés par le premier ministre Lionel Jospin d'une mission interministérielle sur la délinquance des mineurs. Ces nominations interviennent à la suite de la réunion, mercredi 19 novembre, du Conseil de sécurité intérieure. Ils devront rendre leur rapport avant le 31 mars 1998.

■ **MACHINES À SOUS : huit personnes** ont été mises en examen pour association de malfaiteurs et homicide par un juge d'instruction d'Aix-en-Provence et écrouées dans le cadre d'une vaste enquête policière sur une série de règlements de compte dans le milieu des machines à sous et des trafics de stupéfiants. Six décès violents survenus dans le sud de la France ces derniers mois sont liés, selon les enquêteurs, à ces règlements de compte.

هكذا من الاصل

TÉMOIGNAGE

Yamina, Kader, Abdel, Mohamed et Toufik sont les derniers Algériens dont nous publions la correspondance, adressée à des proches, parents ou amis, exilés ou émigrés en France. Contrairement aux pages précédentes, ces lettres proviennent de personnes variées. Elles n'ont pas d'autres liens entre elles que le fait d'apporter de nouveaux témoignages sur la vie quotidienne des Algériens, l'obsession de la sécurité, le drame de l'exil, la vie qui bascule, mais aussi l'espoir d'un avenir meilleur.

Lettres d'Algérie

6. « Rachid, vivement la paix ! »

Lettres rassemblées par Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

Yamina, quarante ans, professeur de français, écrit à son mari, Bachir, militant de gauche, exilé à Paris à la suite de menaces de mort.

Automne 1997

Mon chéri,

J'ai reçu ta lettre avec tant de bonheur ! Finalement, tu vois, il y a dû bon dans tout : le fait de ne plus avoir de ligne téléphonique nous permet de nous écrire davantage. Au fait, la ligne de N. fonctionne bien. Elle a un nouveau numéro parce qu'ils ont installé un central numérique après le sabotage du premier. Voici son numéro... Tu peux m'y joindre quand je lui dépose ses enfants, vers 15 h 45. Elle insiste pour que nous prenions le café ensemble. Elle ne sort presque jamais mais elle a toujours plein de choses à raconter. Elle mêle les histoires de faux barrages avec le mariage de telle ou telle cousine ; tout ce qui me fait frémir quand j'y pense seule devient avec elle l'occasion de fournir un détail pittoresque ou une remarque amusante. Tu te rappelles l'histoire de Aïcha que M. nous avait racontée juste avant son départ ? Elle multiplie ce genre d'anecdotes sans même se rendre compte qu'elle nous fait ainsi une vraie thérapie de groupe.

Je sais que ce sourire têtu qui perce ici envers et contre tout te manque cruellement. Je t'en prie, efforce-toi de trouver en toi cette petite musique si propre à notre peuple. Ne te laisse pas envahir par la grisaille. Ta voix, tes mots sont si bas, si douloureux dans cette lettre, même si tu t'efforces de masquer ton chagrin. C'est drôle, dans tes mots écrits, je retrouve la même voix si lourdement inquiétante lorsque je t'ai appelé l'autre soir, en pleine nuit. J'étais inquiète, j'avais envie de t'entendre et je savais que, ce soir-là, tu dormais chez A. J'espère qu'il ne m'en a pas voulu de le réveiller en pleine nuit. En tout cas, ça a été radical. La brume de ma tête s'est dissipée quand je suis entrée dans le tunnel de ton esprit. Je t'en prie, ne t'inquiète pas. Tout cela doit avoir une fin. Tu sais, je dors beaucoup mieux depuis que tu es parti. Je ne me réveille plus la nuit parce que je crois entendre des bruits de pas sur la terrasse de l'immeuble (...).

Surtout, ne te laisse pas engluer dans la boue méprisante qu'ils *[la télévision française*, NDLR] essaient de déverser sur nous. Malgré le sang et les bombes, notre peuple n'est pas cette masse grouillante et informe qu'ils présentent. Pourquoi ont-ils l'air de patauger dans la boue quand ils parlent de nous ? Pourquoi ce traitement que subit notre malheureux pays ? Que j'aimerais leur montrer l'intense amitié dans laquelle on baigne, le courage ordinaire de ces gens rugueux et fraternels, l'odeur du jasmin et du chèvrefeuille un soir d'été. Ils viennent pourtant, ces journalistes. Pourquoi n'écoutent-ils que ces prophètes de malheur ? Pourquoi ne sont-ils attentifs qu'aux éternelles doléances sur le manque de visas ? Qu'ils prennent un instant la peine d'écouter ceux qui ont autre chose à dire, ceux qui ont une vision d'un avenir algérien, ceux pour qui cette crise horrible ne sert pas uniquement de fonds de commerce pour réaliser leurs rêves de désertion.

Ecoute, il n'est pas question de désertion dans ton cas. Arrête de me parler de revenir. Je n'ai pas dormi de la nuit à cette idée. Je ne veux plus recommencer avec les angoisses, les cauchemars, les nuits blanches. Il faut attendre. Il est impossible que ça dure encore bien longtemps. Je ne sais pas bien comment ça peut s'arrêter mais ça va s'arrêter, dis ? N'est-ce pas que nous nous retrouverons comme avant ? Bien sûr, il manquera du monde. Kader, Z., B., D. et tous les autres ne seront plus là pour fêter l'Algérie retrouvée. Mais ils ne sont pas morts pour rien ; ce serait trop affreux et complètement imbécile ! Je t'en supplie, supporte, et surtout ne débarque pas un jour à l'improviste. Ce serait une très mauvaise surprise ! Nous n'aurions plus la force de nous séparer à nouveau et il faudrait replonger dans le cauchemar. Tu te rappelles Mimouni à Envoyé Spécial ? Pauvre Rachid ! J'ai tant pleuré quand il est mort dans ce misérable exil. *[L'écrivain Rachid Mimouni est mort à Paris le 12 février 1995 des suites d'une hépatite aiguë*, NDLR]. Alors il faut que tu sois fort. Soigne tes douleurs d'estomac. Il y a de très bons médecins et avec tous les nouveaux médicaments qui sortent, je suis sûre qu'ils arriveront à t'en débarrasser. J'ai demandé à ta mère sa tisane miracle pour dormir. Je lui ai dit que c'était pour moi : mais je vais te l'envoyer par N. qui a eu un visa pour une formation à distance.

Au fait, ne t'inquiète pas pour les enfants. Ils ne te réclament pas du tout, même s'ils parlent de toi souvent. Ils ont bien grandi, trop vite. Plus de caprices, plus de problèmes pour les devoirs, ranger leurs chambre, débarrasser la table. Ils comprennent trop de choses, beaucoup trop. S'ils écoutent leur musique, ils l'arrêtent aussitôt qu'ils entendent le générique des informations. A l'école, ça va très bien. Samir a très vite adopté sa nouvelle maîtresse et Leïla est toujours aussi studieuse. Elle ne me demande plus de l'aider en maths ; elle sait que ça me rappelle que tu n'es plus là pour le faire. Elle préfère demander à ton frère (...). A ce propos, je trouve qu'il exagère. Il prend des risques insensés, il rentre à des heures impossibles. J'espère que ta mère ne l'apprendra pas ; c'est un coup à lui enlever le sommeil qu'elle a déjà très capricieux. Les copains vont bien. Ils sont très attentifs. Ils t'embrassent, bien sûr. Ne me dis plus jamais que tu as honte d'être parti. Tous se réjouissent ici de te savoir à l'abri (...).

Ecris, lis pendant que tu en as le temps. Appelle-moi chez N., écris-moi. Pleure un bon coup mais reste où tu es. Je vais essayer pour le visa mais ils m'ont dit qu'ils ne l'accordaient pas pour les enfants. Peut-être pourrais-je les envoyer à M. chez ta mère. Ton frère pourrait venir les chercher. J'appelle ta mère tous les jours mais j'ai peur de prendre la route pour aller la voir. J'en ai tant envie ! J'ai tant envie qu'on revive comme avant, qu'on pique-nique à M. avec tous nos amis, qu'on aille à la plage...

Je pense à toi à chaque instant, mais sereinement. Je préfère te savoir loin plutôt que de me ronger les sangs à attendre ton retour après la fin de tes cours. Je t'embrasse. Ne t'inquiète pas.

Ta femme qui t'aime

D'Alger, Abdel écrit à Samia, une enseignante exilée à Paris.

4 juin 1994

Chère Samia,

Je n'ai pas besoin de te dire que tu me manques et que tu es bien, là où tu es (...). Pour la revue des choses ordinaires, tout est cher et chacun sombre à sa façon dans la névrose. Le dénominateur commun de ces névroses, c'est l'attente ! Un véritable sport ! Dans la rue, les gens parlent peu. Quand on se sent en relative sûreté, on y va dans les *« il paraît que... »*. Et ces derniers jours, on a eu vent de quelques rumeurs sanglantes, non confirmées officiellement, mais que les cimetières se chargent d'entériner, sans se soucier des statistiques. Pauvre pays, pauvres gens qui se font étriper pour que rien ne change, pour que tout reste en place.

Mon frère est libre. J'ai eu une longue discussion avec lui. Il est rentré Hamas *[le parti islamiste légal]*, il est sorti encore plus Hamas. Il a toujours été écœuré par cette haine primaire qu'avaient les gens du FIS et qui, en prison, est poussée à l'incandescence. Mais il ne pouvait pas ne pas avoir une certaine *« compréhension »* à l'égard de ceux qui ont été passés au fer à repasser et à ceux qui ont été castrés. Ces gens-là, m'a-t-il dit, *« n'ont plus rien à espérer dans la vie. Ils ne songeront pas à fonder une famille. Ils ont envie de brûler le monde entier... »*. En tout cas, son expérience a été éprouvante et il traîne une hernie due aux mauvaises caresses. J'ai été content de le trouver sans haine à l'égard de ceux qui lui ont fait subir le supplice. Il remercie Dieu que les choses se soient bien passées. Il estime que 70 % de ceux qui sont à la maison d'arrêt, le sont à tort. La vie continue ! Moi, je suis soulagé car depuis son arrestation, je n'ai plus été capable de faire quelque chose. Maintenant, j'envisage les choses un peu plus positivement.

Je pense à toi ! Interdis-toi toute nostalgie car, pour le moment, Alger n'est que sanglantes rumeurs et jappements grossiers (...). Je suis content que tu sois loin de ce spectacle désolant.

Abdel

Kader, ouvrier en Algérie, entretient une correspondance avec son frère qui vit depuis l'enfance dans l'est de la France.

4 septembre 1997

Cher frère,

(...) Ici, la situation ne s'arrange pas. Mais au moins nous sommes ensemble, même si les tours de garde deviennent difficiles *[des permanences de surveillance sont organisées dans le village et font perdre des journées de salaire, NDLR]*. Cela coûte vraiment cher. Je ne t'ai jamais demandé d'argent mais cette fois-ci, si tu le peux, envoie-nous quelque chose. Avec les nouvelles obligations, je perds 1 000 dinars par mois. Ton olivier se porte bien. A chaque fois que nous le regardons, nous pensons au jour où tu l'as planté. Je le soigne comme si c'était toi en face de moi. Tu recevras sans doute cette année la première huile de ton olivier. Un jour viendra où je verrai mes nièces et mon neveu courir dans le jardin et monter sur ton olivier.

Tu nous manques beaucoup. Occupe-toi bien de maman et embrasse toute la tribu de ma part.

Kader

Mohamed, un intellectuel algérois, a dû s'exiler à la campagne pour des raisons de sécurité. Il écrit à un ami français.

Eté 1997

Cher Jacques,

(...) Comme les nouvelles sont particulièrement mauvaises, on est presque heureux de ne pas avoir de nouvelles des amis, car cela signifie qu'il ne leur est rien arrivé. Peu à peu, j'ai fini par couper tous les liens que j'avais avec les gens se trouvant en dehors de mon propre microcosme (...).

Les rares fois où je descends en ville, je suis contraint de rencontrer des gens qui ressemblent de plus en plus à des monstres. Je me dis que l'homme s'habitue à tout, y compris à la mort, mais je suis toujours aussi surpris qu'écœuré de voir des gens, apparemment des intellectuels très respectables, se frotter les mains en entendant parler de la mort. Soit parce qu'elle a frappé ceux qu'ils considèrent comme leurs ennemis, soit parce qu'elle conforte leur thèse selon laquelle il n'y a rien à faire avec ces monstrueux intégristes.

L'Algérie est devenue un laboratoire d'expérimentation des comportements humains. Comme toutes les sociétés en guerre, elle génère des réactions animales qui deviennent souvent des règles de conduite, des modes. Ces comportements, particulièrement au sein des groupes, provoquent des mimétismes qui finissent par se transformer en programme politique. Si tant est que la peur et le courage peuvent constituer des programmes.

On se retrouve alors face à un engrenage dramatique, qui se nourrit de tout. Des vivants et des morts, des idées sensées et d'autres totalement absurdes. Il est impossible de changer les choses en essayant de s'intégrer à la dynamique de cet engrenage, car on est rapidement bouffé, pour devenir un de ses multiples éléments. Il est également impensable de rester inactif face à des drames, particulièrement quand on sait que la manière dont est géré le pays ne peut pas y mettre fin (...).

La seule alternative est alors d'essayer de survivre, dans la dignité. En se mettant à côté de l'événement. Ecrire un roman, par exemple. Je suis en train de le faire, mais à un rythme que je trouve moi-même désespérément lent. J'ai voulu écrire une histoire sur la déchéance humaine, l'histoire d'un homme qui plonge dans l'horreur absolue. Mais je n'avance pas, et j'ai fini par avoir pitié de personnages que j'ai moi-même inventés ! (...)

A bientôt. Amitiés à tous.

Mohamed

D'Alger, Toufik, quatorze ans, écrit à son frère Rachid. La veille, leur oncle a été assassiné.

25 avril 1994

Frère,

Les seules sensations que j'ai, c'est la peur et la tristesse. La peur du futur et la tristesse du présent.

Samedi soir, Ahmed de Constantine, est mort assassiné. Samedi soir, Malik de Constantine n'avait plus de père de base il n'a plus la carte joker, il est orphelin. C'est un mec qui passe son bac sans son père. C'est un mec qui dira à ses enfants, à ses amis, j'ai perdu mon père à dix-huit ans. Il répondra aux questions suivantes : « Qu'est-ce qu'il fait ton père dans la vie ? Comment est ton père ? Ton père te laissera venir, tu crois ? » par la réponse qui tue : « Mon père est mort. »

Et tante Farida ? Maman, seule ici, c'est déjà très difficile ; c'est difficile en sachant que le père existe, loin mais il existe. Alors, en sachant qu'il est mort...

Et les filles sans père, c'est dingue, c'est fou. Mounia qui est jeune... Selma qui a l'habitude de se marrer à toute heure... Amel qui comprend mieux car c'est l'aîné (comme toi) et crois-moi, quand on comprend, c'est plus difficile.

Rachid, vivement la paix !

Toufik

هكذا من الاصل

paix ! »

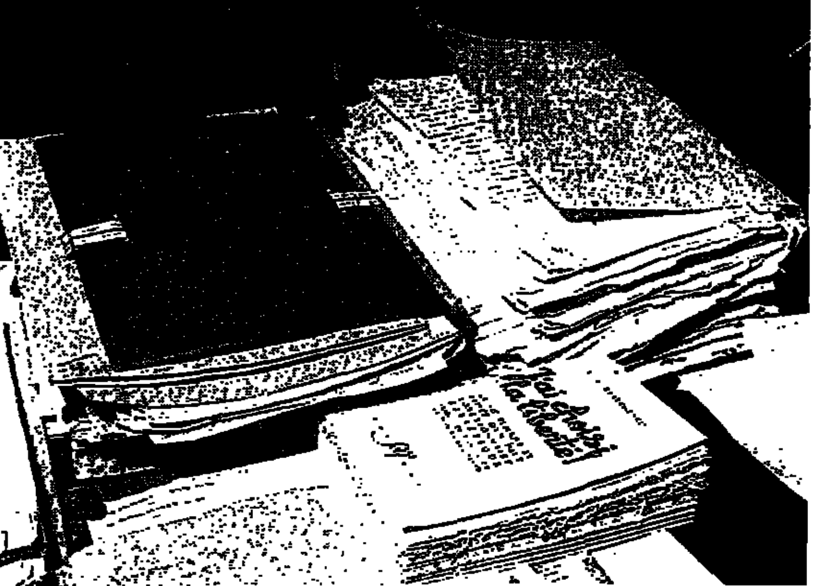
Kravchenko dénonce le communisme

Il y a cinquante ans paraissait en France le livre d'un transfuge soviétique, « J'ai choisi la liberté ». Critique virulente de l'URSS, l'ouvrage provoqua une violente polémique. Un procès retentissant s'ensuivit au cours duquel, pour la première fois, le PCF dut s'expliquer sur son soutien au stalinisme

IL s'appelle Kravchenko Victor. Entre communistes, pour bien montrer le mépris que suscite l'horrible personnage, on prononçait : *« Kravchvenko »*. En octobre 1947 parait la traduction française de *I Chose Freedom*, critique en règle de l'URSS. Dans son livre, aujourd'hui épuisé, l'ancien responsable de la mission d'achat à Washington, passé à l'Ouest par une nuit d'avril 1944, dénonce les horreurs quotidiennes du régime stalinien : la faim, le froid, la misère, les *« purges »*, la collectivisation forcée en Ukraine, la famine planifiée, et... l'existence de camps en Union soviétique. Certes, *Le Zéro et l'Infini*, d'Arthur Koestler (Calmann-Lévy, 1945) a déjà connu un large succès public ; mais, avec ses 500 000 exemplaires vendus, son prix Sainte-Beuve, le livre de Victor Kravchenko, traduit en vingt-deux langues, devient, dans l'immédiat après-guerre, le premier témoignage à destination du grand public sur le communisme en URSS.

L'histoire débute le 13 novembre 1947. Ce jour-là, la prestigieuse publication culturelle communiste inspirée par Aragon, *Les Lettres françaises*, publie un article intitulé « Comment fut fabriqué Kravchenko », prétendument reçu des États-Unis, et signé d'un dénommé Sim Thomas. L'hebdomadaire publiera plus tard deux autres articles décrivant, là encore, le transfuge russe et son livre comme une manipulation orchestrée par les Etats-Unis. Mais, contre toute attente, Victor Kravchenko, qui a pris les conseils d'un grand avocat résistant, Mᵉ Georges Izard, engage un procès en diffamation contre *Les Lettres françaises*, son directeur, Claude Morgan et l'éditorialiste de *L'Humanité*, André Wurmser.


ARCHIVES PHOTOS


KEYSTONE

En haut : Victor Kravchenko lors du procès qu'il a engagé contre « Les Lettres françaises » devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris en 1949. Ci-contre : le livre de Kravchenko, présenté à l'audience.

Vingt-six audiences, de janvier à mars 1949, à Paris... Le public français découvre dans *J'ai choisi la liberté* un visage nouveau du socialisme réel. Au procès, il découvre aussi la solidarité quasi unanime avec le PCF des intellectuels français et étrangers, communistes ou compagnons de route, hérauts de la Résistance et de l'antifascisme. Face à Frédéric Joliot-Curie, haut commissaire à l'énergie atomique, à l'écrivain Vercors, aux progressistes Emmanuel d'Astier de la Vigerie et à Pierre Cot, *« pas une seule personnalité de gauche, ni même libérale ou de droite »*, ne vient témoigner pour Kravchenko, rappelle Guillaume Malaurie (*L'Affaire Kravchenko, Paris 1949. Le goulag en correctionnelle*, Robert Laffont, 1982).

Si la presse ne doute pas de la véracité du livre, l'attitude des intellectuels d'*Esprit*, des *Temps modernes*, de *Témoignage chrétien* limitent l'audience de ce témoignage. Les ministres communistes viennent de quitter le gouvernement. Le PCF est lui-même en plein combat idéologique contre l'impérialisme. En février 1949, Laurent Casanova, responsable des intellectuels, a fixé la tâche des communistes : *« Défendre en toutes circonstances, et avec une extrême résolution, toutes les positions du Parti »*. Kravchenko, explique le PCF, n'est qu'un *« répugnant pantin fabriqué à Washington avec la même docilité qu'une cargaison de chewing-gum ou de corned-beef »*.

Incroyable procès ! A 13 h 28, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, le président Durckheim entre en séance, suivi de ses deux assesseurs. La veille, sous les boiseries Empire de la salle d'audience, les magistrats s'épuisaient dans l'ennui à démêler une histoire de fraude sur le lait... Le 24 janvier 1949, la presse du monde entier – les *Izvestia*, le *New York Times*... – est présente.

Certains journalistes deviendront célèbres, comme Nina Berberova, dont Hubert Nyssen a publié, en 1990, chez Actes Sud, le compte-rendu implacable et lucide du procès qu'elle fait alors pour *La Pensée russe*, et qui, par son brio, double les ventes du journal. Parfois, dans le public, on apercevait André Gide, Mauriac ou Aragon. Le soir, une foule se masse devant le palais de justice de Paris, pour voir Kravchenko. Pendant les suspensions d'audience, on lui demande des autographes.

« Fourrures, chapeaux, écharpes de soie »... Les élégantes sont toutes là, raconte Joë Nordmann, l'avocat des *Lettres françaises*, (aujourd'hui défenseur de parties civiles dans le procès contre Maurice Papon), dans ses souvenirs parus en 1996 (*Aux vents de l'histoire*, Actes Sud). *« Le théâtre judiciaire allait leur offrir la première d'un combat idéologique plus vivant encore que ceux imaginés par Sartre et Camus. »*

La pièce est magistrale. Sim Thomas, principal accusé, est absent.

On crie, on se gifle, un spectateur sort un jour un couteau. Les avocats des deux parties multiplient les incidents d'audience. On évite de justesse la crise diplomatique et ministérielle. On voit apparaître des personnages aux costumes inhabituels. Car Kravchenko, qui ne parle qu'en ukrainien, donne la parole aux rescapés, vêtus de foulards sur la tête, portant bonnet à la main, à ses compatriotes, koulaks, ouvriers, ingénieurs récemment émigrés...

Parmi ces témoignages, celui, essentiel, de Margarete Buber-Neumann, épouse du dirigeant communiste allemand Heinz Neumann, incarcérée par Staline dans un camp de Sibérie, avant d'être livrée aux SS en janvier 1940 puis envoyé à Ravensbrück. Cette mince femme, vêtue de noir et parlant allemand, détaille les conditions de vie au camp de Karaganda, au Kazakhstan, où elle a passé trois ans. *« Un camp*, dit-elle, *deux fois grand comme le Danemark. »*

« Est-ce un espace clos ? Y a-t-il un mur ? [Alors] *ce n'est pas un camp au sens français du terme*, s'exclame Mᵉ André Blumel, le seul avocat non communiste à défendre *Les Lettres françaises*.

– *Pas de muraille, on vit dans la steppe. L'évasion est impossible. Les troupes montées du NKVD la parcourent*, répond Mᵐᵉ Buber-Neumann.

– *Cela s'appelle en France une résidence forcée*, rétorque Mᵉ Blumel.

– *J'habitais dans une hutte d'argile, peuplée de millions de punaises. (...) Si je m'en éloignais de 500 mètres, on me tirait dessus*, poursuit le témoin.

– *Ce n'est pas un camp. Cela s'appellerait en France une résidence forcée.*

– *Avec la mitraillette pour en sortir*, interrompt Mᵉ Izard.

– *Ce n'est pas un camp.*

– *Alors, je ne sais pas ce que c'est qu'un camp*, affirme Mᵉ Izard.

– *C'est un endroit clos »*, s'obstine Mᵉ Blumel.

Embarras des mots, difficulté à dire le sens de l'événement... Quand on leur demande *« Pourquoi avez-vous été déportés ? »*, les témoins de Kravchenko répondent : *« Je ne sais pas »* ; incapables qu'ils sont de généraliser, d'expliquer – *« pourquoi cela, pourquoi moi ? »* –, forcés de revenir à leur réalité, comme le koulak Marchenko : *« Je suis ouvrier. Regardez les mains. »* En 1949, le statut de victime du totalitarisme stalinien, à la différence des dissidents ultérieurs, n'est pas encore une évidence.

La notion même de stalinisme, d'ailleurs, ne l'est pas. *« A cause de ce procès, à cause de ce que j'y ai proféré, on m'a accusé de stalinisme »*, écrit Joë Nordmann, dans ses Mémoires de 1996, qui offre dans les mêmes pages ses *« excuses »* à Margarete Buber-Neumann. *« C'est un qualificatif dont on n'a connu la teneur que bien plus tard, lorsque la réalité de la terreur stalinienne a été parfaitement établie. Comment l'aurais-je mérité, en ce sens, moi qui m'étais toujours battu pour défendre la liberté ? »*

En 1947, dit encore Joë Nordmann, *« je retrouvais dans la représentation monstrueuse de l'URSS la diabolisation de la Révolution française par les émigrés de 1792 (...), comme un avatar d'une très ancienne conspiration contre le progrès, dont la forme contemporaine s'en prenait au socialisme et à sa terre symbole, l'URSS »*. Témoin cité par la défense, l'historien Jean Bruhat faisait, à la barre, de Kravchenko un *« abbé Barruel »*, le contre-révolutionnaire de toujours. *« Ce que cherchent en réalité ceux qui font une telle propagande, ce que cherchaient les émigrés de Coblence, ce que cherchaient les hommes de Versailles (...), c'est ce que nous voyons aujourd'hui M. Kravchenko chercher »*, avançait pour sa part, pendant le procès, l'intellectuel communiste Roger Gauraudy.

On crie, on se gifle, un spectateur sort un jour un couteau. Les avocats des deux parties multiplient les incidents d'audience. On évite de justesse la crise diplomatique et ministérielle

« Si j'ai engagé des poursuites contre Les Lettres françaises, déclarait Kravchenko au début du procès, *c'est que le Parti communiste français mérite que l'on s'occupe de lui. »* Il combat en France, comme, un quart de siècle plus tard, Alexandre Soljenitsyne, qui publie à Paris, chez Fayard, son *Archipel du goulag*. Et le procès Kravchenko apparaît aujourd'hui, dans la mémoire collective – notamment socialiste, comme chez Michel Rocard, qui cite souvent le livre – comme la première étape théâtrale d'un apprentissage à la réalité du communisme.

Mais la patrie des droits de l'homme est également celle de la Terreur de 1793. *Les Lettres françaises* sont condamnées, mais les termes du jugement sont ambigus. Ce que le procès Kravchenko dit aussi, c'est l'éternel malaise des Français, y compris des historiens, à juger des horreurs issues de la révolution russe – comme si le pays de la Révolution française ne pouvait pas juger sa fille. Les débats qu'ont provoqués les ouvrages de François Furet sur la Révolution française en 1989 puis, en 1994, son *Passé d'une illusion*, avant ceux suscités par *Le Livre noir du communisme* dirigé par Stéphane Courtois, témoignent, encore et toujours, de cette inextinguible gêne hexagonale.

Ariane Chemin

Dès 1920, les témoignages abondaient sur l'Union soviétique

LORSQU'IL paraît, en 1947, en France, le livre de Victor Kravchenko, *J'ai choisi la liberté*, n'ajoute rien sur le fond et par ses témoignages sur ce qui a déjà été publié auparavant sur les réalités du socialisme soviétique. Les lecteurs français avaient eu à leur disposition, depuis le début des années 20, une littérature abondante qui permettait de savoir et de comprendre ce qui se passait là-bas, à l'Est.

Dès 1919, de nombreux livres apportent des documents et des témoignages directs sur la terreur qui s'installe. Parmi eux, les ouvrages d'Etienne Buisson (*Les Bolchéviki*, éd. Fischbacher) et de Charles Dumas (*La Vérité sur les Bolchéviki*, éd. Franco-Slave). En 1920, le philosophe britannique Bertrand Russel, qui se sentait proche de l'idéal communiste tout en refusant de couvrir par son silence les bavures de la révolution d'Octobre, dressait, dans *La Pratique et la théorie du bolchevisme*, un sombre bilan de la situation en Union soviétique. Il y prédisait que, si la théorie bolcheviste était adoptée *« par les communistes dans les nations occidentales, le résultat en sera un chaos prolongé, n'aboutissant ni au communisme ni à aucun régime civilisé, mais à une chute dans la barbarie des temps anciens »*.

DES RÉCITS CÉLÈBRES

Sur l'existence et la réalité des camps du Goulag, Raymond Duguet publie, dès 1927, *Un bagne en Russie rouge* (éd. Tallandier), fondé sur les témoignages de prisonniers évadés de l'île de Solovski. Parmi les récits les plus célèbres figure le *Au pays de la NEP et de la Tcheka* (éd. Tallandier, 1928), de Boris Cederholm, un ingénieur finlandais travaillant en URSS et déporté à Solovski, où il passa deux années de 1924 à 1926.

Sur la place des ouvriers dans la société soviétique et leurs conditions de vie, les ouvrages d'Andrew Smith (*J'ai été ouvrier en URSS*, Plon, 1937), d'Yvon (*Ce qu'est devenue la révolution russe*, 1937, et *L'URSS telle qu'elle est*, 1938, Gallimard) ainsi que de Kléber Leguay (*Un mineur chez les Russes*, 1938, éd. Pierre Tisné) enlèvent toute illusion sur l'existence d'un quelconque *« paradis des travailleurs »*.

Pourtant, l'importance et la qualité de ces témoignages n'ont en rien modifié, à quelques exceptions près, l'attitude des intellectuels français proches du PCF. L'idée qu'après tout quelques bavures ne sauraient remettre en cause le bonheur d'un monde communiste l'a emporté sur toute autre considération.

Avant l'affaire Kravchenko, la France avait été le théâtre d'empoignades homériques entre intellectuels du PCF et d'anciens proches qui étaient allés sur place vérifier les accusations dont ils avaient eu vent. La première intervint en 1929 avec la publication de *Vers l'autre flamme*, de Panaït Istrati. L'ouvrage, signé par un Roumain d'expression française, contenait en fait trois volumes, dont Istrati écrivit le premier, témoignage déchirant d'un proche du parti dont la teneur, commente Fred Kupferman dans *Au pays des soviets* (Gallimard/Julliard, 1979) *« rend anodin l'anticommunisme de* Tintin au pays des soviets, *première aventure du héros de Hergé »*.

LITTÉRATURE POMPIÈRE

Les deux autres tomes de l'ouvrage signé par Istrati, *Soviets 1929* et *La Russie nue*, avaient pour auteurs Victor Serge et Boris Souvarine. Ils apportaient des éléments inédits sur la lutte pour le pouvoir à Moscou et sur la vie quotidienne des Soviétiques. Istrati se mit alors à dos toute l'intelligentsia parisienne, Henri Barbusse en tête, dont l'ode à la gloire de Staline, *Voici ce qu'on a fait de la Géorgie*, publiée la même année, demeure l'un des chefs-d'œuvre français de la littérature pompière pro-soviétique.

Les années 30 seront également riches en publications critiques. La plus remarquable sera le *Staline*, de Boris Souvarine (Plon, 1935), qui a raconté dans la préface à sa réédition (Champ libre, 1985) comment André Malraux avait refusé de publier le livre chez Gallimard en lui expliquant : *« Je pense que vous avez raison, vous, Souvarine et vos amis, mais je serai avec vous quand vous serez les plus forts. »*

En 1936, André Gide, catalogué jusque-là comme un sympathisant du parti, publie son *Retour de l'URSS*, puis en 1937 *Retouches à mon retour d'URSS* dans lequel il répond aux virulentes critiques dont il a fait l'objet. Enfin, en 1938, un communiste yougoslave, Anton Ciliga, publie *Au pays du grand mensonge*, qui, bien avant *l'Archipel du goulag* de Soljenitsyne, décrit l'univers concentrationnaire soviétique.

Même si le PCF a été condamné, en 1949, pour diffamation à l'issue du procès engagé par Victor Kravchenko, au final, il sort victorieux de l'épreuve, dans la mesure où il est parvenu, par ses positions et son soutien inconditionnel à Moscou, à occulter pour de nombreuses années encore la réalité du socialisme en URSS.

Dans *L'Aveuglement* (Flammarion, 1984), Christian Jelen a montré les raisons pour lesquelles les informations disponibles depuis 1918 ont été refoulées. Cela explique pourquoi le mythe communiste a autant résisté, dans les pays occidentaux, et en particulier en France, aux révélations sur ses horreurs et son échec.

Alain Abellard

هكذا من الأصل

LE COURRIER DES LECTEURS Après avoir donné la parole, dans *Le Monde* daté 16-17 novembre, à Jean Clair et à Yves Michaud, qui contestaient un article de Jacques Henric, nous publions une réponse de ce dernier, ainsi que la lettre d'une lectrice, qui s'étonne de la position adoptée par le médiateur dans ce débat. Le courrier reçu au cours des derniers jours comprend également plusieurs lettres consacrées à l'exhumation du corps d'Yves Montand pour recherche de paternité. Nous avons retenu celle d'une psychanalyste, qui répond à des points de vue publiés dans *Le Monde* du 15 novembre.

Pouvoirs et contre-pouvoirs

par Thomas Ferenczi

L'AVIS DU MÉDIATEUR

IL Y A quelques semaines, à la suite de la publication de *L'Affaire Yann Piat*, Jean Miot, PDG de l'Agence France-Presse, appelait les journalistes, dans une tribune publiée (le 6 novembre) par *Libération*, à *« s'interroger publiquement »* sur leurs responsabilités afin de restaurer *« l'honneur du journalisme »*. Il suggérait que *« quelques-uns d'entre eux se réunissent pour réfléchir ensemble »*. Cette réflexion collective, nombreux sont les journalistes qui ont entrepris de la mener, sans attendre le conseil de Jean Miot, à travers colloques, rencontres et tables rondes. Comme l'a rapporté Florence Amalou dans *Le Monde* du 22 novembre, l'association Reporters sans frontières invitait ainsi la profession, vendredi 20 novembre, à débattre des vives critiques dont elle est l'objet depuis plusieurs années.

Des multiples questions que soulèvent les mises en cause répétées de la presse, à l'occasion des « affaires » qui l'ont exposée à la vindicte de l'opinion, retenons celle que nous posent nombre de lecteurs du *Monde* : si la presse joue un rôle – légitime – de contre-pouvoir, n'a-t-elle pas besoin elle-même d'un contre-pouvoir ? Autrement dit, comment contrôler le pouvoir de ceux qui prétendent exercer un contrôle sur les autres pouvoirs ?

Première réponse : au pouvoir de la presse s'oppose celui de la loi. De l'avis général, la loi de 1881, qui est, pour l'essentiel, encore en vigueur aujourd'hui, est parvenue à établir un bon équilibre entre la liberté de l'information et la protection des individus. Faut-il la modifier ? Ceux qui le pensent, comme l'ancien ministre Georges Kiejman, soulignent que le contexte a changé depuis le siècle dernier et que *« les complexités de la loi, peut-être nécessaires en 1881 pour protéger la presse, ne sont plus aujourd'hui que d'inutiles obstacles placés devant ceux qui veulent restaurer leur honneur »*. Ceux qui s'y opposent, comme Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde*, font observer que la *« culture étatique »* en France a toujours *« borné »* la liberté de la presse et que les modifications de la loi ont toujours été restrictives. Il nous semble, comme à la plupart des intervenants, que des aménagements de la loi de 1881 sont possibles, à condition qu'en soit respectée la *« logique »* : toute la difficulté est là ! Deuxième réponse : à la loi s'ajoutent les règles professionnelles et déontologiques codifiées dans les diverses chartes de la profession. Mais qui jugera des violations de ces règles ? Telle est au *Monde* la fonction du médiateur. De nombreux journaux, aux Etats-Unis et en Europe, ont adopté cette institution. On ne peut qu'approuver la proposition de Catherine Trautmann de *l'étendre aux chaînes publiques de la radio et* de la télévision. Faut-il aller plus loin en mettant en place, à l'échelon national, un organisme disciplinaire ?

La création d'un ordre des journalistes, qui serait contraire au principe de la liberté d'accès à la profession, est unanimement rejetée. Mais Paul Bouchet, ancien président de la commission consultative des droits de l'homme, n'a pas tort de faire observer que si, aux termes de la charte des journalistes français, ceux-ci affirment ne reconnaître que la juridiction de leurs pairs, une telle juridiction n'existe pas en France. Elle existe ailleurs, notamment en Suisse, sous la forme de « conseils de la presse ». Claude Torracinta, ancien directeur de l'information de la télévision suisse romande, a montré l'intérêt de cette formule. N'est-il pas temps d'en débattre en France en s'interrogeant sur l'utilité d'un tel organisme, sur ses pouvoirs et sur sa composition ?

RÉPONSES À JEAN CLAIR ET YVES MICHAUD

La lettre d'Yves Michaud qu'a publiée *Le Monde* daté 16-17 novembre, à propos de mon article sur l'essai de Jean Clair, contient une remarque que je considère comme une insinuation calomnieuse. L'expression *« compte à régler »* laisse entendre que la querelle d'idées qui nous oppose, Jean Clair et moi, cacherait en vérité je ne sais quel conflit d'intérêts ou rivalité de pouvoir. Il n'y a, entre Jean Clair et moi, aucun « compte à régler » ; il y a eu, c'est vrai, entre le directeur du Musée Picasso et la revue à laquelle je collabore, *Art press*, un débat qui a pris un tour très vif. Mais Yves Michaud se garde bien d'en rappeler la raison. L'« affrontement » avec Jean Clair n'a eu lieu que lorsque celui-ci a cru bon de participer à un énième hallali contre l'art contemporain en publiant dans une revue d'extrême droite, *Krisis*. Et si mon compte-rendu de son livre avait un caractère polémique, c'est qu'il répondait à des accusations graves que Jean Clair portait contre les artistes contemporains. Cela dit, je n'ai jamais mis en doute les compétences de Jean Clair comme directeur de musée. Si je me suis permis de rappeler un texte ancien de lui sur Picasso, c'est que les termes qu'il utilisait pour condamner Picasso étaient les mêmes que ceux auxquels il a aujourd'hui recours pour disqualifier les artistes de son temps. Mais on peut prendre cela pour un signe d'espoir : demain, son jugement ayant évolué, comme ce fut le cas à propos de l'œuvre de Picasso, peut-être Jean Clair dirigera-t-il un grand musée d'art contemporain ? Je le souhaite, car il le fera avec le sérieux, le professionnalisme et les compétences qui ont toujours été les siens dans ce domaine.

J'en viens à la leçon de morale que M. Yves Michaud assène à votre journal. Il lui reproche non-dits, complaisance, jeux de piston... Et d'en appeler à la *« déontologie »*. Il est simplement regrettable que M. Michaud ne s'applique pas à lui-même les grands principes dont il se fait le héraut... pour les autres. Ainsi n'aurait-il pas été honnête de sa part, *« élégant »*, sans *« complaisance »* (ce sont ses mots) de préciser, lorsque, dans son livre *La Crise de l'art contemporain*, il reproche violemment à Alfred Pacquement d'avoir été délégué aux arts plastiques, que lui, Yves Michaud, avait été en compétition pour ce poste et que sa candidature avait été malheureuse ? Quand il se livre à une attaque en règle contre Thierry de Duve, que n'informe-t-il, en bonne « déontologie », que Thierry de Duve avait été pressenti par la Ville de Paris pour diriger une école d'art concurrente de la sienne ? M. Michaud s'est débattu comme un beau diable pour être nommé aux hautes fonctions qu'il dénigre dans son livre. La lutte des places n'est pas répréhensible en soi. Il n'y a rien à redire au fait qu'on utilise les réseaux de proches, d'amis, d'amis d'amis, qui peuvent intervenir auprès d'un ministre pour aider à obtenir telle ou telle nomination. Mais, au moins, qu'on ne pose pas à la « belle âme » et qu'on se dispense de jouer les procureurs ! M. Yves Michaud n'a pas obtenu les distinctions honorifiques et les postes espérés, il est malheureux, c'est humain, et comme dit Proust : *« On devient moral quand on est malheureux. »*

Jacques Henric
Paris

CONTRITION

Permettez-moi de vous dire que je suis très étonnée par votre « acte de contrition » à propos de la publication dans vos colonnes du compte-rendu de livre de Jean Clair par Jacques Henric. Voilà des mois que des revues, des journaux (*Esprit*, *Le Figaro*, *L'Evénement du jeudi*, sans parler de la revue d'extrême droite *Krisis*) publient des articles vengeurs contre les artistes contemporains, *accusés tantôt d'être débiles et de* fomenter des complots (voir Baudrillard), tantôt d'être de redoutables nihilistes menaçant la civilisation occidentale, ou directement, comme l'affirme Jean Clair dans son dernier livre, d'être quasiment complices des nazis, et, lorsqu'il leur est répondu comme il convient, les auteurs de ces philippiques crient à l'agression, et se font passer pour d'innocentes victimes. C'est l'honneur de votre journal d'avoir résisté à tous ces discours de dénigrement de l'art contemporain, en publiant, notamment, au moment de « l'affaire » *Krisis* l'article de Philippe Dagen, qui répondait à Marc Fumaroli et Jean Clair. N'en ayez aucun regret. Le ton polémique de l'article de Jacques Henric répondait à celui du livre de Jean Clair, qui est, lisez-le, d'une tout autre violence.

Colette Briselet
Meudon (Hauts-de-Seine)

MONTAND ET ANTIGONE

Antigone, Montand, philosophie, morale, vérité, droit, science, génétique, exhumation, enfants naturels, enfants légitimes, respect des morts, respect du secret, respect du droit à connaître ses origines (...) Stop ! La morale n'a rien à voir avec Antigone, la vérité n'a rien à voir avec le savoir, la loi n'a rien à voir avec la science. Antigone s'est battue de toutes ses forces parce qu'elle n'avait aucun choix et non pour la morale. La morale, comme son nom l'indique, dépend des mœurs. Le combat d'Antigone est universel et indépendant des mœurs. Elle n'a pas payé le prix de sa vie humaine pour que la morale de son temps soit sauve. Ce qui ne lui aurait bien évidemment pas permis de garder la puissance de son message à travers *les pays et les siècles*, *ce qui n'aurait* pas fait d'elle un mythe (faut-il aussi définir le mythe ?). Elle a hurlé de tout son être qu'aucun être humain, aussi puissant soit-il, n'a le pouvoir de défaire la chaîne symbolique qui unit, dans un « tricot » précis et défini, les humains entre eux, si ce n'est au prix de démailler toute l'humanité, de tous les lieux et de tous les temps. Cela se nomme aujourd'hui crime contre l'humanité et n'a rien à voir avec « la morale » (...). Bien sûr qu'il existe un père biologique et bien sûr que si vous héritez d'un gène du diabète, vous le tenez plus sûrement de ce père-là que de votre père, celui dont vous portez le nom ! Mais depuis quand l'être humain est-il réductible à de la chair ? Depuis quand la chair a-t-elle un droit sur la chair ? Depuis quand la loi est-elle constituée de chair et non de paroles ? Est père dans *toutes* les civilisations celui qui est *nommé* père et là, dans le choix de cette nomination, interviennent culture, mœurs et morale, et là seulement.

Suzanne Delorme
Villefontaine (Isère)

L'Allemagne s'italianise

Suite de la première page

Le ministre allemand des finances, cet homme que l'on dit de grande vertu financière, a d'abord pensé, au printemps, jouer sur une réévaluation des stocks d'or du pays déposés à la banque centrale ; en vain. Face à des rentrées fiscales nettement inférieures à celles prévues, il a finalement annoncé il y a quelques jours (*Le Monde* du 13 novembre) une série de dispositions peu orthodoxes – même si elles sont acceptées par Eurostat, l'organisme européen chargé de donner son *imprimatur* aux méthodes comptables adoptées par chacun des pays de l'Union. L'accélération des privatisations, la débudgétisation de certaines activités publiques (les hôpitaux par exemple) ou le report du remboursement d'une partie de la dette publique (celle liée à la réunification) permettent d'afficher, en vitrine, la vertu. Elles n'en sont pas moins des opérations de maquillage profondément malsaines que MM. Waigel et Tietmeyer n'hésitent à dénoncer lorsqu'elles sont pratiquées à Rome... ou à Paris.

Le lancement, magistralement raté, cet automne, de la Classe A, la nouvelle petite voiture de Mercedes-Benz est révélateur d'une autre forme de « l'italianisation » de l'Allemagne. Au fil du temps, l'industrie allemande – et celle de l'automobile en tout premier lieu – s'est forgée dans le monde – et en France, en particulier – une image d'efficacité, de fiabilité et de qualité. Une image reflet de la réalité – Mercedes, c'était un peu l'anti-Fiat ! –, mais une image dépassée.

Que le groupe italien perde de l'argent, c'était, dans un passé pas si lointain, presque naturel ! Mais que Mercedes-Benz, le premier groupe industriel allemand, soit dans le rouge, c'était inimaginable ; c'est arrivé en 1995. Que le constructeur de Turin commercialise une petite voiture, certes fort esthétique, mais mal à l'aise sur la route, cela pouvait arriver. En Allemagne, Fiat n'est-il pas l'acronyme d'une expression qui signifie : *« Un défaut dans chaque pièce »* ? Mais une Mercedes qui dérape... A l'instar de son homologue italienne, l'industrie allemande a ainsi démontré qu'*elle* n'était pas infaillible, une démonstration renforcée par les maladresses du groupe étoilé dans sa communication de crise.

Le dernier champ de la convergence germano-italienne est politique. L'Allemagne est connue pour sa stabilité – la longévité d'Helmut Kohl à la chancellerie en témoigne. Cette stabilité politique est généralement considérée comme un atout. Elle permettrait une conduite avertie et déterminée ; elle autoriserait les réformes nécessaires qu'imposent les changements en cours dans la société et dans l'économie. L'Italie, elle, au contraire, est régulièrement brocardée outre-Rhin pour son instabilité politique – cinquante-six gouvernements en cinquante ans – une instabilité qui empêcherait toute réforme structurelle.

DES ÉLECTIONS EN PERMANENCE

La stabilité allemande s'avère, en fait, de plus en plus artificielle. Comme le soulignait le professeur Michaël Stürmer, directeur de l'Institut de recherches internationales d'Ebenhausen, près de Munich, lors d'une communication, mercredi 19 novembre, devant la société d'économie politique à Paris, l'Allemagne vit désormais en campagne électorale permanente. Dans les quatre années à venir, elle va connaître *seize week-ends électoraux*, dont les élections générales de l'automne 1998. Cela ne contribue pas à faciliter l'engagement des réformes, jugées pourtant nécessaires par les deux camps, sur la fiscalité ou le système de retraite, par exemple.

Le blocage est total : la solution consiste, généralement, à reporter les changements attendus et à augmenter impôts et cotisations, ce dont s'inquiétait en octobre l'OCDE, dans son rapport annuel sur l'Allemagne. La conséquence de ces blocages, ce sont non seulement les risques d'une dégradation du *« Standort Deutschland »*, mais aussi une progression de l'évasion fiscale et du travail « au noir ». A l'italienne donc.

Dans le même temps, il est vrai, l'Italie « se germanise » ; l'Italie du Nord en tout cas. Elle a adopté la « culture de stabilité », comme le confirment les résultats italiens sur les fronts du déficit public et de l'inflation. Son industrie – Fiat *comme d'autres – a fait de considérables* progrès en matière de fiabilité et de qualité. Malgré les crises politiques récurrentes à Rome, des réformes de structure y sont engagées. Ce rapprochement entre les deux pays est en réalité l'une des formes, inattendue peut-être pour certains mais pourtant indispensable, de la *convergence en Europe*. Celle-ci ne sera complète que lorsqu'elle sera reconnue et assumée par tous, par les dirigeants économiques et financiers allemands en particulier.

Erik Izraelewicz

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le sommet de Tony Blair

IL était important que le sommet de Luxembourg ait lieu. Dans une Europe où le taux de chômage a franchi depuis cinq ans la barre des 10 %, où dix-huit millions de personnes – des jeunes de moins de vingt-cinq *ans surtout – sont donc directement* concernées, les dirigeants ne pouvaient plus longtemps écarter le problème de l'emploi de leur ordre du jour. Les populations frappées par le chômage adhéraient de moins en moins à un discours européen qui se bornait à la promesse, bien abstraite pour beaucoup, de l'avenir radieux de la monnaie unique. Lionel Jospin a eu le mérite de percevoir cette inadéquation et d'imposer ce rendez-vous des Quinze exclusivement consacré à l'emploi, faute de quoi le projet européen risquait de demeurer impopulaire.

Mais un sommet de chefs d'Etat et de gouvernement ne peut être en lui-même créateur d'emplois. Les Quinze, à Luxembourg, se sont fixé des objectifs concernant en particulier les jeunes et les chômeurs de longue durée. Ils ont accepté d'évaluer régulièrement la façon dont chacun s'en rapproche. Mais les Etats n'ont pas les mêmes pouvoirs en matière d'emploi qu'en matière d'assainissement des finances publiques. Les *« objectifs de Luxembourg »* n'ont pas la force contraignante des critères énoncés dans le traité de Maastricht pour parvenir, à la date fixée du 1er janvier 1999, à la monnaie unique. Le *« stress de convergence »* évoqué par Martine Aubry ne vaut que pour autant que les gouvernements acceptent de se plier à une vision commune.

Cette vision, les Quinze devront la construire en marchant. La préparation du sommet de Luxembourg a confirmé l'émergence, en Europe, d'un *nouveau modèle libéral-social* européen largement inspiré du *« new Labour »* de Tony Blair. Il vise à soutenir les potentialités du marché par une politique de l'emploi cherchant à éveiller les initiatives, à lutter contre une société à deux vitesses où les moins chanceux sont condamnés aux largesses d'un Etat de moins en moins généreux, à veiller aussi à la souplesse du marché du travail.

La stratégie ébauchée à Luxembourg a été contestée par les gouvernements conservateurs allemand et espagnol, qui se méfient de tout interventionnisme trop marqué de l'Etat. Elle ne peut que susciter la méfiance, en France, de tous ceux qui pensent que la protection sociale et l'emploi sont des devoirs d'Etat.

Le chemin parcouru par le gouvernement de Lionel Jospin n'en est que plus remarquable. Lors du sommet des partis socialistes européen de Malmö, en juin, le premier ministre s'était distingué par un discours sur *le volontarisme d'État*. Sa décision de légiférer sur les 35 heures semble s'inscrire dans cette même logique. Le sommet de Luxembourg va l'obliger à réconcilier celle-ci avec l'appel à l'assouplissement du marché du travail et à la logique de partenariat contenus dans son document final.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Partie diplomatique en Palestine

DANS le même temps que les protagonistes de la « guerre froide » rompent des lances sur tous les fronts, à Lake Success, siège des Nations unies, l'idylle palestinienne se poursuit. Les Etats-Unis et l'URSS paraissent de plus en plus décidés à collaborer dans la recherche d'une solution juste et durable.

« Pour la première fois, l'ONU montre qu'elle est capable de résoudre un conflit des plus dangereux, écrit à ce sujet M. Sumner Welles dans le *New York Herald*. A moins qu'elle ne rencontre un écueil. De plus en plus, l'écueil paraît être la volonté britannique.

Si la Grande-Bretagne estime contraire à ses intérêts l'application du plan de partage projeté, *rien n'est plus légitime que son* refus de servir de gendarme pour l'imposer. Ce refus se justifie même si l'assemblée proposait de lui adjoindre un corps de police international.

Dans ce cas la voie est claire : il faudra appliquer la décision sans elle. Mais c'est précisément sur ce point que la non-coopération britannique constitue un obstacle majeur au plan de partage. En effet, la Grande-Bretagne non seulement rejette ce dernier, mais elle se refuse à autoriser d'autres nations à agir en Palestine jusqu'au retrait complet de ses troupes. Il s'agit donc justement de savoir quand commencera et s'achèvera l'opération. Là-dessus aucun engagement précis.

Dans ces conditions il paraît difficile – sinon impossible – aux Nations unies de prévoir un plan applicable aussitôt après le départ des Anglais.

(23-24 novembre 1947.)

ÉNERGIE L'ensemble des pays de la planète se réuniront, du 1er au 13 décembre à Kyoto (Japon), pour élaborer un protocole de limitation des émissions de gaz à effet de serre, responsables d'un réchauffement climatique. ● LE GROUPE ELF AQUITAINE est prêt, dans ce cadre, à réduire ses émissions de gaz carbonique de 15 % d'ici à 2010. Son PDG, Philippe Jaffré, accepte les propositions que la Commission européenne va défendre à Kyoto et que les Etats-Unis refusent. ● LE PÉTROLIER FRANÇAIS se distingue ainsi dans sa profession, tandis que la plupart des industriels américains mènent une vigoureuse campagne contre l'objectif de Bruxelles. ● LE PATRONAT EUROPÉEN, inquiet, craint qu'une telle baisse ne casse la croissance. ● EDF ET LES ÉLECTRICIENS s'apprêtent à plaider le dossier du nucléaire et des énergies renouvelables qui n'émettent pas de gaz à effet de serre.

Elf est prêt à réduire de 15 % ses émissions de gaz carbonique

A la veille de la conférence de Kyoto, Philippe Jaffré, dans un entretien au « Monde », s'engage à limiter, d'ici à 2010, les rejets de gaz à effet de serre du groupe pétrolier qu'il dirige, comme le propose l'Union européenne. Mais il souhaite que le processus, mondial, obéisse aux mécanismes du marché

« Considérez-vous, comme la plupart des autres grands pétroliers, que le phénomène de réchauffement climatique est une lubie d'écologiste ?

– Non. Nous n'avons pas ce type de réactions. Chaque fois que nous sommes confrontés à un sujet qui suscite de grandes craintes, comme, par exemple, le trou dans la couche d'ozone ou les conséquences de la génétique, notre attitude est scientifique : c'est celle du doute cartésien. Nous nous retournons alors vers la communauté scientifique, en qui nous avons confiance.

– Et quel message retenez-vous de la communauté scientifique ?

– Que le consensus semble de plus en plus fort pour affirmer qu'un phénomène susceptible d'entraîner un réchauffement climatique s'est installé. Un certain nombre de faits ne sont pas contestables. Premièrement, il y a augmentation de la concentration des gaz à effet de serre, en particulier le gaz carbonique (CO_2), parallèlement à l'augmentation de la consommation d'énergie. Deuxièmement, ces gaz ont un effet sur le climat. Ce qu'on ne mesure pas encore, c'est l'ampleur de cet effet et les capacités de régulation naturelle de cette augmentation par le cycle du carbone. Il reste donc des incertitudes. Ajoutons que le phénomène est très progressif et que, si réchauffement il y a, il se produira sur le long terme. Cela laisse du temps pour réagir.


PHILIPPE JAFFRÉ

– Le phénomène pourrait, en effet, s'étaler sur un siècle environ. Mais un siècle, à l'échelle de l'histoire de la planète, c'est très court. Si elle se produit dans cet intervalle, cette modification climatique sera la plus rapide depuis 10 000 ans.

– A l'échelle géologique, c'est même extrêmement court. Mais, en revanche, à l'échelle des capacités d'actions humaines, c'est long. Au XIXe siècle, on s'inquiétait d'un possible envahissement des crottes de cheval dans Paris à mesure que le mode de déplacement par voiture à cheval se développait. Une mutation technologique a fait que ce problème a disparu et que d'autres, différents, se posent.

– Le temps veut-il dire inaction ?

– Non. Nous pouvons appliquer le principe de précaution puisque le risque existe et qu'il est raisonnablement possible de le réduire. Pour un chef d'entreprise, cela signifie qu'il doit d'ores et déjà étudier comment il peut réduire ses émissions et comment il pourra financer ces réductions.

– Vous estimez donc que les industriels doivent réduire leurs émissions de gaz ?

– Oui.

– Elf va donc réduire ses émissions ?

– Le groupe Elf Aquitaine est prêt à s'engager à réduire ses émissions de 15 % d'ici à 2010.

– Comment allez-vous faire ?

– 15 %, c'est une économie de 6 millions de tonnes de carbone sur les 42 millions que nous émettons chaque année. C'est cette économie que nous nous engageons à réaliser d'ici à 2010. Nous agirons principalement en Afrique, dans le golfe de Guinée, en ne brûlant plus le gaz que nous extrayons avec le pétrole et que nous ne commercialisons pas, pour des raisons de coût. En se consumant, ce gaz dégage sur place du CO_2. Nous ferons en sorte de le réintroduire dans le sol, de le réinjecter dans les réserves de pétrole. Cela représentera une réduction d'environ 50 % de l'objectif de réduction. Le reste, nous l'économiserons dans les nouvelles technologies que nous appliquerons aux raffineries, en France et en Europe.

– Vous accédez ainsi à la demande de l'Union européenne, ce que vos principaux concurrents refusent...

– Nous pouvons adhérer à l'objectif global de réduction proposé par l'Union européenne. Mais si tous les Etats du monde en font autant. Ce que peut décider l'Europe est important, mais ce que feront les Etats-Unis et l'Asie est encore plus décisif. Réduire les émissions ne comporte pas que des avantages. Sur le plan climatique, c'est une bonne chose. Sur le plan économique, si une réduction devait se faire de manière non coordonnée au plan mondial, il s'ensuivrait inévitablement un ralentissement de la croissance. Chez nous, cela signifierait un rythme de baisse du chômage moins rapide. Dans les pays du Sud, cela signifierait une réduction plus lente de la pauvreté. La pauvreté est probablement la pire des pollutions. Comment faire, par conséquent, pour que l'application du principe de précaution n'ait pas des conséquences négatives sur le bien-être de l'humanité ?

> Si une réduction devait se faire de manière non coordonnée au plan mondial, il s'ensuivrait inévitablement un ralentissement de la croissance

– Selon les experts de Bruxelles, la réduction de 15 % peut s'opérer sans douleur, sans bouleversement économique profond et au moindre coût, en s'appuyant sur les technologies existantes. Est-ce que vous partagez ce diagnostic ?

– En ce qui concerne Elf Aquitaine, il nous paraît possible de réduire de 15 % le total de nos émissions mondiales d'ici à 2010. Mais une telle réduction n'est possible qu'à condition que nous prenions en compte nos activités dans le monde entier. Nous ne serions pas capables d'aboutir à ce résultat pour nos seules activités européennes. Il me paraît clair qu'une éventuelle action unilatérale de l'Europe mettrait en cause la compétitivité de ses entreprises. Par ailleurs, ce serait absurde. Le gaz carbonique émis en un endroit quelconque de la planète se dilue très rapidement dans toute l'atmosphère. Est-il sage de dépenser beaucoup d'argent en Europe alors qu'en dépensant les mêmes sommes dans d'autres parties du monde, là où les progrès à faire sont immenses, nous obtiendrions un bien meilleur résultat pour la planète ?

– En gros, vous dites oui à la réduction de 15 % mais à condition qu'on laisse aux entreprises le champ libre pour appliquer et moduler cette réduction hors des frontières...

– J'accepte l'objectif européen de réduction, mais je préfère l'approche américaine sur les moyens d'y parvenir, en particulier le système des « applications conjointes » [un pays qui finance une réduction d'émission dans un autre pays bénéficiera en retour d'un crédit d'émission dans son propre pays] ou celui des « permis négociables » [possibilité offerte aux Etats ou aux entreprises d'échanger entre eux les quotas d'émissions correspondants à leurs engagements]. Le franc dépensé pour réduire les émissions de CO_2 doit être utilisé au mieux, là où c'est le plus efficace. Pour Elf par exemple, un investissement de réduction des émissions est plus efficace dans le golfe de Guinée, où notre activité d'exploration-production représente un tiers de nos émissions totales de CO_2, qu'en Europe. Eliminer une tonne de CO_2 nous coûte 30 francs en Guinée, contre 230 en France. C'est pourquoi nous pensons raisonnable, du moins en ce qui concerne les entreprises à implantation mondiale, que l'on fixe des objectifs de réduction au niveau mondial – l'ordre de valeur de 15 % nous paraissant, en ce qui nous concerne, possible – et que l'on juge leur bilan d'un point de vue mondial. C'est ce que permet le système des « permis négociables ».

– Vous souhaitez donc que les mécanismes de l'économie de marché s'appliquent en priorité et que les règlements étatiques soient les plus souples et les moins interventionnistes possibles ?

– Oui. Fixons-nous un objectif raisonnable sur le plan mondial et, à partir de là, faisons confiance aux mécanismes du marché, en particulier à travers les permis négociables et les applications conjointes. »

Propos recueillis par Jean-Paul Besset

Le patronat européen s'inquiète des propositions de Bruxelles

A L'AUNE du thermomètre climatique, l'Europe, soudain, fait peur aux entreprises. La Commission, appuyée unanimement par les Quinze, propose que l'ensemble des pays industrialisés (ceux de l'OCDE, plus la Russie et les pays d'Europe de l'Est) signent à Kyoto, en décembre, un protocole de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 15 % en 2010 par rapport au niveau de 1990. « *Impossible* », répondent la plupart des industriels gros consommateurs d'énergie.

L'inquiétude tient dans une équation simple : moins de consommation énergétique égale ralentissement économique. « *La proposition de la Commission revient à mettre un frein à la croissance* », estime Jean-Sébastien Letourneur, président de l'Union des utilisateurs d'énergie (UNIDEN), qui regroupe en France les vingt-trois principales entreprises consommatrices. Dans cet objectif « *extraordinairement ambitieux* » de réduction de 15 %, il voit expressément « *une menace sur l'industrie lourde européenne* ».

Même réaction à l'échelle européenne : Daniel Cloquet, le directeur des affaires industrielles de l'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs (UNICE), qui représente à Bruxelles la plupart des organisations patronales des Quinze, dont le CNPF, estime que « *15 % c'est énorme et c'est radicalement impossible. Cela correspond, en réalité, à une diminution de 22 % pour l'industrie, dans la mesure où le secteur des transports, vu sa croissance, a un objectif de réduction plus faible. Pour parvenir à une efficacité énergétique supplémentaire de 22 %, il faudrait procéder à des surinvestissements qui nous appauvriraient* ».

Objectif trop élevé donc. Délais trop brefs aussi : 2010, cela laisse une dizaine d'années, « *alors que les investissements se font sur vingt à trente ans* ». C'est, pour M. Letourneur, « *priver les industriels de visibilité à long terme* ». « *Donnez-nous du temps, c'est un effort de longue haleine* », plaide-t-on du côté de l'UNICE. Message repris, à Paris, par le Conseil économique et social (CES), qui, dans un avis du 15 octobre, réclame des délais d'adaptation, « *sinon la France devra se priver d'une partie de sa croissance* ». Nombre de patrons n'hésitent pas, d'ailleurs, à évoquer le spectre d'un « *troisième choc pétrolier* ».

FRONDE

Troisième divergence de taille : l'étendue de l'application du futur protocole de Kyoto. Les Européens, conformément aux décisions prises depuis le sommet de la Terre de Rio, souhaitent que les réductions ne concernent, dans un premier temps, que les pays industrialisés. Les Etats-Unis, en revanche, exigent que les grands pays du Sud, comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, s'engagent d'ores et déjà à limiter leurs émissions. « *Ce sont les grands producteurs de gaz de demain, et c'est au Sud qu'on trouve les plus grands gisements d'économies à faire, pas dans nos frontières, où de gros efforts ont déjà été accomplis* », remarque M. Cloquet.

Au yeux des industriels, les Etats-Unis ont raison contre l'Europe. Il ne peut pas y avoir de stratégie « *déconnectée de la mondialisation* ». Sinon, on va aboutir, selon M. Letourneur, à une « *distorsion de la concurrence* ».

Face à la fronde, les experts de Bruxelles gardent leur calme. Ils rappellent que c'est aux principaux pollueurs (les pays industrialisés) de faire les premiers pas. « *Comment les pays du Sud prendraient-ils des mesures de restriction potentiellement dangereuses pour leur développement s'ils constatent que les pays du Nord, responsables du phénomène de réchauffement climatique, traînent des pieds ?* »

La Commission rappelle, non sans un certain agacement, que « *les conséquences sociales, écologiques et écologiques* » du réchauffement climatique peuvent s'avérer « *inacceptables* » et coûter beaucoup plus cher que l'application de mesures de limitation.

A la différence de son homologue américain (*lire ci-contre*), le patronat européen n'exprime cependant pas de désaccords de fond avec la Commission de Bruxelles sur l'appréciation du phénomène de réchauffement et ses conséquences négatives, voire catastrophiques. « *La présomption est trop forte pour qu'on n'agisse pas* », reconnaît M. Letourneur.

Mais, à la stratégie de réduction quantifiée et contraignante de l'Europe (dite des QUELROS) derrière laquelle certains soupçonnent, selon la formule de M. Cloquet, un « *retour aux vieilles idées d'une économie dirigée* », les industriels européens préfèrent la flexibilité et les instruments du marché, tels qu'ils ont été proposés récemment par Bill Clinton. Aussi se disent-ils prêts à s'engager à mettre en œuvre toute une série de nouveaux outils – permis négociables, applications conjointes, accords négociés à long terme. – dont la principale caractéristique consiste à confier le mouvement de maîtrise de l'énergie et de réduction de la pollution aux entreprises et à la sphère économique. Pour M. Letourneur, qui se fait l'interprète de ses collègues, « *si c'est l'Etat qui négocie, les intérêts politiques passeront avant les intérêts économiques* ».

Dans leur scénario moyen de réchauffement, les experts du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estiment que le PIB mondial pourrait baisser de 2 % environ. Il s'agit donc d'appliquer le « *principe de précaution* » sans états d'âme excessifs, car, selon une communication de la Commission, présentée le 1er octobre, la réduction de 15 % est « *techniquement réalisable et économiquement possible* ». La stratégie décrite s'appuie sur des technologies déjà existantes et son coût se situerait, chaque année, entre 0,2 à 0,4 % du PIB européen de 2010 (*Le Monde* du 21 novembre). Pas de quoi sonner le glas, selon Bruxelles. Une bonne occasion, en revanche, pour engager une modernisation des installations dont, au total, l'économie européenne touchera les dividendes.

J.-P. B.

La croisade des industriels américains

La plupart des grands industriels américains, soutenus par les syndicats de l'AFL-CIO, s'opposent fermement à toute perspective de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ils ont engagé, au sein de la Global Climate Coalition, une campagne d'opinion à coups de spots de télévision (pour un coût de 13 millions de dollars), affirmant qu'une baisse de 15 % se traduirait aux Etats-Unis par 700 000 emplois en moins et un recul du PIB de 227 milliards de dollars. En pointe dans cette croisade, Lee R. Raymond, le PDG d'Exxon, ne voit dans le phénomène de réchauffement climatique que le complot d'*« une vaste bureaucratie internationale irresponsable »*.

Un autre type de réaction commence cependant à se faire jour. Sous la houlette de Ted Turner, un appel circule dans les milieux économiques, que le président de Nike a déjà signé. Ce texte appelle, au contraire, les responsables économiques à prendre au sérieux le réchauffement climatique et à envisager celui-ci comme un *« business challenge »*.

Les électriciens vont plaider à Kyoto pour le nucléaire

DANS LE CADRE du sommet de Kyoto, les électriciens, responsables de 40 % des émissions de gaz carbonique dans le monde, vont défendre, par le biais de l'association E 7, le développement d'énergie renouvelables (hydraulique, solaire...) et nucléaire. Hasard du calendrier, la présidence de cette association revient cette année à EDF. Créée en 1992, au lendemain du sommet de Rio, cette organisation regroupe huit grandes compagnies d'électricité appartenant au groupe des sept pays les plus industrialisés. Il s'agit du français EDF, de l'allemand RWE, de l'italien ENEL, des japonais Kansaï et Tepco, des canadiens Ontario Hydro et Hydro Québec et de l'américain Southern California Edison.

Argument favorable : la France est l'un des pays qui émet le moins de gaz carbonique (CO_2). La proportion y était de 7 tonnes par habitant en 1995, à comparer aux 9 tonnes des Britanniques, aux 11 tonnes des Allemands et... aux 20 tonnes des Américains. « *Quand on regarde la France, on constate que nous avons le parc nucléaire le plus important du monde, au prorata du nombre d'habitants, et également le taux d'émission de CO_2 le plus faible par habitant* », expliquait, le 21 novembre au *Monde*, Edmond Alphandéry, président d'EDF, qui va présider E 7. « *La corrélation entre les deux phénomènes est immédiate, car 95 % de notre électricité n'émet pas de gaz carbonique. Sur ce total, 80 % est d'origine nucléaire et 15 % hydraulique.* »

Des études réalisées par les électriciens montrent que « *si les pays de l'OCDE avaient suivi la même politique énergétique que la France, nous aurions aujourd'hui réduit de 35 % les émissions de CO_2. C'est très au-delà des 15 % fixés à l'horizon 2010* ». Edmond Alphandéry plaidera à Kyoto pour le recours au nucléaire, énergie sans effet sur le réchauffement climatique, et aussi pour le développement des ressources renouvelables à base de solaire ou d'éolien. Il prônera également l'utilisation de technologies nouvelles permettant de réduire les émissions de gaz carbonique dans les centrales à charbon ou à cycle combiné à gaz. Actuellement, l'essentiel de l'électricité dans le monde provient de centrales thermiques au charbon, au fuel ou au gaz, rejetant beaucoup de CO_2.

SITUATION CONTRASTÉE

Dans la perspective de la conférence de Kyoto, une étude sur le « *changement climatique* » réalisée par deux responsables de l'environnemment chez EDF, Bernard Meclot et Daniel Madet, compare les statistiques d'émission de CO_2 dans le monde. En Europe, ce document montre que le secteur production et chaleur est le premier émetteur de gaz, devant le secteur des transports. La situation est contrastée selon les différents pays, en fonction du parc de production et des conditions climatiques. C'est ainsi qu'en France, en Suède, en Autriche et, dans une moindre mesure, en Belgique, les émissions de CO_2 sont faibles en raison de l'équipement nucléaire et hydraulique.

En Finlande et au Danemark, les rejets du secteur sont très importants, ces pays étant grands consommateurs de charbon. L'augmentation de la production thermique classique en Europe du Sud, accompagnant la croissance économique, produit les mêmes effets néfastes. Le Royaume-Uni, pour sa part, a enregistré une baisse de 20 % de ses émissions entre 1991 et 1994 par le passage du charbon vers les cycles combinés à gaz. La fermeture des mines avec, en contrepartie, l'exploitation des gisements gaziers de la mer du Nord, a eu des effets immédiats. Quant à l'Allemagne, elle part d'un niveau de rejet élevé depuis la réunification, en 1989, et l'intégration des équipements vétustes de l'Est. Leur fermeture progressive contribue à réduire les rejets.

Dominique Gallois

Deux millions de Britanniques sont victimes de fraudes sur leurs plans de retraite

Le scandale porte sur 80 milliards de francs

LONDRES
de notre correspondant

Entre 1,5 et 2,5 millions de Britanniques attendent d'être indemnisés par les compagnies d'assurances privées qui, à la fin des années 80, les ont incités à quitter leurs caisses de retraite professionnelles pour accepter des plans de pension personnalisés, souvent beaucoup moins intéressants. Selon la secrétaire économique au Trésor, Helen Liddell, c'est *« sans doute le plus vaste scandale qu'ait jamais connu notre industrie des services financiers »*. Cette ancienne journaliste économique et députée de Glasgow a entrepris, dès sa nomination en mai, de faire le ménage dans la profession.

Mme Liddell vient de dresser, devant les Communes, le bilan de six mois de travail en des termes peu habituels pour un membre d'un gouvernement travailliste si désireux de resserrer ses liens avec la City. Après avoir publié chaque mois la liste des compagnies récalcitrantes, mis à l'amende plusieurs d'entre elles, exigé que tous les *« cas prioritaires »* – environ 600 000 personnes proches de la retraite – soient indemnisés en 1998 (dont 90 % d'ici à fin décembre 1997), la ministre a menacé d'aller encore plus loin. Pour *« galvaniser les traînards »*, elle a promis, le 18 novembre, de sanctionner les dirigeants responsables ou de suspendre les entreprises retardataires *« jusqu'à ce qu'elles aient mis leurs affaires en ordre »*, car *« nous ne laisserons pas les gens se faire plumer »*.

LA FAUTE À Mme THATCHER

A l'entendre, cette vente frauduleuse de plans de retraite est de grande ampleur, et pratiquement rien n'a été fait par les conservateurs pour y remédier puisqu'en avril seuls 2 % des cas avaient été réglés. La responsabilité en incombe tout d'abord à Mme Thatcher qui, par son Social Security Act de 1986, avait vivement incité ses compatriotes à abandonner le système public pour le privé. Ce qu'a confirmé au *Monde* Kevin Russell, au nom de Prudential, la plus grosse compagnie d'assurances, qui représente plus de 10 % des cas prioritaires (70 800) : *« Je ne voudrais pas trop remuer le passé, mais ces erreurs sont largement dues à l'environnement des services financiers. Elles sont le résultat du démarchage trop zélé d'un nouveau style de produit au nom d'un gouvernement de l'époque qui le recommandait instamment. »*

Des centaines de milliers de Britanniques, enseignants, policiers, infirmières, mineurs, ont été séduits par des démarcheurs sans scrupules, aiguillonnés par l'appât de bonus ou la menace de sanctions. Beaucoup se sont aperçus de la mystification au moment de prendre leur retraite, dans des conditions sans rapport avec celles qu'on leur avait fait miroiter. Une fois au pouvoir, les députés travaillistes se sont fait le relais de leurs administrés victimes de ces pratiques d'autant plus dommageables que le montant des retraites au Royaume-Uni est le plus bas de l'Union européenne, avec la Finlande. Poussés par le ministère des finances et par les organismes de régulation – comme la Personal Investment Authority (PIA) – les assureurs ont promis d'examiner tous les cas. Les victimes sont indemnisées à hauteur de ce qu'elles auraient touché si elles étaient restées dans leur caisse de retraite d'origine.

Dès juin, la « Pru », comme on la surnomme, a décidé de recycler ses 5 500 vendeurs. Selon M. Russell, 400 personnes travaillent à plein temps sur cette affaire. *« Nous avons garanti que nous ne contesterons aucune réclamation et que nous paierons. Il n'est pas question d'aller devant les tribunaux ; nous accordons à tous nos clients le bénéfice du doute. »* Il faut dire que la Pru a été mise nommément au pilori, comme la Legal & General, Sedgwick ou la Friends Provident. Cette dernière a même écopé d'une amende de 450 000 livres (4,4 millions de francs).

PALMARÈS

La liste de 41 compagnies d'assurances établie par Mme Liddell se lit comme un palmarès : neuf d'entre elles ont déjà réglé plus de 50 % des cas prioritaires, Barclays en tête (70 %). Vingt-sept, dont les plus importantes et les plus impliquées, en ont résolu entre 26 % et 47 %. On trouve au bas du tableau cinq sociétés dont la lanterne rouge est GAN Life, filiale de l'assureur français, avec un taux d'indemnisation de 9 % sur un total de 10 200 cas. Au nom du GAN, Henri Laurent a admis que sa filiale britannique *« avait peut-être été un peu longue à prendre conscience de la vraie ampleur du problème »*, mais que sa nouvelle équipe dirigeante s'attachait à *« rattraper ce retard »*, en accord avec la PIA.

Le coût de ce scandale sera très élevé, ce qui explique sans doute la lenteur des assureurs : 18 000 assurés sont morts avant d'avoir été indemnisés. Prudential a déjà provisionné 450 millions de livres, ce qui laisse à penser que les assureurs incriminés pourraient dépenser 4 milliards de livres. Le *Financial Times* a même avancé la somme de 8 milliards. Cela sans tenir compte des cas non urgents (entre 1 million et 1,5 million).

Pour les récalcitrants, le prix risque d'être beaucoup plus élevé. Mme Liddell a rappelé le grand projet de Tony Blair pour réformer les retraites par la mise en place d'un nouveau système – dit participatif – auquel les compagnies d'assurances seront parties prenantes, ajoutant : *« Nous prévoyons que les décisions qui seront adoptées pour l'approbation de ces plans prendront en compte la conduite des sociétés en cause. Ce qui inclura, bien entendu, la manière dont elles auront réglé les cas de vente frauduleuse de pensions. »*

La menace est prise d'autant plus au sérieux par les assureurs que ce futur marché devrait être colossal. Ce qui explique sans doute que Sir Peter Davis, PDG de la Pru, ait présenté publiquement ses excuses à la télévision, le 16 novembre.

Patrice de Beer

Yamaichi, l'un des plus gros courtiers du Japon, pourrait mettre un terme à ses activités

Il s'agirait de la plus importante faillite dans le pays depuis 1945

Le système financier japonais va subir un nouveau séisme avec la faillite imminente du prestigieux courtier Yamaichi Securities, qui suit d'un peu moins de trois semaines la disparition de deux autres institutions financières majeures. Yamaichi a décidé de soumettre au ministère des finances une proposition de cessation volontaire d'activité, devant l'impossibilité de faire face à ses problèmes, affirme le quotidien *Nihon Keizai*.

TOKYO
de notre correspondant

Yamaichi Securities, l'une des quatre grandes maisons de titres du Japon, aurait décidé de *« se saborder »*, selon l'édition du samedi 22 novembre du quotidien des milieux économiques, *Nihon Keizai*. La maison de titres, en position chancelante depuis des mois, aurait décidé de déposer le bilan et de mettre fin à ses activités devant l'impossibilité de faire face à ses problèmes.

Selon un porte-parole de Yamaichi, cité par l'agence Bloomberg, la société, qui n'avait pas définitivement arrêté sa décision samedi, l'annoncerait officiellement lundi. Le ministère des finances aurait accordé, aux dirigeants de Yamaichi, un délai allant jusqu'au mardi 25 novembre pour trouver une issue à la grave crise financière de leur société. Selon la presse japonaise, la Banque du Japon aurait pris des dispositions pour protéger les 24 000 milliards de yens (1 100 milliards de francs) d'actifs appartenant à ses clients que détient la maison de courtage.

Avec 3 000 milliards de yens de dettes (140 milliards de francs), la faillite de Yamaichi serait la plus grosse au Japon depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Yamaichi serait ainsi la troisième institution financière nippone à fermer ses portes depuis le début du mois, après la maison de titres Sanyo Securities et la banque Hokkaido Takushoku.

Le cours de Bourse de Yamaichi Securities a enregistré depuis deux semaines une véritable descente aux Enfers, tombant, la semaine dernière, pour la première fois, sous la barre « psychologique » des 100 yens, qui est généralement considérée comme l'antichambre de la faillite. Depuis le début de l'année, le titre a perdu plus de 80 % de sa valeur. A son pic, en 1987, il valait 3 130 yens.

Ces derniers jours, Yamaichi avait annoncé des restructurations mais, le 21 novembre, l'agence de notation financière Moody's lui a porté le coup de grâce. Elle a déclassé la maison de titres pour la faire passer dans la catégorie des sociétés *« inaptes à investir »*. Cette décision semble avoir eu raison des tentatives de redressement de Yamaichi : avec une telle étiquette, la maison de titres n'avait guère de chance de pouvoir se refinancer. Au début du mois, Moody's avait déjà abaissé le rang de Yamaichi en la reléguant dans la catégorie la plus basse des sociétés *« aptes à investir »*.

UN ÉVÉNEMENT MAJEUR

Depuis 1992, Yamaichi a vu fondre ses commissions. Cette année, pour aider une filiale, Yamaichi Finance, elle avait accru ses dettes de 150 milliards. La baisse de la Bourse, l'arrestation de son ancien président, mêlé à un scandale avec les racketteurs professionnels *(sokaiya)*, et la perspective d'une concurrence renforcée avec ses homologues internationales du fait de la mise en place des mesures de dérégulation du système financier (le « big bang » nippon) ont conduit Yamaichi à « jeter l'éponge ».

« Pour le Japon, la fin de Yamaichi pourrait être un événement majeur, comparable à la faillite en chaîne des caisses d'épargne aux Etats-Unis à la fin des années 80 », estime Michael Holland, le président de Holland and Co, une firme d'investissement américaine. Yamaichi n'est pas n'importe quelle société : jusque dans les années 60, c'était le premier courtier de l'archipel. Mais une gestion mal avisée lui avait fait frôler la faillite en 1965. Les temps ont pourtant changé, et le ministère des Finances, tout préoccupé à remettre de l'ordre dans son système financier, n'est plus prêt à sauver à tout prix les canards boiteux.

Vendredi, l'agence Moody's, à l'origine des déboires de Yamaichi Securities, pointait dans quelle direction pourrait venir le prochain coup dur. Elle relevait alors que cinq assureurs-vie étaient dans une situation financière *« faible »* ou *« très faible »*. L'un d'entre eux se voyait même affubler d'une note (CAA1) réservée aux sociétés en quasi-faillite.

Philippe Pons

DÉPÊCHES

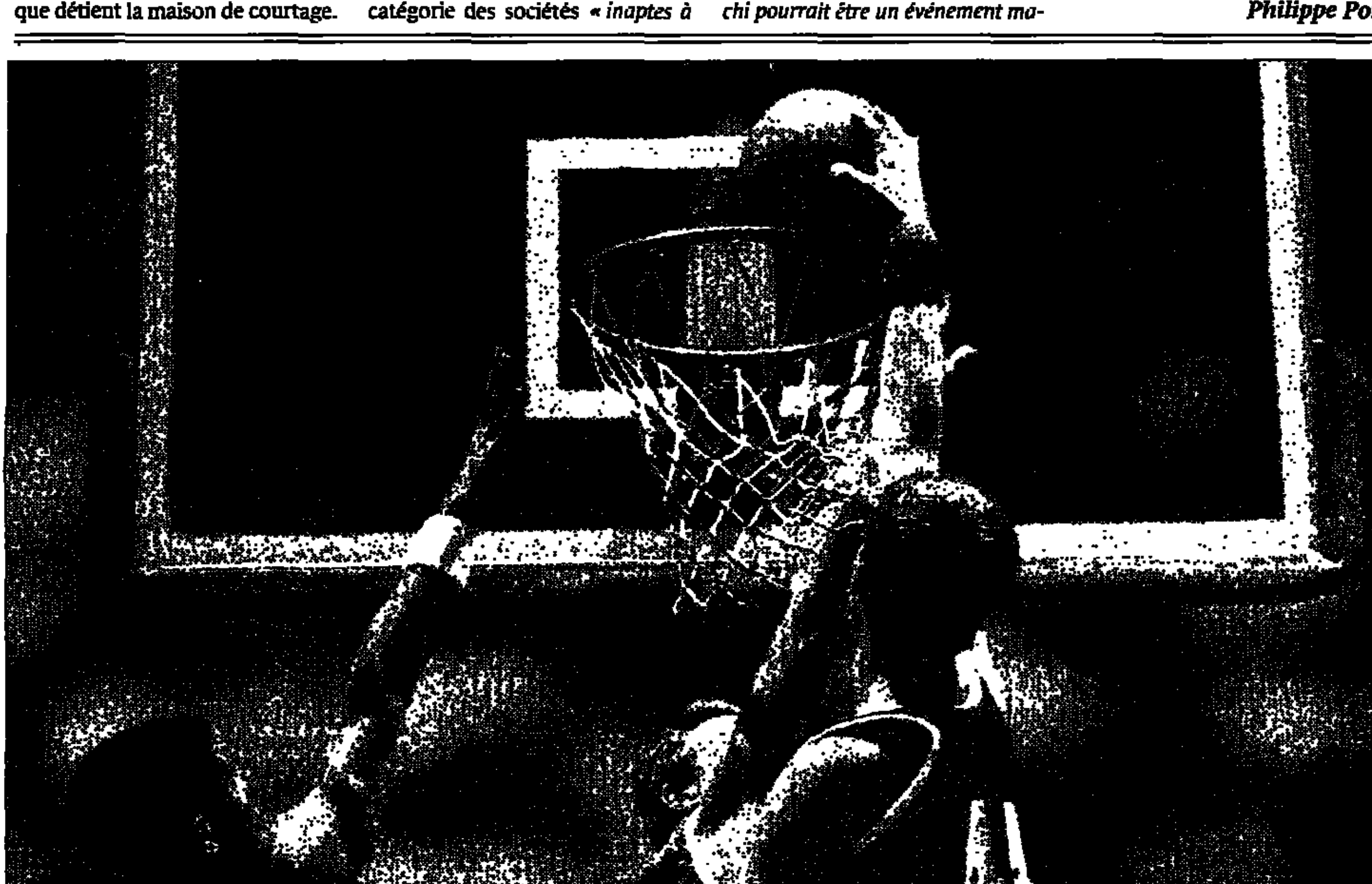
■ **SUEZ-LYONNAISE : le groupe a décidé de s'engager dans les télécommunications**, mais d'une façon limitée. Il a annoncé, vendredi 21 novembre, qu'il allait devenir un opérateur de téléphone local à partir de ses seuls réseaux câblés. Il va proposer à ses 600 000 abonnés des services de télévision, d'accès à Internet et de téléphone.

■ **FRANCE-TÉLÉCOM : le gouvernement a clos l'attribution des actions aux salariés de France Télécom.** La souscription totale des personnels a été supérieure à l'offre qui leur était faite : 37 millions d'actions ont été demandées, pour 25 millions disponibles.

■ **KODAK : la direction de Kodak-Industries de Chalon-sur-Saône** (Saône-et-Loire) a annoncé, vendredi 21 novembre, au comité d'entreprise la suppression de 200 emplois. Cette réduction d'effectifs s'effectuera sur la base du volontariat.

■ **PROMODÈS : le groupe de distribution a décidé de ne pas donner suite** à son offre publique d'achat (OPA) sur Rallye, a annoncé, vendredi 21 septembre, la Société des Bourses françaises (SBF). Le groupe normand maintient cependant son offre sur le distributeur stéphanois Casino, dont Rallye est l'actionnaire majoritaire.

■ **WORMS : après la prise de contrôle de la famille Agnelli sur la Générale sucrière (GS)**, la Confédération des planteurs de betteraves (CGB) exprime ses inquiétudes puisque, après Béghin-Say (devenu italien en 1981), c'est le deuxième groupe sucrier qui passe sous contrôle étranger. Il ne reste que 45 % de la production nationale aux mains d'opérateurs français.



Le marché des SCPI pourrait enfin trouver un second souffle

Sinistrées par la crise du secteur, les sociétés civiles de placement immobilier commencent à enregistrer de timides signes de reprise. L'aménagement d'un marché secondaire devrait contribuer à l'assainissement de ce placement

UNE PETITE BRISE d'optimisme souffle de nouveau chez les gérants des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI). « *Je suis confiant dans l'avenir* », a annoncé le 4 novembre, Jacques Fourcail, président de l'Aspim (Association professionnelle des sociétés civiles de placement immobilier), à l'occasion de la présentation des résultats du secteur pour les neuf premiers mois de l'année. « *Je pense pouvoir affirmer que les particuliers, qui commencent déjà à revenir sur le marché, vont s'intéresser de nouveau aux SCPI* », a-t-il ajouté.

Le propos tient de la méthode Coué. Secouées en profondeur par la chute des prix de l'immobilier et celle des loyers (le secteur des bureaux, qui représente 54 % des surfaces achetées par les sociétés civiles de placement immobilier, a été le plus touché), les SCPI restent encore fortement marquées par la crise. Le marché secondaire enregistre toujours de sérieuses décotes par rapport aux prix de cession des parts officiellement conseillés (23 % en moyenne pour le premier semestre 1997, jusqu'à 50 % dans certains cas). La capitalisation globale, calculée à partir des prix conseillés, a encore reculé sur les six premiers mois de l'année, passant de 73,6 à 69,5 milliards de francs.

Pourtant, insensiblement, la donne change. « *Pour la première fois depuis le début des années 90, le volume des parts en attente sur le marché secondaire s'est inscrit en baisse (– 11 %) au premier semestre 1997* », souligne Hervé Métais, chargé d'études à l'IEIF (Institut de l'épargne immobilière et foncière). Mieux, la collecte nette (qui mesure les fonds récoltés auprès du public hors marché secondaire) s'établissait au 30 septembre à 253 millions de francs, soit une hausse de près de 34 % par rapport à celle observée sur la même période en 1996.

« MANQUE DE TRANSPARENCE »

Cela fait deux ans maintenant que, en marge du marché officiel où les transactions se font sous l'égide des professionnels au prix de cession conseillé, est apparu le marché de gré à gré. Au départ totalement anarchique, il s'est peu à peu discipliné. Aujourd'hui, nombre de sociétés gérantes favorisent elles-mêmes la confrontation directe entre acheteurs et vendeurs par le biais de serveurs spécifiques, voire en créant des filiales spécialisées dans la transaction de parts de SCPI. Mais tout cela reste officieux...

« *La loi du 4 janvier 1993 qui, à ce jour, régit le secteur des SCPI, empêche les gérants de travailler ouvertement sur le marché puisque nous ne pouvons intervenir qu'en fonction d'un prix de cession conseillé fixé par un expert externe, généralement déconnecté de la réalité* », rappelle-t-on à l'Aspim. L'association professionnelle a donc décidé de réagir. En mai 1996, elle a remis un certain nombre de propositions à la COB visant à remédier à cet « anachronisme ». Ces aménagements devraient être finalisés avant la fin de l'année et passer devant le Parlement au printemps 1998 sous la forme d'amendements au texte de 1993.

Si elles sont votées, ces modifications législatives vont permettre aux gérants d'intervenir activement sur le marché en organisant la confrontation de l'offre et de la demande. « *Cela pourrait donner de fait un nouveau souffle à ce secteur handicapé par le manque de fluidité et de transparence* », note-t-on à l'Aspim.

Certains professionnels en sont d'ores et déjà convaincus. « *L'heure n'est plus au marasme, mais aux affaires à saisir* », souligne Sylvie Tardieu, gestionnaire de patrimoine chez Sofidy, société financière en charge d'Immorente, l'une des quatorze sociétés civiles à avoir collecté sur le marché primaire au premier semestre de cette année. C'est d'autant plus vrai que la baisse des taux du crédit immobilier offre aux acquéreurs des conditions optimales d'achat. « *Avec l'effet de levier, l'investisseur qui s'endette à 6 % pour acquérir des parts de SCPI qui lui rapporteront 7 % ou plus bénéficie d'un véritable crédit gratuit et peut en plus déduire ses intérêts d'emprunt de ses revenus fonciers* », souligne Sylvie Tardieu. Reste à faire les bons choix.

Certaines SCPI, qui ont investi au plus fort de la crise (notamment dans des bureaux trop haut de gamme), sont à proscrire, même bradées. D'autres, en revanche, ont réussi à tirer leur épingle du jeu et offrent aujourd'hui, en dépit de frais de gestion élevés (10 % en moyenne), à la fois d'excellents rendements (certains dépassent les 8-9 %) et un patrimoine sélectionné. C'est notamment le cas des générations de SCPI type « Epargne foncière » (groupe Pelloux), « Valeur pierre » (Paribas), de Génépierre (Société générale), AGF pierre, ou encore d'Immorente (Sofidy) et Unidelta (Crédit agricole). Il s'agit en général soit de SCPI anciennes, créées avant la crise et qui ont su faire les bons choix d'investissement (bureaux et locaux commerciaux ou industriels situés dans des zones urbaines porteuses), soit, au contraire, de sociétés plus récentes, constituées au moment où les prix étaient au plus bas.

« *La qualité de l'emplacement dans ce type d'opération est fondamentale* », rappelle Sylvie Tardieu. Par ailleurs, l'achat de SCPI doit toujours s'inscrire dans une optique de diversification et ne pas dépasser 10 % du montant total d'un patrimoine.

Laurence Delain

Une fiscalité qui évolue

Calquée sur celle de l'immobilier locatif détenu en direct (abattement de 14 % sur les revenus fonciers, déductions de charges diverses : frais d'entretien de gérance, intérêts d'emprunts), la fiscalité de la pierre papier pourrait connaître quelques modifications avec la nouvelle loi de finances. Elle n'échappera pas à l'alourdissement de la contribution sociale généralisée (10 %) prélevée chaque année sur les loyers (rendements) distribués.

Par ailleurs, il est prévu qu'en cas de revenus fonciers inférieurs ou égaux à 30 000 francs, les propriétaires pourront « *sur option porter ce montant directement sur leur déclaration de revenus et bénéficier d'un abattement forfaitaire d'un tiers (33 %)* ».

Un recensement des emprunts russes aura lieu en 1998

LE GOUVERNEMENT va déposer un deuxième projet de loi sur les emprunts russes pour indemniser leurs porteurs, après celui ratifiant l'accord avec la Russie adopté jeudi 20 novembre à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Le projet de loi voté par les députés ratifie les accords conclus par la France et la Russie, prévoyant que Moscou verse sur quatre ans 400 millions de dollars (2,3 milliards de francs) pour régler définitivement le contentieux entre les deux pays. Cent millions de dollars ont déjà été versés et placés sur un compte d'attente.

Le secrétaire d'Etat à la coopération, Charles Josselin, a annoncé que « *les réflexions sur les modalités d'indemnisation pourront s'engager seulement après les résultats des recensement des titres russes et des spoliations, au premier semestre 1998* ». Le gouvernement étudie par ailleurs la question de l'exonération de l'impôt pour les sommes remboursées et celle du versement d'intérêts pour les 100 millions de dollars déjà versés. M. Josselin a indiqué en outre qu'il « *n'a pas d'objection à ce que la cotation des emprunts russes puisse reprendre* ».

INDEMNISATION TRÈS FAIBLE

Comme les associations de défense des détenteurs d'emprunts russes, les députés ont fait valoir que les 2,3 milliards de francs d'indemnisation prévus sont une somme très faible, de l'ordre de 1 % à 2 % du montant actualisé des créances. Les associations de défense font un autre procès aux pouvoirs publics en estimant que la France et la Russie n'ont pas réglé simplement la question des emprunts mais ont opéré une « *compensation entre les créances réciproques* » des deux pays.

La Russie avait remis à l'Allemagne des réserves d'or en application de l'accord de paix entre les deux pays de mars 1918. Par la suite, les puissances alliées s'étaient partagé en 1919 ce pactole et 47 tonnes de métal russe était revenues à la France. L'accord signé en novembre 1996 entre Paris et Moscou fait mention de cet or, stipulant que la Russie met un terme à ses revendications sur ce métal.

L'Association française des porteurs d'emprunts russes (Afper) considère que cet accord « *revient à faire payer indirectement les dettes de la France vis-à-vis de la Russie par les porteurs français* ». En ajoutant à l'enveloppe de 400 millions de dollars, la valeur de ces 47 tonnes d'or, le montant de l'indemnisation serait augmenté de 125 %.

Mais M. Josselin a souligné que « *l'Etat ne versera que ce qu'il recevra de la Russie dans le cadre des accords signés* ». Il a rappelé que « *la France n'a jamais reconnu la validité de la revendication russe sur l'or remis par l'Allemagne à la France en 1919* ».

Eric Leser

Les gestionnaires de fonds obligataires redécouvrent la notion de risque

LA ZONE de fortes turbulences que traversent depuis plusieurs semaines les marchés boursiers mondiaux, de l'Asie du Sud-Est à Wall Street, en passant par l'Amérique latine et l'Europe, a eu pour conséquence de faire redécouvrir aux investisseurs la notion de risque, une notion qu'ils avaient eu tendance au cours des derniers mois à quelque peu négliger. Obnubilés par la recherche de rendements plus élevés que ceux proposés dans les grands pays industrialisés, les gestionnaires d'obligations avaient fini par considérer comme peu risqués des emprunteurs que, peu de temps encore auparavant, ils jugeaient comme éminemment dangereux. Les considérations purement financières l'avaient emporté sur une analyse classique et détaillée du risque de crédit de chaque émetteur. Ce manque de discernement avait eu pour conséquence, sur les marchés d'obligations, de niveler les rendements proposés par les différents emprunteurs.

C'est ainsi qu'aux Etats-Unis l'écart de taux – le *spread*, selon le terme des spécialistes – entre les *junk bonds* (les obligations à haut risque lancées par de petites entreprises privées) et les titres du Trésor, qui s'inscrivait à 4,3 % à la fin 1995, selon l'indice Salomon Brothers, était tombé à moins de 3 % à la fin du mois d'août 1997, un plus bas niveau historique.

ÉCARTS DE RENDEMENTS

Le même phénomène d'aplatissement avait été observé entre les signatures des différents Etats. Alors qu'au début 1995 la prime des obligations émises par les pays émergents était montée à 19 % au-dessus des emprunts américains, elle se situait, durant l'été, à 3,5 %. Plus précisément encore, la République argentine, qui, en octobre 1996, pour une émission en dollars, avait dû offrir un taux supérieur de 4,45 % à celui des Etats-Unis, avait vu revenir cette prime à 2,5 % avant le début de la crise asiatique. Ce mouvement, enfin, avait été constaté sur le marché obligataire français. Les émetteurs qui s'y présentaient avaient fini par obtenir des conditions de financement très favorables, très proches de celles obtenues par le Trésor français.

La crise asiatique a mis brutalement fin à ce mouvement de convergence des taux : une hiérarchie des risques et des emprunteurs s'est reconstituée à cette occasion, les gestionnaires redécouvrant le principe selon lequel la rémunération d'un investissement doit être proportionnelle aux risques encourus et se réfugiant vers les titres réputés les plus sûrs. Les premières victimes de ces réaménagements de portefeuilles ont été les pays émergents. Les écarts de rendements offerts par leurs emprunts à long terme libellés en dollar par rapport à ceux proposés par les titres du Trésor américain ont pratiquement doublé en quelques semaines. La prime du Brésil est passée de 3,75 % à 7 %, celle de la Thaïlande de 1 % à 4 % et celle de la Russie, enfin, de 3 % à 7 %. De plus en plus méfiants à l'égard de la solvabilité de ces Etats, les investisseurs exigent des rémunérations de plus en plus élevées.

Les nations d'Europe du Sud (Italie, Espagne et Portugal) ont également été affectées et ont vu leurs conditions de financement à long terme se détériorer par rapport à celles de la France et de l'Allemagne. Mais les émetteurs du secteur public français n'ont pas non plus été épargnés par l'augmentation des primes de risques. Celle acquittée par la SNCF pour un emprunt en dollars (0,12 %) lancé en début d'année a presque quadruplé depuis : elle s'établit désormais à 0,46 %. La CADES, l'organisme chargé d'apurer les déficits de la Sécurité sociale, avait pu emprunter, en mars, 1 milliard de dollars, à un taux presque identique à celui de l'Etat américain (+ 0,05 %).

ENVOLÉE DES PRIMES

Aujourd'hui, l'écart de rendements est monté à 0,35 %. Une telle envolée des primes représente, pour tous les émetteurs d'obligations, un coup dur financier : si ce phénomène devait perdurer, la charge de leur dette s'en trouverait singulièrement augmentée et leur programme de financement serait totalement perturbé. Pour l'instant, plutôt que d'entériner la détérioration de leurs conditions de crédit sur les marchés, la plupart des emprunteurs préfèrent patienter, attendre que les marchés de capitaux retrouvent leur calme et que les investisseurs reprennent leurs marques pour lancer de nouvelles émissions.

« *Cela pourrait prendre beaucoup de temps,* note un banquier français, *compte tenu des excès et des aberrations qui avaient pu être observés avant le début de la crise asiatique. Il n'était pas sain que les investisseurs placent pratiquement au même niveau de risque la Malaisie et les Etats-Unis.* » Il ne prévoit pas, dans ces conditions, que les grands émetteurs du secteur public français puissent retrouver les conditions de financement exceptionnellement avantageuses dont ils bénéficiaient en début d'année.

Pierre-Antoine Delhommais

Le PEP avantagé

Le plan d'épargne populaire (PEP) devrait bénéficier du tour de vis fiscal que subira l'assurance-vie. Certes, ces deux placements seront soumis aux nouveaux prélèvements sociaux de 10 %. Mais, pour l'assurance-vie, le projet de loi de finances prévoit, de surcroît, l'instauration d'un nouvel impôt forfaitaire sur le revenu de 7,5 % applicable en cas de rachat total ou partiel après huit ans lorsque les gains taxables sont supérieurs à 30 000 francs pour une personne seule et 60 000 francs pour un couple marié. Un assuré qui ouvrira un contrat à partir de 1998 ne pourrait échapper au nouvel impôt forfaitaire si les gains retirés après huit ans dépassent les plafonds prévus.


FISCALITÉ

Sauf à détenir son contrat d'assurance-vie dans un PEP. La formule n'avait recueilli jusqu'ici qu'un succès mitigé, l'essentiel du marché du plan d'épargne populaire ayant été capté par les banques et non par les compagnies d'assurances. Aujourd'hui, tant les bancassureurs que les assureurs traditionnels s'apprêtent à promouvoir le PEP assurance-vie. Motif : au terme d'une durée de dix ans, l'épargnant pourra effectuer des retraits qui échapperont au nouvel impôt de 7,5 %. Revers de la médaille : ces retraits interdiront de pouvoir effectuer de nouveaux versements comme le prévoit la réglementation régissant le fonctionnement du PEP. En outre, en cas de retrait avant dix ans, le PEP serait automatiquement clos laissant « *à l'air libre* » le contrat d'assurance qu'il abritait. Conséquence : l'assuré pourrait alors être redevable du nouvel impôt de 7,5 % en cas de dépassement des plafonds. A titre indicatif, les PEP proposent actuellement des rendements garantis entre 4,3 % et 5 %.

Laurent Edelmann



...ver un second souffle

...tionnaires de fonds ... découvrent la notion ...

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	21-11-97	Diff.
Coflexip	612	+4,22
Elf Aquitaine	727	+4,90
Esso	482	+2,33
Total	660	+6,96
Elyo	—	—

PRODUITS DE BASE

	21-11-97	Diff.
Air Liquide	942	+4,89
Eramet	235	-5,24
Gascogne (B)	480,50	-3,30
Metaleurop	58,40	+3,81
Pechiney	228	+0,44
Rhone Poulenc A	261,30	+5,78
Rochette (La)	25,50	+3,23
Usinor	94,40	+6,42
Vallourec	365	+0,13
CFF.(Ferrailles)	432,50	+2,48
Oxyg.Ext-Orient	4005	+8,83

CONSTRUCTION

	21-11-97	Diff.
Bouygues	599	+3,81
Ciments Francais	229,50	-1,92
Colas	848	+1,55
Eiffage	251,90	-3,78
Groupe GTM	384	+8,16
Imetal	653	-1,65
Lafarge	377	+10,98
Lapeyre	323,90	-0,33
Saint-Gobain	795	+1,66
SGE	143	+1,06
Vicat	500	-1,96

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	21-11-97	Diff.
Alcatel Alsthom	722	+7,12
Bull#	69	+5,38
Carbone Lorraine	1599	+4,71
CS Signaux(CSEE)	181,90	-2,67
Dassault-Aviation	1255	-2,63
Dassault Electro	575	+1,23
De Dietrich	269	+1,12
Fives-Lille	320	-6,65
Intertechnique	1196	-0,25
Legrand	1119	+7,68
Legris indust.	202	-2,41
Sagem SA	2580	-1,71
Sat	1660	+1,21
Schneider SA	321,50	+6,63
SFIM	1030	+0,98
Sidel	347,10	+4,23
Thomson-CSF	159,50	+9,32
Zodiac ex.dt divid	1200	-3,22
CNIM CA#	176	+7,12
Faiveley #	192	+0,26
Gebo Industries #	740	+6,16
GFI Industries #	1020	-1,92
HIT Ly #	519	—
Manitou #	730	-0,13
Mecatherm #	238,20	-2,73
NSC Groupe Ny	807	+0,37
Radiall #	630	+0,89
Sediver	140	[illegible]

Le coup de pouce nippon

LA FULGURANTE REPRISE de la Bourse japonaise et des autres places asiatiques a donné un sérieux coup de pouce à l'ensemble des marchés. La Bourse parisienne, qui, depuis de nombreuses séances, payait un lourd tribut à la baisse en suivant la tendance imprimée par les places d'Asie du Sud-Est, vient d'aligner cinq séances consécutives de hausse. D'un vendredi à l'autre, les valeurs françaises ont gagné 6,14 %, portant leur performance annuelle à 23,5 %. Le mois boursier se solde par un gain symbolique de 0,44 %.

VALEURS

Les valeurs financières se sont particulièrement distinguées. Et, dans un premier temps, le secteur des assurances : la surenchère d'Allianz, qui a proposé lundi 330 francs par titre AGF (contre 300 francs pour Generali) a profité d'abord à Worms, qui fait l'objet d'une OPA/OPE des AGF. L'action, suspendue vendredi, a terminé jeudi à 518 francs (+ 4,53 % en quatre séances) ; elle est valorisée de 520 à 537 francs selon les analystes. Le titre AGF, suspendu de mardi à jeudi, a terminé vendredi soir à 330 francs (+ 11,68 %). Le GAN a bénéficié de la rareté des assureurs français encore disponibles et de la revalorisation du secteur induite par la contre-OPA d'Allianz, gagnant 2,77 % à 133,50 francs. Certains estiment qu'Axa, qui termine la semaine sur une avance de 5,88 %, pourrait tirer son épingle du jeu en rachetant les 14 % de l'assureur allemand AMB détenus par Allianz et les 33 % d'AMB détenus par AGF.

Dans un deuxième temps, ce sont les banques qui se sont distinguées. La BNP affiche l'une des plus belles progressions de la semaine, + 13 %, à 280,80 francs. Les rumeurs d'OPA sur la banque ont bruissé toute la semaine, prêtant notamment cette intention à la Dresdner Bank. Ernst Moritz Lipp, membre du directoire de la deuxième banque privée allemande, a démenti jeudi toute intention de sa banque de préparer une OPA sur la BNP dont il est partenaire depuis 1993. En revanche, il serait favorable à une acquisition, par la BNP, du groupe français CIC, qui doit être privatisé.

Paribas termine la semaine à 436,70 francs (+ 8,25 %). Ses filiales aussi ont progressé : Cetelem de 3,58 %, à 637 francs, et la Compagnie bancaire de 8,99 %, à 812 francs. Selon certaines rumeurs, GEC (General Electric Capital) aurait fait une offre à Paribas pour Cetelem et, devant le refus de la maison de la rue d'Antin, s'apprêterait à lancer une offre sur cette dernière. Pour se défendre, Paribas rachèterait les minoritaires de la Compagnie bancaire, dont elle détient déjà la moitié du capital. Mais, selon Reuter, ce scénario laisse sceptique plus d'un analyste. Une autre rumeur vient de ce qu'il aurait été demandé au personnel de la banque de ne pas acheter de titres du groupe, dans l'attente d'une annonce la semaine prochaine.

La société alsacienne Mécatherm (machines destinées à la fabrication du pain) a été placée en tête du palmarès annuel des performances des sociétés du second marché établi par le groupe Natexis (Crédit national-BFCE). Mecatherm termine la période à 238,20 francs (– 2,74 %). Viennent ensuite ex aequo GEA (stable à 205 francs) et M 6-Metropole (579 francs, + 2,12 %), puis Icom Informatique. Cinq sociétés parmi les douze distinguées figuraient déjà au palmarès 1996 : Mécatherm, M 6, Altran Technologies, Hermès International et Fininfo.

Enfin, France Télécom a terminé la semaine sur un gain de 1,77 %, à 218,50 francs. L'opérateur a présenté son club d'actionnaires, ouvert à tout titulaire de vingt actions au porteur (soit 3 640 francs d'actions), ou d'une action au nominatif (inscrite directement auprès de l'opérateur), et permettant aux adhérents de bénéficier de réductions sur des matériels et services France Télécom, ou de participer plus activement à la vie de la société. Celle-ci offrira en outre aux nouveaux adhérents un week-end de communications gratuites.

François Bostnavaron

AUTOMOBILE

	21-11-97	Diff.
Bertrand Faure	362	-0,95
Labinal	1480	-3,26
Michelin	320	+5,61
Peugeot	655	+4,13
Plastic Omn.(Ly)	615	-3,90
Renault	167,90	+14,37
Sommer-Allibert	187	+1,08
Valeo	376	+4,58
Ecia	945	+1,06
Sylea	539	+2,86

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

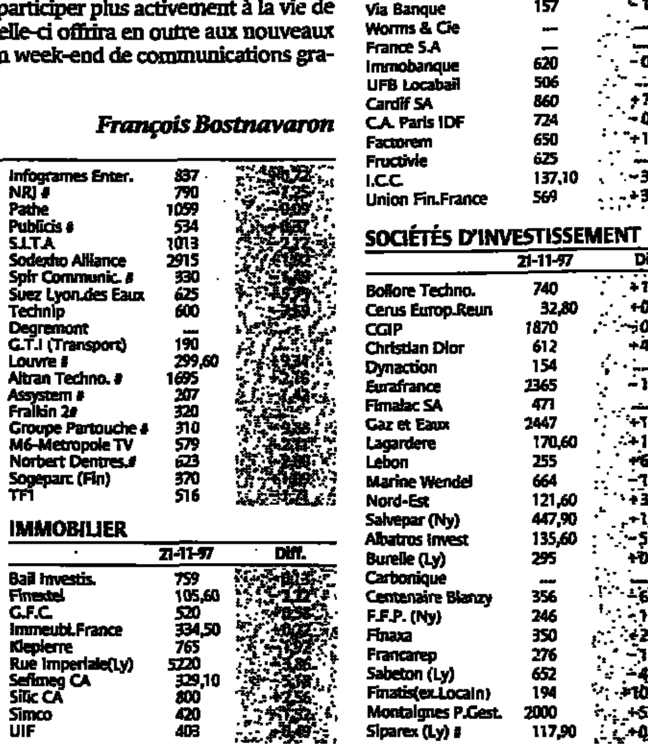
	21-11-97	Diff.
BIC	412	+7,85
Chargeurs	351	-7,63
Clarins	446	+0,45
Deveaux(Ly)#	675	+11,94
DMC (Dollfus Mi)	100,90	-5,70
Essilor Intl	1645	+1,50
Hachette Fili.Med.	1084	+7,86
L'Oreal	2280	+8,57
Moulinex #	129	+1,97
Salomon (Ly)	513	-0,39
Sanofi	593	+11,28
S.E.B.	673	+0,29
Skis Rossignol	101,80	-4,85
Strafor Facom	387	+2,92
Synthelabo	726	+6,92
Arkopharma#	296,80	-0,06
Boiron#(Ly)	305	-1,26
Devanlay	600	[illegible]
Gautier France #	236,60	-6,48
Guerbet	206	+8,03
Hermes Internat.1#	434,90	+7,91
Info Realite #	209,80	+5,05
Pochet	600	[illegible]
Reynolds	335	-8,59
Robenet #	1030	+1,98
Smoby (Ly)#	535	-5,30
Virbac	413,60	-1,05

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	21-11-97	Diff.
Bongrain	2270	+1,14
Danone	939	+3,87
Eridania Beghin	917	+7,25
Fromageries Bel	4090	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1044	+12,37
Pernod-Ricard	307	+3,33
Remy Cointreau	91,70	[illegible]
SEITA	212	+11,28
Brioche Pasq.(Ns)#	605	-1,46
L.D.C.	880	[illegible]

DISTRIBUTION

	21-11-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	531	[illegible]
Carrefour	3047	[illegible]
Casino Guichard	327,70	+8,21
Castorama Dub.(Li)	604	-0,16
Comptoirs Mod.	2565	+4,69
Damart	3800	+8,26
Galeries Lafayette	2630	[illegible]
Groupe Andre S.A.	550	[illegible]
Guilbert	779	[illegible]
Guyenne Gascogne	1835	+4,26
Pinault-Print.Red.	2974	[illegible]
Primagaz	490	[illegible]
Promodes	2073	[illegible]
Rexel	1640	[illegible]
Monoprix	310	[illegible]
But S.A.	254,10	-3,79
Grandoptic.Photo #	994	+3,15
IMS(Int.MetalSer)#	79	[illegible]
Manutan	390	+5,97
Rallye(Cathiard)Ly	265	+3,14
Rubis #	129,20	[illegible]



AUTRES SERVICES

	21-11-97	Diff.
Accor	1099	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	736	[illegible]
BIS	490	[illegible]
Canal +	1008	[illegible]
Cap Gemini	476,90	[illegible]
Cipe France Ly #	152,50	[illegible]
Club Mediterranee	445	[illegible]
Dassault Systemes	159	[illegible]
Eaux (Gle des)	774	[illegible]
Euro Disney	7,90	[illegible]
Europe 1	1200	[illegible]
Eurotunnel	5,60	[illegible]
Gaumont #	394	[illegible]
Havas	382,80	[illegible]
Havas Advertising	708	[illegible]
Infogrames Enter.	837	[illegible]
NRJ #	790	[illegible]
Pathe	1059	[illegible]
Publicis #	534	[illegible]
S.I.T.A	1013	[illegible]
Sodexho Alliance	2915	[illegible]
Spir Communic. #	330	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	625	[illegible]
Technip	600	[illegible]
Degremont	—	[illegible]
G.T.I (Transport)	190	[illegible]
Louvre #	299,60	[illegible]
Altran Techno. #	1695	[illegible]
Assystem #	207	[illegible]
Fralkin 2#	320	[illegible]
Groupe Partouche #	310	[illegible]
M6-Metropole TV	579	[illegible]
Norbert Dentres.#	623	[illegible]
Sogeparc (Fin)	370	[illegible]
TF1	516	[illegible]

IMMOBILIER

	21-11-97	Diff.
Bail Investis.	759	[illegible]
Finextel	105,60	[illegible]
G.F.C.	520	[illegible]
Immeubl.France	334,50	[illegible]
Klepierre	765	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5220	[illegible]
Sefimeg CA	329,10	[illegible]
Silic CA	800	[illegible]
Simco	420	[illegible]
UIF	403	[illegible]
Unibail	569	+0,70
Fonciere (Cie)	600	-0,82
Fonciere Euris	266,10	-12,75
Fonc. Lyonnaise #	698	-1,55
Foncina #	501	-0,79
Imm.Plaine Monc.	181	-4,78
Im.Marseillaise	7540	-0,52
Frankoparis #	75,10	-1,05
Immob.Batibail Ny#	242,10	-0,37
Immob.Hotel. #	23	-3,96

SERVICES FINANCIERS

	21-11-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	330	+11,67
Axa	423,50	+5,87
Bancaire (Cie)	812	+8,99
B.N.P.	280,80	+12,99
C.C.F.	354	+8,15
Cetelem	637	+3,57
CPR	440,50	+0,57
Cred.Fon.France	63,60	-2,45
Credit Lyonnais CI	295	+3,14
Cred.Nat.Natexis	320	-0,49
Dexia France	625	+5,57
GAN ex.dt sous.	133,50	+2,77
Interbail	169,50	-0,87
Locindus	770	-0,51
Paribas	436,70	+8,25
SCOR	257	+4,51
Selectibanque	67,80	-0,29
Societe Generale	772	+4,89
Sophia	228	-0,65
UIS	209	-4,24
Union Assur.Fdal	672	+3,38
Via Banque	157	-1,56
Worms & Cie	—	—
France S.A	—	—
Immobanque	620	-0,64
UFB Locabail	506	—
Cardif SA	860	+7,50
C.A. Paris IDF	724	-0,68
Factorem	650	+1,08
Fructivie	625	—
I.C.C.	137,10	-3,45
Union Fin.France	569	+3,45

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	21-11-97	Diff.
Bollore Techno.	740	+1,64
Cerus Europ.Reun	32,80	+0,76
CGIP	1870	-0,10
Christian Dior	612	+4,61
Dynaction	154	—
Eurafrance	2365	-1,45
Fimalac SA	471	—
Gaz et Eaux	2447	+1,53
Lagardere	170,60	+1,54
Lebon	255	+6,25
Marine Wendel	664	-1,48
Nord-Est	121,60	+3,93
Salvepar (Ny)	447,90	+1,79
Albatros Invest	135,60	-5,83
Burelle (Ly)	295	+0,34
Carbonique	—	—
Centenaire Blanzy	356	-6,53
F.F.P. (Ny)	246	-1,60
Finaxa	350	+2,94
Francarep	276	-1,77
Sabeton (Ly)	652	-4,39
Finatis(ex.Locain)	194	+10,22
Montaignes P.Gest.	2000	+5,20
Siparex (Ly) #	117,90	+0,76

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 14 novembre

DIVERSIFIÉES FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 10,15 %, sur 5 ans : 44,79 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Emergence Poste	SOGEPOST	1	29,17	—	—	145,22
Intersélection France	SG	2	19,88	2	64,93	695,84
Valeurs de France	BRED	3	18,25	—	—	553,11
Pervalor	SG	4	16,08	7	51,82	751,81
Natio Epargne Retraite	BNP	5	15,12	1	71,90	153,30
Midland Options Plus	MIDLAND	6	15,02	16	32,72	51064,27
State Street Allocation Euro	STATE ST	7	14,86	—	—	1314,19
Ouest Valeurs (C)	CIO	8	14,89	8	51,23	1868,11
Ouest Valeurs (D)	CIO	9	14,80	9	50,86	1607,07
Norwich Sélection	NORWICH	10	13,89	3	58,76	152,73
Federal Croissance (C)	FEDFIN	11	12,87	5	54,76	205,72
Federal Croissance (D)	FEDFIN	12	12,87	6	54,74	186,15
Objectif Patrimoine	LAZARD G	13	9,41	4	57,41	955,62
CM Option Equilibre (C)	CDT MUTU	14	8,50	12	38,67	258,85
CM Option Equilibre (D)	CDT MUTU	15	8,47	13	38,61	235,71
CM Option Equilibre (C)	CDT MUTU	14	8,50	12	38,67	258,85
CM Option Equilibre (D)	CDT MUTU	15	8,47	13	38,61	235,71
Avenir Alizés (C)	CDT MUTU	16	8,13	14	36,26	2301,73
Avenir Alizés (D)	CDT MUTU	17	8,12	15	36,23	2092,15
Sévea	CNCA	18	7,35	—	—	113,58
SBS France O.A.T. Plus	SBC BRIN	19	6,90	—	—	1180,39
Avenir Epargne	CM ASSUV	20	6,75	10	47,76	17829,65
Alliage (D)	BGP	21	5,87	—	—	1099,76
Alliage (C)	BGP	22	5,86	—	—	1220,99
Tresor Avenir	CDC TRES	23	5,69	11	42,17	117,80
BSD Avenir	BSD	24	5,36	19	28,83	120,78
Acti 2 (D)	BBL FRAN	25	3,54	18	31,52	14274,53
Acti 2 (C)	BBL FRAN	26	3,53	17	31,53	16846,81
Paribas Trésorerie 2 Plus	B PARIBA	27	2,75	—	—	114037,63
Stardex France	CAPSTARD	28	-9,49	20	15,01	10879,77

DIVERSIFIÉES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 13,83 %, sur 5 ans : 59 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Méditerranée Emergence	SMC	1	60,78	—	—	1786,45
Atlas Maroc	ATLAS	2	40,57	—	—	172,19
Provence Europe	HOTTINGU	3	32,58	39	54,57	1504,79
Sogevar	SG	4	29,85	3	100,20	1680,85
Paramerique	B PARIBA	5	29,05	5	88,81	1393,88
Sogimter	SG	6	27,14	6	87,87	2297,88
Natio Euro Perspectives	BNP	7	26,50	18	75,02	1585,75
Pareurope	B PARIBA	8	25,28	2	104,62	1858
Capital-France Europe	PALUEL	9	25,18	29	69,16	2052,06
Horizon	ECUREUIL	10	24,43	12	82,87	2188,19
China Europe Fund	IFDC LTD	11	22,06	—	—	2204,32
Athena Valeurs	ATHENA B	12	21,75	38	55,48	282,66
C.I.P.E.C.	CIPEC	13	21,68	4	92,94	1507,25
JPM Epargne Patrimoine	JP MORGA	14	21,20	28	65,87	1067,99
Biosphère	CYRIL FI	15	20,61	21	72,15	1847,14
Epargne Unie	CNCA	16	19,87	16	79,92	200,97
Provence International (C)	HOTTINGU	17	19,48	69	23,23	1570,66
Provence International (D)	HOTTINGU	18	19,48	68	23,25	1515,94
Gestion Indosuez (C)	INDOSUEZ	19	19,02	22	71,85	1422,16
Gestion Indosuez (D)	INDOSUEZ	20	19	23	71,48	1110,17
Placement Nord (C)	SMC	21	18,72	8	85,86	1587,58
Placement Nord (D)	SMC	22	18,72	9	85,86	1583,30
Natio Epargne Patrimoine	BNP	23	18,47	11	82,89	132,10
Silvam	CL	24	17,92	19	74,43	562,31
Alsace Moselle Investissement	SOGENAL	25	17,39	26	69,27	470,56
Techno-GAN	GAN	26	17,35	13	82,60	9086,41
Eagle Investissement	EAGLE ST	27	17,16	10	85,73	222,27
France Israël Croissance	ABEILLE	28	16,94	—	—	903,05
Saint-Honore Investissements	CF ROTHS	29	16,86	15	80,57	1293,78
Carmignac Patrimoine	CARMIGNA	30	16,29	31	61,27	10261,03
Finarval	COURCBOU	31	16,02	34	59,19	2394,19
Natwest Croissance (C)	NATWEST	32	15,90	45	51,13	131,28
Natwest Croissance (D)	NATWEST	33	15,88	46	51,08	123,07
Paribas Croissance (D)	B PARIBA	62	9,35	43	52,79	815,74
Capital-Valeurs	PALUEL	63	9,24	70	23,18	498,47
Ste Fra d'épargne et de Retr.	ABEILLE	64	8,06	—	—	126,99
Saint-Honore Indices Cliquet	CF ROTHS	65	7,95	44	51,79	324,68
Leumi Long Terme (D)	CDT MUTU	66	7,82	53	43,61	8642,72
Leumi Long Terme (C)	CDT MUTU	67	7,82	54	43,61	9392,28
Cortal Sicav des Sicav	CORTAL	68	7,37	—	—	110,80
Acti-Rendement (C)	BBL FRAN	69	7,12	—	—	1119,33
Acti-Rendement (D)	BBL FRAN	70	7,12	—	—	1098,64
Egeval (D)	BRED	71	6,16	48	50,74	141,93
Egeval (C)	BRED	72	6,15	47	50,74	158,68
Le Portefeuille Diversifie	COGEFI	73	5,82	1	117,39	1735,69
Orsay Arbitrage	ORSAY	74	5,64	61	34,04	18349,06
Alliance	VIA BANQ	75	5,27	58	40,15	12211,79
Barclays-Monde (C)	BARCLAYS	76	4,91	55	42,12	310,89
Barclays-Monde (D)	BARCLAYS	76	4,91	55	42,12	310,89
Novactions	BQ EUROF	78	4,39	—	—	1214,53
Objectif Sélection	LAZARD G	79	4,36	—	—	52184,30
Etoile Patrimoine Equilibre C	CDT NORD	80	4,16	—	—	117,66
Etoile Patrimoine Equilibre D	CDT NORD	81	4,15	—	—	115,24
Atalante Gestion	CDC GEST	82	4,09	—	—	1236525,92
Objectif Stratégie Long Terme	LAZARD G	83	3,80	—	—	1061,23
Vendome Patrimoine Sicav	CHEUVREU	84	3,49	14	81,66	193,29
Institutions Opportunités	B PARIBA	85	-0,41	60	36,70	217,69
Optigest-BMM Stratégie Int (D)	OPTIGEST	86	-0,70	66	27,04	1524,92
Optigest-BMM Stratégie Int (C)	OPTIGEST	87	-0,70	67	27,04	1536,95
France Japaquant Sicav	B PARIBA	88	-4,36	71	22,88	462,42
Orsay Investissement	ORSAY	89	-8,69	72	17,70	11950,57

IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES

Performance moyenne sur 1 an : 14,52 %, sur 5 ans : 40,76 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
MDM Immobilier	MDMASSUR	1	21,47	1	60,86	130,44
Foncier Investissement (D)	BQUE POP	2	21,30	18	38,31	1051,31
Foncier Investissement (C)	BQUE POP	3	21,30	19	38,31	1076,18
Fructi-Actions Rendement	GRP BP	4	19,29	9	47,50	36,05
ABF Foncière Sélection	ABF	5	18,12	28	29,51	3908,86
Francic Pierre	CIC PARI	6	17,59	5	51,72	133,05
Natio Immobilier	BNP	7	16,72	2	60,09	1362,51
Indosuez Rendement Actions (C)	INDOSUEZ	8	16,70	7	49,37	889,05
Indosuez Rendement Actions (D)	INDOSUEZ	9	16,69	8	49,26	651,06
Haussmann Pierre (C)	WORMS	10	16,19	10	46,94	1178,60
Haussmann Pierre (D)	WORMS	11	16,19	11	46,87	1058,02
Convertimmo	SG	12	16,17	4	51,92	98,90
Leven Investimmo	LA MONDI	13	15,33	12	43,63	10934,31
Objectif Actifs Reels	LAZARD G	14	15,25	21	36,76	12909,03
Uni-Foncier	CNCA	15	14,70	16	41,73	1355,93
Placement Immobilier (C)	SMC	17	14,29	24	33,34	123,09
Placement Immobilier (D)	SMC	18	14,28	25	33,33	122,11
AGF Foncier	AGF	19	13,99	22	36,49	89,26
Croissance Immobilière	EPARGNE	20	13,46	15	42,19	594,87
CNP Assur Pierre	CNP	21	13,34	6	50,66	596,84
Conservateur Unisic	CONSERVA	22	12,13	3	59,04	464,43
Zurich Actions Pierre	ZURICH	23	11,54	—	—	1081,44
Foncière Long Terme (C)	VERNES	24	11,52	27	28,85	633,62
Foncière Long Terme (D)	VERNES	25	11,48	26	28,85	491,08
Agfimo	AGF	26	11,35	20	37,45	531,05
Gestion Immobilier Inte. (C)	INDOSUEZ	27	11,05	13	43,28	755,14
Gestion Immobilier Inte. (D)	INDOSUEZ	28	11	14	43,01	514,11
Capital Pierre Investissement	PALUEL	29	9,21	29	20,34	571,90
Alizes Pierre	CDT MUTU	30	7,24	30	8,55	1075,30
Foncivel	BRED	31	6,90	17	40,16	300,70

OR ET MATIÈRES PREMIÈRES

Performance moyenne sur 1 an : – 19,29 %, sur 5 ans : 43,59 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Sélection Geologia	CCF	1	0,97	3	51,92	130,66
Premior	CDT NORD	2	-0,97	2	58,18	317,24
Energia	WORMS	3	[illegible]	1	50,57	385,65
Oraction	CNCA	4	[illegible]	4	51,67	1463,74
AXA Or & Matière Premières	AXA UAP	5	[illegible]	—	—	94,97
Acti Mines d'or (C)	BBL FRAN	6	-26,41	5	49,75	1720,08
Acti Mines d'or (D)	BBL FRAN	7	-26,41	6	49,66	1371,75
Groupama Or	GROUPAMA	8	-29	—	—	7418,45
Orvalor	SG	9	[illegible]	7	47,39	1019,86
Aurecic	CIC PARI	10	[illegible]	8	14,26	848,56

CONVERTIBLES

Performance moyenne sur 1 an : 10,98 %, sur 5 ans : 55,22 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Objectif Convertible	LAZARD G	1	18,98	3	62,38	2644,27
Pasquier Convertibles (C)	BIMP	2	16,85	—	—	14089,67
Pasquier Convertibles (D)	BIMP	3	16,84	—	—	13401,24
Convertibles Monde (D)	VERNES	4	16,33	8	56,28	14591,57
Convertibles Monde (C)	VERNES	5	16,29	9	56,27	16516,89
CPR Capital Expansion (D)	CPRGESTI	6	14,65	6	57,66	1261,51
CPR Capital Expansion (C)	CPRGESTI	7	14,65	7	57,66	1312,98
Converticic	CIC PARI	8	13,22	—	—	388,12
Fineurope Convertibles	COURCBOU	9	[illegible]	4	63,09	1813,02
Victoire Convertibles	ABEILLE	19	9,72	—	—	117,50
Valcomex Placem. Convertibles	B NATEXI	20	8,35	10	40,05	20086,17
Inogestion (C)	ECOFI FI	21	[illegible]	11	39,59	17761,52
Inogestion (D)	ECOFI FI	22	[illegible]	12	39,59	17201,01
Pyramides Convertibles (D)	VERNES	23	[illegible]	—	—	11842,39
Pyramides Convertibles (C)	VERNES	24	[illegible]	—	—	13314,16
Provence Convertibles	HOTTINGU	25	[illegible]	—	—	12656,14
NRG-Convertibles	NOMURA F	26	3,27	—	—	9745,13
Yama C.B Asia	YAMAGEST	27	-4,06	—	—	9332,61
—	—	—	—	—	—	—

Les sicav immobilières ont bien résisté à la tourmente boursière

APRÈS plusieurs années de déprime, les valeurs immobilières semblent retrouver leur caractère défensif : sur un mois, les sicav du secteur baissent deux fois moins que les sicav actions françaises classiques. Et, sur un an, la performance des meilleures d'entre elles est légèrement supérieure au rendement des fonds qui misent sur l'ensemble de la cote française. *« Les sicav immobilières, qui avaient moins monté que les autres, ont également moins baissé »*, résume Pascal Boiteau, gestionnaire de Haussmann Pierre (sicav de la banque Worms).

Les raisons de cette résistance à la baisse tiennent d'abord au fait que les sociétés immobilières ont une activité essentiellement domestique. *« Elles ne sont pas dépendantes de la conjoncture en Asie du Sud-Est et ne sont pas soumises aux variations du dollar. Elles ont de plus bénéficié de la bonne tenue du marché obligataire »*, souligne Dominique Sabassier, gérant de Foncier Investissement (sicav des Banques populaires). Elles tiennent aussi à la situation du secteur. Il est aujourd'hui peu probable que l'on assiste à une forte hausse des taux qui pénaliserait le cours des sociétés immobilières, dont une des caractéristiques est de verser un dividende généralement supérieur au rendement d'une obligation. Surtout, les valeurs immobilières peuvent s'appuyer sur *« un terrain solide et stabilisé »*, estime Antoine de Bayser, président de la sicav ABF Foncier.

Les spécialistes pensent que la crise immobilière est derrière nous. Si les sociétés spécialisées dans le logement sont assez durement frappées par le renforcement de la taxation des plus-values, celles qui disposent d'un parc de bureaux s'en sortent mieux. *« On ne trouve plus à Paris de belles surfaces, bien aménagées. Les sociétés peuvent donc louer un peu plus cher les immeubles de qualité »*, souligne Henri Zigliara, gestionnaire de Leven Investimmo.

Pour autant, il ne faut pas s'attendre à un prochain rebond des valeurs. *« L'expérience prouve qu'il faut deux ans de croissance économique pour constater des augmentations importantes de loyer. On entame simplement la première année »*, fait remarquer M. Sabassier.

A court terme, les grandes valeurs du CAC 40 devraient être les premières à profiter d'une embellie de la Bourse. D'autres gestionnaires, à l'image de celui de Leven Investimmo, ont pour objectif de réaliser une performance de 15 % l'an.

Joël Morio

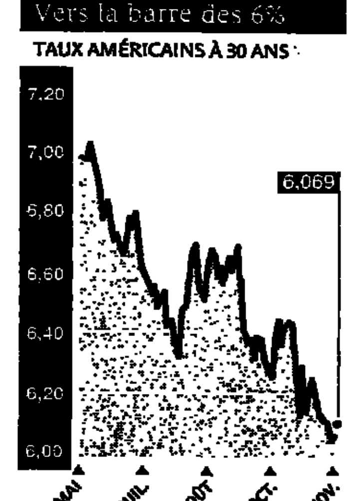
Le redressement des marchés boursiers met fin à la baisse des taux

Le rendement de l'emprunt d'Etat américain à trente ans n'a pas réussi à descendre sous la barre des 6 %. Les craintes d'un resserrement monétaire aux Etats-Unis et en Allemagne réapparaissent

Le redressement spectaculaire de la Bourse de Tokyo observé cette semaine a donné un coup d'arrêt au mouvement de baisse des taux d'intérêt à long terme observé depuis plusieurs semaines. Les marchés obligataires, jouant le rôle de valeurs refuges, avaient jusqu'à présent profité des turbulences boursières. Aux Etats-Unis, l'économie ne montre guère de signes de ralentissement, ce qui pourrait décider la Réserve fédérale à relever ses taux directeurs dès la fin de décembre. En Allemagne, plusieurs membres du conseil de la Bundesbank ont laissé entendre qu'il fallait s'attendre à une poursuite du resserrement monétaire entamé au début du mois d'octobre. Si le dollar s'est nettement redressé face aux devises européennes, il s'est en revanche replié en fin de semaine face au yen. Le rebond de la devise nippone reste toutefois fragile.

LE REDRESSEMENT des marchés boursiers asiatiques et, dans leur sillage, occidentaux, après l'annonce de la faillite de la banque japonaise Hokkaido Takushoku et du plan de soutien financier du Fonds monétaire international en faveur de la Corée du Sud, s'est traduit par une stabilisation des marchés obligataires internationaux. Jusqu'à présent, ces derniers, jouant le rôle de valeurs refuges, avaient profité du grand désordre régnant sur les Bourses mondiales. Aux Etats-Unis, depuis la fin du mois d'octobre, le rendement de l'emprunt à 30 ans, qui constitue la référence obligataire outre-Atlantique, avait reflué de 0,40 %, passant de 6,43 % à 6,03 %. Il n'a toutefois pas réussi à franchir cette barre (6,08 % vendredi 21 novembre).

Il est vrai que l'économie américaine ne donne guère de signes de ralentissement : la demande des ménages continue à se montrer vigoureuse, leur confiance reste élevée, l'investissement immobilier dynamique, la production industrielle soutenue. Selon les analystes de la société de Bourse Aurel, *« le produit intérieur brut devrait croître d'environ 3,2 % en rythme annuel au quatrième trimestre »*. Pour l'instant, cette croissance forte ne se traduit par aucune tension inflationniste. L'indice des prix à la consommation a progressé de 0,2 % en octobre, soit 2,1 % sur un an. Compte tenu des tensions observées sur le marché du



Les rendements des obligations américaines sont à leur plus bas niveau depuis le mois de février 1996.

travail, une telle modération salariale peut paraître surprenante. La plupart des économistes, mais aussi le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, l'expliquent généralement par l'importance des gains de productivité.

Les experts d'Aurel estiment toutefois que *« la productivité devrait ralentir au cours des prochains mois, et donc l'inflation américaine devrait s'accélérer. »* Ils notent que, historiquement, un décalage de près d'un an existe entre le fait que l'économie américaine dépasse son potentiel et une accélération des prix. Or l'utilisation intensive des capacités de production et de la main-d'œuvre a commencé vers la fin de 1996. De plus, le mouvement de hausse du dollar, qui avait permis aux Etats-Unis d'importer de la désinflation, a pris fin. Depuis le milieu du mois d'août, le billet vert a perdu près de 10 %.

Le calme revenant sur les marchés boursiers internationaux, les tensions inflationnistes finissant par apparaître, la banque centrale américaine pourrait choisir, dès la fin du mois de décembre, de resserrer sa politique monétaire.

DEUX INCONNUES

Quels en seraient les effets sur le dollar ? En théorie, une hausse des taux directeurs américains, en augmentant sa rémunération, pourrait être favorable au billet vert. La réalité pourrait être plus complexe. Le comportement de la monnaie américaine pourrait d'abord dépendre de l'attitude de la Bundesbank au cours des prochains mois. En dépit de l'annonce d'une détérioration du climat des affaires – l'indice publié par l'institut de conjoncture s'est replié à 99,7 points en octobre après 100 points en septembre – et d'un ralentissement de la croissance de la masse monétaire – 5,1 % en taux annualisé en octobre après 5,2 % en septembre –, plusieurs membres du conseil de la banque centrale allemande ont laissé entendre cette semaine qu'il fallait s'attendre à une poursuite du resserrement monétaire entamé outre-Rhin au début du mois d'octobre. Dans nos colonnes, Otmar Issing, le chef économiste de la Bundesbank, a notamment souligné que *« l'Allemagne sort d'une situation de croissance faible pour une reprise cyclique. Les perspectives de croissance sont plus fortes, avec peut-être une augmentation du potentiel de hausse des prix. Tout cela peut contribuer à expliquer les anticipations sur le marché des taux »*. Selon les cours des contrats à terme, les taux à 3 mois allemands se situeraient autour de 4,7 % au mois d'avril 1999. *« Dans tous les cas, cela milite pour que les taux allemands soient plus élevés au début 1999 qu'aujourd'hui »*, a ajouté M. Issing.

Une deuxième inconnue réside dans l'évolution du yen. La monnaie japonaise est tombée, cette semaine, jusqu'à 127,50 yens pour 1 dollar, son cours le plus bas depuis le mois de mai. Si elle s'est redressée en fin de semaine (125,60 yens vendredi soir), son rebond reste très fragile. Le système financier nippon reste dans une situation préoccupante, en dépit de l'apparente détermination du gouvernement à l'assainir une fois pour toutes. Et les banques ne sont pas les seules à connaître de grandes difficultés.

L'agence Moody's a ainsi annoncé vendredi qu'elle avait attribué une note *« faible »* ou *« très faible »* à cinq grandes compagnies d'assurance-vie japonaises. De nombreux analystes voient dans ce secteur la prochaine bombe menaçant le système financier de la deuxième économie mondiale, notamment en raison de l'engagement de certains groupes dans le secteur immobilier.

Moody's relève aussi que les dividendes payés par les sociétés cotées n'offrent qu'une rentabilité de 1 % l'an et que, sur le marché obligataire, le taux de rendement est inférieur à 2 % sur les emprunts du Trésor nippon. *« Les assureurs-vie se retrouvent actuellement avec bien peu d'options pour obtenir de meilleurs rendements sur leurs placements »*, constate l'agence américaine.

L'utilisation massive des fonds publics pourrait mettre à mal les finances de l'Etat nippon, déjà en piteux état (le niveau de dette publique dépasse 90 % du produit intérieur brut, bien au-delà du critère de 60 % imposé en Europe par le traité de Maastricht). Ce climat de détérioration budgétaire pourrait rapidement peser sur le cours de la devise nippone.

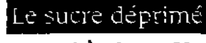
Pierre-Antoine Delhommais

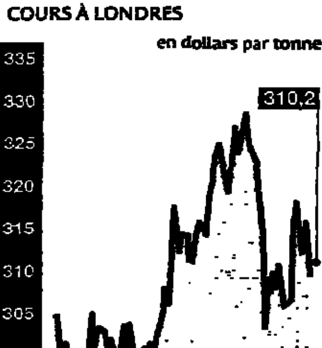
Progression du dollar et de la livre

Le dollar a terminé la séance en nette hausse face aux devises européennes. Vendredi soir 21 novembre, à la clôture des places du Vieux Continent, le billet vert s'échangeait à 1,7465 mark et 5,8470 francs. Le dollar n'a guère souffert de l'annonce d'une détérioration de la balance commerciale américaine au mois de septembre. Le déficit s'est creusé sur un mois de 17 %, pour s'établir à 11,1 milliards de dollars. Il s'agit de la plus mauvaise performance mensuelle du commerce extérieur américain depuis janvier.

La livre sterling, de son côté, a terminé la semaine sur une note soutenue (9,88 francs), stimulée par la publication de statistiques indiquant une croissance économique toujours vigoureuse. Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, a estimé que la livre sterling est surévaluée. *« Ce n'est cependant pas notre but de diriger la livre vers un taux de change particulier,* a-t-il toutefois précisé. *Nous suivons plutôt un pilotage d'inflation. »*

MATIÈRES PREMIÈRES





LES PRIX MONDIAUX du sucre avaient bien remonté, en même temps que les prévisions de récolte suivaient la pente inverse. Mais les sombres perspectives qui s'annoncent sur les importations ont déprimé les cours. A Londres, où est coté le sucre raffiné, le contrat de mars a perdu 3,70 dollars en une seule séance pour terminer en fin de semaine à 309,90 dollars la tonne. A New York, le roux a fini à 12 cents la livre, son plus bas niveau depuis trois semaines.

La tourmente financière qui a récemment secoué l'Asie du Sud-Est va affecter les importations sucrières de la région. Même un pays comme la Thaïlande, qui espérait tirer des bénéfices substantiels de la dévaluation du baht par rapport au dollar, commence à nourrir quelque inquiétude. Ses prévisions de récolte ont été revues à la baisse : l'Economist Intelligence Unit la chiffre à 5,5 millions de tonnes pour 1997-1998, contre 6,1 millions enregistrées la saison précédente. Ses exportations seront, elles aussi, moins bonnes ; en 1996, Bangkok avait fourni 629 000 tonnes de roux sur les 1,4 million importées par la Corée du Sud. Mais les affaires vont si mal chez cette dernière qu'il faut maintenant s'attendre à un ralentissement de sa demande. Enfin, El Niño aura également un impact négatif dans la région.

FAIBLE PRODUCTION INDIENNE

De l'autre côté du continent, l'Inde n'est pas plus heureuse. Elle ne devrait pas obtenir plus de 12,3 millions de tonnes de sucre cette saison, estime l'Organisation internationale du sucre (OIS), contre une production 1996-1997 de 14 millions. Malgré une consommation jugée à 15,3 millions de tonnes, l'analyste allemand F. O. Licht n'exclut pas qu'elle puise dans ses stocks, ce qui limiterait d'autant ses importations.

Pour les estimations de production mondiale en 1997-1998, celles de l'OIS et du négociant britannique Czarnikow se rejoignent à 122,8 millions de tonnes, moins que la saison passée. Mais, selon Licht, si la production indienne reste faible, si aux Etats-Unis on réduit les surfaces ensemencées et si El Ni-no cause plus de dommages que prévu, les prix remonteront.

Carole Petit

Marché international des capitaux : les banques cherchent à placer leurs liquidités

DEUX EMPRUNTEURS se sont particulièrement illustrés ces derniers jours, la Grèce et Axa-UAP. Leurs transactions, lancées dans des monnaies différentes, et apparemment peu comparables, répondaient en fait à la demande d'une même catégorie de prêteurs : les banques européennes, qui disposent dans leur ensemble de très importantes liquidités qu'elles cherchent à placer dans des titres de qualité dont la rémunération est élevée.

La Grèce, première à se présenter, avait retenu le compartiment allemand du marché des capitaux pour y lever 750 millions de deutschemarks, pour une durée de cinq ans, par l'intermédiaire de la Dresdner Bank. Celle-ci a offert en souscription publique des obligations à taux variable, dont l'intérêt sera ajusté tous les trois mois à 0,375 point de pourcentage de plus que le Libor, le principal taux de référence du marché monétaire. Les titres étaient au départ vendus à un prix inférieur à leur valeur nominale, si bien que les investisseurs pouvaient en réalité compter sur un rapport plus élevé : 0,5 point de plus que le Libor, qui se situait alors à 3,75 %. L'accueil a été tel que le montant de cette souscription a rapidement été augmenté à 1 milliard de deutschemarks.

Il convient de préciser que la Grèce n'a pas lésiné et qu'elle s'est conformée aux nouvelles conditions du marché. Avant la crise asiatique, elle n'aurait certainement pas eu à proposer un rendement aussi élevé et aurait pu vraisemblablement se contenter de n'offrir que 0,25 ou 0,30 point de plus que le taux de référence. Mais depuis la fin du mois d'octobre les rendements des emprunts de ce genre ont augmenté, non parce que le Libor est monté, mais parce que les suppléments dont la plupart des emprunteurs doivent s'acquitter sont devenus plus importants.

Cette affaire a mis en évidence les progrès de la construction européenne. La Grèce bénéficie incontestablement de son appartenance à l'Union. Certains ont parfois tendance à sous-estimer cet élément, peut-être parce que le pays n'a aucune chance d'accéder immédiatement à l'euro. Il fait pourtant des efforts considérables, qui devraient lui permettre de rejoindre les autres au début du siècle prochain. Quoi qu'il en soit, s'il ne faisait pas partie des Quinze, il n'aurait guère été en mesure de lever des fonds en si grande quantité dans un marché aussi sélectif. Aucun emprunteur dont le crédit est discuté n'a pu émettre au grand jour des obligations internationales depuis la fin du mois d'octobre.

SUBORDONNÉS PERPÉTUELS D'AXA

Pour sa part, Axa-UAP a réussi de manière encore plus éclatante en émettant, comme elle l'avait annoncé la semaine précédente (*Le Monde* daté 16-17 novembre), deux emprunts subordonnés perpétuels, l'un de 3,8 milliards de francs, l'autre de 400 millions de dollars. Le débiteur s'est réservé la possibilité de dénoncer les deux transactions après dix ans, et d'ici à 2007 il servira un intérêt de 0,6 % de plus que les taux de référence du marché des effets à court terme, le Pibor en francs et le Libor en dollars, les rémunérations étant adaptées tous les trois mois. Il paraît aujourd'hui peu probable que la compagnie d'assurances décide de prolonger ces emprunts par la suite, car il lui faudrait alors servir 2,10 % de plus que les taux de référence, ce qui est considérable. On attendait des banques européennes qu'elles y souscrivent en masse, car elles avaient été informées d'avance qu'elles pourraient le faire sans mettre en cause leur propre capital. Elles constituent bien le groupe d'investisseurs le plus important.

La politique d'information des autorités de surveillance bancaire s'est considérablement améliorée ces derniers mois, en même temps que ces organismes ont affiné leurs prises de décision. On vient d'en avoir une nouvelle preuve : une grande transaction de titrisation est sur le point de voir le jour pour un montant de 2,6 milliards de francs. Les créances à titriser sont des crédits immobiliers accordés à des particuliers par UCB, une filiale de la Compagnie bancaire ; les quatre cinquièmes de ces créances bénéficient d'une garantie hypothécaire, les autres de la caution d'une mutuelle. Les autorités ont tenu compte de cette différence. Chaque élément a été examiné séparément et, finalement, un coefficient moyen de solvabilité de 60 % a été attribué, qui correspond bien à la réalité. L'opération, d'une durée de trois ans, sera à taux variable. Sa direction a été confiée au Crédit lyonnais et à J. P. Morgan.

Christophe Vetter

Rebond généralisé des places dans le sillage de Tokyo

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
↗ +10,87%	↗ + 4,08%	↗ + 6,14%	↗ + 5,15%	↗ + 7,21%
16 721,58 points	7 881,07 points	2 861,70 points	4 985,80 points	3 941,91 points

LA SPECTACULAIRE HAUSSE de la Bourse de Tokyo cette semaine – + 10,87 % – a redonné (temporairement ?) un violent coup de fouet à l'ensemble des Bourses mondiales. Toutes les grandes places affichent des gains qui vont de 4,08 % à Wall Street jusqu'à 7,21 % pour la Bourse de Francfort. Londres et Paris ont respectivement gagné 5,15 % et 6,14 %. La Bourse de Hongkong, qui avait perdu 1,46 % la semaine dernière, termine celle-ci sur une hausse de 5,93 %.

Cependant, en dépit d'une progression hebdomadaire de près de 11 %, le principal indicateur du Kabuto Cho affiche toujours un recul de 13,63 % depuis le début de l'année. En outre, la faillite de la maison de courtage Yamaichi, annoncée samedi par la presse japonaise, pourrait avoir de graves conséquences sur les marchés d'actions en général et sur le système bancaire japonais en particulier dès lundi 24 novembre. Cette faillite, qui serait la plus importante depuis la seconde guerre mondiale, est la troisième depuis le début du mois de novembre, après celle de Sanyo Securities et celle de Hokkaido Takushoku Bank. Lors du sabordage de cette dernière, lundi 17 novembre, la Bourse de *Tokyo a progressé de près de 8 %*, ce qui laisse encore un espoir aux courtiers japonais. En effet, la disparition de ces établissements rendrait *de facto* moins délicate pour le gouvernement japonais l'injection de fonds publics dans les banques saines en difficulté passagère.

La crise bancaire que traverse l'archipel est, selon les courtiers, une véritable *« bombe à retardement »* et la peur d'un risque *« systémique »* qui se traduirait par un rapatriement rapide des capitaux japonais investis aux Etats-Unis et en Europe reste présente.

N'ayant pu réagir à cette mauvaise nouvelle, Wall Street a terminé la semaine à son plus haut niveau depuis un mois, aidée par la détente dans le Golfe et les fusions et rachats annoncés dans le secteur financier américain. L'indice Dow Jones a clôturé vendredi à 7 881,07 points, en hausse de 308,59 points (4,08 %) sur la semaine.

La décision prise jeudi par l'Irak d'autoriser le retour sans condition de tous les inspecteurs, y compris américains, de la Commission spéciale de l'ONU (Unscom) qui supervise son désarmement a donc contribué aux gains de la Bourse américaine, tout comme la fusion de First Union et CoreStates Financial, une opération de 16,6 milliards de dollars, le plus important rapprochement entre banques aux Etats-Unis à ce jour. Merrill Lynch a aussi annoncé le rachat de l'un des plus gros fonds d'investissement britanniques, Mercury Asset Management (MAM).

Les gestionnaires de portefeuilles, inquiets récemment de préserver leurs gains, se demandent maintenant si la performance de leurs portefeuilles n'est pas à la traîne du marché, à l'approche de la présentation aux clients des comptes de fin d'année. Michael Driscoll, courtier chez Hambrecht and Quist, a déclaré que la tendance était à l'achat, *« même s'il existe un certain scepticisme vis-à-vis des perspectives à long terme »*.

L'EUROPE RASSURÉE

En Europe, la Bourse de Francfort a digéré les fluctuations de cette semaine pour revenir à l'essentiel, la fermeté du dollar notamment. Celle-ci a permis, entre autres facteurs, à l'indice DAX Ibis de gagner 7,21 % en cinq séances. *« Tout se passe comme si la Bourse s'était habituée à l'onde de choc venant d'Asie et faisait revenir sur le devant de la scène des facteurs plus fondamentaux »*, constate la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire. Et de citer le dollar *« un peu plus ferme »* qui a dopé les automobiles, ou encore l'OPA amicale lancée par l'assureur Allianz sur les AGF en France. La banque souligne que *« la grippe asiatique »* ne joue pas un rôle essentiel pour les entreprises allemandes, dont moins de 6 % des exportations partent vers cette destination. Elle estime que le DAX devrait reprendre sa course et conseille de profiter du niveau actuel pour acheter.

Egalement rassurée par l'Asie, la Bourse de Londres est repartie de l'avant. L'indice Footsie a terminé vendredi à 4 985,8 points, en progression de 244 points sur la semaine (5,15 %). L'actualité britannique a été marquée par le spectaculaire rachat de Mercury Asset Management par l'américain Merrill Lynch, tandis que les quelques statistiques publiées n'ont pas permis de clarifier l'horizon de l'économie britannique au regard de la politique monétaire. Les pronostics sont très divisés. Beaucoup pensent que la Banque d'Angleterre relèvera à nouveau les taux d'intérêt en raison de la force persistante de la consommation, mais les prévisions pour le taux directeur, actuellement à 7,25 %, vont de 7,5 % à 8 % pour 1998.

Paris a vivement progressé au cours de la semaine, gagnant 165,66 points ou 6,14 %. La crise asiatique paraissant se calmer, Wall Street étant reparti à la hausse et le terme de décembre étant traditionnellement favorable compte tenu des habillages de bilan, les boursiers se disent confiants à court terme. Avec le retour du CAC 40 à 2 650 points (28 octobre), l'indice a construit une base de travail qui devrait permettre de développer une reprise vers 2 950/3 050 points sur décembre, estime la Société Générale.

F. Bn

ALPINISME En apprenant que le réalisateur français Jean-Jacques Annaud allait tourner un film consacré à la captivité en Inde puis la fuite au Tibet de l'Autrichien Heinrich Harrer, un journaliste de Vienne a mis au jour le passé nazi de celui qui côtoya pendant cinq ans le jeune dalaï-lama. ● APRÈS AVOIR nié toute implication dans le parti national socialiste, le vainqueur de l'Eiger, âgé de quatre-vingt-cinq ans, a reconnu avoir été membre des SS au titre d'instructeur de ski et en a manifesté quelques regrets. ● DIVERS RECOUPEMENTS laissent cependant penser que son implication a été plus importante, comme en témoigne sa participation à une expédition himalayenne commanditée par Heinrich Himmler. ● LES TIBÉTAINS dénoncent une manœuvre de propagande de Pékin pour détourner l'attention des atrocités de la colonisation chinoise.

A 85 ans, un vainqueur de l'Eiger est rattrapé par le nazisme

Incarné par Brad Pitt dans « Sept ans au Tibet », un film de Jean-Jacques Annaud, Heinrich Harrer, qui passa la guerre dans un camp anglais aux Indes avant de s'enfuir à travers l'Himalaya jusqu'au Tibet, où il rencontra le dalaï-lama jeune, ne peut plus cacher son passé

À LA FIN du mois d'août 1939, les membres d'une expédition himalayenne germanique, qui viennent d'échouer dans la conquête du Nanga Parbat, l'un des plus redoutables sommets de plus de 8 000 mètres, attendent à Karachi le cargo qui doit les ramener en Europe. La guerre éclate et ils se retrouvent bientôt dans un camp d'internement britannique au pied de l'Himalaya, Dehra-Dun.

Curieusement, les Anglais n'ont pas confisqué au chef de l'expédition, l'Autrichien Peter Aufschnaiter, ses cartes et ses relevés topographiques. Son compatriote, Heinrich Harrer, alpiniste chevronné et professeur de géographie, trace ainsi en toute tranquillité des plans d'évasion. Trois tentatives échouent, les mois et les années passant. Harrer apprend que la femme qu'il a laissée en Allemagne trois mois après l'avoir épousée lui a donné un enfant mais qu'elle a obtenu le divorce pour se remarier. Cela n'amenuise pas son désir de fuir.

Le 29 avril 1944, il parvient à berner une nouvelle fois les gardes du camp avec six autres compagnons déguisés en hommes de peine indiens. Pour ne pas se faire reprendre encore une fois, il faut filer vite dans les montagnes. Peter Aufschnaiter est le seul à pouvoir suivre. Avec une obstination inouïe, ils progressent vers le Tibet, pays qui les fascine tous deux. Pour cela, les deux hommes errent pendant près de deux ans dans ces contrées à la fois magiques et maléfiques où les tempêtes de neige ne sont pas moins redoutables que les bandits de grand chemin.

SS Nº 73 896

En janvier 1946, ils atteignent Lhassa, la cité interdite, où ils découvrent, émerveillés, le Potala. Bientôt les voilà dans l'entourage du jeune dalaï-lama. Harrer lui donne quelques leçons d'anglais et lui montre des films. Aufschnaiter fait aménager des canaux d'irrigation. Les deux hommes ont appris la fin de la guerre mais ne manifestent aucun empressement pour rentrer dans leur pays dévasté. Ils ne quittent le Tibet qu'en 1951, quand il ne fait plus de doute que l'invasion chinoise d'octobre 1950 n'a rien de pacifique.

Arrivé en Europe, Harrer, auquel les policiers autrichiens et suisses ne trouvent rien à reprocher, s'installe au Liechtenstein et commence à écrire le récit de ses aventures. En 1953 paraît *Sept ans au Tibet*, récit, expurgé de toute annotation sentimentale, de cette odyssée qui est aussi un témoignage contre la sauvagerie de la colonisation chinoise. Le livre est traduit en quarante-huit langues. C'est un classique de la littérature d'aventure vécue que les éditeurs spécialisés s'arrachent. Arthaud, qui a les droits pour la France, fera un deuxième tirage trente ans après sa première édition (*Le Monde* du 20 décembre 1983). Jean-Jacques Annaud lui donne une troisième chance en le portant aujourd'hui à l'écran.

Un journaliste autrichien Gerald Lehner est en train de recueillir à New York des témoignages de juifs et de réfugiés politiques qui avaient fui l'Autriche en 1938 après l'Anschluss quand il apprend que Brad Pitt va incarner le personnage de Heinrich Harrer. Plusieurs des personnes que rencontre Lehner lui rapportent que Harrer a été un membre actif de la SA, l'organisation paramilitaire des nazis particulièrement virulente dans sa région d'origine, la Carinthie. Pour en avoir le cœur net, Lehner va consulter à Washington les archives américaines sur cette période. Il y trouve un rapport de 80 pages indiquant qu'aucun crime de guerre connu ne peut être imputé à Harrer mais qu'il a bien été membre de la SA en 1933 puis de la SS (section 38, nº 73 896) en 1938.

Au cours d'un entretien avec le journaliste, le vieil alpiniste nie en bloc toute implication dans le nazisme. Après la publication de l'enquête de Lehner par *Stern* en juin, Harrer fait néanmoins une mise au point : il récuse son implication dans la SA, reconnaît n'avoir participé à la SS que brièvement en 1938, assure que sa seule passion de jeunesse a été la montagne et que son séjour au Tibet lui a fait prendre conscience de l'aberration de son comportement sous Hitler.

L'affaire – cela en est devenue une – ne s'arrête pas là. Heinrich Harrer est une légende de l'alpinisme. Il a été un des quatre hommes qui sont parvenus les premiers au sommet la face nord de l'Eiger, une des difficultés mythiques de l'escalade. Après guerre, il a eu un rôle pionnier dans la conquête des plus difficiles sommets de la Terre. Le monde de la montagne ne le tient pas quitte pour autant. L'Américain David Roberts, alpiniste et écrivain de renom qui est passé par Harvard, reprend l'enquête. Dans un long article que publie *Men's Journal* en octobre, il pose deux questions : l'expédition allemande de 1939 au Nanga Parbat n'avait-elle pas comme objectif secret l'espionnage des Britanniques où la déstabilisation de peuplades locales et le passage au Tibet n'était-il pas partie intégrante du plan de guerre nazi ?

David Roberts n'a pas de préjugés contre Harrer dont les « premières » – de l'Eiger en 1938 au mont Deborah (Alaska) en 1964 – font l'admiration. Cela ne l'empêche pas de relever mensonges et zones d'ombre dans les explications du vieil explorateur : celui-ci nie avoir été réellement membre de la SA mais il existe un reçu de cotisation datant de 1933 ; il prétend que ses accointances avec la SS étaient de la frime mais a obtenu de Himmler lui-même les certificats nécessaires à son premier mariage ; il affirme que la présence d'un drapeau frappé de la croix gammée dans son sac lors de l'ascension de l'Eiger serait une affabulation mais l'autre survivant de cette aventure, Anderl Heckmair, confirme la présence de la bannière.


MUSÉE HEINRICH-HARRER/ED. DE LA MARTINIÈRE

Heinrich Harrer (à droite) en 1934 dans les Dolomites.

LA PISTE DE L'ATLANTIDE

Si Harrer ne dit pas toute la vérité sur ses liens avec les nazis, la dit-il à propos de son passage au Tibet ? Il est clair pour David Roberts que Himmler est intervenu pour que Harrer participe à l'expédition au Nanga Parbat dont le chef des SS était le commanditaire direct, comme il l'avait été un an auparavant d'une mission « anthropologique » qui s'était infiltrée au Tibet et jusqu'à Lhassa. Les nazis, qui avaient fait le rapprochement entre la croix gammée (swastika) et un symbole bouddhiste, s'étaient persuadés que les Tibétains descendaient directement des aryens qui avaient trouvé refuge dans l'Himalaya au moment de l'effondrement de l'Atlantide. Bruno Berger, de sinistre mémoire pour sa collection de squelettes prélevés dans les camps, accompagnait le SS Ernst Schäfer pour faire la démonstration « scientifique » de ce délire fantasmatique.

David Roberts n'a pas établi la preuve que Harrer connaissait le but des travaux de Schäfer et Berger mais il pense que Harrer ne pouvait pas en ignorer l'existence. D'autant que Schäfer aurait établi en 1938 des relations avec un dignitaire tibétain dénommé Tsarong, qui, en 1946, aurait facilité à Harrer et son compagnon l'accès au dalaï-Lama. Vu sous cet angle, la fascination qu'exerçait le Tibet sur les deux fuyards prend néanmoins une autre signification : on est dans une version dure des *Aventuriers de l'arche perdue*. Pour Geral Lehner, l'affaire qu'il a révélée est d'une brutale simplicité : soit Hitler gagnait la guerre et Harrer devenait un héros national, soit Hitler la perdait et Harrer devenait le héros d'un livre.

Alain Giraudo

Les grandes dates de la vie d'Heinrich Harrer

● **1912.** Naissance à Hüttenberg, dans la province autrichienne de Carinthie ; fils d'un employé des postes.
● **1933.** Etudes de géographie et d'éducation physique à l'université de Graz.
● **1936.** Sélection (descente et slalom) dans l'équipe autrichienne de ski alpin aux Jeux olympiques de Garmisch.
● **1937.** Victoires (descente et slalom) aux championnats du monde universitaire de ski alpin.
● **1938.** Première de la face nord de l'Eiger ; engagement dans la SS ; premier mariage ; projet de film sur le ski avec Leni Riefenstahl.
● **1939.** Participation à une expédition himalayenne allemande sur le Nanga Parbat ; internement lors du retour dans un camp anglais à Dehra Dun.
● **1944.** Evasion du camp et fuite à travers l'Himalaya vers le Tibet.
● **1946.** Arrivée à Lhassa, où il se liera d'amitié avec le jeune dalaï-lama.
● **1951.** Quitte le Tibet pour l'Europe ; deuxième mariage.
● **1953.** Expédition aux sources de l'Amazone.
● **1957.** Exploration du Ruwenzori (montagne de la Lune) au Congo belge.
● **1958.** Victoire au championnat d'Autriche de golf ; nouveau divorce.
● **1962.** Survit à une chute dans une cascade en Nouvelle-Guinée ; troisième mariage.
● **De 1965 à 1982.** Voyages dans l'Himalaya, en Amazonie, en Guyane française, à Bornéo, en Afrique et, à nouveau, au Tibet.
● **1991.** Exposition de ses photos de voyage au Smithsonian Museum.
● **1992.** Inauguration du musée Heinrich-Harrer à Hüttenberg par le dalaï-lama.

Sa défense : « C'était comme ça »

DANS UN ENTRETIEN publié par le magazine allemand *Der Spiegel* le 3 novembre, Henrich Harrer récuse son implication dans le national socialisme : *« En 1938, pour obtenir plus rapidement l'autorisation de mon mariage avec Lotte Wegener, la fille de l'explorateur du Groenland Alfred Wegener, j'ai signé un papier qui devait accréditer mon adhésion ancienne. En réalité, je n'ai jamais été membre des SA. Cependant, en 1938, j'ai demandé mon adhésion au NSDAP pour pouvoir exercer ma profession de professeur de sport et de géographie au lycée. Mais je n'ai jamais reçu le livret du parti car, en mai 1939, je partais au Nanga Parbat. »*


VERBATIM

Pour ce qui est de son affiliation aux SS, Harrer dit : *« En 1938, je suis devenu membre des SS. A cette époque, j'étais l'entraîneur de l'équipe autrichienne de ski féminin pour la descente et le slalom. C'est la raison pour laquelle j'ai été admis dans les SS comme Scharführer (sergent-chef) pour entraîner l'équipe de ski styrienne des SS. En réalité, je n'ai jamais donné une seule leçon dans cette fonction. »*

Regrette-t-il d'avoir monté le drapeau hitlérien au sommet de la face nord de l'Eiger ? *« J'ai été un jeune Carinthyien (...) qui voulait se réaliser comme aventurier et explorateur. Je voulais attirer l'attention sur moi, notamment pour faire partie de l'expédition au Nanga Parbat. Mais c'est une absurdité absolue de dire qu'avec Heckmair, Vörg et Kasparek, nous avons escaladé la face nord pour les nazis. Nous l'avons fait parce que c'était un défi, parce que nous avions tiré les enseignements de tous les malheurs qui y étaient survenus, et que nous étions sûrs de réussir. »*

La récupération de cette « victoire » germano-autrichienne par la propagande nazie à la veille de l'annexion de l'Autriche ne l'a pas particulièrement dérangé : *« Bon, c'est vrai, c'était comme ça. Mais tout cela est tout simplement débile,* "une connerie", *comme disait toujours Heckmair. Nous ne l'avons pas fait dans un but politique. Outre l'invitation à la fête sportive de Breslau par Adolf Hitler, nous avons encore été invités à un voyage en Norvège. Mais nous n'avons reçu ni décoration ni argent. »*

Quand les images des atrocités nazis parviennent au Tibet à la fin de la guerre, Harrer reconnaît qu'il ne s'en émeut pas : *« L'ambassade anglaise à envoyé aux Tibétains le* London Illustrated News, *avec mention de nous le montrer. C'est là que Peter Aufschnaiter et moi-même avons vu pour la première fois les images de la persécution des juifs. C'était évidemment terrible* (...) *mais, aussi choquant que cela paraisse, nous avions le sentiment que cela n'avait rien à voir avec nous. »*

Traduit par Miriam Rouveyre

Une « première » récupérée par le pouvoir hitlérien

*« **JE SAVAIS** que Heini Harrer avait été SS. Sans doute croyait-il – comme beaucoup d'autres à l'époque – que ce régime serait idéal pour l'avènement de meilleures conditions de vie en Allemagne et en Autriche. Il était jeune et les honneurs qui lui ont été rendus après l'Eiger l'ont renforcé dans cette conviction. Son adhésion au Parti nazi et chez les SS n'est sans doute pas sans rapport avec son orgueil et son besoin de reconnaissance »*, explique l'alpiniste allemand Anderl Heickmair, âgé de quatre-vingt-onze ans, qui, en compagnie de Heinrich Harrer, Ludwig Vörg et Fritz Kaspareck, vint à bout pour la première fois de l'Eiger, en juillet 1938.

Cette pyramide des Alpes bernoises, qui culmine à 3 970 mètres d'altitude, était restée jusqu'alors un problème insoluble et souvent mortel pour leurs prédécesseurs. Harrer, accompagné de Kaspareck, et Heickmair, accompagné de Vörg, avaient préparé l'ascension en catimini, chacun de leur côté. Puis ils étaient partis à l'assaut de la face nord par des voies différentes. L'Allemand, spécialiste des voies glaciaires, et l'Autrichien, auteur de la première ascension de l'arête nord-ouest de la Cima Ouest Di Lavaredo (Dolomites), en 1934, se firent concurrence pendant une partie de l'ascension, puis ils unirent leurs forces – *« à contrecœur »*, selon Heckmair – pour parvenir jusqu'au sommet.

Mieux préparé, Harrer, qui expérimentait alors des crampons à douze pointes, mena le reste de la course en tête et la victoire fut acquise le 24 juillet 1938 en pleine tempête. Son analyse de la voie s'était révélée exacte : *« L'Eigerwand est une paroi de glace et non une paroi rocheuse coupée par quelques névés. Nos prédécesseurs ont échoué faute d'un équipement suffisant et adapté. »* Leur victoire eut un retentissement immense en Allemagne et en Autriche. Les nazis s'emparèrent de cet exploit alpin et Hitler se rendit quelques semaines plus tard à une fête sportive organisée à Bruslau pour honorer les quatre grimpeurs devant trente mille personnes.

LES FÉLICITATIONS DU FÜHRER

« Mes enfants, quelle performance vous avez réalisée là ! », dira le Führer. *« Après l'Eigerwand, nous n'étions plus maîtres de nos décisions. C'était comme si nous étions pris en otage.* (...) *Les nazis avaient fait de nous des héros, des stars, si bien que beaucoup de gens croyaient que le parti nous avait aidés financièrement. C'était complètement faux »*, écrira en 1972 Heickmair, qui, en 1938, était professeur-guide dans l'une des trois écoles nazies qui recrutaient des jeunes destinés à devenir l'élite physique, raciale et intellectuelle de la nation.

Dans son livre autobiographique, *Alpiniste*, que publient ce mois-ci les éditions Michel Guérin, Heickmair se garde de citer les passages de l'ouvrage, composé en 1938 par la propagande nazie, qui relate l'ascension victorieuse à l'Eiger. Dans ce volume, confectionné par un « nègre » à partir d'entretiens avec les quatre grimpeurs, Harrer déclare : *« Quelle récompense inestimable pour nous d'avoir eu le droit et l'honneur de parler avec le Führer ! Nous avons fait la face nord de l'Eiger pour parvenir, par-dessus le sommet, jusqu'à lui. »*

Né en Carinthie – une région de l'est de l'Autriche considérée très tôt comme un fief nazi –, Harrer a vite adhéré aux idéaux prônés par Hitler. Des photographies le montrent portant les insignes nazis sur son sac de montagne. Agissait-il par opportunisme ? Son adhésion au Parti national socialiste (NSDAP) quelques jours après l'annexion de l'Autriche, le 11 mars 1938, et son entrée, le 1er avril, dans la formation de police militarisée de Himmler, les SS, ont-elles joué en sa faveur pour devenir membre de l'expédition du Reich au Nanga-Parbat, en 1939, alors que Heckmair n'y fut pas convié ?

« S'il avait avoué dès son retour du Tibet avoir été membre [des SA et des SS], *dont il ne pouvait plus nier le caractère criminel et raciste, Harrer n'apparaîtrait pas comme un menteur, et toute cette histoire serait aujourd'hui oubliée. Maintenant, il n'a plus que cette excuse : "J'ai voulu me vanter" »*, regrette Anderl Heckmair.

Claude Francillon

Réactions

● **Jean-Jacques Annaud,** réalisateur de *Sept ans au Tibet* : *« Harrer n'a été ni un criminel de guerre ni un militant actif. Il était beau et blond, content de lui, antisémite comme la plupart de ses concitoyens et fier de l'être. »*
● **Reinhold Messner,** premier vainqueur des treize sommets de plus de 8 000 m : *« Pour les alpinistes, le passé nazi de Harrer ne compte pas. Harrer n'aurait jamais pu participer à une expédition s'il n'avait pas été membre du parti hitlérien. Je ne peux pas le blâmer pour ça. En revanche, je ne comprends pas pourquoi aujourd'hui qu'il a quatre-vingt-cinq ans, il n'est pas capable de faire une analyse réellement critique des idéaux de sa jeunesse et de reconnaître franchement ses erreurs. »*
● **Le bureau de représentation du dalaï-lama :** *« En tout état de cause, c'est Harrer qui finit par être influencé par la philosophie bouddhiste. Harrer a fait état de son expérience au sein du mouvement nazi comme* "une aberration". *Au moment où le film* Sept ans au Tibet *va mettre en lumière l'invasion brutale puis l'occupation illégale du Tibet par la Chine, Pékin cherche à abuser le monde en diffusant une campagne de presse infamante tendant à accréditer l'idée que le dalaï lama tomba durant son enfance sous l'influence d'un nazi. Cette propagande a pour but de saper le soutien de la communauté internationale en faveur de la juste cause du Tibet. »*

هكذا من الأهل



La « voiture mondiale » de Fiat arrive en Europe

Fabriquée sur quatre continents, la Palio est destinée d'abord aux classes moyennes des pays émergents

ELLE S'APPELLE Fiat Palio, clin d'œil à la course de chevaux haute en couleurs que disputent chaque année les porte-drapeaux des quartiers de Sienne. Mais on elle aurait pu se ranger sous la bannière de Marco Polo si Volkswagen n'utilisait déjà, mais dans un autre sens, cette référence. Familiale de gabarit moyen et d'apparence très sage, cette voiture est une authentique voyageuse au long cours.

En l'an 2000, le groupe italien compte en produire un million dans de toutes nouvelles usines implantées en Pologne, en Russie, en Inde, en Turquie, au Brésil, au Venezuela, en Argentine, au Vietnam, en Afrique du Sud et au Maroc. En l'espace de dix-huit mois, 400 000 exemplaires ont déja été vendus en Amérique du Sud.

C'est une familiale honnête, même si elle n'est pas à la pointe de la sophistication

Avec quelques longueurs d'avances sur les constructeurs français, Fiat s'est mis à l'heure de la *world car*, traduction automobile de la mondialisation de l'économie. Pour cela, Turin a imaginé non pas une mais cinq « voitures mondiales ». Sur la même base roulante, les ingénieurs déclinent deux berlines (avec coffre apparent ou avec hayon), un break, un pick-up et un petit utilitaire. Ces voitures standardisées doivent toutes répondre aux mêmes critères de qualité, quel que soit leur lieu de fabrication. Avant tout destinées aux pays émergents qui découvrent la motorisation de masse, elles prétendent aussi pouvoir s'intégrer dans le paysage automobile de l'Europe de l'Ouest.

La Palio Week-end, commercialisée depuis le début de ce mois en Italie (disponible en France à partir de la mi-janvier), sera la seule version diffusée dans les pays riches. Un choix parfaitement logique. Ce modèle ne fait pas d'ombre au reste de la gamme Fiat et va dans le sens d'un marché où les breaks rencontrent un succès grandissant. En France, leur place dans le total des immatriculations est passé de 4,1 % à 6,6 % en deux ans.

Bien sûr, les sceptiques se demanderont si la voiture des nouvelles classes moyennes indiennes ou brésiliennes peut répondre aux demandes des clients européens, particulièrement exigeants, qu'il s'agisse de la motorisation, du confort et – Mercedes ne dira pas le contraire – de la sécurité.

On peut les rassurer – et pas seulement parce que la morphologie de la Palio lui permet de ne pas craindre le fameux « test de l'élan ». Loin d'être une vieille gloire hâtivement rafraîchie pour entamer une seconde carrière, ce modèle est une création originale. Certes, ses trois motorisations ne sont pas nées de la dernière averse (à bas régime, le turbo-diesel est anémique) et son habitacle n'a rien de fastueux. La Palio n'est pas à la pointe de la sophistication, mais c'est une voiture honnête, dans la bonne moyenne. Elle est trop bruyante et ses suspensions, efficaces sur mauvais revêtement, engendrent du roulis dans les virages négociés un peu vivement, mais elle dispose d'un espace de rangement arrière très vaste et facilement accessible, avec un seuil de chargement situé très bas. Enfin son niveau d'équipement est avantageux.

En revanche, le design s'accommode plus difficilement des défis de la mondialisation. Esthétiquement parlant, la Palio Week-End n'est italienne qu'à dose homéopathique. La marque de Turin s'est trouvée devant la même contrainte (surtout, ne déplaire à personne !) que les Japonais, auxquels on reproche de concevoir des modèles manquant de chaleur et d'émotion. Au point qu'ils ont créé leurs propres centres de style en Europe pour mieux s'adapter aux goûts du Vieux Continent. Les habiles Italiens n'ont pas su éviter une certaine banalité dans le dessin de la Palio.

Fiat compte néanmoins faire la différence grâce au prix de sa voiture. Fabriquée à une échelle planétaire et dans des pays à faible coût de main-d'œuvre (le Brésil et la Pologne, pour l'instant), la Palio devrait être vendue à des tarifs relativement bas (sans doute à partir de 70 000 francs pour la France) et présenter ainsi un rapport prix/équipement intéressant. Pour autant, le groupe italien ne s'attend pas à un raz-de-marée : 60 000 ventes sont prévues l'an prochain en Europe occidentale, dont 3 500 en France. Le public pressenti est celui des familles jeunes, qui résident à la périphérie des grandes villes. Paris, Turin, mais aussi Johannesbourg, Delhi, Varsovie ou Bogota.

Jean-Michel Normand

★ Fiat Palio Week-End. Disponible mi-janvier en trois motorisations : 1,2 litre et 1,6 litre essence (75 et 100 chevaux), 1,7 litre diesel (69 chevaux). Prix : de 70 000 à 90 000 francs selon les modèles. Consommation moyenne : de 6,4 à 8,3 litres aux cent kilomètres.



La Fiat Palio DR

La Compact opère un retour aux sources des BMW

DISTRIBUÉE depuis avril 1994, la Compact, le plus petit modèle de BMW, se muscle. Initialement destinée, par sa conception, sa ligne et son prix (179 900 francs), à des amateurs de belles voitures au budget relativement limité, cette version de la Série 3 est de dimensions mesurées (4,21 mètres de longueur), et ne disposait jusqu'ici que de moteurs à quatre cylindres (essence et diesel). La voilà désormais dotée du fameux six cylindres en ligne et à essence de la *firme munichoise*. Au volant de cet élégant petit coupé à trois portes et hayon, le changement est nettement sensible.

Lors de son lancement, la Compact avait quelque peu déçu les inconditionnels de BMW, qui estimèrent cette version raccourcie et assagie plutôt réservée aux femmes et aux adolescents attardés. Quelques critiques sur son comportement routier accompagnèrent ce jugement sévère qui relevait, en quelque sorte, de la déception amoureuse. Il est vrai que privée, pour des raisons de coût, de divers dispositifs techniques bien utiles concernant notamment les suspensions et le train avant, la Compact se laissait aller à la banalisation. A ceux pour qui le plaisir de conduite fourni par la propulsion n'était qu'un lointain souvenir, on peut aujourd'hui suggérer de se remettre au volant de la nouvelle venue.

La Compact s'est bonifiée : durcissement des suspensions, nouvelles dimensions des pneumatiques, train de roulement abaissé, optimisation de la répartition des charges sur les essieux, diamètre des barres stabilisatrices augmenté, antipatinage, contrôle automatique de la motricité... Et surtout, ce six cylindres à 24 soupapes, puissant, vif et très efficace avec ses 170 chevaux. Virages à plat, reprises sans défaillance, souffle, précision de la boîte de vitesses : la BMW réserve bien des satisfactions.

L'aménagement intérieur largement retouché, l'équipement de confort, qui va de la climatisation à la sono et à l'ordinateur de bord, et l'heureux mariage du cuir et des matières synthétiques bien choisies seront appréciés. On n'en dira pas autant de la visibilité vers l'arrière, si décevante qu'elle rend délicates les manœuvres de stationnement. Alors que l'ensemble des Série 3 va subir de profondes modifications dans les mois à venir, la version Compact ne sera pas touchée par cette mesure. Dommage pour la visibilité arrière.

Claude Lamotte

DÉPÊCHES

■ **CITROËN.** Moins de deux ans après son lancement, la Saxo se présente avec une nouvelle calandre et une nouvelle gamme (modèles X, SX, Exclusive et VTS). Les tarifs actualisés vont de 58 900 à 85 200 francs.

■ **ENVIRONNEMENT.** Le coréen Daewoo est en tête du marché français des voitures particulières alimentées au GPL. Entre janvier et octobre, 1 255 Nexia et Espéro ainsi équipées ont été commercialisées, ce qui représente 28 % du marché du GPL. Début 1998, l'ensemble de la gamme Daewoo sera disponible en GPL.

■ **RECHERCHE.** IBM, Delco Electronics, Netscape communications et Sun Microsystems ont mis au point le « *véhicule réseau* », qui sera disponible « *d'ici dix-huit mois et dès l'an 2000* ». Ce véhicule est doté de la technologie vocale (pour téléphoner sans décrocher son combiné), d'un écran de pilotage projeté sur le pare-brise au lieu d'un tableau de bord et de terminaux de jeu ou de télévision destinés au passagers.

■ **CONSOMMATION.** *Mise à prix* est un bulletin de petites annonces permettant à un particulier de mettre en concurrence les assureurs. Pour 60 francs, *Mise à prix* adresse les informations à trois cents compagnies différentes qui peuvent renvoyer des devis personnalisés. Renseignements au tél. : 01-49-11-07-73.

■ **SÉCURITÉ.** Les équipementiers Valeo et Marchal financent jusqu'au 30 novembre une campagne d'affichage conseillant aux automobilistes de changer leurs balais d'essuie-glace un fois par an. Selon les deux firmes, les Français ne changent leurs essuie-glace que tous les deux ans et demi en moyenne « *alors que les défauts qui nuisent à la sécurité apparaissent après un an d'utilisation* ».

■ **TOUT-TERRAIN.** Après treize années d'absence, les motos BMW effectueront leur retour officiel sur le Paris-Dakar (du 1er au 18 janvier 1998) avec quatre monocylindres F 650 pilotées par Andréa Mayer, Edi Orioli, Oscar Gallardo et Jean Brucy. BMW a remporté quatre fois le Paris-Dakar (1981, 1983, 1984 et 1985) avec des bicylindres à plat.

La Fédération internationale d'athlétisme s'assure le contrôle des meetings

Les épreuves les plus prestigieuses sont regroupées dans le temps sous le nom de Golden Ligue

A l'occasion de son gala annuel, organisé à Monaco, vendredi 21 novembre, la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) a annoncé le lancement, à grand frais, pour l'été 1998 de sa Golden Ligue, regroupant les meetings les plus prestigieux du circuit international. Cette formule emprunte très largement à l'ancien Golden Four, une initiative privée, dont la dernière édition a eu lieu en 1997

MONACO
de notre envoyée spéciale

Le président de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF), Primo Nebiolo, refuse d'abandonner l'athlétisme aux initiatives privés. « *Pas question de faire comme le tennis qui donne, avec l'ATP Tour, des prérogatives aux joueurs et aux organisateurs de tournois* », dit-il. L'expiration du contrat qui liait les meetings du Golden Four (Berlin, Bruxelles, Oslo et Zurich) avec le groupe UFA, filiale de la Compagnie luxembourgeoise de télévision tombait à pic. Elle lui a offert l'opportunité de reprendre en main l'athlétisme sur piste. Vendredi 21 novembre, à l'occasion du gala annuel de l'IAAF, à Monaco, M. Nebiolo a annoncé le lancement de la Golden Ligue.

Cette appelation regroupera, dès 1998, six ou sept meetings déjà existants qu'il souhaite ériger en rendez-vous annuels fixes et prestigieux en juillet et août. Le projet doit prendre toute sa dimension en 1999 avec dix épreuves. Les autres meetings du Grand Prix continueront d'exister sous leur forme actuelle.

Le concept de Golden Ligue n'est pas neuf. Jusque dans son appelation, l'IAAF l'a largement emprunté aux organisateurs des meetings de Berlin, Bruxelles, Oslo et Zurich. Ils avaient créé le groupe du Golden Four en revendant leurs droits de retransmission à UFA et se distinguaient en offrant un lingot d'or à tout athlète vainqueur des quatre rendez-vous dans sa spécialité.

Le terme du contrat des quatre meetings avec UFA, cette saison, a permis à M. Nebiolo de racheter leurs droits de télévision. Ceux du meeting le plus coté, Zurich, valaient en 1996 plus de 8 millions de francs. « *J'ai offert à ces gens mon amitié*, affirme M. Nebiolo, *et des conditions économiques intéressantes.* » Les organisateurs du Golden Four ont, en fait, opté pour la sécurité. Avec ou sans eux, M. Nebiolo aurait lancé sa Golden Ligue. Une tentative de résistance risquait d'aboutir à leur mise à l'écart.

L'IAAF a également retenu pour la Golden Ligue Monaco, Rome et Paris. Le choix de Monaco – public essentiellement français, ancien sponsor français, contrat de retransmission télévisée avec une chaine française – contredit la volonté de l'IAAF de limiter ses grands rendez-vous à un par pays. « *La principauté, qui fête son 700e anniversaire*, justifie M. Nebiolo, *est indépendante.* » Rome, dont le président de l'IAAF a défendu en vain la candidature pour les Jeux olympiques de 2004 ? « *C'est un capitale de 60 millions d'habitants dotée d'un stade olympique.* »

Quant à Paris, « *c'est Paris* », tranche M. Nebiolo. Robert Bertojo – l'organisateur depuis 1976 du meeting de Nice qui figure bien mieux que celui de Paris au classement des Grands Prix en terme de performances réalisées par les athlètes – n'a pas pesé lourd face à Amaury Sport Organisation (ASO), la société gérant l'organisation du meeting parisien, dirigée par Jean-Claude Killy que M. Nebiolo côtoie au Comité international olympique (CIO). L'affaire, qui nécessite un accord avec Canal Plus, le propriétaire des droits télévisés jusqu'an l'an 2000, est sur le point d'aboutir.

Dans une fédération souvent critiquée pour sa tendance à multiplier les épreuves, la mise en place d'un circuit restreint « *de grands évènements à spectacle* » semble destinée à neutraliser les organisateurs ambitieux. L'IAAF jure qu'elle ne songe qu'à raviver l'intérêt du public et des médias dilué – hors les grands championnats internationaux – dans une multitude de rendez-vous. Mais comment ? M. Nebiolo promet de trouver la formule de compétition qui permettra de suivre la progression des athlètes en les confrontant systématiquement. « *On fait porter aux cycliste des maillots qui renseignent sur leur statut et leur position dans une course*, dit-il, *nous cherchons quelque chose d'aussi évocateur.* »

L'IAAF ne propose pas davantage de nouveauté dans le domaine financier. « *Un jackpot d'un million de dollars (environ 5,8 millions de francs) sera équitablement partagé entre les athlètes, vainqueurs de toutes les épreuves de leur discipline et de la finale du Grand Prix*, dit M. Nebiolo. *Sinon, les dispositions financières actuelles seront appliquées pour le vainqueur du Grand Prix toutes catégories confondues.* » Mais M. Nebiolo prévient : « *Nous devons parvenir à un accord avec les trente ou quarante meilleurs athlètes mondiaux pour qu'ils s'engagent à participer à toutes les compétitions.* »

Le succès de la Golden Ligue n'est pas garanti. Le projet a coûté cher. Privée de sponsor-titre pour son Grand Prix, l'IAAF a dû racheter avec ses propres deniers les droits télévisés des meetings de Rome et Monaco. Il en ira de même pour ceux de Paris. Additionnés à ceux de l'ex-Golden Four, ils représentent une coquette somme que l'intérêt des chaînes de télévision ne suffira pas à couvrir. D'autant qu'elle risquent de trouver indigeste le lot de dix meeting rapprochés dans le temps que l'IAAF compte leur proposer.

Patricia Jolly

Le calendrier 1998 de la Golden Ligue

- **Rome :** mardi 14 juillet.
- **Oslo :** jeudi 16 juillet.
- **Paris :** mercredi 29 juillet.
- **Monaco :** samedi 8 août.
- **Zurich :** mercredi 12 août.
- **Bruxelles :** vendredi 28 août.
- **Berlin :** mercredi 2 septembre.
- **La finale** du Grand Prix aura lieu le 5 septembre à Moscou.

Le championnat de France de football de D1

Auxerre-Montpellier	3-1
Monaco-Paris-SG	3-0
Strasbourg-Marseille	2-0
Metz-Toulouse	2-1
Châteauroux-Bordeaux	1-0
Bastia-Lens	1-0
Cannes-Lyon	1-0
Le Havre-Guingamp	0-0
Rennes-Nantes	3-0

	Rouges	Jaunes
1 Nantes	0	21
2 Monaco	0	26
3 Marseille	0	31
16 Montpellier	3	37
17 Bastia	4	39
18 Bordeaux	5	35

CLASSEMENT

	Points	J.	G.	N.	P.	Diff.	Chgts	Séries
1 Metz	34	17	10	4	3	+11	▲	NNGNG
2 Marseille	33	17	10	3	4	+12	▼	NGGGP
3 Monaco	32	17	10	2	5	+12	▲	PGGGG
4 Paris-SG	31	17	9	4	4	+13	▼	GPPNP
5 Bordeaux	30	17	8	6	3	+5	▼	NNNNP
6 Lens	28	17	8	4	5	+4	=	PNGGP
7 Bastia	26	17	7	5	5	+6	=	GNNNG
8 Auxerre	26	17	8	2	7	+4	=	GNNPG
9 Lyon	23	17	7	2	8	-1	=	NGNGP
10 Montpellier	21	17	5	6	6	-2	=	GGPNP
11 Toulouse	20	17	5	5	7	-7	=	NNPPP
12 Guingamp	19	17	5	4	8	-5	=	NPPGN
13 Strasbourg	18	17	4	6	7	-6	▲	PNPNG
14 Châteauroux	18	17	5	3	9	-10	▲	NPGPG
15 Nantes	17	17	4	5	8	-5	▼	NGNPP
16 Rennes	16	17	4	4	9	-10	▲	NPPPG
17 Le Havre	15	17	2	9	6	-5	▼	NGNNN
18 Cannes	14	17	4	2	11	-16	=	NPGPG

1 Paris-SG, Monaco 29 buts • 2 Auxerre 28 buts • 3 Metz 26 buts.

1 Marseille 13 buts • 2 Metz, Bastia 15 buts • 3 Paris-SG 16 buts

1 Guivarc'h (Auxerre), Ikpeba (Monaco) 10 buts • 2 Trézeguet (Monaco) 9 buts • 3 Blanc (Marseille), Laslandes (Bordeaux) 8 buts.

18e JOURNÉE : samedi 29 novembre • Nantes-Marseille • Châteauroux-Monaco • Lyon-Rennes • Guingamp-Bastia • Lens-Strasbourg • Montpellier-Le Havre • Toulouse-Cannes • 30 novembre • Paris-SG-Auxerre • Bordeaux-Metz.

Metz champion d'automne

LE FC METZ, vainqueur de Toulouse (2-1) sur sa pelouse du stade Saint-Symphorien, s'est adjugé le titre honorifique de « champion d'automne », vendredi 21 novembre, à l'issue de la 17e journée du championnat de France de première division. Les Messins, en tête lors de la 2e journée, puis de la 4e à la 11e, avaient ensuite connu un net fléchissement. Ils l'ont emporté grâce à des buts de Lukic (25e minute) et Pires (82e sur penalty), contre un de Tiehi (71e). Pour reconquérir la première place du championnat, ils ont profité des défaites de Marseille (0-2 à Strasbourg) et du Paris-SG (0-3 à Monaco), jeudi.

Rarement championnat aura été aussi serré à mi-parcours : derrière le leader, l'OM suit à une longueur, Monaco, auteur d'une spectaculaire remontée, à deux, Paris-SG à trois, Bordeaux à quatre, Lens à six, Bastia et Auxerre (vainqueur de Montpellier 3-1 jeudi) à huit. Statistiquement, dans les dix dernières saisons avec dix-huit clubs, le champion d'automne a remporté huit fois sur dix le titre de champion de France.

La satisfaction des joueurs messins contraste avec la morosité du PSG, présenté comme le grand favori du championnat. Mercredi 26 novembre, une réunion sera organisée en Suède, à l'occasion du déplacement pour le match de Ligue des champions contre IFK Goeteborg. Selon le directeur sportif Claude Le Roy, elle concernera « *l'avenir du club* », notamment les décisions à prendre pour le deuxième marché des transferts, qui va s'ouvrir bientôt, durant la trêve d'hiver, « *et la saison prochaine* ».

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Kasia et **Philippe WIERNIEWSKI** ont la joie d'annoncer la naissance de

Arthur,

à Varsovie, le 12 novembre 1997.

Ul. Marie Dambrowskie 8/7,
Varsovie 01903 (Pologne).

Anniversaires de naissance

Mon cher Papa.

Pour tes soixante-cinq ans.

Bon anniversaire.

Frédérique.

Décès

« Veillez...
Vous ne savez ni le jour, ni l'heure. »
Saint Luc.

Emporté par un mal foudroyant dans la nuit du 17 novembre 1997.

Philippe CLAEYS,
président
de la Société Horti-International

nous a quittés dans la pleine force de ses cinquante et un ans pour passer sur l'autre rive.

De la part de
Marie Claeys-Dufour,
son épouse
et ses enfants,
M. et Mme Georges Claeys-Luck,
ses parents,
L'ensemble de ses collaborateurs.

Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 21 novembre, à Lille.

Horti-International,
66, rue Franche,
59251 Allennes-les-Marais.

– Mme Pierre Grouard,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GROUARD,

survenu le 16 novembre 1997, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le vendredi 21 novembre 1997, en l'église d'Erquy (Côtes-d'Armor).

Une messe sera célébrée le samedi 29 novembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris.

34, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.
11, rue Bergeronnettes,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

Christophe HEMMERLÉ

est parti dans la paix, le 15 novembre 1997.

Christine, son épouse,
Cécile et Florent,
ses enfants,
Et Claire,
sa sœur,
sont dans la peine et le chagrin.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Maurice à Lyon, le 20 novembre.

19 *bis*, rue du Docteur-Rebatel,
69003 Lyon.
23, rue des Martyrs,
75009 Paris.

Bernard HERVÉ

nous a quittés le 21 novembre.

Sa famille,
Ses amis,
se réuniront au crématorium du Père-Lachaise, le jeudi 27 novembre, à 10 h 45.

– La direction de France-Culture a la tristesse de faire part du décès, survenu le 21 novembre 1997, de

M. Bernard HERVÉ,

qui a longtemps exercé les fonctions d'annonceur.

– Mme le docteur Nadia N'Diaye, née Khelifa,
son épouse,
Klédidja Guiguet N'Diaye,
Hyacinthe, Issa et Farah,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bayle N'DIAYE,
survenu le 17 novembre 1997 à 5 heures.

Une cérémonie religieuse dans la tradition de l'islam sera organisée au funérarium de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), le mercredi 26 novembre, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu à Dakar, le vendredi 28 novembre, selon les vœux du défunt.

« Que la paix soit sur lui,
et rien que la paix,
que Dieu lui accorde sa miséricorde. »
Cet avis tient lieu de faire-part.

4, allée des Feuillantines,
94800 Villejuif.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont vu avec peine s'éloigner

Jeanne LOMON,
née RYCHTER,

décédée le 15 novembre 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Selon sa volonté, elle sera incinérée le lundi 24 novembre, à 14 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris.

Ceux et celles qui l'ont connue garderont d'elle le souvenir de son étonnante jeunesse de caractère et de son ardent désir d'un bonheur social partagé.

Françoise et René Rougeron,
12, allée de l'Entente,
93130 Noisy-le-Sec.
Jean-Pierre Lomon et Nicole Cueille,
24, place Carnot,
93110 Rosny-sous-Bois.

– S.E. M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique,

Le président,
Et les administrateurs du Comité national olympique et sportif français,
Les présidents des fédérations sportives,
Le conseil national des CROS et CDOS,
Et le personnel du CNOSF,
font part du décès accidentel de

Nelson PAILLOU,
président d'honneur
du Comité national olympique
et sportif français,
commandeur dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national
du Mérite,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
titulaire de l'Ordre olympique.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en sa mémoire, par Mgr Jean-Michel Di Falco, évêque auxiliaire de Paris, en la basilique Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las Cases, Paris-7e (métro Solferino), lundi 24 novembre 1997, à 17 heures.

(*Le Monde* du 19 novembre.)

Anniversaires de décès

– Le 27 novembre 1987 disparaissait, à Paris,

Paul ARMA,

né à Budapest en 1904.

Son maître et ami Bartok lui apprit à écrire, par la musique plus sincère que la parole, la vie de ce siècle.

Annie CECCHI

nous quittait le 25 novembre 1995.
Son souvenir rayonnant demeure en nous.

– A la mémoire de

Jean MATHIEU,

décédé le 22 novembre 1996, une messe sera célébrée le lundi 19 janvier 1998, à 9 h 15, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e.

Geneviève CHAMBOREDON

disparaissait le 24 novembre 1992.

« Invita invitis rapta est. »

Jean-Claude, Julien et Danièle, Hélène et Thierry,

partagent leurs pensées avec ceux qui l'aimaient et l'appréciaient.

– Second Thanksgiving sans.

Louis MALLE

s'est fait la malle,
ça fait mal.

Signatures

– Signature Philippe Meyer
La librairie Julliard vous invite à rencontrer Philippe Meyer, le jeudi 27 novembre, de 13 heures à 15 heures, pour la parution de son ouvrage « Paris la grande ».

Librairie Julliard,
229, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris (métro Solferino, RER Musée d'Orsay).

هكذا من الاصل

Nuages dominants

LA DÉPRESSION centrée en Méditerranée s'évacue rapidement au sud de l'Italie. Le temps s'améliorera progressivement sur les régions méditerranéennes. Dimanche, une perturbation venue de l'Atlantique abordera la Bretagne le matin. Sur les autres régions la grisaille persistera une bonne partie de la journée.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Les pluies aborderont la pointe Bretagne le matin. Elles gagneront au fil des heures l'ensemble des régions. Le vent de sud sud-est soufflera jusqu'à 90 km/h sur les côtes bretonnes. Il fera de 10 à 13 degrés.

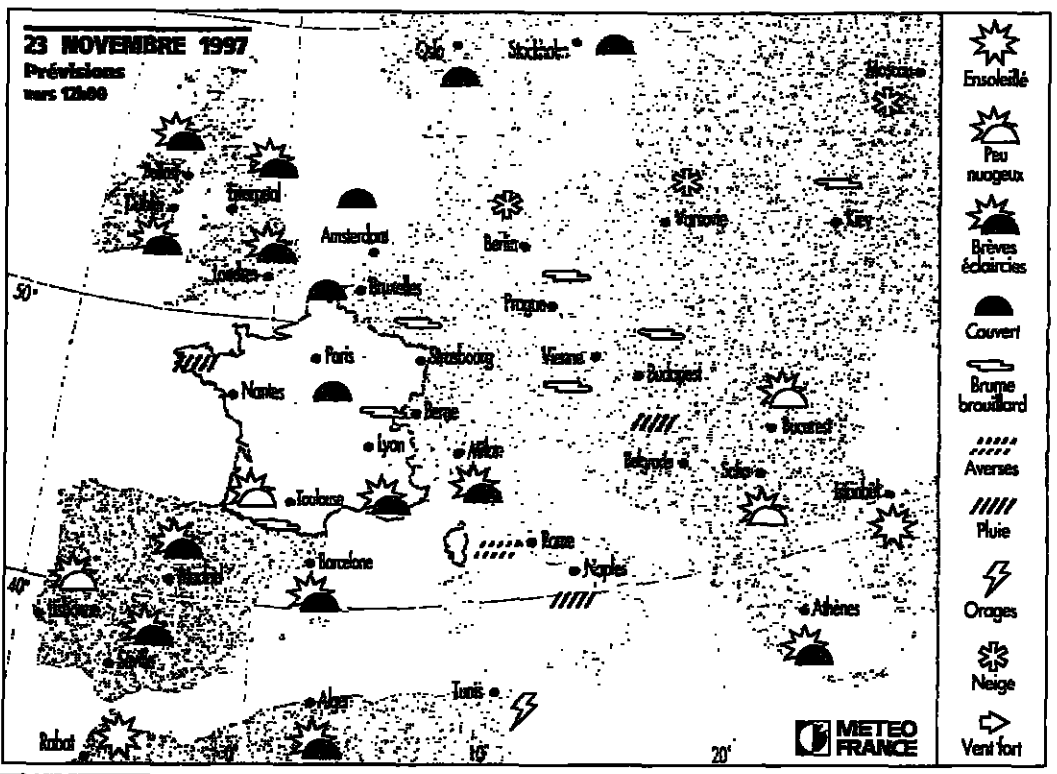
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Malgré de timides éclaircies en cours d'après-midi les nuages seront fortement présents toute la journée. Il fera de 9 à 11 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La grisaille sera au menu de la journée. Quelques pluies pourront tomber sur la Champagne, la Lorraine et la Bourgogne. Il fera de 8 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Au lever du jour les nuages et les brouillards seront nombreux. L'après-midi de belles éclaircies se développeront. Il fera de 14 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La grisaille sera présente en début de matinée avec des nuages bas et des bancs de brouillard. L'après-midi des éclaircies perceront la couche nuageuse, en particulier sur les régions le plus au sud. Il fera de 9 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Il pleuvra en Corse le matin. L'après-midi les pluies cesseront mais le ciel restera nuageux. Sur les autres régions le soleil dominera la journée. La tramontane et le vent de nord-est entre Corse et continent souffleront jusqu'à 80 km/h en rafales le matin, ils faibliront l'après-midi. Il fera de 13 à 15 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Venise se prépare à accueillir, dès l'an 2000, quelque 12 millions de touristes par an. Trois « terminaux » situés sur le littoral, à Fusina, Tessera et Punta Sabbioni, recevront les visiteurs. De là, des *vaporetti* les transporteront aux Fondamente Nuove au nord, à l'Arsenal à l'est et à l'île de la Giudecca au sud. Un concours international va être lancé pour la réalisation de ces terminaux. *Quant aux musées de Venise, ils* seront réorganisés afin d'inciter les touristes à prolonger leur séjour, les autorités voulant privilégier le tourisme culturel.

■ **ÉTATS-UNIS.** Delta Airlines ouvrira de nouveaux vols transatlantiques non stop vers l'aéroport Kennedy, à New York, au départ des villes européennes de Stuttgart le 2 mars 1998, Stockholm et Varsovie le 3, Barcelone le 15 mai et, à la même date, une liaison directe Hambourg-Atlanta.

PRÉVISIONS POUR LE 23 NOVEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

						PAPEETE	25/30	N	KIEV	-1/2	C	VENISE	4/7	S	LE CAIRE	15/24	S
						POINTE-A-PIT.	24/30	C	LISBONNE	11/16	N	VIENNE	-2/2	C	MARRAKECH	9/20	S
						ST-DENIS-RÉ.	24/28	C	LIVERPOOL	5/9	N	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	15/21	C
						EUROPE			LONDRES	4/9	S	BRASILIA	21/28	N	PRETORIA	12/29	S
						AMSTERDAM	3/6	C	LUXEMBOURG	-2/3	C	BUENOS AIR.	17/26	S	RABAT	10/20	S
FRANCE métropole			NANCY	0/6	C	ATHENES	14/18	N	MADRID	2/9	N	CARACAS	24/31	N	TUNIS	12/16	P
AJACCIO	9/15	P	NANTES	4/12	P	BARCELONE	6/14	N	MILAN	3/10	N	CHICAGO	-5/-1	N	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	6/13	N	NICE	8/14	N	BELFAST	4/8	S	MOSCOU	-4/-2	*	LIMA	22/25	C	BANGKOK	26/35	S
BORDEAUX	4/12	N	PARIS	4/10	C	BELGRADE	3/9	P	MUNICH	-2/1	C	LOS ANGELES	13/19	S	BOMBAY	23/31	S
BOURGES	2/10	N	PAU	4/12	N	BERLIN	-3/1	*	NAPLES	15/18	P	MEXICO	11/19	N	DJAKARTA	26/31	C
BREST	6/12	P	PERPIGNAN	6/14	S	BERNE	-5/1	C	OSLO	-3/-1	C	MONTREAL	-3/1	*	DUBAI	21/24	C
CAEN	6/9	C	RENNES	4/11	P	BRUXELLES	3/7	C	PALMA DE M.	6/15	S	NEW YORK	6/11	C	HANOI	24/28	N
CHERBOURG	3/10	C	ST-ETIENNE	3/9	N	BUCAREST	0/4	N	PRAGUE	-3/1	C	SAN FRANCS.	15/17	N	HONGKONG	20/25	S
CLERMONT-F.	2/10	N	STRASBOURG	-1/5	C	BUDAPEST	-4/3	C	ROME	8/16	P	SANTIAGO/CHI	12/29	S	JERUSALEM	14/24	S
DIJON	3/8	C	TOULOUSE	3/12	N	COPENHAGUE	3/4	P	SEVILLE	9/18	S	TORONTO	-2/4	P	NEW DEHLI	11/24	S
GRENOBLE	1/9	N	TOURS	3/10	N	DUBLIN	3/9	S	SOFIA	1/7	N	WASHINGTON	5/12	N	PEKIN	1/11	S
LILLE	3/8	C	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	-2/3	C	ST-PETERSB.	-5/-2	*	**AFRIQUE**			SEOUL	5/9	S
LIMOGES	4/9	N	CAYENNE	23/29	P	GENEVE	1/5	N	STOCKHOLM	-1/2	C	ALGER	9/17	S	SINGAPOUR	26/29	P
LYON	3/9	N	FORT-DE-FR.	26/30	C	HELSINKI	-5/-2	*	TENERIFE	13/18	N	DAKAR	24/30	S	SYDNEY	18/28	S
MARSEILLE	5/13	S	NOUMEA	25/30	N	ISTANBUL	9/15	S	VARSOVIE	-2/-1	*	KINSHASA	22/28	P	TOKYO	8/17	S

Situation le 22 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 24 novembre à 0 heure TU

PRATIQUE

Les logiciels d'orthographe à l'épreuve de la correction

D'ORIGINE ÉTRANGÈRE, Louise T. avait commis trente-trois fautes à la dernière dictée de Bernard Pivot. Désirant obtenir le corrigé, elle s'est tournée vers le logiciel orthographique de son bon vieux traitement de texte (Mackintosh Word 5), qui n'a pas fait beaucoup mieux : il n'est parvenu à rectifier que huit fautes ! Peut-on dans ces conditions continuer à faire confiance aux ordinateurs ?

Lors du test auquel nous avons procédé, nous n'avons pas retenu la fameuse dictée car elle accumule volontairement les raretés et ne constitue pas une bonne pierre de touche. Nous avons choisi un texte moins artificiel dans lequel nous avons introduit trente fautes d'orthographe : dix portant sur le vocabulaire (mots non ambigus), dix sur la syntaxe, et dix sur les deux à la fois, destinées à tester les homonymes. Nous l'avons soumis au correcteur intégré à la version Word 7.0, ainsi qu'à quatre correcteurs orthographiques et grammaticaux actuellement sur le marché : *Antidote, Cordial 4,* Correcteur 101, et Hugo Plus.

Le résultat n'est pas très brillant. L'esprit de finesse n'est pas le fort des ordinateurs. Ils sont capables de vérifier une forme dans le dictionnaire, de procéder à un minimum d'analyse syntaxique, mais se révèlent radicalement inaptes à pénétrer le sens d'une phrase simple. Et les corrections des machines méritent correction.

INSUFFISANCES GRAMMATICALES

Pour le vocabulaire, Word 7.0 est le seul à faire un sans fautes. Antidote et Correcteur 101 obtiennent 9/10. Hugo Plus et Cordial 4 ont 8/10. Tous ont corrigé sans problèmes « couleuvre », qui était écrit « coulœuvre » ; « marron », écrit avec un seul « r », « insupportable », auquel il manquait un « p » ; et « gazon », qui avait un « z » en trop. Tous ont buté sur « grand-pair » (grand-père) : Cordial 4 l'a laissé tel quel, et les autres correcteurs en ont fait un grand pair (du royaume) en ôtant le trait d'union.

Cette difficulté à détecter les fautes dans un mot composé est confirmée par l'incapacité de deux *logiciels (Cordial 4 et Hugo Plus)* à corriger rouge-gorge, orthographié « rouge-george ». Hugo propose de remplacer « george » par « *georges, gorge, ou georgie* », au choix de l'utilisateur.

Quant à la grammaire, les scores sont respectivement de zéro (Correcteur 101), 2/10 (Word 7.0), 3/10 (Hugo, Antidote) et 5/10 (Cordial). Encore s'agit-il de fautes repérées, mais pas forcément bien corrigées. Seul Antidote a réussi à mettre « luisante » au pluriel, dans l'expression « *canines luisante et acérées* ». Tous les correcteurs ont en revanche mis « kilo » au pluriel, dans l'expression « *quarante-trois kilo de viande canine* ».

Lorsqu'il a fallu accorder les verbes, aucun n'y a réussi. Confrontés à la phrase « quarante-trois kilos de viande canine venu bruyamment lui souhaité la bienvenue », Antidote, Correcteur 101 et Hugo Plus ont laissé les fautes. Cordial 4 a proposé deux corrections erronées : « *venue* » et « *souhaitait* ». Pour « elle vin à ma rencontre », Cordial 4 a remplacé « vin » par « vainc », erreur qui est tout à son honneur, car il a été capable de reconnaître qu'il fallait un verbe. Dans la foulée, il a réussi à restituer « il vaut mieux » à la place de « il veau mieux ».

Devant la phrase : « Je suis hébergé pendant quinze jours deux belles brebis », Cordial 4 n'a pas été capable de rectifier en « j'ai hébergé ». Mais il a décelé l'incorrection, et a proposé : « *Je suis hébergé pendant quinze jours ; deux belles brebis...* » Le résultat est grammaticalement acceptable, mais le sens complètement faussé.

Sur les dix homonymes, deux seulement ont été identifiés. Les logiciels n'ont pas su distinguer « *fin* » de « *faim* », « *chez* » de « *chais* », « *maure* » de « *mort* ». Antidote a cependant réussi à changer « *vers* » en « *vert* » dans « *un coq nain, vers, marron, bleu* ». Plus loin, à propos du même « *stupide volatil* », seul Correcteur 101 a rajouté le « e ». Enfin, « *l'heure du coque* » a été transformé avec une parfaite unanimité en « *heure de la coque* ». Explication : le logiciel donne la priorité au genre du substantif, et non à celui de l'article.

Faut-il jeter aux orties les correcteurs d'orthographe ? La réponse doit être nuancée. Ils ne seront pas d'un grand secours pour les utilisateurs qui ont une maîtrise insuffisante de la langue (jeunes et étrangers), et risquent même de leur faire faire plus de fautes qu'ils n'en corrigeront. On leur conseillera d'acheter à moindre frais un dictionnaire (il en existe sur CD-ROM) et une bonne grammaire.

Paradoxalement, ce sont les spécialistes (secrétaires, enseignants, journalistes...) qui profitent le plus de ces nouveaux outils. S'ils négligent les correcteurs grammaticaux et les correcteurs de style trop peu performants, les bons vieux correcteurs de vocabulaire se révèlent précieux pour éliminer les petites erreurs qu'une ou deux relectures auraient laissé échapper : un circonflexe ici, un double « t » là. *Mais il ne faut pas se faire* d'illusions : en dépit de la croissance phénoménale des mémoires électroniques et de l'ingéniosité des programmeurs, la machine qui *écrira à notre place* n'est pas encore disponible.

Michaëla Bobasch

Les produits

● **Cordial 4**, Synapse, éditions Profil, 990 francs. Astucieux et très complet, mais un peu conventionnel, il signale systématiquement les mots appartenant au *vocabulaire* familier (« copine » par exemple) et les tournures qui lui semblent insolites, comme « épouvantable bruit ». Propose aussi cinq dictionnaires : médical, de chimie, des techniques, du bâtiment, et d'expressions canadiennes : 390 francs les cinq avec le correcteur orthographique de base ou 190 francs chacun.

● ***Antidote***, *Druide informatique*, Montréal, Infotrade, 690 francs.

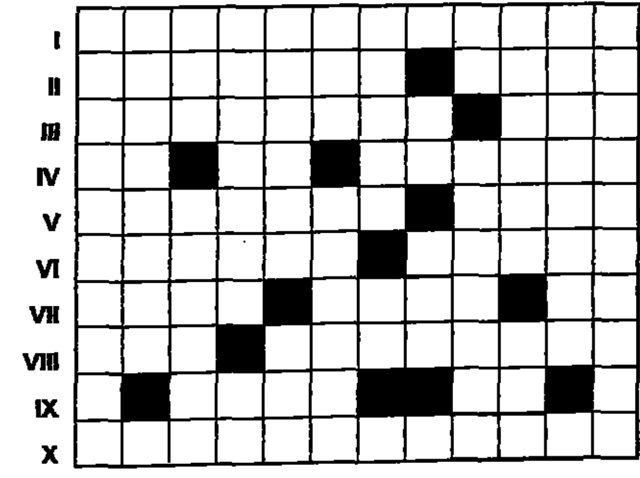
● **Correcteur 101**, Machina sapiens, Montréal, Liris Interactive. Coffret de la langue française, comprenant Le Robert et Correcteur 101 : 1 200 francs.

● **Hugo Plus**, Softissimo, 490 francs. Les fautes sont entourées de rouge, et les mots marqués d'un trait vert après *correction*. Rapide *et convivial*, mais allergique au passé simple, décrété « *non souhaitable dans les lettres d'affaires et les rapports* ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97260

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Prendre les devants et ses propres ciseaux. – II. Extraite de la fève de calabar. Evitez de le faire si vous n'avez plus l'âge. – III. Mangé en temps de guerre. Circule en Roumanie. – IV. Tout va bien pour celui qui roule dessus. Le chlore. Crochu. – V. Outils pour atteindre des sommets. Met sur la bonne voie. – VI. Lancera un appel. S'attaqua au fondement. – VII. Mars à Rome. Base alimentaire à la française. Dans les bottes. – VIII. Renvoie à la terre. Quantité prise d'un coup. – IX. Un endroit pas comme un autre. Révolution. – X. Mettre au courant une dernière fois.

VERTICALEMENT

1. Quand l'estomac devient une chambre à air. – 2. Chez elle les fonds atteignent des sommets. – 3. Réfractaire aux essais. Un peu léger. – 4. Paroles divines qui ne se discutent pas. A moitié chic. – 5. Faire le bon choix. Vent arrière. – 6. L'antichambre des cabinets. Il lui manque toujours quelque chose. – 7. Titre impérial. Année lumière. – 8. Fêté au début et à la fin. Tranchant chez le barbier et chez le fromager. – 9. Descendu à contresens. Place sur le marché. – 10. Joignis les deux bouts. Pour tout faire sauter. – 11. Peut sans problème passer de la table au lit. – 12. Met au jour ce qui était négatif.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97259

HORIZONTALEMENT

I. Canalisation. – II. Acaricide. No. – III. Ru. Agitation. – IV. Tie. Abîme. Ma. – V. Ottoman. Gal. – VI. Neuves. Coati. – VII. Van. Herzog. – VIII. Altière. Pn. – IX. Erié. Nérée. – X. Resserrasses.

VERTICALEMENT

1. Cartonnier. – 2. Acuité. Ré. – 3. Na. Etuvais. – 4. Ara. Ovales. – 5. Ligament. – 6. Ici-bas. Ior (roi). – 7. Sit-in. Hé. – 8. Adam. Cerna. – 9. Tête. Orées. – 10. Gaz. Rs. – 11. Onomatopée. – 12. Non alignés.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1767

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE PAR ÉQUIPES (1997).
Blancs : Ftacnik (Hambourg).
Noirs : Cvitan (Fribourg).
Défense est-indienne.

1. d4	Cf6	15. Fa3	Tf7
2. ç4	g6	16. b5! (e)	d×ç5 (f)
3. Cç3	Fg7	17. F×ç5	h5
4. é4	d6	18. a5	g4! (g)
5. Cf3	0-0	19. b6	g3 (h)
6. Fé2	é5	20. Rh1 (i)	Ch7! (j)
7. 0-0	Cç6	21. d6 (k)	Dh4
8. d5	Cé7	22. Fg1 (l)	Fh3!! (m)
9. Cd2 (a)	Cé8 (b)	23. b×ç7 (n)	F×g2+!
10. b4 (c)	f5	24. R×g2	Dh3+!! (o)
11. ç5	Cf6	25. R×h3 (p)	Cg5+!
12. f3	f4	26. Rg2	Ch4+! (q)
13. Cç4	g5	27. abandon (r)	
14. a4 (d)	Cg6		

NOTES

a) Dans ce grand carrefour de la variante classique de la défense est-indienne, les Blancs disposent d'un vaste choix entre 9. Cd2, 9. Cé1, 9. b4 et 9. Fd2.

b) 9..., a5 et 9..., ç5 sont les suites les plus souvent jouées.

c) A partir de maintenant, la partie va suivre un cours tellement symétrique que l'on peut supposer que les deux camps s'ignorent complètement ; les Blancs envahissent *l'aile-D sans se soucier de* l'avance de leur ennemi sur l'aile-R (où se trouve cependant leur R !). La décision doit revenir, en principe, à l'armée qui progresse le plus *rapidement.*

d) Peut-être faut-il ici envisager de stopper l'attaque des Noirs par 14. g4 ? Cette mesure de prudence a donné, à plusieurs reprises, un léger avantage aux Blancs. Par exemple : 14. g4, f×g3 ; 15. h×g3, Cg6 ; 16. Tf2, h5 ; 17. Th2, h4 ; 18. g4, Cf4 ; 19. Fé3, Df6 ; 20. Ff1 (*Dzhandzgava-Hebden, Hastings,* 1990).

e) Les Blancs forcent le passage, les premiers, en menaçant le pion d6.

f) La défense 16..., Cé8 ou 16..., Ff8 étant par trop passive, il ne reste aux Noirs que cette concession stratégique importante qui abandonne la base de leur chaîne de pions.

g) Mais les Noirs franchissent à leur tour l'espace ennemi.

h) Un pion dangereux : si la Dd8 arrivait en h4, le R blanc serait perdu (si h3, F×h3).

i) 20. h3 *est inutile à cause de* 20..., F×h3! ; 21. g×h3, Dd7 ; 22. Rg2, Ch4+.

j) Laisse le passage à la D en h4.

k) Essayant de percer à tout prix. 21. Té1 permettait aux Blancs de résister quelque temps mais ne paraît pas toutes les menaces après 21..., Dh4 ; 22. Fg1, Ff8 ; 23. Ff1, Fç5 ; 24. h3, Cg5 ; ou 23. Ca4, a×b6 ; 24. a×b6, T×a4 et 25..., Fç5.

l) Avec calme, les Blancs attendent la suite 22..., g×h2 ; 23. Ff2.

m) La sortie du F-D met fin au combat de façon spectaculaire. Mat en quatre coups !

n) Ad libitum.

o) Le R blanc est aspiré dans un réseau de mat.

p) Si 25. Rh1, g2 mat.

q) Admirons la charge de la cavalerie.

r) Si 27. Rh1, g2 mat.

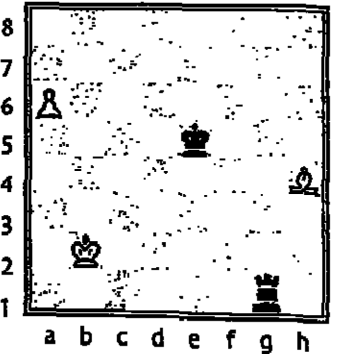
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1766
I. VANTCHURA (1924)

(Blancs : Rg6, Ta4, Ph7. Noirs : Rh8, Fh1.)

Une position apparemment simple, mais le gain des Blancs *n'est pas visible alors que la nullité* existe déjà après 1..., Fé4+ et 2..., F×h7. Si 1. Ta7?, Fé4+ ; 2. Rh6, Fb7!! et les Blancs ne peuvent gagner.

1. Rg5!!, Fg2 ; 2. Tg4 (ou 2. Ta7, Fé4!), Ff3 ; 3. Tf4! avec gain.

ÉTUDE N° 1767
G. WENINK (1917)



Blancs (3) : Rb2, Fh4, Pa6.
Noirs (2) : Ré5, Tg1.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



هكذا من الأصل

MUSIQUE Nikolaus Harnoncourt s'installe au Théâtre du Châtelet pour donner l'intégrale des symphonies de Schubert avec l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam. ● LA FORMATION NÉERLANDAISE a su s'attacher depuis vingt ans ce chef d'orchestre et violoncelliste initiateur du renouveau de l'interprétation musicale dont les disques sont plébiscités par le public français alors même que Harnoncourt n'a jamais été invité à diriger un orchestre français. ● HARNONCOURT est un médecin appelé à leur chevet par quelques grandes formations soucieuses de guérir leurs maux et de reconstruire les bases mêmes de leur répertoire. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, le musicien autrichien parle de son métier, de la nécessité de retrouver les œuvres du répertoire sous la patine accumulée par des années d'interprétation et songe à ce que sera demain l'institution symphonique.

Nikolaus Harnoncourt, quarante-cinq ans de révolution orchestrale

En 1952, le chef d'orchestre autrichien fondait le Concentus Musicus de Vienne et inaugurait un mouvement d'interprétation fondé sur la critique des sources et des instruments, qui atteint aujourd'hui l'institution symphonique. Il donne à Paris l'intégrale des symphonies de Schubert

NIKOLAUS HARNONCOURT n'a à ce jour ni dirigé un orchestre français ni une représentation d'opéra à Paris ou en régions. La France est cependant le pays dans lequel Nikolaus Harnoncourt vend le plus de disques – un million et demi au cours des huit dernières années. Quand il vient en France, c'est donc avec son Concentus Musicus de Vienne, avec l'Orchestre de chambre de l'Europe, ou avec l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dont il est l'invité régulier depuis la fin des années 70. C'est d'ailleurs avec cet orchestre somptueux qu'il va donner l'intégrale des symphonies de Schubert, au Théâtre du Châtelet.

Pendant les cinquante ans qu'il passa sous la férule de Willem Mengelberg, chef démiurge spécialisé dans le répertoire post-romantique – Mahler, Brahms et Richard Strauss – le Concertgebouw s'attacha des chefs dont les qualités étaient contraires à celles de son patron. Des années 20 au lendemain de la seconde guerre mondiale, Pierre Monteux forma ainsi cette institution à Debussy, Ravel, Stravinsky et à la musique contemporaine.

UN MÉDECIN

Les enjeux sont autres aujourd'hui. Et c'est naturellement vers Nikolaus Harnoncourt que les Néerlandais puis les Berlinois se sont tournés, de même que le tout jeune orchestre de chambre européen pour acquérir la base d'un répertoire que les grands orchestres doivent aujourd'hui réapprendre. Modèle né dans une société autoritaire, l'orchestre a sans doute vécu sous la forme où le début du XXᵉ siècle nous l'a légué. Ses effectifs quasi immuables, son unification instrumentale et stylistique ont autant vécu que son mode de gestion artistique et humain. Coincée entre les ensembles spécialisés dans la relecture du répertoire et ceux qui diffusent la musique de notre temps, l'institution symphonique en est au point où il lui est devenu quasiment impossible de jouer Haydn, Mozart et Beethoven. Pour exister esthétiquement et commercialement, elle doit faire appel aux musiciens issus du mouvement baroque.

Chef invité, Harnoncourt n'est pas de ces *conductors* qui se gardent bien de remettre en question des modes de jeu enkystés. Les quelques institutions qui font appel à lui se comportent comme des malades qui quérissent un médecin pour soulager leurs maux. Né à Berlin en 1929, le chef autrichien a bâti sa carrière sur le refus. Il a formé son Concentus Musicus alors qu'il était membre de l'Orchestre symphonique de Vienne. Harnoncourt était violoncelliste, aimait son métier de musicien d'orchestre mais il s'est trouvé mis dans la situation de haïr la façon dont on lui faisait faire de la musique. Le déclic eut lieu en 1971, après une *Symphonie en sol mineur* de Mozart jouée en contradiction totale avec l'effet produit par la célèbre *Quarantième* lors de sa création... Tous les textes de l'époque la décrivent comme une œuvre émouvante et posent cette question : *« Un compositeur a-t-il le droit d'ouvrir ainsi le cœur de ses auditeurs en leur communiquant un tel trouble ? »* On venait de la lui faire jouer comme si elle était jolie.



YANNICK COUPANNEC

Nikolaus Harnoncourt

Harnoncourt quitte le Symphonique de Vienne. Il n'a pas d'autres engagements que les concerts qu'il donne avec le Concentus Musicus de Vienne. Cet ensemble laboratoire, formé en 1952, est constitué de musiciens dont l'opinion, le savoir sont davantages respectés que dans l'institution symphonique traditionnelle.

LAME DE FOND

Peu à peu, sans abandonner la musique baroque, Harnoncourt est invité par quelques grands orchestres symphoniques. Dès la fin des années 70, le Concertgebouw d'Amsterdam le convie à jouer les symphonies de Mozart. Les musiciens reconnurent qu'il leur serait désormais impossible de jouer ce compositeur comme avant. Il y aurait donc dans l'interprétation un avant-Harnoncourt et un après-Harnoncourt, et la reconstruction des bases techniques et stylistiques de l'orchestre symphonique par les musiciens issus du mouvement d'interprétation baroque serait une lame de fond irrésistible qui semble pouvoir sauver une institution dont la société occidentale ne peut faire l'économie socialement autant que culturellement.

Al. Lo.

Programme

● **Concerts.**
Symphonies de Schubert, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, Nikolaus Harnoncourt (direction).
Le 24 : *Symphonies nᵒˢ 1 et 4 « Tragique »*.
Le 25 : *Symphonies nᵒˢ 2 et 6*.
Le 26 : *Symphonies nᵒˢ 3 et 8 « Inachevée »*.
Le 27 : *Symphonie nᵒˢ 5 et 9 « La Grande »*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1ᵉʳ. Mº Châtelet. 20 heures. Tél.: 01-40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

● **Disques.**
Symphonies de Schubert, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam : un coffret de 4 CD Teldec 450991.1842.
Symphonies de Beethoven, par l'Orchestre de chambre de l'Europe : un coffret de 5 CD Teldec 229246.4522.
Symphonies de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin : un coffret de 3 CD Teldec 06301.3162.

Nikolaus Harnoncourt, chef d'orchestre et musicologue

« Il faut oublier le savoir pour le transformer en émotion »

« Le grand chef Otto Klemperer a dit que les métiers de la musique les plus faciles à exercer sont ceux de critique et de chef d'orchestre, avant de se raviser et d'inverser son classement...

– Cet humour est typique de Klemperer, esprit brillant. Il a raison sauf que tout le monde ne peut pas être chef d'orchestre. En revanche, un critique peut écrire des choses folles pendant des années sans que personne ne puisse le corriger.

– Votre façon de diriger est une critique, pratique et théorique, de l'attitude de beaucoup de chefs spécialisés dans le grand répertoire. Vous êtes donc à la fois chef et critique.

– Les musiciens issus du mouvement baroque sont critiques. Mais cela devrait faire partie du travail de tout musicien. Ce qui n'est pas recevable, c'est l'attitude qui consiste à faire ce que l'esprit d'un texte vous inspire sans le questionner, sans étudier son contexte instrumental et culturel. Mais, ensuite, il faut oublier le savoir pour le transformer en émotion. S'il se laisse seulement guider par son inspiration ou son intuition, le musicien peut être émouvant, mais qu'en sera-t-il de l'œuvre ? S'il est savant mais sec, où est l'art ? Je préfère quand même le *Cinquième brandebourgeois* par Rudolf Serkin et l'Orchestre Busch, malgré des tempos incorrects, à l'interprétation d'un claveciniste qui ne serait pas artiste. Et l'interprétation du *Concerto à la mémoire d'un ange* de Berg dirigée par Webern est l'un des plus beaux disques que je connaisse malgré ses nombreuses fautes.

– Vous vous êtes d'abord tourné vers un répertoire qui avait été abandonné depuis sa création ; il a fallu réapprendre à le jouer et à le lire ; aujourd'hui vous dirigez des compositeurs qui n'ont jamais quitté le répertoire. Les problèmes sont-ils différents ?

– Quand j'étais étudiant, je croyais que la musique française, Rameau, Couperin, Forqueray était ennuyeuse. Puis je me suis aperçu que c'est la façon dont on l'interprétait qui la rendait ennuyeuse. L'orchestre moderne n'était absolument pas adapté. Il a donc fallu trouver les bons instruments. Nous avions la chance, à Vienne, de pouvoir jouer sur ces instruments et nous avons mis à profit le temps libre que nous avions pour visiter les bibliothèques. A Paris, à Bologne, en Tchécoslovaquie, à Stockholm où il n'y avait ni microfilms ni photocopieuses nous avons copié à la main des milliers de pages de musique. Le grand répertoire depuis Beethoven pose effectivement d'autres problèmes. Chaque interprétation vient recouvrir les précédentes comme la patine obscurcit les tableaux des maîtres anciens. Je veux découvrir ce qui est sous la patine. Notre époque pense que la tradition d'orchestre est très ancienne, or elle est récente. Il est captivant d'étudier le matériel d'orchestre de Beethoven. On y trouve ce que chaque musicien a rajouté, coups d'archets, nuances, pendant les quatre-vingts ans que les Viennois ont utilisé ces partitions.

– Est-ce la raison pour laquelle on est parfois frappé par la parenté de votre travail avec celui de certains chefs du passé comme Carl Schuricht, Erich Kleiber ou Felix von Weingartner ?

– Vous pourriez ajouter les noms de Pierre Monteux et du jeune Richard Strauss. Je crois effectivement que presque tout ce que nous faisons maintenant a déjà été fait. Hélas ! Beaucoup de chefs d'orchestre, beaucoup de musiciens veulent briller et ne montrent que l'apparence de la musique. Certains autres sont à la recherche du contenu, mais ne font pas toujours le travail nécessaire sur les sources.

– Les directeurs musicaux sont de moins en moins présents à la tête de leur orchestre.

– Je le regrette. Un orchestre doit travailler de façon privilégiée avec un même chef pendant de très longues années, comme cela s'est passé à Amsterdam, Berlin et Dresde. Quand les chefs se promènent dans le monde entier, ils cherchent à obtenir le même son partout où ils dirigent. C'est très mauvais, un orchestre doit construire sa personnalité.

– A Cleveland, George Szell ne confiait son orchestre qu'à des chefs qui pouvaient apporter aux musiciens ce que lui-même ne pouvait pas leur apporter.

– Idéal ! Mais ce n'est plus possible. Serait-ce une bonne chose pour moi ? Je ne sais pas. Je ne peux pas être le patron d'un grand orchestre car je ne dirige ni Richard Strauss ni Mahler, et, sans eux, vous ne pouvez pas être directeur musical d'un orchestre.

– Il y a, hélas !, des directeurs musicaux qui les dirigent...

– Si je dirigeais ces compositeurs vous penseriez la même chose de moi et vous auriez raison. Rassurez-vous je ne dirigerai jamais Richard Strauss et jamais Wagner. Je suis très heureux d'être invité par quatre ou cinq orchestres et vraiment content que leurs directeurs musicaux ne me demandent pas de diriger Bach, mais les œuvres qui sont à la base même de leur répertoire.

– En quarante ans, n'auriez-vous pas fait éclater l'Orchestre symphonique que nous a légué la société bourgeoise de la fin du XIXᵉ siècle, vous et les musiciens issus de votre mouvement ?

– L'institution symphonique devrait devenir la réunion de musiciens qui pourraient se scinder en plusieurs groupes de façon à pouvoir tout aussi bien jouer Monteverdi, Beethoven ou Bartok avec plus de flexibilité. De façon que l'orchestre ne soit plus condamné à jouer au grand complet les œuvres qui n'ont pas été composées pour lui. A partir du moment où nous avons les orchestres symphoniques qui prennent en charge le répertoire postromantique, des groupes jouant la musique antérieure à cette époque et d'autres spécialisés dans le contemporain, nous courons le risque de ne plus avoir que des musiciens spécialisés. C'est une mauvaise chose. Les musiciens doivent avoir une vue d'ensemble du monde et de l'art. Le nouvel orchestre que j'entrevois serait un groupe associant tous les types de musiciens.

– Vous prônez et pratiquez l'ouverture, et pourtant quelques chefs très en vue vous accusent, vous et vos collègues, d'être sectaires. C'est drôle de la part de musiciens qui pratiquent et connaissent cent cinquante ans de musique, dans le meilleur des cas.

– Il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites. Quand j'étais jeune à Vienne, tous les grands orchestres jouaient Bach et Haendel. Ils ne le jouent plus. Ils pensent aujourd'hui ne plus pouvoir jouer Mozart, Haydn, et que s'attaquer à Beethoven, voire à Brahms devient dangereux, depuis que des ensembles spécialisés s'en sont chargés. Il est capital que les orchestres symphoniques reviennent à ces répertoires qu'ils ont abandonnés. Les dinosaures, jeunes et vieux, de la direction ont tort. Les musiciens issus du mouvement baroque ne font pas partie d'une secte : ils savent qu'il est impossible de redonner vie à l'interprète qu'était Wilhelm Furtwängler.

– Les chefs qui critiquent le mouvement d'interprétation que vous représentez seraient donc de très mauvais critiques puisqu'ils rejettent ce qu'ils ignorent ?

– C'est ça ! Ils refusent ce qu'ils ne connaissent pas. Mais cela change. J'ai enseigné à de nombreux jeunes chanteurs, instrumentistes et chefs. Je ne leur ai appris ni à chanter, ni à jouer, ni à diriger, mais comment lire la musique. Et je n'ai observé aucun dinosaure parmi eux. »

Propos recueillis par Alain Lompech

هكذا من الأمل



Erhard Siefel, l'homme aux masques

Le maître suisse met en scène les Kanze, prestigieuse troupe de nô, à La Villette

COMME ils le feraient d'un jeu de Lego, les ouvriers assemblent les éléments d'une scène de nô dans l'espace vide de la salle Charlie Parker, à la grande halle de La Villette. Erhard Siefel les accompagne d'une attention souriante qui ne néglige aucun détail. Un à un, cet homme de belle allure sort des cailloux de grands sacs plastique et les dépose devant la scène, pour qu'ils dessinent la rivière – la frontière symbolique indispensable qui sépare les spectateurs des acteurs du nô.

Cette scène, c'est Erhard Siefel qui l'a conçue. En bois de cèdre et de sapin blanc, démontable. Elle a déjà servi, à Toulouse, où il est allé piocher les cailloux dans la Garonne. Mais c'est la première fois qu'elle accueille la famille Kanze, la plus prestigieuse troupe de nô du Japon, qui donne, à partir du 25 novembre, une série de représentations exceptionnelles.

Dépositaires de la tradition majeure de l'art du nô, les Kanze sont sollicités dans le monde entier. Mais ils coûtent cher, très cher, et réclament une confiance infaillible à leurs hôtes. Au moindre détail qui ne leur convient pas, ils reprennent l'avion. S'ils sont à Paris, dans le cadre du Festival d'automne, c'est grâce à Erhard Siefel. Kiokazu Kanze, le chef de la famille (trente-sept ans, sur scène depuis l'enfance) – une star au Japon – est un ami de Siefel. *« Il m'a dit : "Je viens pour toi, je veux que tu sois heureux." En retour, je lui dois le meilleur. »*

TRADITION OUBLIÉE

Gagner une telle amitié n'est pas donné à tout le monde. Erhard Siefel le doit à sa passion : les masques. Depuis bientôt quarante ans, les masques occupent sa vie, au point de lui tenir lieu de biographie. Même en restant des heures en sa compagnie, le visiteur n'apprendra pas grand-chose de l'homme. Il croira en revanche percer le mystère des masques mais, plus le temps passera, plus il mesurera combien cette tentative tient de l'impossible. Comme dans les contes habités par des revenants, chaque porte que Erhard Siefel ouvre dans son récit plonge dans une enfilade de pièces. Sans fin. Il faut savoir que Erhard Siefel est suisse, donc fou comme les Helvètes quand ils s'offrent des chemins de traverse. Il est venu à Paris quand il avait dix-neuf ans. Tout en suivant les Beaux-Arts et l'école de Jacques Lecoq, il a gagné sa vie en dansant (*« En Suisse*, dit-il, *j'étais bébé danseur »*).

Très vite, les masques ont pris toute la place. Erhard Siefel s'est mis à en façonner, *« comme des sculptures faites pour le théâtre »*. A l'époque, les masques n'étaient pas bien considérés – sauf par Giorgio Strehler, qui, avec son *Arlequin*, leur redonnait les lettres de noblesse de la grande tradition oubliée de la commedia dell'arte. A Paris, Siefel travaille pour Maurice Lehman, directeur de l'Opéra. *« Je faisais mes masques dans la petite chambre de bonne où j'habitais. Je n'avais pas vingt-cinq ans. Quand Maurice Lehmann a demandé à voir mon atelier, j'ai éludé. »*

A force de travailler seul, isolé, Erhard Siefel tourne en rond. Il cherche de la documentation sur l'art des masques, se rend compte qu'il y en a peu en Europe. Mais il mettra longtemps avant de faire le voyage d'Asie, Bali et le Japon, pour rencontrer les grands maîtres. *« Je n'osais pas. Je me disais que je n'avais pas le droit. »*

Aujourd'hui, les maîtres le reconnaissent comme un des leurs. En France, Erhard Siefel est l'homme des masques par excellence. Antoine Vitez a fait appel à lui quand il a monté *Le Prince travesti* de Marivaux. Maurice Béjart l'a demandé pour *Casta diva*. Mais c'est surtout au Soleil d'Ariane Mnouchkine qu'il travaille. Depuis *L'Âge d'or*, qui dans son souvenir reste le plus beau spectacle parce qu'il a représenté *« la naissance du masque »*, Erhard Siefel est un indispensable compagnon de route des créations du Soleil. Depuis quelques années, il travaille de plus en plus pour le Japon, où on lui achète ses masques à n'importe quel prix. Mais ce n'est pas cela qui lui importe. Ce qu'aime Erhard Siefel, ce sont les découvertes qu'il peut faire – les heures passées dans un temple à regarder un masque en compagnie de moines, sans dire un mot.



JEAN-PIERRE FAVREAU

Erhard Siefel dans son atelier de « sculpture » de masques.

« ÊTRE QUELQU'UN D'AUTRE »

Ecoutons-le : *« Le masque, pour moi, cela veut dire être quelqu'un d'autre. Et c'est la définition du théâtre. Je n'aime pas les masques accrochés aux murs. Quand je travaille, je ne me dis jamais : "Je vais faire un masque." Je pense théâtre. C'est la vie humaine qui m'intéresse. Pas la forme du nez. »* C'est pour cela qu'Erhard Siefel ne se définit pas comme « facteur », mais comme « sculpteur ».

Au fil des voyages et des années, il s'est constitué une collection – celle d'un passeur, obsédé par l'idée merveilleuse d'établir des ponts entre les cultures – de trois cents masques, dont cent sont exceptionnels (Erhard Siefel est l'une des rares personnes à posséder des masques d'origine de la commedia dell'arte), qui reposent dans des banques ou des endroits qui les protègent de l'usure du temps. Pour lui, ce sont des documents, des trésors à conserver, pour que la tradition ne se perde pas.

A la grande halle de La Villette, les masques de la famille Kanze, qui vont servir aux représentations de nô, seront gardés jour et nuit. Ce sont des *« biens culturels japonais »*. En guise d'hommage, la maison Hermès a conçu une valise spéciale pour les faire voyager. Elle sera offerte à Kanze Kiyokazu à son arrivée à Paris. Erhard Siefel a vu pour la première fois un spectacle de nô devant une petite auberge, dans le nord du Japon. Il ne se souvient plus quand c'était, mais il n'oubliera jamais le choc qu'il a ressenti.

Avec le nô, il a trouvé l'essence de ce qui l'attire dans la culture japonaise et qui s'apparente à une forme de méditation. *« C'est un art total, avec la littérature, la musique, le jeu. Au départ, le nô était une offrande aux dieux. Ce n'est pas un art spectaculaire, comme le kabuki. Il se joue dans la pénombre, avec peu de mouvements. Il demande à être vu en suivant une ligne d'horizon précise. A La Villette, je voudrais que les spectateurs puissent mettre leurs yeux dans le Moyen Age japonais, d'où vient le nô. C'est pour cela que j'ai conçu la scène. Je l'ai voulue comme au Japon, avec les rangées de sièges qui l'entourent. Il y aura quatre cents spectateurs environ. Il ne faut pas trop de monde, sinon, on perd la vision des détails, qui est déterminante. Les spectateurs pourront suivre le texte ; il sera sous-titré en direct. Je voudrais qu'ils sentent que cet art pousse la tragédie à son extrême. Qu'ils contemplent la vie, avant ou après la mort. »*

Brigitte Salino

DÉPÊCHES

■ **VARIÉTÉS : le tribunal de grande instance de Paris a ordonné**, le 18 novembre, que la direction du Moulin Rouge ouvre des négociations avec le personnel technique, en grève depuis le 9 novembre, *sous peine d'une astreinte* journalière de 30 000 F. Le Syndicat national des professionnels du théâtre et des affaires culturelles (SYNPTAC-CGT) attaquait en référé la direction du cabaret pour la mise à pied de dix-neuf techniciens qui étaient intervenus en cours de spectacle pour faire connaître leurs revendications. Le TGI s'est déclaré incompétent sur ce point, renvoyant le litige devant les prud'hommes. Le tribunal a en revanche ordonné à la direction du music-hall de la place Blanche d'ouvrir la *« négociation annuelle prévue par le code du travail »*.

■ **MUSÉES : un Musée français de la carte à jouer** vient d'ouvrir ses portes à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), offrant aux visiteurs 8 500 pièces de collection dont 5 000 jeux, 800 gravures, dessins, affiches et plus d'un millier d'objets liés aux jeux de cartes. Ce musée national propose une carte de tarot, *Le Chariot de Ferrare*, œuvre ferraraise du XVe siècle, acquise pour 750 000 F aux enchères.

■ **CINÉMA : l'Acid est contrainte d'interrompre ses projections** à Paris, à la suite de la reprise de salle Le Républic par le producteur Paolo Branco. Depuis quatre ans, l'Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion (Acid) organisait la « chaîne des cinéastes » (un réalisateur choisissait et présentait l'œuvre d'un confrère, qui la semaine suivante prenait le relais). L'association annonce la reprise de la manifestation, à partir de janvier 1998, dans un autre lieu.

La mort, à Sydney, du chanteur du groupe INXS

Michael Hutchence a été retrouvé pendu dans sa chambre d'hôtel

UN PEU après midi (heure de Sydney), samedi 22 novembre, la police de Sydney a été alertée par le personnel du Ritz Carlton : un client avait été retrouvé mort dans sa chambre. Peu après, le service ambulancier déclarait qu'il s'agissait de la star du rock australien Michael Hutchence, âgé de trente-sept ans. Les télévisions et radios interrompirent leurs programmes, essentiellement sportifs par un beau samedi ensoleillé de printemps, pour annoncer la nouvelle. Quelques fans ne tardèrent pas à se rendre aux portes de l'hôtel situé dans le quartier chic de Double Bay, à l'est de Sydney.

Lors d'une conférence de presse donnée en fin d'après-midi samedi, la police, qui avait d'abord refusé de commenter les circonstances de l'accident, a confirmé les premières rumeurs de pendaison. Michael Hutchence a été retrouvé pendu par une ceinture en cuir dans la suite qu'il occupait à Sydney depuis quelques jours. La thèse de la surdose de drogue avait également été momentanément avancée par les radios ; la police a indiqué que de nombreux médicaments avaient été trouvés dans la chambre, mais aucune drogue illicite.

La mort du chanteur australien semble avoir surpris le monde du rock, comme son entourage proche. ABC radio affirmait samedi soir que la dernière compagne du rocker, Paula Yates, et leur fille, Heavenly Hirani Tiger Lily, avaient quitté Londres vendredi sur un vol à destination de Sydney, avant que la nouvelle ne soit connue. Elles devaient rejoindre le chanteur dimanche matin pour participer au lancement de la tournée australienne à l'occasion du vingtième anniversaire du groupe. ABC radio précisait également que les autres membres du groupe s'étaient rendus le matin même dans les studios de télévision de la chaîne publique australienne ABC, où Hutchence aurait dû les rejoindre pour enregistrer une émission.

Hutchence, qui avait dîné vendredi soir avec ses parents, a été décrit comme détendu et souriant par le restaurateur qui les avait accueillis. Ses amis ont également déclaré que la star leur avait semblé heureuse depuis quelque temps et avait émis le projet de se marier avec sa compagne Paula Yates, sur l'île de Bora Bora (Polynésie française) en janvier 1998. De nombreux commentateurs remarquaient néanmoins que les ventes de disques du groupe étaient en forte baisse depuis quelques années, ne laissant plus aux membres de INXS que le loisir d'être *« connus pour être célèbres »*.

MÉLODIES ACCROCHEUSES

Michael Hutchence, qui était né le 22 janvier 1960 à Sydney, était le fils d'un représentant de commerce. Il avait émigré à Hongkong avec sa famille jusqu'à l'âge de treize ans. Après avoir vécu en Californie, il finit par retourner en Australie, où il commença à se passionner pour le rock. A la fin des années 70, il forme son premier groupe, les Farriss Brothers, en compagnie du joueur de claviers et guitariste Andrew Farriss et du bassiste Garry Beers. Ce groupe va tourner dans tous les pubs de la région et sera à la base du futur INXS – à prononcer *« in excess »* (« dans l'excès ») – qui prend ce nom en 1979.

Le groupe, auquel se sont joints dès 1977 le guitariste Tim Farriss, le batteur Jon Farriss et le guitariste et saxophoniste Kirk Pengilly, enregistre un premier album intitulé *Inxs* en 1980. A l'époque des mutations punk et new wave, leur rock reste assez fidèle à l'orthodoxie du genre, peut-être parce que le charisme sensuel et la bouche lippue de Michael Hutchence évoquent les allures d'un jeune Mick Jagger, auquel il a souvent été comparé.

Dans les années 80, leur force « stonienne » basique va se colorer de rythme funk pour enfin s'exporter, notamment sur le marché nord-américain. Produit par le guitariste du groupe disco-funk Chic, Niles Rodgers, encore tout auréolé du succès de son travail sur le morceau *Let's Dance* de David Bowie, l'album *The Swing* contiendra *The Original Sin*, premier succès international d'INXS. Le groupe atteindra son sommet en 1987 avec l'album *Kick*, riche de tubes comme *Need You Tonight* (numéro un dans les classements de singles aux Etats-Unis) ou *Devil Inside*, et tirera alors la quintessence de ce mélange habile de rock millésimé animé du *sex appeal* des musiques noires, d'arrangements et de mélodies accrocheuses.

INXS tournera dans le monde entier (les concerts du stade de Wembley, à Londres, en 1991, sont réputés), vendra des millions de disques, avant de décliner petit à petit, même si le groupe continuait de remplir les salles.

Collectionneur de top models et de Harley Davidson, Michael Hutchence parvenait encore à faire la une de quelques magazines, plus pour ses relations amoureuses – avec la chanteuse et actrice pop Kylie Minogue, le mannequin Helena Christensen ou Paula Yates, ancienne épouse du chanteur irlandais Bob Geldoff – que pour ses chansons. Malgré son impact artistique limité, INXS, qui avait enregistré une bonne dizaine d'albums, s'apprêtait à fêter son vingtième anniversaire, par cette tournée, à la veille de laquelle Hutchence vient de mourir.

Florence de Changy (à Auckland) et Stéphane Davet

هكذا من الاصل

Une poupée gonflable est trucidée à Créteil, aux Abbesses, des corps nus se savonnent

« Enter Achilles » de Lloyd Newson enthousiasme, « Le Savon » de Schmid/Pernette manque de bulles

Une poupée gonflable, un savon, autant d'objets inhabituels dans la danse, mais qui par leur bizarrerie soulignent les faits saillants de notre société. Dans *Enter Achilles*, Lloyd Newson expose les frontières entre masculinité et homosexualité. Dans *Le Savon*, inspiré de la poésie de Francis Ponge, les chorégraphes Andreas Schmid et Nathalie Pernette savonnent sans fin leur malaise. Frustration et obsession mènent les débats.

ENTER ACHILLES, de Llyod Newson. Ian MacNeil (décor). Adrian Johnston (musique). Jack Tompson (lumières). Sam Mealing (costumes). Jusqu'au 22 novembre, 20 h 30. Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende. *Tél. : 01-45-13-19-19.*
LE SAVON, d'Andreas Schmid/Nathalie Pernette. Jusqu'au 22 novembre, 20 h 30, Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, 75018 Paris. Tél. : 01-42-74-22-77.

Les hasards de l'actualité : d'un côté, à la Maison des arts de Créteil, sept jeunes gens bouleversés par une poupée gonflable la tuent, de l'autre, au Théâtre des Abbesses, à Paris, une suite de tableaux pleins de saletés en hommage au *Savon* du poète Francis Ponge. Dans les deux cas : le plastique et la savonnette valent comme substituts du désir. Dans les deux cas, le liquide coule à flots (recherche d'un état fœtal ?). Dans *Enter Achilles* de l'Australo-Néo-Zélandais Llyod Newson, magistralement dansé par sa compagnie DV8, c'est la bière que les copains ingurgitent, renversent, vomissent. Dans *Le Savon* de Nathalie Pernette et d'Andreas Schmid, c'est l'eau qui est présente, il faut bien que le savon mousse.

Tristes topiques ? Llyod Newson a la santé du diable. Rien ne saurait *le faire reculer sur une scène*, ennemi juré des langages métaphoriques et autres formalismes. De la tendresse à l'obscénité, la vraie ; celle d'un groupe d'hommes qui, loin de tous regards, éméchés, sans femmes mais ne parlant que d'elles, ou plutôt de sexe, découvre qu'un des leurs entretient une liaison avec une poupée gonflable. Dès le début, le spectateur assiste aux ébats : il lui chuchote à l'oreille, elle le chatouille sous les bras. Heureux amants.

La force du chorégraphe est de savoir enchaîner des gestes quotidiens, immédiatement reconnaissables, en un mouvement ininterrompu où les corps se heurtent, se défient avec un swing d'enfer. DV8 a été créé en 1986 pour rompre avec l'ésotérisme d'une certaine danse contemporaine. Newson veut être compris du grand public. Au pub, ce n'est pas le discours qui domine, mais la force, l'ascendant qu'on prend sur l'autre d'un mot plus salace, d'un geste plus « mec ». Newson invente le personnage, très réusssi, d'un garçon féminin qui se révèle être Batman, *autrement dit un fouteur de merde* à visage d'ange : il attire tous les désirs, met à nu les talons d'Achille de chacun.

AUTO-EXPLORATION DU CORPS

Dans la salle, des hommes rient. Quand la poupée est achevée à coups de tessons de bouteille en plein cœur, certaines femmes trouvent la scène hilarante. Difficulté à se situer face à l'ambiguïté du sexe « fort » ? En revanche, plus personne ne bronche quand le propriétaire de la poupée récupère son bien avec douceur : *« Rêver, un impossible rêve »*, chante Batman en conclusion; tandis qu'une autre poupée gonflable, encore plus grande, encore plus gironde, surgit derrière une glace sans tain.

Le Savon de Schmid-Pernette est de l'anti-Newson. Tout dans cette pièce est métaphore, images travaillées comme des tableaux. Mais de savon : que nenni. Des corps nus sont peints du même bleu, mêlé de gris, nudités chastes qui éclaboussent le sol de leurs empreintes colorées. Vêtements kakis enfilés tout mouillés. Auto-exploration du *corps, gestes de la toilette ; corps-à-*corps, gestes de la nage et du plongeon. Sensualité rêche, électrique, secouée par une musique de Frank Gervais : gouttes d'eau toquant dans une bassine, baignoires qui se vident.

Comment ignorer qu'Andreas Schmid sort des Beaux-Arts de Zurich ? Le propos d'une *« toilette »* qui serait *« intellectuelle »*, comme le suggère, moqueur, le poète, est tenu sans faillir pendant la première demi-heure. Ensuite, le savon des chorégraphes paraît inusable. Erreur de jeunesse ? Ce *Savon* est la quatrième création du couple, après *Le Frisson d'Alice* (où déjà ils se roulaient dans la boue, citant Joseph Beuys), *Le Mur palimpseste* et *Verba Volant*...

Dominique Frétard

Le « Chevalier à la rose » agace et séduit

LE CHEVALIER À LA ROSE, comédie pour musique en trois actes de Richard Strauss *sur un livret de Hugo von Hofmannsthal.* Avec Renée Fleming (la Maréchale), Franz Hawlata (le Baron Ochs) ; Susan Graham (Octavian), Peter Sidhom (Faninal), Barbara Bonney (Sophie), chœur et orchestre de l'Opéra national de Paris, Edo de Waart (direction). *Herbert Wernicke (mise en scène,* décors et costumes). Werner Breitenfelder (lumières). Opéra Bastille, le 20 novembre, 19 heures. Prochaines représentations les 6, 11 et 19 décembre. Places disponibles aux guichets 14 jours avant la représentation. De 60 F à 635 F. Durée du spectacle : 4 h 15.

Richard Strauss est agaçant. On a envie de s'en détourner quand on pense à son goût pour le succès autant qu'à ses faiblesses politiques, qui lui valurent de passer les derniers mois de sa vie dans un hôtel de la Riviera suisse – tout près de Hermann Hesse, qui refusait de lui adresser la parole au moment même où le musicien composait les *Quatre derniers Lieder* (les trois premiers mettent des poèmes de l'écrivain en musique). On ne peut que l'aimer quand on écoute sa musique, même si les somptueux atours dont il la *pare habillent parfois un vide sidéral.*

C'est donc avec appréhension... que l'on court à Bastille pour assister à la première du *Chevalier à la rose* dont les sucreries, la volupté, la nostalgie précieuse produisent immanquablement leur effet : on y succombe avec réticences avant *d'être enivré. D'autant que le livret d'Hofmanns*thal est probablement l'un des plus beaux hommages à la femme, à sa peur devant l'âge qui s'avance inexorablement. Gênant Strauss ? Sans aucun doute, mais à part Mozart, aucun compositeur n'aura à ce point compris la femme. Enfin, c'ést un avis d'homme.

Coproduite avec le Festival de Salzbourg, cette production bénéficie d'une distribution parfaite qui voit triompher chacun des protagonistes de cette *« plaisanterie viennoise »*, jeux de tromperie douce-amère et cruelle qui démasque la vulgarité et voit la Maréchale s'effacer devant la prime jeunesse de Sophie. La perfection vocale et scénique des chanteurs, la direction d'acteurs réelle – si rare à l'opéra – de Wernicke sont évidentes, et l'on se prend à ces jeux de dupes, on se surprend d'être troublé par le personnage travesti du Chevalier au moins autant que le Baron Ochs, *qui s'y laisse prendre au point d'ouvrir la bra*guette de sa traditionnelle culotte de peau tyrolienne.

Pourtant, quelque chose ne fonctionne pas dans cette production, dont certains haïront l'humour très lourd, dégoulinant de vin blanc et *de kermesse germanique.* La cause est ailleurs. L'orchestre est souple, enveloppant et câlin comme il le faut, mais le chef, parfait dans les passages rêveurs ou nostalgiques – il dirige la scène finale comme peu –, déçoit par son manque de décision le reste du temps et par certains tempos trop lents qui font traîner la musique.

Se vérifie aussi un fait maintenant avéré : l'acoustique de Bastille tue les spectales en enfermant l'orchestre dans la fosse (on n'entend pas la moitié des détails) et les chanteurs sur le plateau sans que jamais ils ne fusionnent. Il faudra bien un jour sonoriser intelligemment cette salle.

Alain Lompech

Les mondes interlopes de Marc Lavoine

MARC LAVOINE, Alain Lanty (piano), à La Boule noire, 120, boulevard de Rochechouart, *Paris 18e. Mo Pigalle ou Anvers.* 20 h 30, jusqu'au 22 novembre. Tél. : 01-49-87-53-53. 153F.

La Boule noire, une salle qui jouxte La Cigale, à deux pas de la place Pigalle, est un lieu qui sied à Marc Lavoine. Noire, nuitarde, La Boule noire est sans confort. Marc Lavoine ne s'est pas trompé lorsqu'il a choisi d'y présenter un récital voix-piano (mais avec synthétiseurs et boîtes à rythmes, de la triche en quelque sorte), concert pas cher mais théâtral, sorte de résumé *d'une carrière commencée à la télé*vision dans *Pause Café*, une série pour adolescents. Lavoine, avec ses airs de ténébreux léger, est de ces chanteurs qu'on rêve d'embrasser sur la joue, avant d'entonner *Pour une biguine avec toi*, du mauvais Chamfort période *Tendres fièvres*, ou de reprendre *les Yeux revolvers*, dont on ne se lasse pas pour son romantisme sans prétention.

Noir, rouge, blanc, sous les lumières de Rouveyrollis, Lavoine, qui fait aussi du cinéma (*Cantique de la racaille*, à venir, tourné avec Vincent Ravalec, avec qui il a écrit *Myriam boulevard Ney*, une belle chanson déchirée), cherche des fils conducteurs à son spectacle, un programme à feuilleter comme un magazine des peines de cœur, du non-engagement et du vagabondage nocturne. Il manque peu à Marc Lavoine pour être un chanteur à voix, comme Florent Pagny : juste un abus des glissades vers le grave profond, qui sont à la fois sa marque de fabrique et son corset. Là où Alain Chamfort a réussi, dans le féminin-macho ambigu, Lavoine ne reste souvent qu'un garçon. A trop vouloir charmer un public qui n'a pourtant pas vieilli depuis *Les Yeux revolvers*, notamment grâce à des productions plus récentes, assez euphorisantes et subtiles, comme *C'est ça la France* (*le melting-pot*), il penche vers l'image papier glacé plutôt que vers les noirceurs annoncées.

Marc Lavoine n'est jamais meilleur que quand il explore les mondes interlopes des nuits parisiennes; les bars, les autoroutes (*Les Embouteillages*), la vie des putains (*L'amour de trente secondes*), celle, bien plus sexuelle qu'il n'y paraît, des fumeurs de cigarettes (*Petit à petit feu*), ici très masculines, autant que la pyramide du Louvre vue du jardin des Tuileries. L'infidélité, le mensonge, les chimères qui s'ensuivent, la chute et la séparation nourrissent l'univers amoureux de Lavoine (*Qu'est-ce que t'es belle*, initialement interprétée en duo avec Catherine Ringer, un choc de tendresse dragueuse). Mais il faut plaire. Savoir faire le kid de Boys Band pour la télé, être un Don Quichotte sans bottes, un prince de la nuit sans cruauté.

Entre un détour par Véronique Sanson (*Amoureuse*, moins lyrique que l'original) et une virée vaguement *raggamuffin* dans *La Rue Fontaine*, Marc Lavoine baratine, hypnotise quelque peu, à la façon ventre mou du boa du *Livre de la jungle*. Au piano, Alain Lanty sert sagement les musiques (pour la plupart signées Fabrice Albouker), et le chanteur n'a toujours pas ôté sa chemise.

Véronique Mortaigne

SORTIR

PARIS

Macbeth
de William Shakespeare, mise en scène de Stuart Seide, avec Jacqueline Bollen, Lionel Bourguet, Eric Castex, Eric Challier, Jean-Quentin Châtelain, Arnaud Churin, Alain Eloy, Jean-Michel Flagothier, Frédéric Hamaide, Valérie Lemaitre, Valérie Marchant, Alain Rimoux, Julien Roy, Freddy Sicx et Hélène Theunissen.
Après *Henry VI*, qu'il a créé dans la Cour d'honneur du Palais des papes d'Avignon, en 1993, Stuart Seide affronte une autre grande tragédie de Shakespeare, *Macbeth*. Cette pièce, qui a la réputation d'être maudite, acquiert avec la mise en scène de Stuart Seide une étrange fluidité : elle serait sage, trop sage, si Jean-Quentain Châtelain ne jouait Macbeth. Avec ce comédien magnifique, le plateau du théâtre tremble sous la folie des hommes. Pour lui, il faut aller voir *Macbeth*, qui se donne à Sceaux jusqu'au 23, avant de tourner en province.
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92330 Sceaux. Du mercredi 19 au samedi 22, à 20 h 45 ; le dimanche 23, à 17 heures. Tél. : 01-46-61-36-67. 110 F et 140 F.*

Bernardo Montet
Issé Timossé.
« Il faut écrire comme si on avait une charogne dans la bouche », dit Pierre Guyotat. Récitant magique d'*Issé Timossé*, il crache l'amour, le sexe, l'Afrique, l'esclavage, le sadomasochisme, en une langue incompréhensible que tout le monde comprend. *Langue de* notre inconscient captif et captivé. L'auteur du spectacle, Bernardo Montet, accompagne lui-même cette prière adressée aux vivants qui se comportent comme des morts, se mesurant crânement à cette langue en crue, arrachant à l'écrivain un morceau de la charogne qu'il tient en bouche. Combat d'un jeune fauve face à un vieux lion qui n'a jamais eu peur de rien, sauf de lui-même. Quand le récitant s'est retiré, sur la musique de Michèle Bokanowski, une cérémonie d'amour et de ténèbres s'organise avec au centre une géante poil de carotte, l'Israélienne Tal Belt Halachmi. Tout autour du couple, quatre danseurs ivoiriens – Massidou Adiatou, Clarisse Doupke, Blaise Kouakou et Marc Veh, excellents – se rendent maîtres des sortilèges. *Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.*
**Tarif réduit*

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Camping Cosmos
de Jan Bucquoy (Belgique, 1 h 23), avec Jean-Henri Compère, Fanny Hanciaux, Lolo Ferrari, Jean-Paul Dermont, Noé Francq, Claude Semal.
Chinese Box de Wayne Wang (Etats-Unis, 1 h45), avec Gong Li, Jeremy Irons, Maggie Cheung, Michael Hui, Ruben Blades.
Droit dans le mur
de Pierre Richard (France, 1 h35), avec Pierre Richard, Véronique Genest, Caroline Sihol, Daniel Russo, Daniel Prévost, Isabelle Candelier.
Marius et Jeannette
de Robert Guédiguian (France, 1 h42), avec Ariane Ascaride, Gérard Meylan, Pascale Roberts, Jacques Boudet, Frédérique Bonnal, Jean-Pierre Darroussin.
Le Pacificateur
de Mimi Leder (Etats-Unis, 2 h 4), avec George Clooney, Nicole Kidman, Marcel Iures, Alexander Baluev, Rene Medvesek, Gary Werntz.
Rien à perdre
de Steve Oedekerk (Etats-Unis, 1 h 38), avec Martin Lawrence, Tim Robbins, John C. McGinley, Giancarlo Esposito, Kelly Preston, Michael McKean.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Gunter Damisch
Galerie Vidal-Saint-Phalle, 10, rue du Trésor, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-76-06-05. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Du 22 novembre au 23 décembre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Vincent Van Gogh
ou le suicidé de la société
d'Antonin Artaud, mise en scène d'Anne Delbée, avec E. Barrouyer, A. Delbée, M. Denard, J.-F. Guillet, O. Orecchia.
Théâtre Molière-maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris-3e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. 21 heures samedi ; 16 heures dimanche. Tél. : 01-44-54-53-06. 80 F, 120 F.
Kiyohime Mandara
mise en scène de Hoichi Okamoto, avec le Dondoro Theater.
Le Prisme, Centre des Sept-Mares, 78 Elancourt. 17 heures, le dimanche 23. Tél. : 01-30-51-46-06. De 60 F à 85 F.*
Olga Tverskaya (pianoforte)
Œuvres de Gounod. Schubert. Schumann. Chopin.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 22. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.
Fabio Biondi (violon),
Sergio Ciomei (clavecin)
Vivaldi : *Sonate pour violon seul.* Geminiani : *Sonate pour violon et clavecin op. 1 no 3.* Lonati : *Chaconne.* Tartini : *Sonate pour violon et clavecin op. 1 no 10.* Veracini : *Sonate pour violon et clavecin op. 1 no 1.* Pugnani : *Sonate pour violon et clavecin no 3.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mo Châtelet. 17 heures, le 22. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.
Ensemble Fa
Singier : *Farandole de bribes en ribambelles, création.* Jolas : *Quatuor VI, création.* Lenot : *Paysages de fantaisie, création.* Martin : *Scherzo erotico, création.* Dufourt : *Euclidian Abyss, création.* Jean-Pierre Collot (piano), Dominique My (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 18 heures, le 22. Tél. : 01-42-30-15-16. De 80 F à 110 F.
Ensemble Fa
Martin : Seraï. Bonnet : Fantaisie, création. Fénelon : Fragment I, création. Fourès : Post Cards, création. Pesson : Branle du Poitou, création. Grisey : Hugo Wolf Lieder, création. Mireille Deguy (voix), Jean-Pierre Collot (piano), Dominique My (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 18 heures, le 23. Tél. : 01-42-30-15-16. 40 F.
Paul Meyer (clarinette),
David Grimal (violon),
Jérôme Pernoo (violoncelle),
Jérôme Ducros (piano)
Dusapin : *Ohé.* Martinu : *Nocturnes.* Hersant : *Nachtgesang.* Bacri : *Les Contrastes.* Stravinsky : *L'Histoire du soldat, suite.*
Salle Chopin (Pleyel), 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 18 h 30, le 22. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 90 F.
Jean Galard (harmonium),
Olivier Charlier (violon),
Yvan Chiffoleau (violoncelle),
Emile Naoumoff (piano)
Œuvres de Franck. Saint-Saëns. Fumet. Karg-Elert. Dvorak. Schönberg.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 15 heures, le 23. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.
Orchestre des Concerts Lamoureux
Bizet : *Symphonie.* Falla : *Nuits dans les jardins d'Espagne, Le Tricorne, suite no 2.* Joachim Achucarro (piano), Edmon Colomer (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 17 h 45, le 23. Tél. : 01-45-61-53-00. De 90 F à 190 F.
Moriba Koïta
Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris-18e. Mo Château-Rouge. 23 heures, le 22. Tél. : 01-42-52-09-14.

ANNULATIONS

Trio Wanderer
Le violoniste du trio, Jean-Marc Phillips, s'étant cassé le poignet, le concert programmé le mercredi 26 novembre est annulé et reporté au jeudi 4 juin 1998.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-49-53-05-07.

RÉSERVATIONS

Cabaret chinois
de Jérôme Nicolin, mise en scène de l'auteur, avec Jérôme Nicolin.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. A partir du 25 novembre. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; les mercredi et samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 21 décembre.*
Cabaret monstre
d'Alain Blanchard et Christophe Merlant, mise en scène d'Alain Mollot, avec Josefin Almqvist, Joan Bellviure, Marine Benech, Jean-Philippe Buzaud, Sergio Claramunt, Veronic Joly, Gaetano Lucido, Jorge Migoya, Maria Monedero et Philippe Peychaud.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris-20e. Mo Saint-Fargeau. A partir du 28 novembre. Les mercredi et jeudi, à 19 heures ; les vendredi, samedi, mardi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-64-80-80. 90 F et 140 F. Jusqu'au 21 décembre.*

DERNIERS JOURS

30 novembre :
L'Atelier d'Alberto Giacometti
de Jean Genet, mise en scène d'Hervé Lelardoux, avec Jean-Marie Frin.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. RER Cité-Universitaire. Les mardi, vendredi, samedi, lundi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 17 h 30. Tél. : 01-45-89-38-69. De 55 F à 110 F.*
**Tarif réduit*

هكذا من الأصل

SAMEDI 22 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.25 La Maison jaune de Rio ■ De Karl Grüne (France, 1930, N., 80 min). Ciné Cinéfil
21.20 Baby Boom ■ De Charles Shyer (Etats-Unis, 1988, 110 min). TSR
23.00 Crash ■ ■ De David Cronenberg (Canada, 1996, 94 min). Canal +
23.05 ▶ 49e parallèle ■ ■ De M. Powell et E. Pressburger (GB, 1941, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil
23.10 Cabal ■ De Clive Barker (Etats-Unis, 1990, 105 min). TSR
23.15 Chicanos Story ■ De Luis Valdez (Etats-Unis, 1981, v.o., 105 min). Ciné Cinémas
0.35 Le Roi des aulnes ■ De Volker Schlöndorff (Fr. - All., 1996, v.o., 115 min). Canal +
1.05 Simon du désert ■ ■ De Luis Bunuel (Mexique, 1965, N., v.o., 50 min). Ciné Cinéfil
1.55 Diamond City ■ De David McDonald (GB, 1949, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Sigmaringen. Histoire
17.15 A bout portant. Alex Métayer. Paris Première
17.50 Samedi champions. Invité : Jean-Pierre Rives. France 2
19.00 T.V. +. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 22 novembre 1947 : Le mariage, une mutation après guerre ? Invité : André Burguière. Arte
20.30 Tarmac. La Martinique. TSR
20.45 Le Club. Pierre Richard. Ciné Cinéfil
21.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jacques Marseille ; Jacques Le Goff ; Marc Lachiver ; André Glucksmann. Histoire
21.30 Cap'tain Café. Invités : Dick Annegarn ; Ona Rosaka ; Sylvain et les Barzingueurs. France Supervision
21.45 Metropolis. Les Belles Etrangères, vivre et écrire en Amérique centrale : Honduras. Etat critique, suite. Bon anniversaire, monsieur Savignac. Lyon : Forum de l'an 2000. Patrick Rambaud. Arte
22.30 Strip-tease. Hasta siempre ! Vol au vent. Le bachelier. Fils à maman. France 3
0.00 Mise en scène. Invités : Marcel Maréchal et Jean-Pierre Marielle. France 3

DOCUMENTAIRES

19.00 Femmes et société. Le Menu. Téva
19.15 Erik Satie. France Supervision
19.30 Musique en temps réel. Muzzik
19.45 ▶ Un Bunuel mexicain. Ciné Cinéfil
19.45 Histoires de l'Ouest. [1/6]. Planète
20.35 You're the Top ! L'histoire de Cole Porter. Planète
20.35 L'île aux manchots. TMC
20.45 L'Aventure humaine. Néron, la légende d'un monstre. Arte
21.00 ▶ Olivier Messiaen : L'héritage. [2/3]. Muzzik
21.30 L'Enfance. [6/7]. Entre égaux. TMC
21.35 Histoires de la mer. [5/13]. Planète
22.00 Un monsieur si gentil. Planète
22.55 Apollo 16, mémoires d'astronautes. Planète
23.15 Le Poids de l'âme. France Supervision
23.45 ▶ Music Planet : Salif Keita, citoyen ambassadeur. Arte
23.45 Cobra, le dieu serpent. Planète
0.40 Tati, l'empire des prix. Planète
0.45 Embarquement porte n° 1. Copenhague. TF 1

SPORTS EN DIRECT

14.00 Handball. Chambéry - Toulouse. Canal +
13.00 Football. Coupe du Monde 1998 : qualifications (barrage aller) : Iran-Australie. Eurosport
15.45 Rugby. France - Afrique du Sud. France 2
17.55 Football. Nice - Lorient. Eurosport
20.30 Ski Show Indoor. Au Palais Omnisports de Paris-Bercy. Paris Première
20.35 Boxe thaï. Tournoi des 50 000 $, au Cannet-Rocheville. Canal +
21.00 Ski. Coupe du monde. Eurosport

MUSIQUE

20.30 Concert pour l'Europe. France Supervision
21.55 Aïda. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Anton Guadagno. Muzzik
22.20 Guitarras. Rafael Riqueni ; La Barberia. France Supervision
23.35 Eels. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Le Temps des moissons. De Michael Scott. Ciné Cinémas
20.30 La Voie Jackson. De Gérard Herzog [1/3]. Festival
20.50 Faussaires et assassins. De Peter Kassovitz. France 3
22.40 Nom de code : Equin. De Robert Iscove. M 6
22.55 Hollywood Night. Δ Lien fatal, de Mark L. Lester. TF 1
0.40 Pour demain. De Fabrice Cazeneuve. Arte

SÉRIES

19.55 FX, effets spéciaux. Medée. Série Club
20.00 Sandra, princesse rebelle. [6/8]. TV 5
20.00 Molière. [4/5]. Histoire
20.30 Derrick. Cri dans la nuit. Les chemins de la vie. RTL 9
20.50 Aux frontières du réel. O Aux frontières du jamais. L'homme à la cigarette. M 6
21.30 Jake Cutter. La dame et le tigre. Série Club
22.00 La Cloche tibétaine. [7/7]. Histoire
22.15 Les Anges de la ville. Prise d'otage. Série Club
22.45 Du rouge à lèvres sur ton col. [5/6]. Arte
23.20 Des agents très spéciaux. Canal Jimmy
23.45 Mission impossible. L'an 2000. Série Club
0.30 Star Trek : la nouvelle génération. Les survivants (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Nestor Burma. Corrida aux Champs-Elysees. RTL 9
0.55 New York District. Le médecin de la honte. France 3

NOTRE CHOIX

● 20.20 Arte
Le Dessous des cartes : Cartes-peintures aborigènes
Jean-Christophe Victor raconte l'histoire méconnue des peuples de l'Australie à partir de cartes fort inhabituelles : *celles que réalisent les* aborigènes. Des cartes-peintures aux multiples fonctions, à la fois artistique, géographique et juridique. Des cartes qui ne se contentent pas de reproduire la réalité mais qui rappellent aussi la relation des hommes à la terre. En 1788, peu après que les premiers colons blancs aient occupé cette *terra incognita*, les aborigènes étaient 300 000. En 1911, ils ne sont plus que 31 000. Il leur faudra attendre 1967 pour se voir accorder le statut de citoyen... – *F. H.*
★ **Rediffusions : vendredi 28, 1.30 ; lundi 24, La Cinquième, 9.10.**

● 1.55 France 2
La 25e Heure : Gentleman-boxeur
Cette fois encore, les amateurs de boxe devront veiller très tard pour retrouver quelques matches de légende. Dans son film consacré à Marcel Cerdan, Claude Vernick a donné une large place aux documents d'époque. La rencontre du 21 septembre 1948 au Roosevelt Stadium, cette nuit de rêve où un jeune Français devint champion du monde des poids moyens, figure en bonne place. Les images de la onzième reprise, *Tony Zale à l'agonie* sous l'avalanche de gauche-droite, en précèdent d'autres sur le combat à Rome d'un petit Français contre un GI nommé Ralph Burnley, et la fameuse droite-massue de celui qu'on surnomma « le bombardier de Casablanca ». On le voit encore triompher de Robert Charron, puncheur redoutable, ou perdre son titre face à Jack La Motta. – *S. B.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
19.05 Beverly Hills.
20.00 Journal, Résultat des courses, Météo, Simple comme...
20.50 Les Années Soleil.
22.55 Hollywood Night. Δ Lien fatal.
0.30 TF1 nuit, Météo.
0.45 Embarquement porte n° 1.
1.10 Histoires naturelles.

FRANCE 2
18.55 Farce attaque... Blois.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, L'image du jour, A cheval, Météo.
20.55 Fiesta.
23.20 Du fer dans les épinards.
0.55 Journal, Météo.
1.10 Troisième mi-temps. Spécial France - Afrique du Sud.
2.05 La 25e heure. Marcel Cerdan, gentleman boxeur.

FRANCE 3
18.45 et 1.40 Un livre, un jour.
18.55 ▶ Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.35 Météo.
20.05 *Fa si la chanter.*
20.35 Tout le sport.
20.50 Faussaires et assassins. Téléfilm de Peter Kassovitz.
22.30 Strip-tease. Hasta siempre ! Vol au vent. Le bachelier. Fils à maman.
23.45 Soir 3.
0.00 Mise en scène. Invités : Jean-Pierre Marielle, Marcel Maréchal.
0.55 New York District.
1.50 Musique graffiti.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Boxe thaï. En direct du Cannet-Rocheville.
22.50 Flash infos.
23.00 Crash ■ ■ Film de David Cronenberg.
0.35 Le Roi des aulnes ■ Film de Volker Schlöndorff (v.o.).

ARTE
19.00 KYTV.
19.25 ▶ Les Secrets du Nil.
19.30 Histoire parallèle. Le mariage, une mutation après guerre ?
20.20 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Néron, la légende d'un monstre.
21.45 Metropolis.
22.45 Du rouge à lèvres sur ton col. Feuilleton de Dennis Potter [5/6].
23.45 ▶ Music Planet. Salif Keita, citoyen ambassadeur.
0.40 Pour demain. Téléfilm de Fabrice Cazeneuve.

M 6
19.05 Turbo.
19.40 Warning.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Hot forme.
20.35 Ciné 6.
20.50 Aux frontières du réel. O Aux frontières du jamais. O L'homme à la cigarette.
22.40 Nom de code : Requin. Téléfilm de Robert Iscove.
0.15 Le Monstre évadé de l'espace.
1.05 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.00 Fiction. *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*, de Jean Giraudoux.
22.35 Opus. Morton Feldman.
0.05 Le Gai Savoir. Benoît Duteurtre, écrivain.

FRANCE-MUSIQUE
19.30 A l'Opéra.
20.00 A l'Opéra. *L'Amour des trois oranges*, de Prokofiev, donné le 11 novembre au Bolchoï.
23.07 Présentez la facture. La Sainte Cecile des luthiers.

RADIO-CLASSIQUE
19.30 Intermezzo. Œuvres de Grieg, Dvorák, Gade.
20.40 La Musique au temps de Goya.
22.40 Da Capo. Le chef d'orchestre Bruno Walter. Œuvres de Mozart, Brahms, Bruckner.

DIMANCHE 23 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

17.40 Chicken Every Sunday ■ De George Seaton (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
18.00 Spéciale première ■ ■ De Billy Wilder (Etats-Unis, 1974, 105 min). Ciné Cinémas
20.30 Gran Casino ■ ■ De Luis Bunuel (Mexique, 1946, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
20.35 ▶ Breaking the Waves ■ ■ De Lars Von Trier (Danemark, 1996, 150 min). Canal +
20.45 No Smoking ■ ■ D'Alain Resnais (France, 1993, 145 min). Arte
20.45 La Balance ■ De Bob Swaim (France, 1982, 100 min). Ciné Cinémas
20.50 Pour l'amour d'une femme ■ De Luis Mandoki (Etats-Unis, 1994, 130 min). TF 1
20.55 Opération tonnerre ■ De Terence Young (Etats-Unis, 1965, 140 min). France 2
21.00 Je vous aime ■ ■ De Claude Berri (France, 1980, 105 min). Paris Première
22.00 Ça commence à Vera Cruz ■ De Don Siegel (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
22.05 Les Amants de Tolède ■ D'Henri Decoin (France, 1952, N., 95 min). Festival
22.05 Razorback ■ De Russel Mulcahy (Australie, 1984, 95 min). RTL 9
22.25 Le Programme ■ De David S. Ward (Etats-Unis, 1993, v.o., 115 min). Ciné Cinémas
22.35 Le Cercle rouge ■ ■ De Jean-Pierre Melville (France, 1970, 115 min). TV 5
22.40 Le Festin de Babette ■ ■ De Gabriel Axel (Danemark, 1987, 90 min). Téva
23.05 A Great Day in Harlem ■ De Jean Bach (Etats-Unis, 1994, 65 min). Muzzik
23.10 Le Roi de New York ■ ■ □ D'Abel Ferrara (Italie - Etats-Unis, 1989, 115 min). TF 1
23.15 La Maison jaune de Rio ■ De Karl Grüne (France, 1930, N., 80 min). Ciné Cinéfil
23.40 Le Voyageur de la Toussaint ■ ■ De Louis Daquin (France, 1942, N., 100 min). RTL 9
0.20 Nell ■ De Michael Apted (Etats-Unis, 1994, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
0.35 Caprices ■ De Léo Joannon (France, 1941, N., 80 min). Ciné Cinéfil
0.40 Animal Crackers ■ De Victor Heerman (Etats-Unis, 1930, N., v.o., 100 min). France 3
1.45 Vive Henri IV, vive l'amour ■ De Claude Autant-Lara (France - Italie, 1960, 100 min). Canal +
2.10 Le Lieu du crime ■ ■ D'André Téchiné (France, 1986, 90 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 1.35 Polémiques. France 2
18.30 Le Grand Jury RTL - *Le Monde*. Charles Pasqua. LCI
20.00 Spécial procès Papon. Invités : Marc Olivier Baruch ; Pascal Froment ; Laurent Douzou. Histoire
23.15 Dimanche soir. Invité : François Hollande, Premier secrétaire délégué du Parti socialiste. France 3

MAGAZINES

9.30 Journal de la création. La Cinquième
0.55 Droit d'auteurs. Avec Jean-Claude Milner. La Cinquième
12.25 Arrêt sur images. Mercedes, victime des médias ? La Cinquième
3.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Olivier Christin ; Janine Garrisson ; Laurent Theis et Claude Aziza. Histoire
3.15 Les Quatre Dromadaires. Chroniques de l'Amazonie sauvage : La Survivante. France 3
3.55 La Planète ronde. Coupe du monde Argentine 1978. Invités : François Barouin, Michel Denisot, Michel Hidalgo, César Menotti. La Cinquième
5.00 Les Dossiers de l'Histoire. Sigmaringen. Histoire
6.25 Le Sens de l'Histoire. Albert Speer. La Cinquième
6.55 Naturellement. Le naufrage du *Lusitania*. France 2
8.05 Paris modes. Vivienne Westwood à Vienne. Paris Première
9.00 Public. Invités : Jean-Louis Debré, président du groupe parlementaire RPR de l'Assemblée ; Bertrand Tavernier, cinéaste. TF 1
9.10 Le Club. Pierre Richard. Ciné Cinéfil
0.00 Envoyé spécial. Drogue : l'échec de la répression ? Forces basques. P-S : La bombe à Saddam. TV 5
0.50 Capital. Champions à tout prix. M 6
21.00 Les Dossiers de l'Histoire. Le Chemin des Dames : avril 1917. Histoire
22.30 Viva. L'opéra au service du IIIe Reich. TSR
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Sylvie Vartan le retour. Pigalle, le père. L'école de l'espoir. Histoire
23.55 Lignes de mire. Invité : Jean d'Ormesson. France 3
0.20 Musiques au cœur. Quoi de neuf ? France 2

DOCUMENTAIRES

20.10 Avant-premières. Les Chiens stars à Hollywood. Ciné Cinémas
20.35 Tati, l'empire des prix. Planète
21.25 Légendes vivantes d'outre-mer. [9/13]. Les tortues de Saziley. Planète
22.00 La Forteresse blanche. Planète
22.00 Les Figures de la foi. [3/3]. Bernard de Clairvaux. Histoire
22.00 Grand document. L'Albanie d'Enver Hoxha. RTBF 1
23.10 L'Atelier d'Alain Resnais. Arte
23.20 Lignes de vie. Dans le secret des accidents de la route. France 2
23.20 Havana rap. Planète
23.30 Dancing in the Street. [5/10]. Crossroads. Canal Jimmy
23.50 Pour l'amour du leader. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.45 Football. Lausanne - Grasshopper. TSR
18.00 et 21.00 Ski. Coupe du monde. Eurosport
19.00 Tennis. ATP Senior Tour of Champions. Eurosport

DANSE

17.10 et 0.50 Satie et Suzanne. Ballet. France Supervision

MUSIQUE

19.30 Maestro. José Carreras et ses amis. Arte
20.55 La Calisto. Mise en scène de Herbert Wernicke. France Supervision
21.00 Orchestre National de Barbès à Angoulême. Muzzik
22.45 An Evening With Lena Horne. Paris Première
23.55 Les Nuits du New Morning. Archie Shepp et Lavelle ; Amar Sundy. France Supervision
0.10 Quincy Jones' Africa Africa. Muzzik

TÉLÉFILMS

17.50 La Place du père. De Laurent Heynemann. RTL 9
20.30 La Voie Jackson. De Gérard Herzog [2/3]. Festival
20.55 Charlotte, dite Charlie. De Caroline Huppert. Téva

SÉRIES

18.35 Pas de faire-part pour Max. Pilote. TMC
19.00 Demain à la une. *Juré malgré lui.* M 6
19.35 Nash Bridges. Le Noël d'un flic. TMC
20.00 Seinfeld. Le paquet (v.o.). Canal Jimmy
20.30 Dream On. La belle et la bête (v.o.). Canal Jimmy
20.30 Au cœur du temps. Idol of Death. Disney Channel
20.45 Vidocq. Le système du docteur Terrier. Série Club
20.50 Derrick. Dialogue avec un meurtrier. France 3
20.55 Navarro. Un mort sans avenir. TSR
21.00 Une fille à scandales. Itching For a Cat (v.o.). Canal Jimmy
21.55 Un cas pour deux. Mort pour rien. France 3
22.00 Spawn. Evil Intent (v.o.). Canal Jimmy
22.25 New York Police Blues. Fancy monte au créneau (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Twin Peaks. (v.o.). Série Club
22.55 Agence Acapulco. Echecs. RTBF 1
23.10 *Spin City. Le temps des cadeaux (v.o.).* Canal Jimmy
23.30 Aux frontières du réel. La meute. TSR

IGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.40 Arte
Thema : Alain Resnais

L'art de la transparence

TANDIS que son dernier film, *On connaît la chanson*, caracole joyeusement dans les salles obscures et en tête du box-office, Arte offre une tranche de bonheur supplémentaire à tous les inconditionnels de Resnais. Tous ceux que ce cinéaste aussi exigeant que rêveur a bouleversé par la générosité, l'intelligence et l'acuité d'une œuvre tissée dans l'inépuisable arc-en-ciel des émotions et de la pensée ; des impensables barbaries du siècle, précisément, aux *bulles de pure extase de l'insouciance* – « *Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux, qu'est-qu'on attend pour faire la fête ?...* ».

En prime des virtuoses variations sur les destinées possibles qu'un geste engage – *No Smoking*, ce dimanche en ouverture de la soirée, puis *Smoking*, lundi à 20 h 45 ; prix Louis-Delluc 1993, cinq Oscars en 1994), *L'Atelier Resnais* révèle sans dévoiler les arcanes de ce que le cinéaste appelle du « bricolage ». Il y a, dans ce documentaire réalisé par François Thomas à partir du film *On connaît la chanson*, comme une tentative d'écho plutôt réussie avec l'univers Resnais. Rigueur et facétie bien balancées, approche amoureuse et respectueuse. Tout ce que renvoie, au fond, l'équipe de choc de l'« *atelier* » ; compagnons de route depuis *Hiroshima mon amour* (1961) et *L'Année dernière à Marienbad* (1963) – tels les discrets Jacques Saulnier, décorateur, et Sylvette Baudrot, script –, ou complices d'après les années 80 – André Dussollier, Sabine Azéma, Pierre Arditi, Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri...

C'est peu dire que tous ont l'éloge et le bonheur dans la bouche pour évoquer ce maître « *timide, poli, réfléchi et intuitif* », qui se paye à chaque fois le luxe de réaliser ses rêves. Secrets et boutades d'un tournage ; réflexions sur les miracles de la création collective, parce que très précisément élaborée dans de longs face-à-face avec chacun des intervenants. « *Dans cette main si douce, il y a une poigne de fer*, précise au passage Arditi. Et Sabine Azéma de s'ébaudir : « *Nous sommes des marionnettes. Alain Resnais tire les fils, mais les fils sont invisibles.* »

Valérie Cadet

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.20 Le Rebelle.
14.10 Les Dessous de Palm Beach.
15.05 Rick Hunter, inspecteur choc.
15.55 Pacific Blue.
16.50 Disney Parade.
18.00 Vidéo Gag.
18.30 30 millions d'amis.
19.00 Public. *Invités : Jean-Louis Debré ;* Bertrand Tavernier.
20.00 Journal, Résultat des courses, Météo, Simple comme...
20.50 Pour l'amour d'une femme ■ Film de Luis Mandoki.
23.00 Ciné dimanche.
23.10 Le Roi de New York ■ ■ Film □ d'Abel Ferrara.
1.05 Lumières sur un massacre.
1.10 TF1 nuit, Météo.
1.20 Histoires naturelles.

FRANCE 2
13.30 et 16.00 Dimanche Martin.
15.10 Le Client.
16.55 Naturellement. Le naufrage du *Lusitania*.
17.50 Stade 2.
18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Drucker'n Co.
19.30 Stars'n Co.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Opération Tonnerre ■ Film de Terence Young.
23.20 Lignes de vie. Dans le secret des accidents de la route.
0.15 Journal, Météo.
0.30 Musiques au cœur. Quoi de neuf ?
1.35 Polémiques.

FRANCE 3
13.15 Les Quatre Dromadaires. Chroniques de l'Amazonie sauvage [6/12].
14.05 Keno.
14.15 Yuma. Téléfilm de Ted Post.
15.30 Tiercé à Auteuil.
15.50 Au-delà du temps. Téléfilm de Bruce Seth Green.
17.25 Corky, un enfant pas comme les autres.
18.15 Va savoir.
18.55 ▶ Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.00 Météo.
20.15 Mister Bean.
20.50 Derrick. Dialogue avec un meurtrier.
21.55 Un cas pour deux. Mort pour rien.
23.05 Soir 3.
23.15 Dimanche soir.
23.55 Lignes de mire. Invité : Jean d'Ormesson.
0.40 Animal Crackers ■ Film de Victor Heerman (v.o.).

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 14.00
13.35 La Semaine des Guignols.
14.00 Dimanche en famille.
14.05 Les Survivants du silence. Téléfilm de Richard A. Colla.
15.35 Reboot III.
16.00 Blake et Mortimer.
16.45 Les Oiseaux du tonnerre.
17.15 Babylon 5.
18.00 Kid... napping ! Film de Harry Winer.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.45 et 23.05 Flash infos.
19.55 Ça cartoon.
20.35 ▶ Breaking the Waves ■ ■ Film de Lars Von Trier.
23.10 L'Equipe du dimanche.
1.44 Pin-up.
1.45 Vive Henri IV, vive l'amour ■ Film de Claude Autant-Lara.

LA CINQUIÈME/ARTE
13.20 Les Lumières du music-hall.
13.55 La Planète ronde. Coupe du monde Argentine 1978.
15.00 Xingu le corps et les esprits.
16.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
16.25 Le Sens de l'Histoire. Albert Speer, architecte officiel du IIIe Reich.
17.50 Le Journal du temps.
18.00 L'Aéropostale. Feuilleton de Gilles Grangier [5/6].
19.00 Cartoon Factory.
19.25 et 1.00 ▶ Les Secrets du Nil.
19.30 Maestro. José Carreras et ses amis.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Alain Resnais.
20.45 No Smoking ■ ■ Film d'Alain Resnais.
23.10 L'Atelier d'Alain Resnais.
0.00 Gershwin. Documentaire d'Alain Resnais.
1.05 Metropolis.

M 6
13.20 Racines. Feuilleton de David Greene et John Erman [3 et 4/6].
16.55 Arnaque au soleil. Téléfilm de Geoffroy Sax.
19.00 Demain à la une.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 E = M 6.
20.35 Sport 6.
20.50 Capital. Champions à tout prix.
22.45 Météo.
22.50 Culture pub. Michael Jordan. Saga les pages jaunes.
23.20 Virginia. Téléfilm □ de François About.
0.55 Sport 6.
1.05 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE
18.35 Culture physique.
19.00 Dimanche musique.
20.30 Laissez-passer.
21.30 Le Concert. Musiques traditionnelles du Ghana. Le Panafrican Orchestra.
22.35 Atelier de création radiophonique. *L'Homme oublié - Images et pouvoirs*, par Alexandre Castant et Christian Gattinoni.
0.05 Radio archives. Raoul Dufy, soleils électriques.

FRANCE-MUSIQUE
19.37 L'Atelier du musicien. Rencontre de Villarceaux.
20.30 Concert international. Semaine Bach d'Ansbach.
22.00 Voix souvenirs. Lucienne Trajin, soprano.
23.07 Transversales.

RADIO-CLASSIQUE
20.00 Soirée lyrique. Hommage à Maria Callas. *Tosca*, opéra de Puccini, enregistré en 1953 par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Victor de Sabata. Avec Maria Callas (Tosca).
22.00 Les Partenaires de Maria Callas.

هكذا من الأهل

Le Monde

DIMANCHE 23 - LUNDI 24 NOVEMBRE 1997

Une grosse frayeur

par Pierre Georges

LA VIE est faite aussi de malentendus. Prenons les aventures récentes de *L'Express* et du *Monde*, ce démariage de presse avant même toute cérémonie nuptiale. Il fut récemment question et fortement de mariage. Peut-être pas d'amour, mais d'intérêt. *L'Express était vendeur, Le Monde acheteur.*

Pour toutes sortes de raisons, de bonnes peut-être, de mauvaises qui sait, d'inavouables certainement, l'acheteur ne plut pas au vendeur. Le fiancé du soir révulsait la fiancée du jeudi. Trop *arrogant, trop effrayant, supposé* capable de dicter sa loi éditoriale au futur ménage, le demandeur fut, en plus, réputé insolvable, vivant au dessus de ses moyens et de ses appétits. A tous égards, on en tira un portrait parfaitement *effrayant, de nature à faire capoter* les noces, à effaroucher la vertueuse promise. Quelques bonnes fées politiques, totalement désintéressées, se chargèrent de noircir à l'envi le tableau : *Le Monde* était bien devenu ce Dracula de papier, buveur de sang, d'encre, de cervelles, de libertés de pensée et d'avantages acquis.

Il fallut en convenir. Et Jean-Marie Colombani en convint : : *Le Monde* fait peur. Tellement peur qu'on en tremble ici chaque matin et chaque soir, en cette antre transylvanienne, les idées, comme *les cheveux, droits sur la tête.* Ne plaisantons pas. Nous avons, ici comme partout, des défauts, de solides, de bien ancrés. Tous les défauts du monde, ou du *Monde* si l'on préfère. Ceux qui sont nôtres, et même, parfois, ceux que *l'on nous prête.*

Mais de là à présenter ce journal comme l'ennemi juré de la liberté de la presse, voulant mettre *L'Express* dans sa poche pour mieux l'asservir à sa propre ligne, en faire et sa vache à lait et son *jumeau éditorial*, c'était tout de même le prendre et nous prendre pour des imbéciles. On peut, on doit moquer ce journal, cela lui fait circuler le sang et les idées. Il n'est pas absolument nécessaire de l'insulter sur l'idée qu'il se fait d'une presse libre.

Bref, dans toutes ces aventures, vint le moment où les rédactions des deux entreprises eurent à se prononcer sur la validité de l'union. Celle du *Monde* le fit, par la voix du conseil d'administra*tion de la société des rédacteurs* qui, après consultation de l'ensemble de la rédaction, délivra un oui massif, sans ambiguité. Un oui sincère simplement fondé sur l'idée toute journalistique qu'un groupe *Le Monde-L'Express* cela *aurait de la gueule et du poids* en terme d'indépendance de la presse.

A *l'Express,* il en fut autrement. La rédaction fut amenée à se prononcer par vote. Trois projets lui furent soumis. Une offre du groupe Excelsior, une offre, d'ailleurs caduque depuis la veille, du groupe Dassault et l'offre du *Monde*. Tout plutôt que le *Monde !* A une belle majorité, la rédaction de l'Express se prononça pour l'offre Dassault.

C'était son affaire. Hier, sur LCI, Serge Dassault a fait savoir *que son offre, sans suite, n'avait* pas *« beaucoup de sens »* puisqu'il ne pouvait pas *« intervenir dans la rédaction »*. Que ce qu'il voulait en somme c'était *« un journal pour exprimer son opinion et répondre à quelques journalistes » »*. Tout simplement *« parce que j'en ai assez de me faire insulter dans un certain nombre de journaux parce qu'il y a des gens qui sont incompétents »*, Peut-on sourire ? Sans faire peur ?

Paul Kagamé accuse la France d'avoir une responsabilité dans le génocide tutsi

L'homme fort du Rwanda révèle avoir été brièvement emprisonné à Paris en 1992

LE VICE-PRÉSIDENT et ministre de la défense rwandais, Paul Kagamé, évoque longuement, dans un entretien recueilli à Kigali par *Le Figaro* et publié samedi 22 novembre, les relations troublées entre la France et le Front patriotique rwandais (FPR, tutsi) qu'il dirige. Concernant l'opération « Turquoise » de 1994, pendant le génocide des Tutsis par les Hutus et la conquête du pays par le FPR, il déclare : *« Les soldats français ont sauvé des vies, celles des gens qui avaient participé aux massacres ! »*. *« Les assassinats, les pillages et la fuite vers le Congo d'innombrables assassins ont continué alors que les Français étaient sur place. En fait, dans la zone « Turquoise », beaucoup plus de gens ont été tués que sauvés »*, accuse l'homme fort de Kigali.

Paul Kagamé évoque en outre un épisode marquant de son expérience française, qui s'est déroulé lors d'une visite à Paris en 1992, alors qu'il était un opposant au régime du président Habyarimana. Il en a retiré le sentiment que les autorités françaises *« semblaient soutenir, pleinement et ouvertement, le régime »* qui allait commettre le génocide tutsi. Selon lui, Paul Dijoud, à l'époque directeur des affaires africaines et malgaches du Quai d'Orsay, l'aurait averti : *« Si vous n'arrêtez pas le combat, si vous vous emparez du pays, vous ne retrouverez pas vos frères et vos familles, parce que tous auront été massacrés ! »*

« UN GROUPE TERRORISTE »

« Cinq ans plus tard, ces mots résonnent encore à mon oreille, je n'arrive pas à les oublier, dit Paul Kagamé. *Il est extrêmement troublant qu'un responsable français ait pu annoncer à l'avance un tel massacre. Un responsable français qui, de surcroît, avait partie liée au régime d'Habyarimana ! Et le génocide a bien eu lieu ! Le fait que cette prédiction se soit réalisée me frappe tellement que je ne peux m'empêcher de penser que la France a une part de responsabilité dans ce qui s'est passé deux ans plus tard. »*

Paul Kagamé révèle au *Figaro* qu'après avoir rencontré Paul Dijoud et Jean-Christophe Mitterrand, le conseiller « Afrique » et fils du président français, alors qu'il effectuait donc une visite « diplomatique » à Paris, il a été arrêté dans sa chambre de l'Hôtel Hilton par des policiers en civil et s'est retrouvé *« derrière des barreaux dans une cellule d'un bâtiment de la police »* durant une douzaine d'heures. *« Un matin à l'aube, ils ont fait irruption, le revolver à la main, dans ma chambre d'hôtel. Ils ont crié :* « Vous êtes en état d'arrestation » *et ils ont commencé à tout fouiller. Certains des membres de notre délégation avaient acheté des treillis dans un surplus américain. Les policiers nous ont dit :* « Vous êtes un groupe terroriste ! » (...) *Je leur ai alors expliqué qu'on était là dans le cadre d'une invitation officielle. (...) Rien n'y a fait. Je ne sais vraiment pas ce qu'ils avaient en tête. »*

Le vice-président rwandais dit ne pas avoir *« d'attitude négative envers la France ». « Nous devons bâtir une relation tout à fait nouvelle. Une relation fondée sur les nouvelles réalités régionales, sur le respect mutuel. Cela ne peut plus être la relation d'un serviteur à son maître. L'ère du paternalisme est finie,* commente-t-il. *Sans doute que l'acceptation de certaines responsabilités par certaines personnalités françaises impliquées, par le passé, dans le drame rwandais, pourrait faire avancer les choses... »*, conclut M. Kagamé.

Par ailleurs, Paul Kagamé évoque les combats qui secouent le nord-ouest du Rwanda. Il n'exclut pas une opération militaire contre les sanctuaires de combattants hutus en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), affirmant que *« l'insécurité* [est] *créée par des soldats et par d'anciens miliciens génocidaires qui sont revenus au Zaïre en se mêlant aux réfugiés civils »*. Cette région reste, trois ans après la victoire du FPR, agitée par des raids meurtriers menés par des miliciens hutus et par les offensives de l'armée de Kigali pour mater la rébellion. S'il *« ne voit pas la nécessité de traverser la frontière »* avec la RDC, M. Kagamé dit que Kigali va *« coopérer »* avec Kinshasa.

Serge Dassault veut avoir un journal pour « exprimer son opinion »

LE PDG DU GROUPE DASSAULT, Serge Dassault, a déclaré, vendredi 21 novembre, sur la chaîne d'information LCI, qu'un groupe industriel comme le sien devait *« avoir un journal ou un hebdomadaire pour exprimer son opinion et peut-être aussi pour répondre à quelques journalistes qui ont écrit de façon pas très agréable ». « J'en ai assez de me faire insulter dans un certain nombre de journaux,* a-t-il ajouté, *parce qu'il y a des gens qui sont incompétents et qui ne connaissent pas les vrais problèmes. Donc, je veux pouvoir répondre. »*

Récemment candidat à la reprise de *L'Express* avant de retirer son offre, M. Dassault a jugé que ce rachat *« n'avait pas beaucoup de sens »*, ne pouvant pas *« intervenir dans la rédaction ». « Je ne voulais pas intervenir tous les jours,* a-t-il dit, *mais je souhaite faire peut-être un jour un journal libéral. »*

Les pays de l'OCDE adoptent une convention anti-corruption

LES PAYS MEMBRES de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) ont adopté, vendredi 21 novembre, une convention qui prévoit de sanctionner la corruption d'agents publics étrangers dans le commerce international. La convention, qui sera officiellement signée le 17 décembre à Paris, interdira le versement de pots-de-vin par les entreprises des pays signataires à des sociétés para-étatiques et à des parlementaires étrangers.

La corruption des personnes et des entreprises privées a été volontairement laissée en dehors du champ d'application de la convention. Il n'a pas été non plus possible de trouver un accord sur l'interdiction de verser des pots-de-vin à des partis politiques étrangers pour décrocher des contrats. Outre les 29 pays de l'OCDE, l'Argentine, le Chili, le Brésil, la Bulgarie et la République slovaque sont aussi signataires de cette convention. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ :** ***EDF s'est vu interdire, vendredi 21 novembre,*** **par le tribunal de commerce de Paris, la diffusion de sa publicité télévisée pour l'énergie nucléaire baptisée « Scènes de Paris ».** L'Union française des industries pétrolières (UFIP), qui a porté l'affaire en justice, protestait contre l'utilisation dans ce spot d'images de synthèses représentant Paris envahi par des installations de forages et une plate-forme pétrolière sur la Seine pour faire valoir les bienfaits qui résulteraient d'une utilisation de l'énergie électrique d'origine nucléaire. Dans son jugement, le tribunal estime qu'il s'agit bien d'une *« publicité comparative »* et qu'il n'est *« pas démontré, devant le juge de l'évidence, que l'énergie nucléaire possède sur le pétrole les avantages que le spot met en avant »*.

■ **BANDE DESSINÉE : l'album *Ombres sur Tombstone*, les dernières tribulations du lieutenant Mike S. Blueberry,** prépubliées dans *Le Monde* du 14 juillet au 8 août, paraît samedi 22 novembre aux éditions Dargaud (56 F). Le scénario et le dessin sont signés Jean Giraud, co-créateur avec Jean-Michel Charlier du personnage de ce militaire rebelle et fort en gueule. Parallèlement à la parution de ce 25e album de Blueberry, les éditions Stardom éditent *Blueberry's*, un livre d'illustrations, d'aquarelles et de dessins à l'encre de Jean Giraud, ayant pour thème l'univers de Blueberry (88 p., 165 F).

Tirage du *Monde* daté samedi 22 novembre : 490 251 exemplaires